TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 018 — VENDREDI 4 JUILLET 1980

Selon M. Schmidt

L'U.R.S.S. EST PRÊTE A UN DIALOGUE SUR LES EUROMISSILES AVANT LA RATIFICATION DE SALT 2

LIRE PAGE 34

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Un plan pour l'Ulster

Londres tente de rétablir en Irlande du Nord un pouvoir régional

FRAGILE ESPOIR

Plus de deux mille morts catholiques et protestants, irlandais et britanniques, civils et militaires, depuis 1969. Une province entière administrée directement par Londres depuis 1972 (année qui avait vu, en réponse à une nouvelle flambée de violences, la dissolution du Stormont, le Parlement régional), alors que partout ailleurs dans le Royaume-Uni une politique hardie et novatrice de dévolution des pouvoirs tendait, au contraire, à instaurer une véritable décentralisation. D'innombrables tentatives infructueuses, espoirs déçus et volte-face de la part des principales parties en présence. Et, plus spectaculaire encore peut-être, une sorte d'accoutumance consternée de toute une population à la violence...

On comprend que Mme Thatcher ait inscrit le conflit d'Irlande du Nord parmi ses préoccupations prioritaires et qu'elle tente de le faire sortir de l'impasse sanglante dans laquelle il est enfermé. Le nouveau plan britannique pour l'Ulster, que le secrétaire d'Etat chargé de ce dossier, M. Atkins, a présenté mercredi 2 juillet aux Communes, illustre cette volonté.

Ce document prévoit l'élection d'une Assemblée régionale de quatre-vingts membres, à laquelle seraient dévolus de réels pouvoirs dans les secteurs de l'industrie, du commerce, de l'emploi, de l'éducation, et qui partagerait avec Londres, selon une formule à mettre au point, la faculté de répartir les fonds publics, le gouvernement central conservant la maîtrise des finances et du maintien de l'ordre. L'Assemblée serait élue au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel, ce qui assurerait à la minorité catholique (un tiers environ de la population) une représentation importante.

Quant au pouvoir exécutif local, Londres envisage deux possibilités. La première consisterait à respecter dans sa composition le même principe proportionnaliste que pour l'élection de l'Assemblée, fût-ce au prix de quelques aménagements destinés à éviter l'émiettement. Les nationalistes catholiques se trouveraient ainsi directement associés à l'exercice du pouvoir exécutif. Mais les unionistes protestants ont indiqué de longue date qu'ils s'opposeraient à une telle formule.

L'autre option proposerait de créer, à côté d'un gouvernement provincial émanant de la seule majorité parlementaire, une nouvelle institution, le conseil de l'Assemblée, composé des présidents des diverses commissions et de leurs adjoints, eux-mêmes désignés selon une formule assurant la représentation des minoritaires. Ce conseil disposerait du pouvoir de retarder, voire de bloquer, les projets législatifs et les actes de l'exécutif régional, le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord étant appelé à trancher en dernier ressort. Proposition compliquée qui tend à créer une sorte de Parlement dans le Parlement, mais non dépourvue d'ingéniosité : elle permettrait en effet d'habituer les représentants catholiques et protestants à travailler de nouveau ensemble, tout en ménageant certaines sensibilités et susceptibilités.

Il est encore bien tôt pour mesurer si ce nouveau plan a quelque chance de répondre aux espoirs qu'avaient suscités chez les modérés des deux camps tant l'annonce de sa préparation que la rencontre, en mai dernier à Londres, entre Mme Thatcher et le premier ministre de la République d'Irlande, M. Haughey, qui fait lui aussi de la solution du conflit une des priorités de son mandat. Les nouvelles propositions britanniques ont été accueillies avec un certain scepticisme à Belfast comme à Dublin. Elles n'ont pas pour autant été jugées d'emblée inacceptables, ce qui est déjà, dans le climat passionnel qui entoure cette affaire depuis onze ans, un encouragement.

M. Humphrey Atkins, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, a communiqué mercredi 2 juillet aux Communes la teneur du nouveau plan gouvernemental britannique pour l'Ulster.

Ce plan, qui prévoit notamment l'élection d'une assemblée régionale de quatre-vingts membres et propose deux options possibles pour associer la minorité catholique à l'exécutif, a été accueilli avec scepticisme à Belfast et à Dublin, mais il ne paraît pas se heurter pour l'instant à l'opposition catégorique des formations politiques de la province.

L'IRA provisoire, en revanche, a indiqué que l'initiative de Londres n'aurait aucune influence sur sa campagne de guérilla contre les forces britanniques.

De notre correspondant

Dublin. — Les propositions britanniques ne soulèvent pas beaucoup d'enthousiasme à Dublin et Belfast. Voulant contenter tout le monde, elles ne sont pas neuves. Mais les formations politiques de l'Ulster, à leur façon, en interprétant le contenu, y reconnaissent un effort authentique de poursuivre le dialogue à Belfast.

Ainsi le pasteur Ian Paisley, leader du parti unioniste démocratique (DUP) et membre du Parlement européen, se réjouit-il du fait que, pour la première fois depuis la dissolution de l'administration régionale en 1972, Londres semble admettre que la majorité protestante puisse exercer seule le pouvoir exécutif.

JOE MULHOLLAND.

(Lire la suite page 6.)

La durée du travail

• Les pourparlers reprendront le 11 juillet
• Les syndicats sont divisés à l'égard des propositions du patronat

Après douze heures de discussions nocturnes, faisant suite à deux années de pourparlers ou d'atermoiements, les syndicats et le Conseil national du patronat ont décidé de se donner une semaine de réflexion — jusqu'au 11 juillet — pour signer, ou non, un accord-cadre sur l'aménagement des horaires du travail.

Tous déçus, les syndicats sont cependant divisés : les nuances entre eux vont de l'opposition catégorique de la C.G.T., et des grandes réticences de la C.F.T.C. et de F.O., à une réserve prudente de la C.G.C. et de la C.F.D.T.

C'est sans enthousiasme que les cinq organisations syndicales et le C.N.P.F. ont mis un point presqeu final — et non sans grincements et critiques — à l'une des plus longues négociations sociales de ces dernières années, qui pourrait déboucher, le 11 juillet, sur la signature d'un accord modifiant complètement la réglementation des horaires de travail.

L'interminable nuit de discussions — du mercredi 2 juillet à 18 heures au jeudi 3 à 6 h. 25 — paraît bien courte si l'on se souvient du long cheminement de la procédure : après une lettre du C.N.P.F. aux syndicats — en date du 24 mai 1978 — les négociations avaient commencé par des réunions d'experts durant l'été 1978 et des discussions officielles, le 17 octobre de la même année. Suspendus, repris, les contacts s'étaient soldés par un échec le 8 janvier 1980.

Au départ le patronat avait lancé l'offensive et énoncé ses revendications : abattre la législatoin des quarante heures, pour introduire un système très souple d'aménagement annuel des horaires. Pas question devait-il dire de réduire la durée du travail, comme le souhaitent les syndicats, si ce n'est par l'octroi de quarante heures de repos liées étroitement à la présence des salariés dans l'entreprise durant deux cent vingt-huit à deux cent trente-deux jours par an, ce qui n'impliquait aucune absence pour cause de maladie !

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 30.)

- **Le R.P.R. et l'élection présidentielle**
  UN AVERTISSEMENT DE M. BERNARD PONS AUX MINISTRES GAULLISTES. (Page 10.)
- **Le rapport de la Cour des comptes**
  DES ABUS DANS LA GESTION DES HOPITAUX. (Page 26.)

Les Neuf et le Japon

• La C.E.E. propose à Tokyo une négociation globale
• Les constructeurs automobiles européens s'inquiètent des exportations nippones

Une nouvelle stratégie commerciale de la Communauté européenne à l'égard du Japon, avec peut-être, en prime, un projet d'accord d'auto-limitation portant sur les exportations nippones d'appareils et de tubes de télévision en couleurs, telle est la proposition que la Commission de Bruxelles va probablement faire aux gouvernements membres de la C.E.E. dans les prochains jours. Les ministres des affaires étrangères des Neuf pourraient avoir un premier échange de vues sur ce dossier lors de leur réunion du 22 juillet.

De leur côté, les constructeurs automobiles européens, dans une lettre adressée le 2 juillet au vicomte Davignon, commissaire européen à l'industrie, s'inquiètent de la forte progression des exportations nippones. Ils estiment que la Commission de Bruxelles et les Neuf devraient s'en inquiéter. Un accord d'auto-limitation des exportations d'automobiles japonaises à destination des Etats-Unis est également envisagé pour les constructeurs nippons.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission, en proposant une nouvelle stratégie commerciale à l'égard du Japon, considère qu'il est grand temps de réagir. La politique de pressions, au reste discontinues, exercée depuis quatre à cinq ans par les Neuf à l'égard du Japon, pour qu'il ouvre davantage son marché aux produits européens et dans le même temps freine le zèle de ses exportateurs, n'a pas donné, tant s'en faut, les résultats espérés. Les dernières statistiques des douanes sont explicites pour les cinq premiers mois de 1980 : le déficit commercial de la Communauté vis-à-vis du Japon a augmenté d'environ 50 % par rapport à la même période de 1979. On prévoit pour cette année un déficit total de l'ordre de 9 milliards de dollars au lieu de 5 milliards l'an dernier.

Les Etats-Unis se montrent eux plus efficaces que la C.E.E. : ils sont parvenus à partiellement rééquilibrer leurs échanges avec le Japon.

PHILIPPE LEMAITRE

(Lire la suite page 31.)

POINT

Face à l'ogre

La démarche des constructeurs automobiles européens auprès de la Commission européenne et des gouvernements des Neuf pour attirer leur attention sur la progression rapide des importations japonaises ne constitue pas une surprise. L'euphorie des firmes nippones tranchait depuis le début de l'année avec la morosité de la plupart des entreprises du Vieux Continent.

A supposer que cette démarche soit suivie d'effet et que l'Europe parvienne à négocier avec le Japon un accord d'autolimitation des exportations, il faut bien voir qu'une telle initiative ne saurait être que provisoire, du moins si les sept grands pays industriels restent attachés à la liberté des échanges.

Il appartient donc aux constructeurs européens de trouver les solutions économiques, financières et technologiques propres à relever le défi japonais. On peut s'étonner à ce propos de voir des firmes comme British Leyland ou Alfa Romeo accepter de passer des accords de coopération avec l'ogre nippon qu'elles dénoncent par ailleurs...

Au-delà de ces « bavures », il est clair que les constructeurs du Vieux Continent sont aujourd'hui convaincus de la nécessité de procéder à une profonde redistribution des cartes entre eux pour faire face à la montée en puissance de l'automobile japonaise, à laquelle pourrait bien s'ajouter, dans les années à venir, un retour en force des Américains. Les accords du type Volvo-Renault, les discussions tous azimuts qui ont lieu actuellement entre tous les constructeurs, n'ont pas d'autre objet.

Quelles seront à terme les conséquences de ces bouleversements sur l'emploi ? La question est de plus en plus souvent posée en France. La situation des constructeurs nationaux est certes meilleure que celle de leurs concurrents européens. Mais cette industrie pèse d'un poids d'autant plus considérable qu'elle est invitée périodiquement par les pouvoirs publics à prendre, dans certaines régions sinistrées, le relais des activités déclinantes. Ce n'est pas faire preuve d'un pessimisme excessif que de s'interroger sur le bien-fondé de cette politique alors que, dans le même temps, le même gouvernement ne fait rien — bien au contraire — pour aider le marché de l'automobile.

Où l'Amérique triomphe

par ANDRÉ FONTAINE

Mal gouvernés, dépassés sur le plan militaire par le géant soviétique, défiés par des ayatollahs anachroniques et jusque dans leur ex-chasse gardée de Cuba ou du Nicaragua, ouvertement critiqués par leurs alliés, incapables de venir à bout de la récession, de la stagflation, de la dépression et de toutes sortes d'autres maux en ion, les Etats-Unis ne sont plus ce qu'ils étaient : le plus grand empire de tous les temps et moins encore ce qu'ils croyaient être : l'instrument privilégié des desseins de la providence.

Le diagnostic est moins assuré pour ce qui concerne la suite : le déclin, dont on relève tant de signes, est-il inévitable ? Ou bien l'Amérique qu'on a vue tant de fois, dans le passé, faire face à de fantastiques défis, va-t-elle une fois de plus étonner le monde ? C'est la question des questions. On ne prétend pas y répondre ici, sauf à faire remarquer que l'histoire s'accélère de plus en plus et que les empires, par voie de conséquence, s'usent de plus en plus rapidement : il y a un quart de siècle, on s'interrogeait dans les mêmes termes sur l'empire britannique. Le point qu'on voudrait souligner, c'est que cette même Amérique, qui perd sur tant de tableaux, ne cesse de gagner sur un autre, le plus important peut-être : la culture.

Jean-Paul II, dans son discours à l'Unesco, ne s'y est pas trompé : ce qui fonde l'identité des nations, c'est le patrimoine culturel. Sans lui, il n'y aurait pas aujourd'hui, comme il l'a fortement rappelé, de Pologne. Il n'y aurait pas non plus de Grèce, d'arabisme, d'Israël, de Québec, il n'y aurait pas de France si la culture de leurs peuples n'avait pas survécu à toutes les entreprises d'assujettissement.

Dans le cas des Etats-Unis, cette entreprise est d'une ampleur sans précédent, comparable seulement, *mutatis mutandis*, à celle de Rome. La raison en est simple, comme le notait André Siegfried : « *Ils sont moins un pays qu'une civilisation.* » Il aurait mieux dit : « *Une civilisation faite pays.* » Une patrie idéologique, la première de l'histoire, à laquelle des dizaines de millions de gens, pendant deux siècles, sont venus, au sens propre du terme, *adhérer* parce qu'ils la jugeaient meilleure que celle que leur avaient léguée leurs parents.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

BARBARIE

Si d'Iran nous avons appris qu'une nouvelle fois des femmes jugées coupables d'adultère avaient été fouettées sur la place publique, en revanche il a fallu, chez nous, le procès de Grenoble pour que nous découvrions que des proxénètes, afin de briser la résistance de prostituées, les flagellaient avec des ceinturons, brûlaient leurs seins avec des cigarettes ou même marquaient leur visage au fer rouge.

Mais si nous nous interrogeons pour savoir comment en Iran des mœurs aussi barbares et sauvages peuvent encore exister de nos jours, nous estimons qu'il ne s'agit, chez nous, que des actes d'un milieu isolé, qui ne nous empêchent nullement de vivre dans un pays pleinement démocratique.

MICHEL CASTE.

Djibouti : naissance d'une nation

La République de Djibouti vient de fêter le troisième anniversaire de son accession à l'indépendance. Dans une série de deux articles, notre envoyé spécial, Philippe Decraene, qui vient d'effectuer un séjour dans l'ancien Territoire français des Afars et des Issas, fait le point de la situation politique, économique et sociale dans cet Etat de la Corne orientale de l'Afrique.

(LIRE PAGE 7.)

OUVERTURE DU CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

Le bleu de Chartres

Le Centre international du vitrail de Chartres a été inauguré le 2 juillet par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Chartres était, le 2 juillet, fourmillante de forces de l'ordre, pour protéger le visiteur attendu peut-être, plus sûrement pour en souligner l'importance d'un trait bleu souligné de rouge aux épaules. A travers ce bleu, se glissaient, rayons noirs, les jaquettes plombées des musiciens attendus pour le concert du soir, les robes de couleurs des invités de marque, ou leurs cravates, plus sobres. Toutes les fenêtres étaient ouvertes, parce qu'il faisait beau ou pour assister à la fête, sauf celles de la cathédrale bien qu'elle fussent à l'honneur. Bref, on honorait le vitrail.

Le premier Salon du vitrail, qu'a inauguré le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, ne méritait pas seul ce déploiement, ce déplacement fastueux et glorieux pour la ville.

FRÉDÉRIC EDELMAN.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

LES ÉTATS-UNIS ET NOUS

4 juillet : Indépendence Day. Les Etats-Unis fêtent le 204e anniversaire de leur naissance. C'est l'occasion pour Jean Daridan de déplorer l'« opacité » dans laquelle baignent, selon lui, les relations franco-américaines, tandis que Jean-Claude Barreau montre « ce qui ne fonctionne pas bien » outre-Atlantique. Quant à André Fontaine, il rappelle que c'est sur le plan culturel finalement que se situe le vrai triomphe des Etats-Unis, triomphe qui comporte un risque évident d'uniformisation.

Où l'Amérique triomphe

(Suite de la première page.)

La révolution bolchevique a eu une prétention comparable, elle qui a donné naissance au seul système étatique vierge de toute référence géographique : Union des républiques socialistes soviétiques. Il n'est pas dit *d'où*, alors que les Etats-Unis sont *d'Amérique*. Quand elle a été fondée, en 1922, il n'y avait pas longtemps que Lénine s'était écrié, devant le huitième congrès de son parti : « *Nous verrons naître la République internationale des soviets...* » Mais la patrie soviétique, ouverte à tous ces prolétaires auxquels Marx avait montré qu'ils n'avaient pas de patrie, n'en était pas moins, à la différence de l'américaine, née de l'immigration, une patrie comme les autres, née de la transmission par les générations successives. Et qui plus est, exposée aux caprices d'une nature impitoyable, largement ouverte aux invasions, privée six mois par an de tout accès aux mers libres, faite enfin d'une infinité de peuples, de races, de langues, de religions, de coutumes, parfaitement hétérogènes, rassemblés sous le sceptre des tsars non par la vertu des idées, certes, mais par celle du knout.

Face à cette patrie idéologique qui, loin de « *faire du passé table rase* », comme elle l'aurait voulu, avait hérité de toutes les servitudes de la géographie et de l'histoire, avec la compensation de ces atouts formidables que sont l'espace, le nombre, les ressources naturelles et la force des idées simples, les Etats-Unis disposaient d'atouts égaux, sans connaître les mêmes servitudes. Non seulement ils avaient accès à la mer, mais elle leur a conféré jusqu'à l'avènement, en 1957, de l'ère spatiale, une totale impunité militaire. Le quasi-génocide des Indiens a mis à leur disposition la « table rase » sur laquelle bâtir, en contraste avec l'hétérogénéité soviétique, la société la plus homogène du monde, puisque les nouveaux arrivants, immigrants blancs comme esclaves noirs, devaient accepter le même modèle culturel hérité de la Grande-Bretagne protestante. Et c'est ainsi que la langue de Shakespeare est devenue, au prix de quelques notables mutations, celle du *melting pot*, du creuset où se fondaient les apports venus de la terre entière.

La langue la plus universelle

Ce que furent, chacun à son époque, le grec, le latin, le français, et qu'aucun espéranto ou volapük n'a jamais pu devenir, l'anglais l'est aujourd'hui : la langue la plus universelle, la plus vivante, la mieux adaptée aux besoins du moment. Il en va ainsi, certes, parce que les Etats-Unis sont, et de beaucoup, le pays le plus puissant, le plus « développé » du monde. Mais aussi parce que l'anglais est la langue de la seule nation qui résulte d'une fusion de nations. Et même d'une double fusion, puisqu'il y a, à côté des Etats-Unis, le Commonwealth. La langue type d'une culture supranationale, parce que beaucoup moins occupée de se conserver que de se projeter dans l'espace et dans l'avenir.

Le résultat, c'est que la seule langue qui ouvre aux voyageurs les portes de toute *la planète*, de Pékin à Mexico, de Nairobi à Leningrad, c'est l'anglais. Que M. Giscard d'Estaing utilise cette langue pour communiquer aussi bien avec le chancelier Schmidt qu'avec M. Gromyko. Qu'il se tient tous les jours en France des « séminaires » où l'on ne parle qu'anglais. Que la liste s'allonge sans cesse des métiers qu'il est impossible d'exercer si on ne sait pas l'anglais. Qu'une étude de l'université d'Orsay, citée par *Révolution*, fait apparaître que parmi six cent quinze articles récemment publiés par cent quatre-vingt-seize enseignants et chercheurs français, cent quarante-deux seulement, soit 23 %, l'ont été dans notre langue. On pourrait poursuivre indéfiniment.

Mais la langue n'est qu'un véhicule, parmi d'autres. Le modèle culturel américain a progressé bien au-delà de la langue anglaise. Et de ce point de vue, pour reprendre le titre de l'excellent livre de Jacques Thibau (1), il n'y a pas que la France qui soit « *colonisée* ». Staline vivant, le Coca-Cola était dénoncé comme le symbole même de l'impérialisme, et un jeune homme qui se serait risqué, à Prague, à Varsovie ou à Moscou, à porter des jeans se serait retrouvé en prison. Aujourd'hui, la fille de Staline est citoyenne américaine, le « Coke et le « Pepsi » sont produits dans les pays de l'Est — et en Chine — sous licence américaine, les jeans sont soit importés massivement *des Etats-Unis, soit fabriqués sur* place, également sous licence. Un magazine américain a pu illustrer un reportage sur la Mongolie de la photo d'un gaillard au visage plat et aux yeux bridés tout fier de son tee-shirt marqué à l'enseigne de l'université d'Oklahoma.

Il faut avoir entendu, à Moscou, un aparatchik poser en anglais la question : « *Connaissez-vous mon ami David ?* » (Rockefeller), pour se rendre compte de la fascination que les Etats-Unis exercent sur des Soviétiques. Ne provient-elle pas en partie de la croyance commune aux deux systèmes que la production est la clé du bonheur, *et que l'U.R.S.S. est* encore loin, de ce point de vue, d'égaler les performances américaines ?

Le fait est que c'est sur le plan culturel que l'U.R.S.S., malgré toutes les admonestations de M. Souslov sur le thème de la lutte idéologique, se défend le moins bien contre l'impérialisme américain. Elle risque d'en payer les conséquences *le jour où les* satellites déverseront sur les écrans de la TV, d'un pôle à l'autre, les images *made in U.S.A.* « *Grâce au cinéma*, avait déjà noté Upton Sinclair en 1917, *le monde s'unifie, c'est-à-dire qu'il s'américanise.* » Que dirait-il aujourd'hui ! Or l'important, dans sa remarque, c'est le rapport qu'il établit entre les deux termes d'unification *et d'américanisation*, et qui est justifié dans la mesure où le seul modèle culturel universel existant malgré les critiques qu'appelle son application, est l'américain.

L'évolution technique, et notamment celle des moyens de communication et de stockage des informations, comme le caractère planétaire des besoins de l'humanité, et donc des moyens d'y faire face, pousse à cette unification. Ne serait-il pas dès lors plus sage de se résigner à l'inévitable, de ne plus parler qu'anglais, et de réserver à une minorité d'érudits l'étude de langues condamnées comme le français, l'allemand, le russe, l'espagnol ou l'arabe, comme l'histoire de peuples dont le crime principal serait d'être restés trop petits dans un monde trop grand ? Il y a des gens pour le dire. D'autres, bien plus nombreux, pour le penser ou s'y résigner inconsciemment.

De toutes les voies qui mènent à la *fourmilière* organisée et au 1984 que nous a prédit George Orwell, celle-là n'est pas la moins improbable. Ne l'emprunteront cependant que les peuples qui auraient oublié que toutes les richesses de l'humanité, la diversité n'est pas la moindre et que c'est elle qui a engendr le fleuron *dont* elle a lieu d'être le plus fière : le fabuleux kaléidoscope de la culture universelle.

Tout espoir cependant n'est pas perdu. Partout sur la terre, et notamment dans le tiers-monde, des peuples sont en lutte pour retrouver leur identité laminée par les impérialismes culturels : c'est cela d'abord que signifie, à travers plus d'un excès, le réveil de l'Islam. La francophonie exprime, de Québec à Dakar et à Beyrouth, la volonté d'une culture consciente elle aussi de sa valeur universelle. Chaque visite de Juan Carlos de l'autre côté de l'Atlantique témoigne de la vitalité de la *Hispanidad*. Le mouvement régionaliste atteste malgré ses naïvetés et ses aberrations la force de la résistance aux mille et une formes du jacobinisme.

C'est au demeurant un Américain, Alvin Toffler, qui, dans un ouvrage à succès (2), annonce que la « *troisième vague* » de l'histoire humaine, après la révolution agricole et la société industrielle sera celle d'un monde « post-impérialiste », *reconstruit à partir de sa base grâce à* des milliers d'expériences décentralisées prenant justement en compte toutes ces racines, toutes ces différences, tous ces attachements que menace de mettre en cause le courant uniformisateur et centralisateur. Encore y faudrait-il, comme il le dit lui-même, une « *formidable pression de bas en haut* »...

Est-il trop tard pour s'y mettre et sauver le droit à la différence ?

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Jacques Thibau, *la France colonisée*, Flammarion.

(2) Alvin Toffler, *la Troisième Vague*, Denoël.

Sortir de l'équivoque

par JEAN DARIDAN (*)

LES relations franco-américaines se poursuivent depuis quelques mois dans une sorte *d'opacité ; c'est là un élément nouveau* dans l'histoire de rapports qui ont cependant, depuis deux siècles, connu autant de tensions que de moments d'harmonie. Sans remonter bien haut, la IVe République, amie sincère et reconnaissante de Washington, a eu des heures difficiles avec notre alliée américaine. Les dirigeants de l'époque, alors même qu'ils ne réussissaient pas à *convaincre leur partenaire de la validité* d'arguments parfois fragiles, n'en soutenaient pas moins, en effet, leurs points de vue sans faiblir. Une seule fois, à ma connaissance, ils abandonnèrent le dialogue par lassitude, alors qu'ils essayaient, au début de 1955, de détourner les Etats-Unis d'un engagement au Vietnam. Pour le malheur des Américains et, en définitive, pour le nôtre, ils renoncèrent devant l'obstination de Washington : il s'agissait pour eux de ne pas approfondir davantage le fossé qu'avait creusé entre les deux pays le refus de la Communauté européenne de défense par la France.

Toujours est-il que, à travers ces heurts, le capital de sympathie américaine lentement reconstitué par la IVe République après 1945 ne fut pas dilapidé. Il demeura intact jusqu'à la fin de 1962 quand, de partenaire essentiel, l'Amérique devint *une donnée quasi passive de notre* politique. « *Puisque nous ne pouvons plus rassembler la France contre l'Allemagne, il faudra la rassembler contre les Etats-Unis* », aurait déclaré de Gaulle en 1945 à l'un de ses anciens commissaires d'Alger.

L'Amérique devrait contribuer à la grandeur française en tant que cible. Au dialogue, le général substitua dès *qu'il le put des déclarations* dont la plus significative fut la revendication de notre « indépendance » envers Washington. Depuis 1963, cette liberté retrouvée alimente en France le sentiment anti-américain ; celui-ci contribue d'une façon appréciable à notre prestige au sein d'un tiers-monde et d'un quart-monde qui ne tolèrent *ni* les interventions ni la puissance, pour *affaiblie qu'elle soit, ni même* la générosité de Washington. Thème fructueux, l'indépendance paraît la pierre angulaire de notre politique. A défaut, peut-être, d'irriguer les cœurs, elle scande les discours de nos hommes publics, acquérant sur leurs lèvres la valeur charismatique attachée par les radicaux de 1880 au mot de « république », par ceux de 1905 au mot de « laïcité ». Mais ne nous trompons-nous pas d'époque ?

L'« ultime précaution »

Personne, aujourd'hui, ne se prive de faire parler le général, que tant de gens déclarent continuer. Cet exercice n'est sans danger qu'au *seul plan de la rhétorique. Ceux qui* s'y livrent paraissent en tout cas oublier que de Gaulle ne commença de houspiller l'Amérique qu'une fois la puissance atomique française mise en route, et après la conclusion de la guerre d'Algérie. Il pouvait s'estimer d'autant plus libre de ses gestes que la paix lui semblait alors assurée. Mais il s'était comporté différemment de 1958 à 1962, tant qu'un conflit général lui parut possible — témoin son engagement sans équivoque aux côtés des Etats-Unis lors de l'érection du mur de Berlin et dans l'affaire de Cuba. La sympathie qu'il manifesta ensuite de façon appuyée à l'U.R.S.S., engendrant détente, entente et coopération, ne l'illusionnait pas du reste sur la possibilité d'un danger venant de l'Est. En eût-il été autrement qu'il n'aurait pas maintenu en 1969 la France *dans l'alliance atlantique* — l'« ultime précaution » rappelée dans les *Mémoires d'espoir*.

Quand il travaillait à se démarquer d'un allié encombrant tout en neutralisant un partenaire redoutable, de Gaulle agissait comme les fondateurs du non-alignement, Tito ou Nehru, sans risques excessifs, à l'abri des carapaces arc-boutées de deux géants dont les poids respectifs s'équilibraient. La détente, « *phase aimable de l'expansionnisme soviétique* », pour reprendre les termes du général Gallois, n'a cependant profité aux Occidentaux que dans le domaine économique. Sur le plan politique, les Russes ont progressé si bien que la détente a englouti la volonté de défense de l'Europe de l'Ouest ; les carapaces des deux Grands ne sont plus tout à fait équilibrées. Après l'invasion soigneusement préparée de l'Afghanistan et avec la désagrégation de l'Iran, la situation des démocraties devient chaque jour plus précaire. Céderont-elles indéfiniment sans résistance ? Continuerons-nous de courtiser inutilement l'U.R.S.S. ? Pouvons-nous attendre davantage pour retrouver un langage commun avec notre principale alliée ? La procrastination risque d'aggraver la menace bien plutôt que de la réduire. Comme l'a observé André Fontaine, il n'est pas impensable que la Chine renonce un jour à s'appuyer sur une Amérique *affaiblie, sur une alliance atlantique* divisée, sur une Europe effilochée. Sommes-nous assurés que l'antagonisme russo-chinois, même s'il est atavique, doive s'avérer éternel ?

En France, on discerne pourtant dans la majorité deux courants dont les vues rencontrent souvent celles de l'Union soviétique. L'un d'eux préconise la fabrication de dix nouveaux sous-marins nucléaires (en combien de temps ?) et l'abandon de la conscription. Il refuse le « neutralisme voilé ». Le veut-il ouvert ? Ses tenants entendent « garder les mains libres » — libres de faire quoi ? Notre pays ne peut, en effet, être menacé que d'un seul côté. Si cette menace se matérialise, les néo-neutralistes nous croient-ils capables d'y parer seuls ? Jugent-ils possible la « sanctuarisation » du territoire national ? Croient-ils vraiment à la valeur dissuasive de notre force nucléaire ? Pensent-ils qu'il peut y avoir, dans ce domaine, une parité dans l'inégalité écrasante des moyens ? S'il en était ainsi, pourquoi les Russes, qui disposaient de la parité dans l'inégalité en 1960, n'ont-ils pas eu de cesse qu'ils n'aient atteint ou dépassé le niveau d'armement atomique des Américains ?

L'autre tendance proclame sa fidélité à l'alliance atlantique tout en *travaillant contre vents et marées* à perpétuer, sinon à ressusciter, la détente ; ses dirigeants estiment la France mieux placée que quiconque à cet égard. D'accord, semble-t-il, *avec un autre gouvernement* d'Europe occidentale, ils explorent les possibilités d'entente avec Moscou en apportant à cette quête un acharnement propre à accroître la méfiance dont les rapports franco-américains sont affectés depuis 1963. Tandis que les Etats-Unis s'inquiètent, nous paraissons tenir pour acquis l'affaiblissement de leur puissance et de leur cohésion nationale. Nous *plaisantons le moralisme d'un pays* dont les décisions politiques dépendent pourtant en règle générale d'impératifs moraux. Certains de nos personnages consulaires tournent en ridicule le chef que s'est donné l'Amérique, en incriminant tour à tour ses initiatives et ses hésitations.

De son côté, Washington se demande ce que nous voulons et quels mobiles nous inspirent réellement. *On y devine mal les desseins* profonds de la France, et aussi ceux de l'Allemagne.

L'intérêt nous commande de sortir de cet équivoque et de tenir à Washington un langage susceptible d'y être entendu. Or nous paraissons avoir oublié des réalités qui étaient familières aux hommes de la IVe République. Ils savaient qu'un gouvernement américain se montre rarement insensible aux arguments fondés et réitérés d'un partenaire ; encore faut-il que celui-ci soit tenu pour un véritable ami, et que ses propos correspondent chez lui à des convictions solides. Ce sont des qualités que les Etats-Unis reconnaissent volontiers au gouvernement britannique. Nous devons aussi nous rappeler que l'Amérique tergiverse longtemps, mais qu'elle peut aussi trancher un pro*blème presque sans préavis*.

Trop d'Américains ont dans les veines du sang de ces pionniers dont la violence et l'entraide conditionnaient la survie, pour que leur pays ne fasse pas front devant une menace mortelle. Si les Etats-Unis se sentent un jour menacés dans leurs œuvres vives ou dans des intérêts essentiels, ils feront la guerre. Ne *nous* illusionnons pas là-dessus.

(*) Ancien ambassadeur.

Un pays qui ne fonctionne pas bien

par JEAN-CLAUDE BARREAU (*)

A L'AUBE des années 80, la plupart des modèles de société se sont révélés être ce qu'ils étaient : des duperies. Personne, sauf Georges Marchais, ne croit plus que l'U.R.S.S. soit la patrie du socialisme et les récits de voyage en Chine ne font plus recette.

Cet effondrement général serait salubre (les mythes peuvent se révéler meurtriers) s'il ne laissait régner sans partage le modèle américain. Car, paradoxalement, lui seul n'est pas critiqué. Alors qu'il y avait quand même *des analystes lucides par exemple* de la Chine au temps de la splendeur maoïste, aujourd'hui le modèle américain s'impose, du *Figaro-Magazine*, qui s'émerveille devant la gnose de Princeton, à *Libération*, qui nous inflige à haute dose de la sous-culture U.S. De l'extrême droite à l'extrême gauche, on ne le discute pas, sans parler évidemment du giscardisme, qui, dans la ligne d'un de ses précurseurs, Jean-Jacques Servan-Schreiber, n'a qu'une seule idée, une seule politique, relever le « défi américain » et faire de la France une Amérique-sur-Seine. Or le modèle américain n'est pas imitable. Bien plus, il n'est pas enviable.

Les Etats-Unis sont un pays qui ne fonctionne pas bien. En énonçant cette proposition, j'ai conscience de proférer un blasphème, tellement la classe dirigeante française est persuadée du contraire. Or, à côté de quelques réussites toujours citées en exemple, comme la puissance de contre-pouvoir de la presse, la beauté des rythmes musicaux, la force de certains films, on peut constater ce mauvais fonctionnement de la *société* américaine dans de nombreux domaines.

Financier : ce pays exporte son inflation chez les autres.

Economique : l'efficacité des géants américains de l'industrie est discutable, elle n'est acquise qu'en vertu de la position dominante de la puissance militaire, et les Européens ou les Japonais font mieux pour moins cher, même dans les techniques de pointe, tout au moins quand ils ne baissent pas les bras. Ariane et l'Airbus sont là pour nous le rappeler.

Scientifique : la recherche américaine ne marcherait pas si bien sans l'énorme racket des « cerveaux » du monde entier, achetés à coups de dollars. La loi du profit permet mal l'investissement à très long terme, et une institution comme le C.N.R.S. est sans équivalence là-bas. C'est peut-être pour cette raison que le pouvoir giscardien montre tant de hâte à la démanteler.

Culturel, eh oui ! Les visiteurs ne voient que la côte est et la Californie. A part ces deux oasis, les Etats-Unis sont un immense désert culturel.

Le niveau de culture de la population du Middle West est incroyablement bas, même dans des villes aussi peuplées que Lyon. Il serait impossible, par exemple, de trouver, dans un pays pourtant quatre fois plus peuplé que le nôtre, un million de lecteurs pour un journal du niveau du *Monde*.

Convivial : la violence de la société américaine est presque sans équivalent. Paris, la nuit, est un paradis à côté de Manhattan.

Ecologique : les Etats-Unis sont le pays par excellence du gaspillage fou.

Politique : selon les termes de Jacques Thibau, ils ont mis au point « *le système de colonialisme le plus insidieux qui ait jamais existé* ».

En résumé, cet Etat est foncièrement vampirisant. Il se développe comme le cancer du monde. Bien sûr, si l'on raisonne en géopolitique, sur le plan de l'équilibre des forces, il est heureux qu'il existe pour contrer l'impérialisme russe (qui fonctionne encore moins bien et à plus grand prix, notons-le au passage). Bien sûr, contraints de choisir entre deux maux, nous préférerions presque tous nous expatrier à New-York plutôt qu'à Moscou, mais ce n'est pas une raison pour ne pas dénoncer l'imposture et ne pas essayer de créer, en France, en Europe, *un modèle* original et non mensonger.

(*) Directeur d'édition, membre du P.S.

هكذا من الأصل

mphe

pays qui ne fonctionne pas bi

[مكذا من الأمل]

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BARRE A MADRID

Les conversations franco-espagnoles s'engagent dans un climat tendu

M. Barre s'entretient ce jeudi 3 juillet à Madrid des relations franco-espagnoles, et, en particulier, de la candidature de l'Espagne au Marché commun. Après les déclarations de M. Giscard d'Estaing indiquant qu'il fallait parachever le premier élargissement (avec la Grande-Bretagne) avant d'en entreprendre un second (avec l'Espagne et le Portugal) (« le Monde » du 7 juin), M. Calvo-Sotelo, ministre espagnol chargé des relations avec la Communauté, nous a déclaré : « Nous voulons obtenir l'assurance que les négociations pour notre entrée dans le Marché commun se dérouleront parallèlement à la réforme de la Communauté. Les difficultés n'effectent pas l'ensemble de l'acquis communautaire. Les négociations peuvent donc s'engager sur tous les points qui ne sont pas à réformer. » Cette position rejoint celle que M. Giscard d'Estaing a exposée au premier ministre portugais (« le Monde » du 3 juin).

Comme l'indique notre correspondant à Madrid, les conversations franco-espagnoles s'engagent dans un climat tendu.

De notre correspondant

Madrid. — M. Barre arrive ce jeudi 3 juillet dans une Espagne chargée d'électricité. Le « oui, mais » de M. Giscard d'Estaing sur l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, puis l'incroyable spectacle des paysans français dynamitant des camions espagnols, ont porté la popularité de la France, de ce côté des Pyrénées, à son niveau le plus bas. Sur l'Europe, le premier ministre va bien sûr s'expliquer. Les déclarations présidentielles se prêtent à une analyse argumentée et sans fard. Mais il y a tout le reste, qui touche les susceptibilités nationales et la psychologie des peuples...

En simplifiant et en généralisant, on peut dire que les Espagnols voient volontiers dans la France un voisin difficile et peu amical. Chaque fois qu'une crise éclate entre les deux pays, quelques journaux cherchent dans l'histoire la plus proche ou la plus reculée des exemples montrant qu'il n'est jamais rien arrivé de bon du voisin du Nord. Ce qui rend le voisinage de la France si pesant pour certains Espagnols, c'est qu'elle est le point de passage obligé vers l'Europe. On l'a bien vu en 1939 quand les républicains ont pris le chemin de l'exil. On le vérifie encore aujourd'hui à propos du Marché commun.

Au chapitre des griefs, on remonte volontiers ici jusqu'à l'invasion napoléonienne. Mais le lâchage de l'Espagne républicaine par le gouvernement de Léon Blum, c'était hier. Et l'arrogance de certains touristes français, qui se comportent facilement comme en pays conquis, c'est aujourd'hui. La situation se complique quand on passe au domaine politique. Pour les libéraux espagnols, prisonniers d'une société archaïque, puis pour les opposants au franquisme, la France était tout de même un pays rassurant, voire accueillant, car c'était un pays de libertés. Aujourd'hui encore, quand les libertés de la jeune démocratie sont menacées, on se réjouit volontiers des témoignages de solidarité de la gauche française, à charge pour elle de ne pas trop s'appesantir. Les antifranquistes ont souvent senti de la condescendance dans la façon dont leurs voisins se penchaient sur leur sort sous la dictature.

Depuis un mois, les relations entre les deux pays sont entrées dans le domaine du passionnel, voire de l'irrationnel. L'image d'une France qui claque la porte de l'Europe à l'Espagne s'est vite imposée. Elle s'est greffée sur celle d'un pays « complice » du terrorisme basque, qui regarderait les bombes de l'ETA exploser sur les plages d'Alicante et de Malaga, en pensant égoïstement qu'elle profitera du reflux touristique.

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing ont donc déclenché une tempête qu'il n'avait sans doute pas prévue. Il y a deux ans, le président de la République était venu à Madrid apporter un appui solennel à la candidature espagnole. Certains journaux, il est vrai, l'avaient alors soupçonné de payer ses interlocuteurs de bonnes paroles pour des raisons mercantiles : la vente de quelques Mirage et de quelques Airbus. Aujourd'hui, ils écrivent que *« le masque est tombé »*. Les autres estiment que l'Espagne a perdu le dernier appui dont elle disposait dans la classe politique française.

Depuis que « la guerre des vacances » a commencé, on entend dire tous les jours dans les rangs du pouvoir ou de l'opposition que l'ETA ne pourrait pas se mouvoir aussi aisément si la France ne lui servait pas de « sanctuaire ». Certains milieux mêmes n'ont pas attendu les premières bombes. Il leur a suffi du « revirement » de M. Giscard d'Estaing — ou de ce qu'ils ont interprété comme tel, — pour faire un amalgame avec d'autres griefs.

Or, avant la crise, on semblait très satisfait dans l'entourage du premier ministre, M. Suarez, de la coopération française contre l'ETA. Aucun reproche n'était officiellement formulé. Aujourd'hui, les autorités françaises sont accusées de connaître les lieux où se réunissent les séparatistes basques, la banque où ils reçoivent « l'impôt révolutionnaire » et de ne rien faire.

Un choix historique

De telles accusations sont mal accueillies par les intéressés qui rétorquent que l' « impôt révolutionnaire » est également collecté en Espagne et pas seulement au Pays basque. On affirme aussi du côté français : *« Il est difficile d'arrêter les militants de l'ETA vivant en France, faute d'avoir des preuves matérielles contre eux. Ce qu'on nous demande dans le fond c'est de violer nos propres lois. »*

Autre accusation fréquemment lancée ces dernières semaines : la persécution des chalutiers espagnols par les garde-côtes français. Une partie de l'opinion, ou en tout cas de la presse, crie volontiers au scandale quand un tel événement se produit. Mais il se répète ailleurs au large de l'Angleterre, du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal. Le passage à la zone économique des 200 milles marins a restreint considérablement le champ d'action de la flotte de pêche espagnole. Beaucoup de chalutiers sont arraisonnés parce qu'ils n'ont pas de licence de pêche ou parce qu'ils capturent des espèces interdites. Les autorités françaises font valoir qu'elles agissent dans les zones limitrophes de la France, au-delà des eaux territoriales, en simples gendarmes de la Communauté.

Reste le problème européen. Les réactions espagnoles s'expliquent de bien des façons. Le pays a dû faire preuve d'une longue patience. Il lui a fallu lever l'hypothèque franquiste pour que sa candidature soit acceptée. Le préalable politique l'a empêché d'apercevoir la complexité des problèmes techniques que suscite toute nouvelle adhésion. Encore aujourd'hui les interlocuteurs européens de l'Espagne se disent frappés de la méconnaissance des mécanismes communautaires dont témoignent les milieux politiques, la presse et même l'administration de ce pays.

Le choix d'une ligne européenne est évident depuis toujours pour les Français. Il ne l'a pas toujours été pour les Espagnols qui ont partagé une partie de leur histoire avec l'Afrique et qui se sont longtemps sentis — pour des raisons géographiques et culturelles — très différents de leurs voisins du continent. Opter pour l'Europe est donc un choix historique considérable. Les opposants au franquisme y voyaient à la fois le symbole de la démocratie et de la modernité. Les démocrates d'aujourd'hui l'estiment nécessaire pour abriter leur pays des aventures. Ils veulent « ancrer » leur pays dans un ensemble politique, économique et culturel où les libertés essentielles sont préservées.

Voilà pourquoi M. Giscard d'Estaing choque bien des esprits quand il marque une hésitation devant l'élargissement de la Communauté après s'être présenté comme le « parrain » de la candidature espagnole, même s'il a des arguments objectifs à faire valoir. Au cours de son rapide séjour à Madrid, M. Barre expliquera sans doute pourquoi l'Europe a tout intérêt à ne pas récidiver dans l'ambiguïté comme ce fut le cas au moment du premier élargissement et que cet intérêt est aussi celui de l'Espagne. Il sera peut-être compris de ses interlocuteurs officiels : il le sera sans doute moins de l'opinion espagnole étant donné le climat qui règne aujourd'hui.

CHARLES VANHECKE.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE MINISTRE POLONAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Arrivé mercredi 2 juillet à Paris, M. Emil Wojtaszek, ministre polonais des affaires étrangères, devait être reçu ce jeudi par le président de la République et s'entretenir avec son collègue français, M. François Poncet.

Vendredi, M. Wojtaszek, qui, avant d'entrer au gouvernement, fut ambassadeur de Pologne à Paris, se rendra à Lyon et visitera le chantier de la centrale nucléaire de Creys-Malville avant de regagner Varsovie.

La visite du ministre polonais s'inscrit dans le cadre des consultations politiques régulières franco-polonaises et prépare le voyage que fera M. Giscard d'Estaing l'automne prochain à Varsovie.

LE MINISTRE ARGENTIN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A FAIT UNE VISITE A PARIS

Le ministre argentin des affaires étrangères, M. Carlos Pastor, a fait une discrète visite à Paris, du samedi 28 juin au mercredi 2 juillet. Durant ses entretiens, M. Pastor aurait abordé les problèmes de l'énergie nucléaire et de la vente d'armes françaises à Buenos-Aires. En mai, le ministre argentin de l'économie, M. Martinez de Hoz, avait, lui aussi, visité la capitale française, et évoqué la possibilité d'une coopération nucléaire entre les deux pays : l'Argentine projette la construction de six centrales d'ici à la fin du siècle, et possède d'importants gisements d'uranium.

La visite à Paris de M. Pastor, qui fait suite à une série d'entretiens officiels qu'il a eus à Vienne, fait partie d'une offensive diplomatique lancée en Europe par le gouvernement argentin. M. Pastor est parti le mercredi 2 juillet pour Madrid, et se rendra ensuite à Londres, dernière étape de son voyage.

APRÈS LES ENTRETIENS BREJNEV-SCHMIDT

WASHINGTON : les réserves subsistent à l'égard de Bonn

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Carter a eu recours à une curieuse expression, en recevant, mercredi 2 juillet, à la Maison Blanche, le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans Dietrich Genscher ? Il a déclaré qu'il avait *« suivi par la presse »* les conversations qu'a eues à Moscou le chancelier Schmidt et avait eu le sentiment que ce dernier avait exposé avec *« clarté et fermeté »* les positions occidentales sur l'Afghanistan ? M. Carter voulait-il dire par là qu'il aurait dû être informé autrement, c'est-à-dire directement par les Allemands, de ce qui se disait à Moscou ? La formulation était en tout cas étrange, dans la mesure où M. Genscher venait précisément à Washington rendre compte des conversations auxquelles il avait participé aux côtés de M. Schmidt...

Un autre terme, employé par M. Carter, a fait dresser l'oreille. Le président américain a, en effet, chargé M. Genscher d'exprimer au chancelier son « admiration ». On sait que M. Carter ne recule pas devant l'emphase quand il s'agit de qualifier ses relations avec des personnalités étrangères (il avait déjà déclaré, il y a quelques semaines, qu'il « aimait » M. Schmidt). Mais peut-être a-t-il, cette fois, jeté le bouchon un peu loin. Les rapports entre les deux hommes et entre les conseillers respectifs ne sont pas bons ; l'excès même du compliment semble indiquer que le désaccord persiste entre Washington et Bonn à propos de la façon de procéder avec Moscou depuis l'invasion de l'Afghanistan.

Le voyage-éclair du ministre ouest-allemand des affaires étrangères (il n'est resté que quelques heures dans la capitale américaine) a d'ailleurs été entouré d'une discrétion très inhabituelle pour un événement de ce genre. Les journalistes accrédités à la Maison Blanche ont suggéré, dans une lettre collective, que la rencontre avec la presse ménagée au cours de cette visite devrait figurer au livre Guinness des records pour sa brièveté. La Maison Blanche, qui avait laissé entendre qu'elle pourrait publier un communiqué, est restée finalement muette.

Quant à M. John Trattner, le nouveau porte-parole du département d'État qui a succédé le 1er juillet à M. Hodding Carter (lequel a démissionné parce qu'il était opposé à la ligne cahotique suivie par la Maison Blanche en politique étrangère et solidaire de M. Vance), il s'est borné à affirmer sans grande conviction que l'administration américaine était « satisfaite » du voyage du chancelier à Moscou. Il n'a pas voulu dire un mot de plus, ce qui a laissé tout le monde songeur.

Le contraste est donc grand entre les formules officielles « approuvant » de façon laconique les conversations de M. Schmidt, et les réserves, voire les inquiétudes, que celles-ci suscitent à Washington. On laisse entendre dans les milieux proches du Conseil national de sécurité que M. Schmidt n'a renoncé à demander un « gel », par les Soviétiques et les Américains, du déploiement de nouveaux missiles de moyenne portée en Europe (les engins soviétiques sont déjà en place, alors que les Pershing-II américains ne seront installés au mieux qu'après 1983) que parce que M. Carter l'a sévèrement rappelé à l'ordre, il y a deux semaines, dans une lettre qui a choqué les dirigeants de Bonn. En d'autres termes, il faut surveiller attentivement les Allemands de l'Ouest, de peur qu'ils ne succombent à leurs mauvais penchants...

Des arrière-pensées « neutralistes »

La signature, le 1er juillet, à Moscou d'un accord commercial pour vingt-cinq ans entre l'Union soviétique et la R.F.A. n'a pas été très bien accueillie ici, de même que la poursuite des discussions concernant la construction d'un gazoduc reliant la Sibérie à l'Allemagne de l'Ouest. On oppose, à Washington, ces préoccupations mercantiles à la nécessité de montrer à l'U.R.S.S. que les affaires ne peuvent continuer comme si l'intervention en Afghanistan n'avait pas eu lieu.

Cela dit, M. Muskie a implicitement rendu hommage à M. Schmidt, en déclarant, mercredi, que les Soviétiques semblaient avoir adouci leur opposition à des négociations sur la limitation des missiles à moyenne portée en Europe. Selon lui, cette évolution mérite d'être étudiée dans un *« esprit constructif »*, car cela *« en vaut la peine »*. Le secrétaire d'État a affirmé que l'attitude soviétique, telle qu'elle était rapportée par les Allemands de l'Ouest, était différente du rejet pur et simple des propositions de l'OTAN qui avait été signifié en janvier.

Le paradoxe est donc que les États-Unis, qui se méfient des initiatives ouest-allemandes autant et peut-être plus encore que du jeu de « cavalier seul » français symbolisé par la rencontre de MM. Giscard d'Estaing et Brejnev à Varsovie, sont pourtant prêts à examiner ce qui pourrait sortir de telles initiatives. En fait, ce n'est pas tant le contenu des propositions ouest-allemandes qui inquiète Washington que les arrière-pensées « neutralistes » prêtées à certains milieux de Bonn.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA FRANCE NE SERAIT PAS HOSTILE A UNE NÉGOCIATION LIÉE AUX SALT-III

L'entretien que les ministres français et ouest-allemand des affaires étrangères, MM. François-Poncet et Genscher ont eu mercredi 2 juillet à Orly au sujet de la visite de M. Schmidt à Moscou n'a fait l'objet d'aucun commentaire. A plus forte raison se refuse-t-on du côté français à donner une opinion sur l'éventualité d'une négociation sur les euromissiles liée à la négociation d'un traité Salt-III.

Le gouvernement français a cependant jugé positive la conclusion d'un traité Salt-II et l'éventualité d'un traité Salt-III, sous réserve que la France ne soit pas impliquée dans la limitation de son armement nucléaire aussi longtemps que les super puissances n'auront pas procédé à des réductions significatives de leur arsenal.

Il semble donc que le gouvernement français, qui a toujours refusé de se prononcer sur l'implantation des euromissiles en soulignant que ses forces n'étaient pas intégrées dans l'OTAN, ne serait pas défavorable à une négociation américano-soviétique sur ce type d'armes dont le résultat serait lié à la mise en œuvre des accords Salt.

Selon le secrétaire américain à la défense

LA FORCE FRANÇAISE DE DISSUASION « NE PEUT, A ELLE SEULE, DISSUADER DES ATTAQUES NON NUCLÉAIRES ».

Parlant, mercredi 2 juillet, à TF 1, M. Harold Brown, secrétaire américain de la défense, qui venait d'achever une série d'entretiens à Paris, a mis en garde contre une « neutralisation » de l'Europe occidentale qui *« reviendrait, en fait à une capitulation devant la domination soviétique »*, ajoutant qu'il ne croyait pas, *« étant données les forces militaires soviétiques, que l'Europe puisse toute seule maintenir son indépendance politique »* (nos dernières éditions du 3 juillet). Il a ajouté que cette neutralisation était pour lui un *« sujet potentiel de préoccupation »*. *« Si nous répétons l'histoire des années 1935 à 1938*, a encore dit M. Brown, *la guerre pourrait survenir. »*

Interrogé au sujet de la force française de dissuasion, le secrétaire américain à la défense a déclaré : *« Celle-ci ne peut à elle seule dissuader des attaques non nucléaires... Elle ne pourrait être utilisée pour dissuader de petites attaques classiques de moindre niveau. Mais je crois qu'elle aurait réellement, pas parfaitement mais réellement, la capacité de décourager une attaque thermonucléaire à grande échelle dirigée contre la France. »*

M. THOMAS HAMMARBERG EST ÉLU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'AMNESTY INTERNATIONAL

Londres (A.F.P.). — L'organisation Amnesty International a élu, mardi 1er juillet, à Londres, son nouveau secrétaire général, M. Thomas Hammarberg, qui succède à M. Martin Ennals. Élu en 1968, ce dernier avait été le principal artisan du développement de l'association, alors animée par une vingtaine de personnes, et qui regroupe aujourd'hui plus de deux cent mille membres et sympathisants dans cent vingt pays du monde.

M. Hammarberg, Suédois âgé de trente-sept ans, ancien journaliste du quotidien « Expressen », sera chargé de la coordination des campagnes sur les droits de l'homme. Il a été, de 1976 à 1979, président du comité exécutif de l'association et, à ce titre, s'est rendu en Irlande du Nord (1971), en U.R.S.S., en Turquie (1974) et à Cuba (1977 et 1978).

DIPLOMATIE

AU SOMMET DE L'O.U.A. A FREETOWN

Le président du Mozambique et le premier ministre du Maroc se sont violemment affrontés à propos du Sahara occidental

De notre envoyé spécial

Freetown. — Dans la capitale sierra-léonaise, au cours de la deuxième journée, mercredi 2 juillet, des travaux de la conférence au sommet, pourtant largement consacrée à l'avenir de l'Afrique australe — thème rassembleur s'il en est, — la désunion a surgi au grand jour à propos du Sahara occidental. Délaissant le langage enrobé propre aux séances publiques, MM. Samora Machel, chef de l'Etat mozambicain, et Maati Bouabib, premier ministre marocain, ont eu une rude passe d'armes.

Sous les applaudissements des partisans du Front Polisario, M. Machel a engagé le fer. « *Nous assistons*, a-t-il lancé, *à l'invasion et à l'occupation du Sahara par le Maroc, ce qui constitue une situation coloniale typique, en conflit avec la charte de notre organisation. Nous sommes les témoins d'une tentative de colonisation d'un peuple par un Etat qui s'est libéré lui-même, mais n'hésite pas aujourd'hui à recourir à une guerre d'extermination...* »

Après avoir loué le « *grand courage* » dont a fait preuve la Mauritanie en se retirant de la guerre, M. Machel a invité « *une fois de plus le Maroc à agir en accord avec les principes de l'O.U.A. et à reconnaître le peuple sahraoui* ». « *Si*, a-t-il ajouté, *nous faisons preuve d'indulgence envers un colonisateur pour la simple raison qu'il appartient à l'Afrique, nous risquons alors d'être confrontés à une demande d'adhésion à l'O.U.A. par l'Afrique du Sud raciste...* »

Evoquant la menace agitée par les Marocains d'un retrait de l'O.U.A., au cas où celle-ci admettrait en son sein la République sahraouie, M. Machel a poursuivi : « *C'est une insupportable expression d'arrogance et de mépris envers l'Organisation. D'ailleurs, où veulent-ils aller ? Notre devoir est d'accueillir la R.A.S.D. afin de lui donner la place qui lui revient de droit.* »

Le premier ministre marocain, invoquant le droit de réponse, a riposté sur le même ton « *Monsieur le décolonisateur*, a-t-il lancé avec ironie, *vous entretenez des relations honteuses* » avec l'Afrique du Sud « *dans les domaines culturel, économique et technique* ». Se réservant une réplique ultérieure, quant au fond du problème sahraoui, M. Bouabid a ajouté : « *Le Maroc mène une lutte de libération nationale avec le soutien d'un peuple unanime contre les intérêts expansionnistes, hégémoniques et égoïstes d'un pays voisin* », allusion évidente au rôle de l'Algérie dans le conflit.

Vingt-quatre Etats reconnaissent la République sahraouie

M. Bouabid fut, à son tour, vivement applaudi par une partie de l'auditoire. « *C'est un langage ferme qui est le bienvenu* », commentait un peu plus tard dans les couloirs le délégué d'un pays « modéré ». Il n'empêche que l'annonce ultérieure, par M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, que son pays reconnaissait officiellement la R.A.S.D., quoique prévisible, constitua un nouveau coup dur pour Rabat. Vingt-quatre Etats membres de l'O.U.A. — sur un total de cinquante — reconnaissent désormais la République Sahroule.

Au cours d'un discours ponctué d'applaudissements, M. Mugabe a évoqué en termes imagés le conflit du Sahara. « *Notre frère, le roi Hassan du Maroc*, a-t-il déclaré, *est sûrement le dernier homme à avoir besoin d'une leçon sur les commandements d'Allah. Si la loi islamique permet à un homme d'avoir quatre femmes, elle lui interdit de prendre celle d'un autre. Pareillement, on ne peut saisir le chameau d'un autre ni la terre d'un autre.* » Le premier ministre du Zimbabwe a « *lancé un appel aux frères marocains pour qu'ils respectent les principes de justice et de moralité, cessent leur agression, matent leur volonté d'extension, prennent en considération les aspirations du peuple sahraoui et l'inquiétude de l'Afrique en retirant leurs troupes dans leur propre territoire et acceptent la coexistence pacifique avec leurs frères du Sahara.* » La fermeté conciliatrice de M. Mugabe tranchait avec l'apostrophe de son ami Samora Machel. Différence de tempérament sans doute, mais peut-être aussi de maturité politique.

« *Nous devons faire de ce sommet celui de la libération de la Namibie* », a déclaré d'autre part M. Machel en dénonçant « *l'hypocrisie des Occidentaux qui retirent d'énormes profits* » de la situation prévalant dans ce territoire. M. Mugabe a proposé qu'en cas d'échec du plan des Nations unies, l'O.U.A. adopte « *des mesures d'urgence au lieu des quelques dollars offerts par le comité de libération* ». Il a reproché à l'O.U.A. sa tiédeur. « *Les résolutions prises*, a-t-il dit, *ne peuvent assurer aux peuples d'Afrique du Sud et de Namibie leur liberté. Le Zimbabwe propose qu'un programme concret pour une action de soutien soit élaboré au cours de ce sommet.* »

Tandis que le président du gouvernement d'union nationale transitoire du Tchad (GUNT), M. Goukouni Oueddeï, arrivait, mercredi à Freetown, M. Abdessalam Triki, ministre libyen des affaires étrangères, lançait une vive attaque contre la France et l'Egypte. Dans un style qui lui est familier, le représentant de Tripoli, tout en constatant que la France avait quitté le Tchad, l'accusa de « *vouloir y revenir avec ses valets sous le drapeau de l'ONU* ». Il a estimé « *hors de question* » la possibilité d'accepter l'idée giscardienne du « *trilogue* ». S'il s'est montré favorable à la coopération euro-arabe-africaine, il en a exclu aussitôt la France « *puissance impérialiste qui veut exploiter les ressources arabes sur le sol africain* ».

S'agissant du dialogue arabo-africain, il a mis à l'index l'Egypte car sa « *présence équivaudrait à celle d'Israël* ». Son homologue égyptien, M. Boutros-Ghali, a riposté en dénonçant l'« *excitation baveuse* » du délégué libyen. « *L'Afrique*, a-t-il dit, *a honte de vos aventures. Vous exportez une subversion pernicieuse et permanente qui a envahi le Tchad, l'Ouganda et toute l'Afrique centrale. Vos visions, vos hallucinations, vos idéologies primaires et primitives n'ont pas la moindre chance d'être adoptées par un seul pays africain. L'Afrique est trop sage pour être séduite par vos chimères. Vous donnez du continent une image déformée et caricaturale qui ne correspond ni à l'arabité dont nous sommes fiers.* » Ces aimables échanges ont eu lieu à huis clos. Quelques heures plus tôt, M. Kedjo, secrétaire général de l'O.U.A., avait constaté, désabusé, à propos du Tchad : « *Un pays se meurt devant nous. Il est en passe d'être détruit si l'intransigeance continue de l'emporter sur la conciliation.* » Mais au terme de la seconde journée du sommet de Freetown, le ton, chez certains, n'était ni à la conciliation ni à l'apaisement.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Seize chefs d'État

Seize chefs d'Etat représentent personnellement leur pays aux assises de Freetown : MM. Mathieu Kerekou (Bénin), Ahmadou Ahidjo (Cameroun), Daouda Jawara (Gambie), Hilla Hilimann (Ghana), Sekou Touré (Guinée), Didier Ratsiraka (Madagascar), Moussa Traore (Mali), Khouna Ould Haidalla (Mauritanie), Samora Machel (Mozambique), Shehu Shagari (Nigéria) Juvenal Habyarimana (Rwanda), Leopold Sedar Senghor (Sénégal), Siaka Stevens (Sierra-Leone), Julius Nyerere (Tanzanie), Goukouni Oueddei (Tchad) et Kenneth Kaunda (Zambie).

Huit chefs de gouvernement représentent leur pays : MM. Salim Ben Ali (Comores), Barkhat Gourat (Djibouti), Joao Bernardo Vieira (commissaire principal du conseil des commissaires d'Etat de Guinée-Bissau), Joseph Conombo (Haute-Volta), Maati Bouabid (Maroc), M.N.F. Dlamini (Swaziland), Robert Mugabe (Zimbabwe) et Sir Seewoosagur Rangoolam (Maurice).

Un vice-président conduit la délégation de son pays, M. Florencio Maye Ela Mangue (premier vice-président du Guinée-Equatoriale).

Les autres pays sont représentés au niveau ministériel.

ASIE

Afghanistan

« Les mouvements de résistance mènent une guerre de libération nationale » déclare M. Jean François-Poncet

« *Les mouvements de résistance afghans mène une guerre de libération nationale* », a déclaré, le mercredi 2 juillet, pour la première fois, M. Jean François-Poncet devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Le ministre des affaires étrangères a confirmé que les mouvements de résistance afghans ne disposaient pas d'armes modernes, ajoutant : « *Cela fait largement justice aux allégations d'ingérence extérieure.* »

Evoquant le retrait d'Afghanistan de certaines unités soviétiques, le ministre a dit qu'il s'agissait d'un fait nouveau constituant un pas dans la bonne direction, mais qu'il était encore trop tôt pour tenter d'en dégager une interprétation à long terme. « *Pour être significatif, le retrait devrait être définitif et suivi de nouveaux retraits conduisant à l'évacuation générale ; l'annonce soviétique ne s'est pas accompagnée jusqu'ici de modification de la position de Moscou* », indique le communiqué de la commission.

Mercredi 2 juillet, la *Pravda* a réaffirmé dans un long article que l'U.R.S.S. n'accepterait aucune forme de règlement politique du problème afghan qui ne confirmerait pas au pouvoir l'actuelle administration de Kaboul. L'article publié à l'issue de la visite du chancelier ouest-allemand, M. Schmidt, rejette les appels à un retrait complet des forces soviétiques tant que ne cesseront pas les « activités subversives » contre l'Afghanistan.

A Washington, le président Carter a rendu hommage aux « *combattants de la liberté* » qui, a-t-il dit, *méritent l'admiration du monde entier* ».

A Pékin, *le Quotidien du peuple* accuse Moscou d'avoir annoncé un retrait partiel de ses troupes qui constitue, en fait, « *un refus de retrait* ». L'organe du P.C. chinois écrit qu'« *il devient de plus en plus évident qu'en se livrant à l'escroquerie du retrait partiel, l'U.R.S.S. entend légaliser son agression* ».

Les milieux de résistants au Pakistan déclarent qu'un préfet du district de Nijrab, dans la province de Parwan, s'est révolté contre le gouvernement central la semaine dernière et a remis d'importantes quantités d'armes et de munitions aux maquisards.

D'autre part, l'envoyé spécial de *l'Humanité* en Afghanistan, Jacques Coubard, s'est rendu dans la vallée du Kunar, où, écrit-il (numéro du 3 juillet), « *rien ne ressemble à un génocide, à un massacre de toute une population, comme l'a prétendu l'ensemble de la presse française* ». Des familles ou des tribus réfugiées au Pakistan sont retournées dans leurs villages. « *C'est l'amorce d'un changement* », lui a dit le gouverneur local, qui a précisé que « *l'armée afghane a repris le contrôle des vallées du Kunar et du Petch* ». Le journaliste rapporte, d'autre part, des témoignages sur les « crimes » commis par les « rebelles », notamment les destructions d'écoles.

● *Le ministère français de l'intérieur* a refusé, mercredi 2 juillet, d'accorder l'asile politique à quatre réfugiés afghans, qui attendaient depuis samedi à Orly, qu'il soit statué sur leur sort.

● *Le gouvernement d'Islamabad* a décidé de fermer les bureaux de presse et d'information de l'U.R.S.S. à Karachi et ceux de son mensuel bilingue (anglais et ourdou) *Tulu*, a annoncé, le mercredi 2 juillet, l'ambassade soviétique à Islamabad. Le correspondant de l'agence Tass à Karachi avait été prié de quitter le pays il y a quelques mois. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans *le Monde* du 2 juillet, il était écrit que la conférence de solidarité avec le peuple afghan convoquée par l'Organisation de solidarité des peuples d'Asie et d'Afrique (OSPAA) s'est achevée le 29 juin à Moscou. C'est à Kaboul qu'il fallait lire.

Cambodge

« Si nous n'y prenons garde, le Vietnam va consolider son emprise sur notre pays »

nous déclare M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer

M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) et ancien premier ministre sous le régime du prince Sihanouk, qui séjourne habituellement à la frontière khméro-thaïlandaise, se trouve actuellement à Paris, pour des raisons de santé. Il devait tenir une conférence de presse, jeudi 3 juillet, à Paris. Auparavant, il nous a déclaré, au cours d'un entretien : « *Le monde ne nous prend pas au sérieux à cause de notre division.* » M. Son Sann espère toutefois que le F.L.N.P.K. devienne « *un jour l'alternative valable* » à la place des Khmers rouges et du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh. Il est satisfait de l'évolution récente des pays de l'ASEAN qui n'ont pas cédé aux avances de Hanoï, qui « *veut pousser les Khmers hors du Cambodge* » et affamer ceux qui restent dans leur pays. Bien qu'il paraisse souhaiter un soutien de la Chine, il est en désaccord avec la stratégie de Pékin, qui appuie les Khmers rouges et préconise une « *guerre d'usure* » contre le Vietnam : « *Celui-ci en souffrirait, mais nous en péririons !* ». Il lance un appel à « *tous ceux qui sont intéressés à contrer les Vietnamiens* » pour qu'ils n'aident pas seulement les Khmers rouges, mais les nationalistes.

L'ancien premier ministre ne cache pas son antipathie pour les Khmers rouges et a démenti avoir rencontré leur chef, M. Khieu Samphan, comme il avait été dit à Bangkok. Il se prononce, toutefois, en faveur de la résolution adoptée par les Nations unies en novembre demandant l'autodétermination du Cambodge et confirmant, en fait, la légitimité du régime khmer rouge. « *Les Khmers rouges ont déjà fait le mal*, nous a-t-il dit ; *ils sont déjà condamnés ; le peuple n'en veut plus et ils ne survivraient pas à des élections. Le Vietnam, si nous n'y prenons pas garde, va consolider son emprise sur notre pays et nous perdrons notre indépendance.* » — P. de B.

● *M. Hua Guofeng* se rendra à Tokyo pour assister, le 9 juillet, au service funèbre à la mémoire de l'ancien premier ministre japonais, Masayoshi Ohira, a-t-on annoncé à Pékin jeudi 3 juillet.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que l'on ignorait encore si le premier ministre aurait des entretiens avec le président Jimmy Carter, qui assistera également au service, et qu'il n'a encore jamais rencontré. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

L'armée de l'air a pris livraison des quatre premiers avions F-16 fournis par les États-Unis

De notre correspondant

Jérusalem. — Au cours d'une brève cérémonie sur une base « *située quelque part en Israël* », selon l'expression consacrée par la censure militaire, l'armée de l'air a pris livraison, le mercredi 2 juillet, des quatre premiers appareils F-16 fournis par les Etats-Unis. Ces avions de combat construits par la société General Dynamics ont fait le voyage sans escale après ravitaillement en vol. Il s'agit des premiers exemplaires parmi les 75 commandés, dont 32 devraient être livrés d'ici à la fin de l'année. Depuis le mois de janvier, des pilotes israéliens ont commencé à s'entraîner sur ce type d'appareil aux Etats-Unis. La fourniture de ces avions aura été avancée de deux ans environ, à cause de l'annulation de commandes iraniennes après la chute du chah.

Le monoréacteur F-16, appareil polyvalent, a été commandé à près de 1 400 exemplaires par l'armée de l'air américaine. En Europe, lors du « marché du siècle », il a été préféré aux Mirage F-1 français par la Belgique, le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas et commence à équiper les forces aériennes de ce pays. En Israël, il vient s'ajouter aux biréacteurs F-15 déjà en service depuis trois ans, pour constituer le fer de lance de l'armée de l'air israélienne pour les deux prochaines décennies (selon l'Institut d'études stratégiques de Londres, Israël disposera à la fin des livraisons en cours de 48 F-15). Avec ces deux appareils à très haute performance, capables de rivaliser avec les meilleurs engins produits par l'Union soviétique, et même de les surclasser, Israël est, après les Etats-Unis, considéré par les experts américains comme le pays le mieux doté du bloc occidental.

Mais ce privilège ne suffit pas à satisfaire Israël, dont les dirigeants ont récemment multiplié les protestations contre l'actuelle politique américaine de fourniture d'armes aux pays arabes. M. Begin et le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, ont vivement dénoncé les derniers projets du gouvernement de Washington, notamment celui de livrer quarante F-16 à l'Egypte, dont le potentiel militaire doit être considérablement renforcé dans tous les domaines au cours des prochaines années grâce aux Etats-Unis. En dépit du traité de paix, le gouvernement de Jérusalem continue de s'inquiéter de ce rééquipement de l'armée égyptienne.

D'autre part, les dirigeants israéliens, qui avaient déjà manifesté leur colère en 1978 après décision prise par les Etats-Unis de livrer des F-15 à l'Arabie Saoudite, mettent en garde maintenant Washington contre de nouvelles demandes faites par Ryad. L'armée de l'air saoudienne réclame, en effet, des équipements supplémentaires pour ses F-15, destinés à accroître leur rayon d'action et leur puissance de feu. Jérusalem rappelle que Washington, en 1978, avait promis à Israël que ces équipements ne seraient pas livrés. Enfin, après la dernière visite du roi Hussein aux Etats-Unis, il est question à Washington de livrer des chars M-60 à la Jordanie. Là encore, les Israéliens ont dénoncé ce projet.

La cérémonie de mercredi pour la réception des F-16 n'a donné lieu à aucun incident. Il faut rappeler qu'à la fin de 1976 la livraison des premiers F-15 à Israël avait indirectement provoqué la chute du gouvernement de M. Itzhak Rabin. Car les avions étaient arrivés trop tard le vendredi soir et les officiels israéliens avaient dû enfreindre les règles du repos sabbatique, ce que les députés religieux ultra-orthodoxes n'avaient pas admis, au point de mettre fin à leur alliance avec le parti travailliste.

FRANCIS CORNU.

● *M. Menahem Begin*, premier ministre israélien, sera contraint à un repos d'au moins cinq semaines après sa crise cardiaque de lundi, a affirmé, mardi, son médecin privé, le professeur Marion Gottesman. — *(A.F.P.)*

Jordanie

Mort du premier ministre, M. Abdel Hamid Charaf

Un adversaire des accords de Camp David

De notre correspondant

Le premier ministre jordanien, le charif Abdel Hamid Charaf, est mort ce jeudi 3 juillet à l'aube à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante et un ans et était à la tête du gouvernement depuis le 19 décembre dernier.

Beyrouth. — Avec M. Abdel Hamid Charaf, le roi Hussein de Jordanie perd un homme de confiance et un ami personnel. Bien que cette disparition n'affecte pas les assises de son régime, M. Charaf, dont la capacité et les qualités humaines étaient appréciées, ne sera pas facile à remplacer au poste de premier ministre, notamment en ce qui concerne les relations avec les Palestiniens. On estime que le souverain jordanien aura recours à une nouvelle personnalité plutôt que de puiser dans le réservoir de ses anciens premiers ministres : MM. Zeid Rifaï, Bahjat Talhouni, Moudar Badrane, et qu'il recherchera un homme susceptible, comme M. Charaf, de favoriser son actuelle politique d'« ouverture contrôlée » envers l'O.L.P. et les Palestiniens.

Fils de l'émir de Taëf et gouverneurs de Médine, né à Bagdad en 1939, où son père avait suivi le roi Fayçal Ier d'Irak, ayant vécu son enfance à Istanbul puis à Amman au gré des fortunes de sa famille, et sa jeunesse à Beyrouth, où il avait été étudiant à l'université américaine, M. Abdel Hamid Charaf a eu, à la fin des années 50, de nombreux démêlés avec les autorités jordaniennes en raison de ses idées nationalistes arabes et de ses sympathies nassériennes de l'époque. Il quitte alors Amman pour trois ans. A son retour en 1961, il met une sourdine à son militantisme et rejoint les cadres du régime dont il s'affirme graduellement comme un serviteur certes loyal, mais néanmoins non conformiste. Il occupe alors des postes de responsabilité aux affaires étrangères et à la radio avant de devenir en 1964 adjoint au chef du cabinet royal, puis ministre de la culture et de l'information de 1965 à 1967.

Après la défaite arabe de juin 1967, le roi Hussein lui confie le poste crucial d'ambassadeur à Washington et en 1972 celui de délégué permanent aux Nations unies, qu'il occupe jusqu'en 1976. Il vivra ainsi près de dix ans aux Etats-Unis. Lorsque le roi Hussein le rappelle à Amman le 13 juillet 1976, c'est pour le charger du poste-clé dans le régime jordanien, celui de chef du cabinet royal. Devenu le bras droit du souverain et son principal conseiller, il est un des principaux inspirateurs du refus de la Jordanie de se joindre au processus des accords de Camp David et du traité de paix égypto-israélien, ce qui ne signifie pas pour autant que sa disparition pourrait infléchir la politique jordanienne dans le sens souhaité par les Etats-Unis. Le roi Hussein est en effet aussi convaincu que l'était M. Charaf que son pays n'a rien à y gagner. M. Abdel Hamid Charaf était parvenu, bien que non Palestinien d'origine, et grâce à son passé de nationaliste arabe, à être considéré comme un interlocuteur valable par l'O.L.P.

LUCIEN GEORGE.





ASIE

Corée du Sud

VINGT-SEPT ANS APRÈS L'ARMISTICE

Le traumatisme provoqué par la guerre et la division du pays alimente encore de nombreuses œuvres littéraires

par ROGER LEVERRIER (*)

A peine libéré du joug de l'occupation et de la colonisation japonaises, le 15 août 1945, le peuple coréen, sans avoir même eu le temps de jouir de l'indépendance retrouvée, apprenait que les grandes puissances, à Yalta, avaient pris la décision de scinder le pays en deux afin de satisfaire leurs intérêts. Pourtant, malgré les désordres et les oppositions, ce peuple ne se résignait pas et tentait de trouver une solution susceptible de mener à la réunification quand, le 25 juin 1950, éclata une guerre fratricide qui devait durer trois ans.

La guerre la plus meurtrière de l'histoire de la péninsule ; une séparation devenue encore plus irréductible, dix millions de personnes appartenant à des familles cassées en deux et écartelées par le 38e parallèle : pour le peuple coréen, déjà en proie à un sentiment de frustration et à une sorte de rancœur dix fois séculaire, l'épreuve était plus grande que ne saurait l'imaginer l'étranger.

La coupure du territoire et la guerre ont marqué ce peuple et tous les aspects de sa vie. Cette réalité continue à se refléter dans la littérature, tout particulièrement dans le roman.

De nombreuses œuvres, publiées depuis 1950, traitent la question : souvenirs des horreurs de la guerre, réflexions sur les destructions, les bouleversements sociaux et humains, expression des déchirements éprouvés par cette communauté. Nombre d'écrivains, qui ont fui le Nord à la recherche de la liberté, ont écrit des œuvres parfois très belles pour exprimer leur souffrance, leur nostalgie, leur désarroi, leur déception aussi de la vie qui leur était réservée dans le Sud.

Si la guerre est terminée depuis vingt-sept ans, la séparation demeure, les plaies ne sont nullement guéries. Dans des centaines d'œuvres qui traitent la question, la plupart des personnages souffrent d'un complexe comparable à celui dont est affligé l'individu amputé de l'un de ses membres. La guerre de Corée reste un événement indélébile dans l'histoire mentale de chaque habitant et lui donne une optique différente de celle des autres hommes. Le contraire ne serait-il pas anormal ? Beaucoup d'entre nous ont bien oublié la seconde guerre mondiale, dira-t-on. La question est totalement différente : la division, purement artificielle, du pays est à l'origine d'une vie anormale et étriquée, d'une infirmité dont le peuple coréen voit de moins en moins comment il pourrait guérir.

La prise de conscience d'un événement historique varie avec le recul et avec les générations qui l'observent. Au cours des années 50, la grande majorité des auteurs traitent plus ou moins directement de la guerre, des réfugiés, des familles brisées, des frères obligés de s'entre-tuer, des sacrifices imposés à un peuple pour la défense d'idéologies qui, de part et d'autre, ne sont aucunement les siennes. Les œuvres de l'époque nous disent, parfois avec éloquence, le désespoir du peuple devant les destructions, les ruines, la mort, l'écroulement des valeurs traditionnelles.

En raison de la coupure en deux du pays et de la guerre, la littérature de ces années peut être considérée comme le cri désespéré d'une humanité au bord du gouffre : un pas de plus, tout est fini ; il ne reste plus rien, sinon la chute dans le néant.

Dans *les Descendants de Caïn*, Hwang Sun-won, l'un des meilleurs écrivains coréens, fait dire à son héros : « *Peut-il réellement exister des choses pareilles ? Pour un bouleversement du monde, cette fois, c'en est un : et personne ne sera jamais capable d'exprimer toutes ces horreurs. En tout cas, il nous est donné de voir des choses jamais vues.* » Au travers du drame coréen, l'auteur semble assister à la chute, à la déchéance et à la ruine de tout un monde, d'où la profondeur du désespoir qu'il exprime. Dans *les Arbres sur la falaise*, le héros s'écrie : « *Dans cette guerre, est-il resté ne serait-ce qu'un jeune qui, d'une façon ou d'une autre, n'ait été couvert de plaies ?* »

Un autre écrivain, Son Chang-sop, décrit « *une humanité restée vivante par pur hasard* », une humanité laissée pour compte par le jeu du destin. La seule certitude qui lui reste, c'est « *la certitude de mourir un jour* », le désespoir distillé par une vie désormais définitivement dépourvue de signification. Les personnages préférés de l'auteur, ce sont des malades, des tuberculeux, des boiteux, des épileptiques, des débiles, des infirmes de toutes sortes. Autant de symboles d'une humanité condamnée à vivre une vie bancale, privée de valeur. Ces individus qui se donnent la mort, qui disparaissent, séparés, abandonnés, refusent un monde insensé.

Un peu plus tard, la littérature a procédé à une approche différente de la réalité. La plupart des écrivains de ce groupe sont plus jeunes. Ils ont été marqués par la guerre ; ils y ont participé. Ils ont connu les horreurs et le carnage. Pour eux, cette guerre a été avant tout la négation de la dignité humaine parce que le peuple coréen a été trahi. La guerre de Corée a été la guerre des autres, pour laquelle le peuple coréen a été sacrifié.

Auteur représentatif de ce courant, Ha Kun-chan choisit ses personnages parmi les gens du peuple, de la campagne : des pères qui ont perdu leurs fils, des veuves, des orphelins, des êtres qui vivent dans leur chair ce drame existentiel.

Deux générations d'épreuves est une œuvre qui met en scène un père qui a perdu un bras sur le champ de bataille, où il a été traîné par les Japonais, et son fils, qui a perdu une jambe pour défendre le capitalisme américain. L'auteur montre à la fois l'épreuve infligée au peuple coréen et les efforts désespérés de ce peuple infirme qui, malgré tout refuse de mourir.

A partir des années 60, les écrivains prennent davantage de recul. Il y a moins de passion dans les œuvres. Un vent de liberté, apparu à la suite de la révolte des étudiants au printemps de 1960, fait apparaître aussi une nouvelle liberté d'expression. On assiste, en particulier avec *la Place*, de Choe In-hun, à une sorte de recherche idéologique. Cette approche aboutit à une vive critique à l'égard du Sud comme du Nord.

La nouvelle génération et les traditions

Dans le Sud, « *il n'y a plus que des individus : le peuple n'existe pas. Si chacun vit dans une abondance cachée,* la Place *est morte. Dans le secret, chacun se débrouille pour vivre à l'aise, selon sa situation sociale, comme la fourmi qui, toujours, trouve quelque chose à mordre... Mais, sur la place, il n'y a personne. Une fois terminés les pillages et les escroqueries nécessaires pour vivre, la place se vide* ».

Incapable de supporter cette réalité, le héros passe au Nord : il cherche un autre climat pour s'épanouir, mais la déception est grande. « *... Le parti exige de moi que je ne vive pas. J'ai compris : le maître, ce n'est pas moi, mais le parti. Seul le parti s'enthousiasme et est satisfait. Ce qui est exigé de nous : répéter. Le parti pense, le parti juge, le parti respire. Quant à nous, il nous suffit de répéter, et rien d'autre ne nous est permis.* »

Citons enfin un dernier groupe d'écrivains, plus jeunes encore, représentés, notamment, par Yi Chong-jun, Yun Hung-gil, qui, surtout depuis les années 70, abordent le problème d'une façon encore différente. Les héros sont, la plupart du temps, des êtres dont l'enfance a été influencée par la guerre et la division idéologique. Mais ils ne connaissent pas l'origine du complexe dont ils sont atteints — celui du peuple coréen d'aujourd'hui et dont il doit se débarrasser s'il veut retrouver une vie normale. On n'en est plus à broyer du noir, à ruminer les sacrifices imposés de l'extérieur : il faut accepter une situation de fait et la surmonter par ses propres moyens.

Les œuvres des années 70 peuvent être considérées comme l'expression des efforts d'une nation décidée à reconquérir son identité. *La Pluie d'été*, une œuvre de Yun Hung-gil, publiée en 1973, écrite donc à l'époque du dialogue éphémère entre le Nord et le Sud, mérite une attention particulière, car elle apparaît comme l'expression du vœu peut-être le plus ardent du peuple : trouver une solution à l'état de division.

Le héros du roman est un enfant. Son oncle paternel a pris le maquis et se bat dans les rangs des communistes. Son oncle maternel est officier dans l'armée gouvernementale, et l'ironie de la guerre a réuni les deux grands-mères sous le même toit. Les relations des deux vieilles femmes symbolisent les relations Nord-Sud. Pour finir, les deux oncles mourront au combat, et, le jour où le devin avait annoncé le retour de l'oncle communiste, c'est un énorme serpent qui apparaît dans la cour de la maison. Selon les croyances traditionnelles, cet animal est considéré comme une métamorphose de l'oncle qui vient de mourir, et la grand-mère maternelle saura le protéger contre une bande d'enfants du village (symbole de la nouvelle génération qui a oublié les traditions ?) et le traiter avec tous les égards exigés. Le résultat en sera le pardon mutuel des deux vieilles femmes : l'auteur insinue que le retour aux traditions, à tout ce qui lie le peuple coréen, est la seule voie susceptible de conduire à une solution.

Cependant, la réalité est différente. La nation coréenne se scinde en deux peuples. L'espoir disparaît de voir s'établir un véritable dialogue entre Nord et Sud. Quelle sera l'expression littéraire de ce drame au cours des années 80 ?

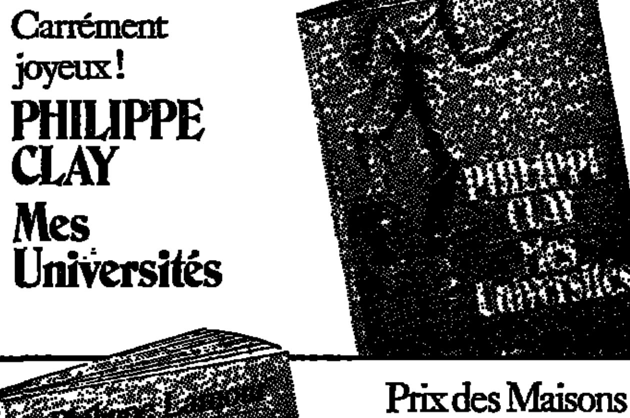
(*) Professeur de français à Séoul.

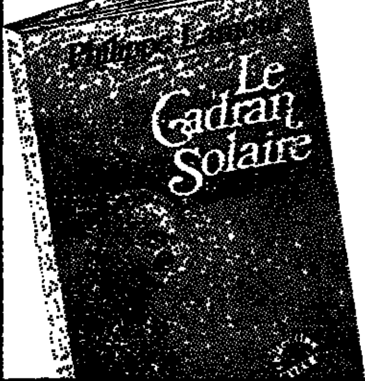
















EUROPE

Pologne

Des mouvements de grève sont signalés après l'augmentation du prix de la viande

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — D'importantes grèves ont éclaté mardi 1er et mercredi 2 juillet dans les villes polonaises d'Ursus et de Tczew. Elles ont été provoquées, selon les animateurs du KOR — le principal groupe oppositionnel du pays — par une forte augmentation des prix de la viande vendue directement aux ouvriers sur les lieux de travail.

Mercredi soir, la télévision de Varsovie a implicitement confirmé l'existence de cette tension sociale en s'étendant longuement *« pour répondre aux préoccupations exprimées par un certain nombre de téléspectateurs »* sur les problèmes de distribution de viande. Tout indique donc que les autorités se sont décidés à affronter l'un des tout premiers problèmes politique et économique de la Pologne : celui des prix alimentaires.

Les ventes directes en usine permettent aux autorités d'assurer un ravitaillement minimum et contrôlé dans les concentrations industrielles jugées sensibles. Contrairement à ceux que pratiquent les magasins de détail (lorsqu'ils sont approvisionnés), les prix de ce réseau parallèle étaient restés jusqu'à maintenant stables. Ils auraient été alignés mardi sur ceux des magasins dits « commerciaux », dont le nombre s'est considérablement accru ces trois dernières années, qui offrent, moyennant une surtaxe de 50 à 100 %, une marchandise plus fournie et mieux sélectionnée.

Les autorités semblent toutefois s'être laissé une certaine marge de manœuvre pour pouvoir tenir compte avec souplesse des réactions de la population. Elles avaient déjà dû, par deux fois, en 1970 et en 1976 annuler des trains de hausse en raison d'émeutes ouvrières.

L'augmentation dont se plaignent les grévistes est de 60 % et elle a suscité aux usines de tracteurs d'Ursus — qui avaient été l'un des hauts lieux de la révolte ouvrière de 1976 — une grève tournante, avec des débrayages d'une demi-heure à trois heures suivant les ateliers ; 40 % des effectifs ont suivi le mouvement, qui était encore en cours mercredi soir.

Selon les informations qui nous ont été données par le KOR, une réunion a eu lieu entre la direction et des représentants des grévistes. Trois revendications ont été avancées : l'introduction de l'échelle mobile des salaires ; une augmentation de 10 % pour les équipes de nuit ; et un relèvement du salaire horaire de 0,5 zloty (1) à 1,50 zlotys pour les ouvriers travaillant à des tâches pénibles.

La direction se serait engagée à ce qu'il n'y ait pas de représailles et aurait, en demandant le retour au calme, promis une nouvelle rencontre le 9 juillet pour réexaminer les deux dernières revendications qui n'auraient pas été jugées inacceptables.

Une débâcle ?

A Tczew, ville indisutrielle de la région de Gdansk, ce sont trois mille ouvriers d'une usine de boites de vitesses qui ont cessé le travail en réclamant une augmentation de salaire compensant celle de la viande. Une séance de travail aurait enfin réuni mardi à Gdansk les responsables de la région autour de M. Kania, membre du bureau politique, qui a signé en début de semaine. La situation de l'économie, notamment les perspectives en matière de ravitaillement y auraient été dépeintes en des termes particulièrement pessimistes, et une réunion plus large des cadres intermédiaires se serait tenue ensuite mercredi. M. Kania aurait expliqué à ses auditeurs que le comité central ne maitrisait plus la cirse de l'économie, qu'il s'agissait d'une débâcle et que la pénurie risquait prochainement de s'étendre de la viande au pain.

Ces derniers mois déjà, sauf pour les bas morceaux, les prix de la viande dans les magasins normaux avaient été considérablement relevés, soit directement, soit par la disparition des étalages des qualités les plus demandées que l'on ne trouve plus que dans les magasins commerciaux. Depuis la désignation de M. Babiuch, comme premier ministre, en février, les autorités n'ont cessé de répéter qu'une modification du système des prix à la consommation était inévitable et nécessaire, notamment pour la viande.

Ces problèmes latents, depuis dix ans, en raison des événements de 1970 et de 1976 font, depuis trois mois, l'objet d'une campagne de presse permanente qui souligne que les subventions d'Etat aux prix favorisent, en définitive, ceux qui consomment le plus — les plus riches — aux dépens des plus pauvres — ceux qui consomment le moins. Selon une étude publiée récemment par l'organe du comité central *Trybuna Ludu*, leur montant pour la viande et le fourrage s'est multiplié par huit entre 1970 et aujourd'hui, atteignant, en 1979, la somme de 91,4 milliards de zlotys.

La chose est d'autant plus préoccupante que, étant donné le déficit chronique de sa production agricole, la Pologne est obligée de recourir à des importations massives de fourrage. *Trybuna Ludu a* noté que chaque Polonais a consommé en moyenne l'année dernière 27 kilos de viande *« achetée à l'étranger »* puisque produite grâce à des achats en devises.

Pour un pays débiteur de plus de 18 milliards de dollars et qui vient de décider de nouvelles coupes sombres dans ses importations et une réduction de ses objectifs de croissance (*le Monde* du 27 juin), cette situation est plus que jamais intenable. Et compliquée aussi, dans la mesure où les autorités doivent prendre en compte à la fois un climat social explosif et le fait qu'un accroissement des salaires augmenterait la demande, déjà bien supériure à l'offre, et aggraverait donc encore les problèmes.

C'est cette situation bien connue depuis longtemps qui fait dire à l'Eglise et aux groupes oppositionnels que la Pologne ne peut se sortir de ses difficultés sans un dialogue réel entre le pouvoir et la population.

L'opposition, pour sa part, a encore vu mardi l'un de ses membres, M. Kozlowski, serrurier et militant du KOR, condamné à dix-neuf mois de prison ferme pour « entraves à l'action des représentants de l'ordre ».

Le pari de M. Gierek est donc d'envergure. Qu'il débouche sur une crise sociale ou au contraire sur un relèvement marqué des prix, sans incident grave, il marquera de toutes manières profondément le cours de la politique polonaise.

BERNARD GUETTA.

(1) Un franc = 7 zlotys.

Irlande du Nord

Voir Belfast et mourir

De notre envoyé spécial

Belfast. — Il y a la « question irlandaise », les plans et contre-plans de Londres et de Dublin, la position des partis et des Eglises, les commentaires savants et pessimistes des journaux et les communiqués laconiques de l'IRA et de l'armée britannique — et puis il y a Belfast, ses habitants et la vie qu'ils y mènent. Le choc que l'on éprouve en découvrant ou en retrouvant la capitale de l'Ulster, on n'ose guère en parler, le plus souvent : crainte de paraître naïf, impressionnable, de verser dans la sensiblerie, ou, peut-être, tout simplement, d'enfoncer une porte ouverte. N'y a-t-il pas plus d'une décennie que les hostilités ont commencé en Irlande du Nord ?

Mais les portes, justement, y sont fermées — comme est oubliée, ailleurs, cette guerre qui n'en est pas vraiment une. *Faut-il que les déchirements y soient profonds pour que* la principale ville de cette terre d'accueil par excellence, à l'hospitalité légendaire, soit devenue en si peu d'années une juxtaposition de ghettos où, passé une certaine heure, tout visage inconnu, *a priori* (et non sans raison parfois, hélas), est suspect.

La méfiance commence dès l'aéroport où l'on embarque pour Belfast. Il faut vraiment faire un effort d'imagination pour se dire que l'on va monter à bord d'un appareil des lignes intérieures britanniques. Tous les bagages sont minutieusement fouillés un par un par des policiers consciencieux et navrés, et il n'est pas question de conserver avec soi dans l'avion la plus modeste serviette, le plus petit sac. Un livre, à la rigueur, mais l'on s'assurera qu'il ne dissimule rien entre ses pages.

A l'arrivée, sitôt franchie la sortie de l'aéroport de Belfast, la présence militaire britannique ne se laisse pas ignorer : en gilet pare-balles et le pistolet mitrailleur à la hanche, des soldats fouillent les voitures aux postes de contrôle installés dans les deux sens sur la route qui relie le terrain d'aviation à la ville. Il n'est jusqu'au gardien, lui aussi consciencieux, lui aussi navré, du parking de l'hôtel, qui ne fouille à son tour la voiture de location du visiteur avant de le laisser entrer.

Veut-on aller faire un tour en ville ? Mieux vaut laisser sa voiture où on a réussi à la faire stationner. Dès que l'on entre dans les quartiers du centre, en effet, il n'est plus possible d'abandonner son véhicule sans surveillance. Toute voiture arrêtée le long d'un trottoir sans qu'une personne au moins reste à l'intérieur est aussitôt repérée et emportée avec force précautions par les démineurs de la police : l'IRA a commis naguère trop d'attentats avec des voitures piégées pour que l'on puisse encore en prendre le risque. De sorte qu'à l'heure des courses dans les magasins les principales artères de Belfast offrent un spectacle singulier : dans chaque voiture arrêtée, absolument dans chacune d'entre elles, il reste quelqu'un, une voisine que l'on a emmenée à cette fin, et à charge de revanche, un enfant qui ne va pas à l'école ce jour-là...

Contrôles et patrouilles

Au demeurant, il n'est pas question de s'approcher en voiture des grands magasins : toute circulation est interdite alentour, sauf pour les bus et les taxis, fouillés eux aussi à l'entrée de cette *control area* que l'on retrouve au centre de la plupart des agglomérations de l'Ulster. Les piétons eux-mêmes doivent montrer patte blanche. Ou, du moins, faire la preuve qu'ils ne transportent sur eux ni armes, ni explosifs. Leur identité, elle, n'est pas demandée. Le centre est ainsi entouré d'un mur que seuls quelques postes de contrôle permettent de franchir. Depuis son édification, il n'y a plus guère d'attentats « aveugles » dans les grands magasins. *« C'est pour votre propre sécurité, n'est-ce pas. »* Oui. Ce n'est pas le mur de Berlin, bien sûr, mais enfin ce coquet dispositif n'embellit pas précisément le centre de Belfast. En outre, il ferme en fin de soirée. Après minuit, et jusqu'à sept heures du matin, il faut passer la nuit dehors, ou dedans.

De toute façon, on ne se promène guère dans le centre après la fermeture des magasins et des bureaux. Les rares passants pressent le pas. De loin en loin, on distingue la double silhouette de policiers. Dans tous les pays du monde, ils ont la réputation d'aller par deux. Ici, c'est une nécessité impérative : l'un regarde devant, l'autre derrière, en marchant le plus souvent à reculons...

Un épicier s'apprête à fermer sa boutique. Autrement dit, à tirer, par-dessus le grillage anti-grenades qui protège sa devanture, un second rideau de fer. Un écriteau, derrière sa porte, annonce qu' *« on ne sert que les clients connus »*. Un peu plus loin, à défaut de restaurants (difficiles à trouver en dehors des grands hôtels), un vrai pub irlandais, qui a l'air plein d'une foule animée. Mais celle-ci se tait instantanément à l'entrée du visiteur, tout heureux pour une fois de son accent français qui détend aussitôt l'atmosphère. C'est que les pubs aussi sont spécialisés par confession religieuse et qu'une soif catholique ne saurait s'étancher à un comptoir protestant...

Retour par les rues désertes. De loin en loin, une maison calcinée par un incendie ou éventrée par une bombe, des slogans peints sur les murs, des affiches, viennent rappeler *à qui en douterait encore que*, pour être oubliée, la guerre que les nationalistes irlandais mènent contre les Britanniques — et les unionistes intégristes contre l'IRA — n'est pas une guerre pour rire. C'est, bien plutôt, une guerre pour pleurer. Combien y a-t-il, derrière ces façades sinistres, d'Irlandais en deuil, et d'Irlandaises plus encore ? Combien de chagrins et de haines, combien aussi de petits Roméo et Juliette du pauvre, qui ne pourront transgresser l'interdit parce que les Capulets sont catholiques et les Montaigus protestants ou l'inverse ?

Une patrouille britannique passe, armes et lampes braquées sur les façades, avec les inévitables gilets pare-balles qui constituent la dernière mode vestimentaire de Belfast. Un taxi enfin, dont le chauffeur a envie de parler : *« Avouez que vous vous attendiez à pire ! On dit beaucoup de choses sur nous, mais vous voyez bien que la vie continue ici. Ça pose quelques problèmes, mais on se débrouille, il faut bien... A Londonderry, oui, là c'est dur. Mais ici, non, pas vraiment. »*

Ainsi va la vie à Belfast, jour après jour, nuit après nuit, depuis plus de dix ans, même hors de toute période de tension particulière, de toute vague d'attentats. La vie, et parfois — dans le fracas d'une explosion qui n'intéresse déjà plus personne, ou d'une rafale — la mort.

BERNARD BRIGOULEIX.

● *A Belfast*, une fusillade a fait un mort dans la nuit de mardi à mercredi. La police a tiré sur deux hommes en fuite. L'homme tué aurai tfait partie d'un commando de l'IRA chargé d'une expédition punitive. — *(A.F.P.)*

Turquie

M. Demirel a obtenu la confiance de l'Assemblée nationale

De notre correspondant

Ankara. — M. Demirel, finalement, l'emporte : l'Assemblée nationale lui a voté la confiance le 2 juillet, par 227 voix contre 214, grâce à une nouvelle volte-face de M. Erbakan, chef du Parti du salut national. Après avoir négocié pendant plusieurs jours l'éventualité de constituer une coalition avec M. Ecevit, le professeur Erbakan a apporté au gouvernement les 22 voix qui lui manquaient. Ne disposant que de 205 bulletins, M. Bulent Ecevit dépendait en effet de l'appui du Parti du salut national, outre celui de quelques indépendants, pour faire aboutir sa motion de censure.

Il aurait même suffi de l'abstention des amis de M. Erbakan pour pousser M. Demirel à la démission. Le premier ministre avait en effet annoncé avant le vote qu'il s'en irait si le nombre des bulletins rouges (hostiles) dépassait celui des blancs en sa faveur, c'est-à-dire sans qu'il soit besoin pour l'opposition de réunir la majorité constitutionnellement requise de 226 voix.

La lassitude de l'opinion

M. Erbakan est certes réputé pour ces revirements tactiques (*le Monde* du 18 juin), et ses entretien des derniers jours avaient montré qu'il posait des conditions exorbitantes pour collaborer au renversement de M. Demirel : rien de moins que la conduite du cabinet dit de « solution nationale ». Sa tactique semblait double : la présidence d'un gouvernement de transition minoritaire ouvert au parti de la justice comme au parti républicain, aurait accru la légitimité du parti du salut national comme formation pro-islamique, en lui donnant les atouts électoraux de plusieurs ministères-clés. Il aurait, d'autre part, tenté de séduire une partie de l'électorat du parti de la justice, mais le prix à payer aurait été de se voir accusé d'avoir facilité le retour au pouvoir du parti républicain.

Quelques heures avant le scrutin, M. Erbakan annonçait publiquement ses conditions : ou le P.R.P. acceptait qu'il forme le cabinet de coalition, ou bien il renouvelait la confiance à M. Demirel, quoique *« à contre-cœur »*. A cela, les amis de M. Ecevit opposaient une combinaison tripartite : P.R.P., P.S.N. et indépendants, dirigés par M. Senturk, sénateur indépendant nommé par le chef de l'Etat, ancien gouverneur d'Istanbul. Il semblait clair qu'un cabinet Erbakan aurait soulevé un tollé dans la base du parti républicain et dans l'armée.

Bien que M. Ecevit ait déclaré que le vote avait eu le mérite de clarifier les positions des partis, nombreux étaient ceux qui, à la veille du scrutin, même parmi ses amis, critiquaient son empressement à vouloir faire tomber le gouvernement sans avoir les atouts d'une politique de rechange bien déterminée.

L'opinion, quant à elle, est extrêmement lasse de la stérilité de la *« politique de tension permanente »* pratiquée par les principaux protagonistes alors que, outre le blocage de l'élection présidentielle, le Parlement turc se révèle également incapable de légiférer depuis plusieurs mois. *« Et bientôt les vacances parlementaires »*, ironise-t-on.

Or, en raison des incidents sanglants entre les membres des sectes de sunnites et alaouites et des groupes idéologiques, l'interdiction de sortir est maintenue depuis plusieurs jours à Siva (Anatolie centrale) De même le calme est loin de revenir à Corum où de saffrontements semblables ont fait au cours de ces dernières semaines plus d'une vingtaine de victimes. Le couvre-feu y a été également décrété depuis mercredi 2 juillet à la suite d'incidents qui ont fait treize morts et onze blessés au cours de la nuit de mardi à mercredi.

Enfin les autorités turques sont impuissantes à enrayer dans les prisons les évasions spectaculaires de détenus politiques.

Au milieu de ce désarroi, des personnalités hostiles à tout remède autoritaire, tel le senateur Toker dans les colonnes de *Hurriyet*, continuent à réclamer une *« grande coalition »* entre le parti républicain et le Parti de la justice. L'armée et les milieux d'affaires, tout comme une grande partie de l'électorat urbain, sont en faveur de cette solution qui n'a cependant, à l'heure actuelle, que peu de chances de se concrétiser, en raison des rivalités des diriveants des deux formations. En tout cas, le Parti de l justice de M. Demirel demeure fidèle à sa stratégie consistant à provoques des élections anticipées. Selon lui, c'est la seule solution démocratique pour en finir avec la fragilité gouvernementale.

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

Un mouvement des droits civiques pourrait être créé pour la défense des minorités raciales

De notre correspondant

Londres. — Va-t-on assister, en Grande-Bretagne, à la création d'un mouvement des droits civiques pour les Anglais de couleur, comparable à celui qui fut constitué en faveur des Noirs américains ? C'est en tout cas ce que souhaite le président de la commission pour l'égalité raciale (CRE), M. Laine, dans le rapport annuel qu'il vient de présenter.

Chargée de surveiller l'application de la loi de 1976 contre les discriminations raciales, cette commission, il est vrai, est aujourd'hui critiquée de tous côtés. Voici quelques jours, une centaine de représentants des minorités ethniques, mandatés par quelques soixante organisations, ont décidé, au cours d'une réunion, de constituer un mouvement de défense des droits civiques des minorités de couleur. Deux mois plus tôt, de violentes bagarres opposaient la police à des groupes de manifestants dans le quartier noir de Bristol. De nouvelles violences sont redoutées par les observateurs qui notent que le chômage s'accroît dangereusement chez les jeunes d'origine non européenne.

Que reproche-t-on à la commission ? Les Blancs, qui la considèrent — à tort — comme l'émanation des minorités raciales, estiment qu'elle est dépourvue de l'impartialité nécessaire à l'accomplissement de sa mission. Les gens de couleur, en revanche, trouvent qu'elle ne défend pas leurs droits avec suffisamment d'énergie et qu'elle se borne à déplorer certaines anomalies regrettables mais d'une portée plus symbolique que réelle.

Théoriquement, l'initiative des leaders noirs de la semaine dernière rejoint le désir de la CRE de voir créer une organisation représentative des minorités de couleur. Mais les positions extrêmes adoptées au cours de leur réunion ont déçu la commission, ainsi que les divers groupes qui cherchent à améliorer les relations inter-raciales.

En effet, les délégués invitent les minorités de couleur, asiatiques, africaines ou caraïbes, à refuser toute coopération et même tout contact avec la police. En outre, tout en soulignant qu'ils n'envisagent pas de créer un groupe de *« pouvoir noir »* sur le modèle américain, ils entendent exclure les Blancs des travaux préparatoires à la création d'un mouvements des droits civiques. Cette attitude est vivement contestée par les éléments les plus modérés, qui n'ont pas participé à la conférence. S'exprimant par l'intermédiaire de plusieurs journaux, ils estiment qu'un mouvement des droits civiques qui s'isolerait des autres organisations blanches favorisant l'harmonie raciale ferait le jeu des racistes.

Aucun progrès, disent les groupes modérés, n'est possible si la communauté, se désolidarisant du mouvement de lutte des organisations ouvrières, adopte la mentalité d'assiégé, ou se cantonne dans des outrances verbales. Certains délégués ont, en effet, parlé de *« reprendre les droits que les Blancs nous ont volés »*. D'autres ont demandé une représentation spéciale des gens de couleur au Parlement, analogue à celle dont les Blancs disposent dans la nouvelle Assemblée du Zimbabwe. D'autres encore ont insisté pour que les minorités ou les représentants des minorités ethniques jouent un rôle plus important dans le fonctionnement des services de santé, les transports, et surtout la police. Mais les éléments modérés rejoignent les plus durs dans leur condamnation d'une loi datant de 1824 qui permet l'arrestation préventive de suspects. Cette loi avait été conçue pour prévenir les crimes commis alors par les bandes des anciens soldats de Wellington, démobilisés et sans ressources, qui terrorisaient le pays. Néanmoins, en 1977, on a observé que 44 % des jeunes arrêtés en vertu de ce texte appartenaient aux minorités raciales.

Extrémistes et modérés sont également d'accord pour protester contre les rafles opérées par la police toujours à la recherche d'immigrants en situation irrégulière. La police, bien entendu, dément catégoriquement les faits qu'on lui reproche, et elle s'oppose à l'abandon trop rapide de la loi sur les suspects. Les organisations modérées de défense des minorités insistent cependant pour une abolition rapide d'un texte qui, à leur avis entretient l'animosité raciale. Ce point de vue est partagé par une majorité au Parlement, et même le *Daily Mail* (droite du parti conservateur) réclame l'abolition d'un texte qui, écrit-il, *« a fait entrer la haine dans les relations inter-raciales »*.

Déjà en proie à de sérieuses difficultés économiques et sociales, la Grande-Bretagne va devoir, en plus, rechercher rapidement des remèdes au malaise racial renaissant.

HENRI PIERRE.

Un plan pour l'Ulster

(Suite de la première page.)

Mais M. Paisley ne consent pas à l'autre option qui donne des ministères aux représentants de la minorité nationaliste. Leurs intérêts, selon lui, peuvent être défendus par un comité législatif qui aurait droit de regard sur les projets de loi. Enfin, il juge positif que ce document n'accorde à Dublin qu'un rôle relativement mineur, malgré les entretiens récents de Mme Thatcher avec le premier ministre irlandais.

Le leader du principal parti catholique, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), M. John Hume, est satisfait pour sa part de ce que le gouvernement britannique n'ait pas, comme on aurait pu le craindre, abandonné l'idée d'une administration interconfessionnelle dans laquelle sa formation jouerait un rôle important.

M. Hume, membre lui aussi du Parlement européen, s'est entretenu récemment avec Mme Tatcher, et tout porte à croire que c'est en grande partie grâce à ses efforts que le gouvernement britannique avance comme une solution le principe du partage du pouvoir en Ulster. Pour la formation interconfessionnelle Alliance, les propositions représentent un pas vers *« la paix permanente et la stabilité »*.

A Dublin, le gouvernement de M. Charles Haughey, tout en exprimant sa satisfaction que les propositions britanniques tiennent compte des relations spéciales entre les deux parties de l'île, déclare que *« le problème ne peut pas être résolu dans le seul contexte de l'Irlande du Nord »*. Le gouvernement irlandais souhaite que le problème de l'Ulster fasse l'objet d'entretiens gouvernementaux entre Dublin et Londres et soit *« considéré dans le contexte de la coopération plus étroite entre les gouvernements britannique et irlandais »*.

Depuis sa nomination au mois de décembre comme leader de la formation Fianna Fail, centriste de tendance nationaliste, à la suite de la démission de M. Jack Lynch, M. Haughey a répété à plusieurs reprises que l'Irlande du Nord est *« la priorité nationale »* de son gouvernement. Dépassant la politique plus modérée de son prédécesseur, il a préconisé une administration régionale interconfessionnelle à Belfast, et déclaré que la réunification de l'île est la seule véritable solution à la crise en Ulster.

Il est probable que lors de ses entretiens avec Mme Thatcher à Londres, au mois de mai, il a essayé de persuader le premier ministre britannique qu'il fallait abroger le droit de veto de fait donné à la population unioniste contre toute modification du statut constitutionnel de la province. Pour M. Haughey, cette assurance renforce l'intransigeance des hommes politiques loyalistes. Mme Thatcher n'a, de toute évidence, pas cédé à sa demande.

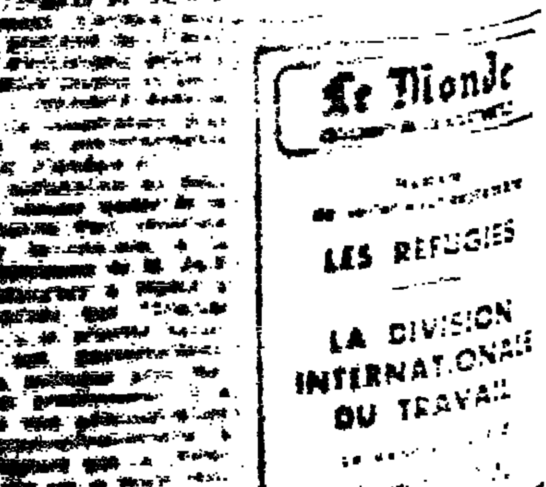
En dépit des efforts récents du premier ministre irlandais pour « courtiser » les hommes politiques unionistes, il demeure pour eux le leader d'une formation nationaliste pour laquelle ils ont peu de respect et beaucoup de méfiance. La publication, le mois dernier, dans le mensuel dublinois *Magill*, de nouvelles révélations sur la crise gouvernementale de 1970 (qui vit le renvoi de M. Haughey et d'un autre ministre sur l'accusation d'avoir tenté d'importer des armes pour l'IRA) n'a pas contribué à atténuer cette appréhension des unionistes.

Dublin commence à avoir d'autres priorités aussi pressantes que le problème de l'Irlande du Nord. Avec un taux d'inflation qui dépasse de nouveau 20 % et le chômage qui pourrait être de l'ordre de 11 % à la fin de la'n-
l'ordre de 11 % à la fin de l'an-
affronter une période assez dure, ce qui laisse présager qu'aux élections législatives, dans un ou deux ans, les préoccupations des électeurs seront plutôt de nature économique.

JOE MULHOLLAND.

ast et mourir

Un plan pour l'Ulster



AFRIQUE

DJIBOUTI : naissance d'une nation

I. — Le poids de la France

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Djibouti. — « *Djibouti ne sera pas le Tchad. Nous ne voulons à aucun prix de la guerre civile ici...* », dit un jeune cadre djiboutien qui refuse de répondre à une question, estimée indiscrète, sur son origine ethnique. « *Il n'y a plus ici ni Afar, ni Issa*, ajoute-t-il. *Nous sommes désormais tous Djiboutiens, résolus à oublier ce qui pourrait nous diviser et donc nuire à notre pays...* »

Trois années après la proclamation de l'indépendance de l'ancien Territoire des Afars et des Issas, cette volonté de « *détribaliser* » les rapports entre citoyens pour mieux les dépassionner, paraît à peu près générale parmi les élites. Ces dernières estiment généralement que, en dépit de ses origines issas, M. Hassan Gouled Aptidon, qui est chef de l'Etat depuis juin 1977, a précisément su jusqu'à présent tourner le dos à la tentation du tribalisme.

Son ancien rival politique, ancien chef du gouvernement local, M. Ali Aref, exclusivement préoccupé de la gestion de ses affaires et de son patrimoine immobilier, affirme à qui veut l'entendre : « *Hassan Gouled est l'homme du juste milieu. Tout Djiboutien peut se reconnaître en lui. Dans la mesure où il tient la balance égale entre tous, c'est l'homme qu'il faut pour présider aux destinées de ce pays...* »

Entré dans l'arène politique il y a plus de trente ans, aujourd'hui sexagénaire, M. Hassan Gouled, que ses compatriotes appellent avec un sentiment de respect « *le Vieux* », entend conserver une audience nationale. C'est pourquoi il a nommé premier ministre M. Barkhat Gourat, un ancien élu au Parlement français d'origine afar. La deuxième communauté raciale doit ainsi, pense-t-il, se sentir sécurisée. Sur les quinze membres que compte le cabinet, huit sont d'origine issa-somali, six afar, un gadaboursi (autre rameau du grand ensemble tribal somali) et un arabe.

« *La question ethnique n'a de réalité que dans la mesure où certains hommes politiques espèrent encore l'utiliser à leur profit* », dit M. Ali Aref. Il ajoute : « *Moi-même, avant l'indépendance, je possédais de solides assises électorales en pays afar. Mais je ne pense pas que, s'il y avait aujourd'hui des élections et que je sois effectivement candidat, je puisse utiliser avec succès des arguments ethniques. Les temps ont changé...* »

Entre Addis-Abeba et Mogadiscio

Cette évolution est d'autant plus importante que, pendant de longues années, certains ont voulu identifier les intérêts des Afars à ceux de l'Ethiopie et ceux des Issas aux intérêts de la Somalie. Cela constituait une menace de déstabilisation d'autant plus grande pour Djibouti qu'un climat d'effervescence était entretenu à partir des deux puissants voisins. Le mouvement de dissidence animé par les Afars du sultanat de l'Aoussa contre le régime d'Addis-Abeba créait une zone de désordre à la frontière septentrionale ; cette révolte féodale qu'animait Ali Mirah, aujourd'hui retiré en Arabie Saoudite, aurait pu donner des idées belliqueuses à certains Afars qu'anime le rêve d'une « *Grande Dankalie* », au sein de laquelle pourraient s'unir les Afars d'Erythrée, d'Ethiopie et de Djibouti (1).

Actuellement, les relations entre le gouvernement djiboutien et la junte éthiopienne sont au beau fixe. M. Moumin Bahdon Farah, ministre des affaires étrangères et de la coopération, s'est rendu en mai en visite à Addis-Abeba et y a rencontré des interlocuteurs compréhensifs. Convaincu que les Ethiopiens avaient renoncé à exacerber l'irrédentisme afar pour éventuellement l'utiliser à leur profit, il a passé divers accords de coopération qui devraient être utiles au jeune Etat djiboutien.

On constate, en revanche, un refroidissement dans les relations avec Mogadiscio. La République somalie a laissé vacant pendant plus de huit mois son poste d'ambassadeur à Djibouti, et ce n'est que le 21 mai qu'un nouveau diplomate a été accrédité dans l'« *Etat-frère* ». On éprouve de part et d'autre quelque désenchantement. Au moment de la proclamation d'une indépendance pour laquelle ils avaient énergiquement combattu, les Somaliens espéraient bien que Djibouti rejoindrait « *la patrie somalie* »... Or, il est clair que nul Djiboutien — Afar ou Issa — n'envisage son avenir à l'extérieur du cadre territorial qui est le sien.

Un membre de l'équipe gouvernementale, qui souhaite garder l'anonymat, nous explique : « *La Somalie n'a jamais admis notre indépendance. Ses dirigeants, qui avaient milité en faveur de notre décolonisation, escomptaient bien que Djibouti tomberait comme un fruit mûr dans le panier de la Grande-Somalie. C'est pour hâter cette chute qu'ils ont essayé d'encourager une politique anti-Afars de la part de l'équipe au pouvoir qu'ils estimaient pro-Issas. Si la manœuvre avait réussi, ils auraient, pensaient-ils, plus aisément pu absorber un Etat devenu issa et donc prêt à se laisser intégrer comme une petite tribu somalie... Mais l'affrontement n'a pas eu lieu...* »

Querelles ethniques ou rivalités de personnes ?

C'est un peu ce point de vue que, avec quelques nuances, développe M. Ahmed Dini, ancien premier ministre, démissionnaire dès décembre 1977 parce qu'en désaccord avec la politique du chef de l'Etat qu'il estimait — estime encore — « *tribaliste* ». Ancien compagnon de route de M. Hassan Gouled, notamment au sein de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (L.P.A.I.), M. Dini, qui paraissait devoir devenir le principal collaborateur de M. Gouled, a rapidement rompu avec lui. Comme M. Abdallah Kamil qui lui succéda pendant quelques mois au poste de premier ministre, M. Dini s'enferme dans une attitude d'opposition très combative. Venu en France à plusieurs reprises, il a cherché à sensibiliser l'opinion, dénonçant les méthodes du gouvernement djiboutien qu'il estime contraire aux intérêts du pays.

« *Nous menons, Abdallah Kamil et moi-même, ainsi que quelques autres députés, une opposition vigoureuse au sein même du Parlement, par souci d'efficacité* », nous dit M. Ahmed Dini, qui laisse entendre que sa liberté d'action ne pourrait bien être que provisoire. Puis rejetant catégoriquement l'idée selon laquelle le président de la République djiboutienne s'efforce de gouverner en faveur de tous, sans aucune discrimination, il affirme : « *Au moment de l'indépendance, 52 % des effectifs de l'armée étaient d'origine afar. Aujourd'hui, ils sont 22 %... Aucun commandement important n'est exercé par un Afar... Seul un gendarme est nominalement commandant, sans aucun pouvoir. L'armée djiboutienne est tribale si l'on se réfère à ses effectifs, à son commandement, à sa mission. En effet, elle est essentiellement chargée de contrôler et de réprimer préventivement le pays afar. Même les commissaires de la République (2) qui commandent les cercles du nord du pays n'échappent pas aux fouilles systématiques de l'armée...* »

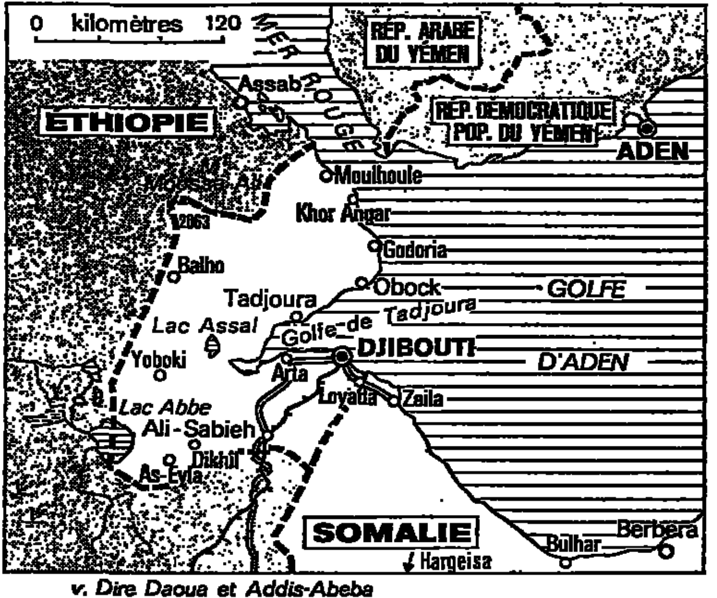
Les partisans de M. Hassan Gouled rétorquent que l'opposition de M. Dini et de ses amis n'est même pas de caractère ethnique, mais procède de simples rivalités de personnes. Ils ajoutent que le Rassemblement populaire pour le progrès (R.P.P.), parti gouvernemental, créé en mars 1979 à Dikhil, destiné à remplacer l'ancienne L.P.A.I., compte parmi ses dignitaires MM. Ahmed Dini et Abdallah Kamil... Tout en admettant que jusqu'en avril 1978 diverses actions violentes — attentats ou rapts — pouvaient témoigner de la persistance d'un certain mécontentement, ils insistent sur le fait que « *le territoire est absolument calme depuis plus d'un an* ».

Le chef de l'Etat est plus catégorique : « *L'opposition ne rêve que de s'emparer de tous les portefeuilles ministériels. Elle fait campagne contre nous à l'étranger pour déstabiliser le régime et empêcher Djibouti d'obtenir des crédits dans les pays amis...* » Il insiste sur le fait que, dans le cadre du Parlement, ceux qui ne partagent pas ses vues peuvent s'exprimer en toute quiétude et il indique que tous ses adversaires politiques circulent librement dans le pays ou à l'extérieur, demandant à ce propos : « *Connaissez-vous beaucoup d'autres Etats africains où il en soit de même ?...* »

Pour sa part, M. Hassan Gouled attend beaucoup du monde extérieur, notamment des pays arabes et de la France. Ayant adhéré dès septembre 1977 à la Ligue arabe, la jeune République, qui entretient depuis fort longtemps des liens étroits avec la péninsule arabique, s'est presque naturellement tournée vers l'Arabie Saoudite et le Yémen du Nord.

« *Les dirigeants de Ryad paient les factures, mais ne donnent rien* », dit sans nuance un expatrié, qui omet qu'après avoir ouvert divers crédits, dont le montant global dépasse 65 millions de dollars, les Saoudiens sont les deuxièmes *bailleurs* de fonds du pays après les Français. En revanche, beaucoup d'Européens croient déceler dans cette coopération une conquête culturelle de l'Islam, les Saoudiens envoyant des instituteurs, des Corans, des livres en arabe et diffusant ainsi activement la langue et la pensée arabes.

Depuis quelques mois, l'Irak et la Libye ont fait leur apparition sur la scène djiboutienne. M. Hassan Gouled puis M. Barkhat Gourat se sont rendus cette année à Bagdad. Les Irakiens ont



L'ancien Territoire français des Afars et des Issas (ancienne Côte française des Somalis), devenu indépendant le 27 juin 1977 sous le nom de République de Djibouti, couvre 22 000 kilomètres carrés, et sa population est estimée à 250 000 à 350 000 habitants, en majorité nomades.

accordé diverses aides aux Djiboutiens pour lutter contre les conséquences de la sécheresse, participeront au capital de la Banque nationale de développement, s'intéressent à un projet de création d'une cimenterie à Ali-Sabieh, ont fait don d'un Mystère-20 au président. Au début du mois, ils ont transporté à Djibouti, pour le compte de la Libye, vingt blindés soviétiques.

C'est surtout par ce don fait à l'armée de terre djiboutienne, précédé de celui de deux vedettes à la marine, que le colonel Kadhafi s'est signalé ici. Mais ces deux manifestations de la présence libyenne ont suffi à faire souffler un vent de panique dans les ambassades occidentales. Il est vrai que, excepté la France, ancienne puissance tutélaire, l'Occident est relativement discret. Les Etats-Unis se contentent d'octroyer des crédits annuels d'une quarantaine de millions de dollars, dont la moitié en aide alimentaire.

La République fédérale d'Allemagne n'est pas entièrement absente, fournissant un concours financier et technique aux services du génie rural, aidant à l'inventaire des ressources hydraulique du territoire, etc. Quant à la Communauté économique européenne, elle a dépensé depuis trois ans près de 800 millions de francs djibouti (3) dont une partie pour l'aide aux réfugiés venus d'Ethiopie et aux sinistrés victimes de la sécheresse ; elle participera à la construction de la route Djibouti-Hargeisa (en Somalie), dont elle a financé les études, et au projet de modernisation du chemin de fer reliant Djibouti à Addis-Abeba.

Mais c'est évidemment la France, où M. Hassan Gouled est venu en visite le mois dernier, qui continue d'occuper une position prépondérante dans le pays. Des accords de coopération franco-djiboutiens ont été signés dès le 27 juin 1977 et complétés depuis lors. C'est la France qui a pris en charge la création, la formation et l'équipement de l'armée djiboutienne, tandis qu'un protocole signé au moment de l'indépendance prévoit le stationnement de forces militaires françaises à Djibouti.

Près de cinq cents coopérants français sont en service dans le pays, dont les deux tiers appartiennent au corps enseignant. Les ressortissants français sont plus de dix mille, dont plus de quatre mille militaires servant soit sous uniforme français (trois mille six cents), soit sous uniforme djiboutien.

L'atmosphère de « complotite » permanente qui règne chez une partie des expatriés, aggravée par l'hermétisme qui prévaut dans le petit monde des militaires, replié sur lui-même, ne facilite guère la recherche des informations. Du moins peut-on officiellement savoir qu'en 1979 l'aide publique française a atteint 275 millions de francs, contre 250 millions en 1978 et 16 millions en 1977, année de l'indépendance.

« *Nous sommes aujourd'hui un Etat et nos relations se limitent à la France officielle* », nous dit M. Gouled, qui, lorsqu'il était dans l'opposition, entretenait d'excellents rapports avec le parti socialiste, ajoutant : « *Lorsque nous étions nous-mêmes des opposants, tout était très différent. Aujourd'hui, il faut construire...* » Dans l'entourage immédiat du président de la République, on indique à ce sujet : « *La gauche française nous a fait défaut lors de la difficile période qui a suivi l'indépendance. Nos amis ne nous ont pas compris, s'obstinant à nous proposer une idéologie de remplacement, ne respectant pas notre volonté nationale, parce que celle-ci ne coïncidait pas avec leurs propres desseins.*

Le gouvernement français participe largement à l'équilibre du budget djiboutien. « *La France injecte annuellement 20 milliards de francs djibouti sous une forme ou sous une autre, et la moitié du budget 1980 est financée par les impôts laissés ici par les coopérants, l'armée et les commerçants* », affirme un conseiller technique européen, qui se refuse à fournir toute précision complémentaire, notamment sur la ventilation des diverses dépenses françaises.

Un Larzac sans contestataires

« *Attention ! manœuvres à tir réel au-dessus du lac Assal* », indique la tour de contrôle de Djibouti à l'avion de l'aéro-club qui survole le golfe de Tadjoura. Ces quelques mots, qui incitent le pilote à changer de cap pour atterrir à l'aéroport international d'Amboull, donnent une idée de la place importance occupée par l'armée française et des facilités dont elle y dispose.

Le désert de sable, de sel et de lave de la République djiboutienne constitue un champ de manœuvres d'un intérêt sans égal. Les forces terrestres et aériennes françaises peuvent s'y déployer sans aucune contrainte, ayant trouvé un Larzac sans contestataires.

Très impopulaire avant l'indépendance, à l'époque de la lutte nationaliste, l'armée française bénéficie d'une bonne image au sein de la population. Les partisans du régime actuel disent : « *L'armée est bienvenue parce qu'elle ne se mêle pas de nos affaires internes, et elle restera la bienvenue aussi longtemps qu'elle ne s'en mêlera pas...* » Les opposants considèrent cette présence étrangère très rassurante, estimant qu'elle dissuade l'armée djiboutienne de toute forme d'action trop ouvertement répressive. M. Ahmed Dini nous dit : « *Les Afars préfèrent la légion étrangère, dont les hommes donnent des soins aux nomades et abreuvent les troupeaux, aux soldats djiboutiens, qui se comportent trop souvent dans les campements comme en pays conquis...* »

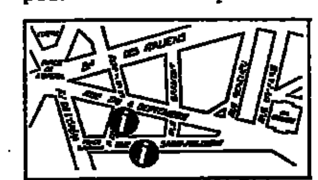
C'est sans doute ce qui explique que, trois ans après l'indépendance, les rues de Djibouti ressemblent à celles de n'importe quelle ville de garnison du midi de la France d'entre les deux guerres. « *C'est l'armée française qui nous fait vivre* », dit un commerçant djiboutien. On comprend tout le bien-fondé de cette affirmation lorsqu'on constate que, sur un volume de 13 230 tonnes représentant en 1977 la totalité des exportations djiboutiennes, plus de 10 %, soit 1 647 tonnes, étaient constituées par des effets personnels, cantines et bagages divers appartenant à des expatriés et ramenés en France...

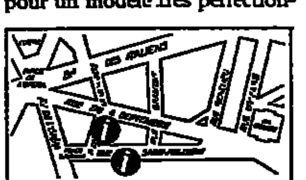
(1) Afar et Danakil ou Dankali sont synonymes.
(2) Equivalents actuels des anciens commandants de cercle.
(3) 1 franc djibouti = 2,6 francs.

Prochain article :

ESPOIRS ET CONTRAINTES ÉCONOMIQUES

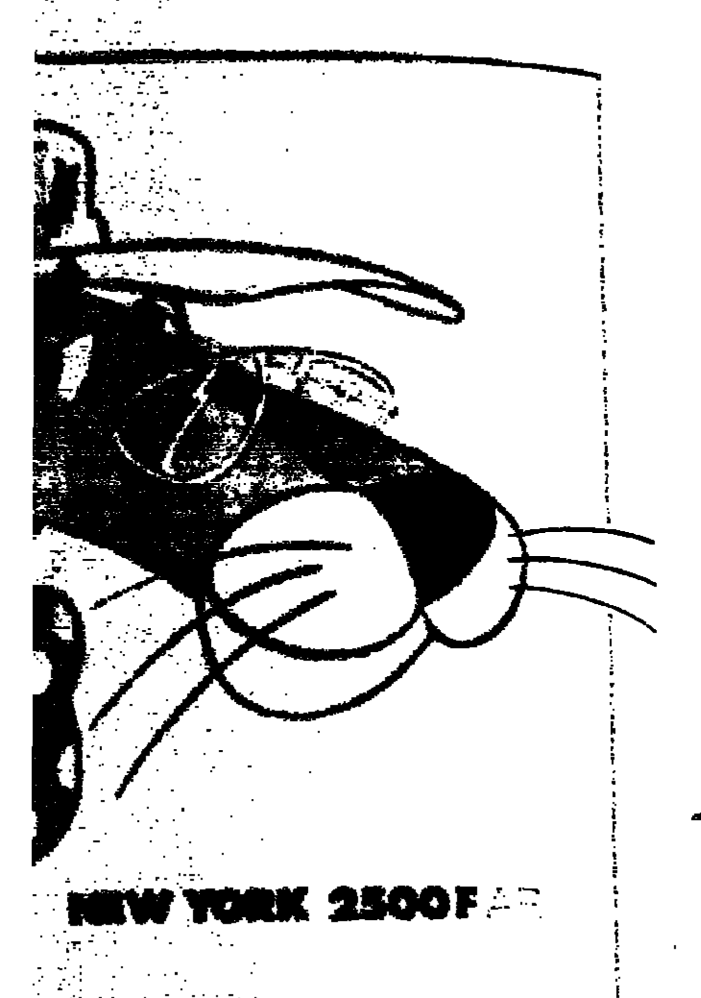






هكذا من الأصل

[مكذا من الأصل]







LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II AU BRÉSIL

Jean-Paul II devait quitter Rio-de-Janeiro ce jeudi 3 juillet pour Sao-Paulo, la plus grande ville du pays.

La veille, à Rio, le pape avait prononcé un long discours aux évêques du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain), les invitant à « suivre les critères de l'Evangile sans motivations qui lui seraient étrangères » afin d'« orienter avec clarté les fidèles et éviter de dangereuses confusions », notamment dans le domaine *social et politique*.

Mais le temps fort de l'étape de Rio a été la visite de Jean-Paul II à la favela Vidigal, sur une colline qui domine la mer à l'extrémité sud de la ville. Jean-Paul II, dans « un sermon sur la montagne » à lancé un avertissement aux riches.

Jean-Paul II lance un avertissement aux riches : « Seule a une raison d'être la société socialement juste »

Le sermon sur la favela

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — Paul VI avait offert sa tiare aux pauvres en 1964 (1)... Jean-Paul II aura donné son anneau (2) un matin brumeux et lourd, aux plus pauvres des pauvres de Rio-de-Janeiro. Et ce fut plus qu'un geste spontané : un symbole. Et cela restera mieux qu'un long discours : un encouragement concret à l'action de l'Eglise brésilienne.

Favela Vidigal. Un de ces cent bidonvilles de Rio officiellement recensés par-delà les difficultés de la génération spontanée. Le cachera-t-on ? Cette visite du pape à Vidigal, la presse ne l'a suivie que par ouï-dire. Six journalistes chargés de raconter à six cents autres. Sécurité oblige. Et cette fois, cette seule fois, pas de télévision. Impossibilité technique peut-être, obligation de discrétion, sûrement.

Non, la favela Vidigal on ne l'a pas vue, et pourtant on peut la raconter comme si on y avait été. Le mensonge n'est pas bien gros. De toute manière « on y est » partout à Rio, au Rio des favelas, des bidonvilles accrochés au flanc des tertres pelés où l'on n'a pas, ou pas encore, construit. Des cités sans eau, sans électricité, sans égout, qui cachent parfois sous des surnoms poétiques : Babylone, la Campagne, la Morne bleue, des réalités qui le sont moins. *Favelas des favelados*, cinq cent mille « habitants », peut-être un peu plus, peut-être un peu moins, la statistique est fluctuante. Cinq cent mille cariocas victimes du mirage côtier ou de la simple nécessité de trouver un endroit où se poser. Cela, télévision ou pas, ne passe pas inaperçu.

Favela Vidigal : un bidonville comme un reproche ou une insulte à la richesse insolente des quartiers immédiatement voisins. Ici, c'est Leblon, là, Gavia, deux des enceintes privilégiées et riches. Le Rio sud, le Rio refuge de la bonne bourgeoisie, le Rio des plages préservées depuis que Copacabana s'est encanaillée avec la venue massive des belles mulâtresses, de la jeunesse des bidonvilles qui vient y chercher une revanche ensoleillée.

Favela Vidigal, quinze mille habitants. Une verrue gênante. Il était prévu de « *défavéliser* » Vidigal. Le gouverneur de l'Etat, M. Chagas Freitas, six heures avant l'arrivée du pape, signait solennellement au palais Joachim, siège de l'archevêché de Rio, un décret classant les terrains en zone d'intérêt public. C'était le premier pas vers une appropriation des terres par les déshérités. Heureuse initiative qui permettait à l'archevêque de Rio, le cardinal Eugenio Sales, de dire dans un communiqué : « *Il y a des gens qui veulent transformer le sens de cette visite du pape. Ceux-là mêmes qui ont accusé la pastorale de l'Eglise de Rio de conservatisme. Mais c'est ici que le pape restera le plus longtemps. Ici on fait un travail révolutionnaire, mais dans un autre sens orienté par l'Evangile.* » Toute cette déclaration, « *en réponse aux critiques formulées à cause de la préparation du bidonville pour recevoir la visite de Jean-Paul II.* »

La samba de la misère

Il est vrai que cette visite avait été un peu préparée par la création d'un accès goudronné et d'un escalier et par la construction d'une chapelle. « *Mais*, dira Mgr Sales, *le bidonville est où il a toujours été.* »

C'est vrai. A 8 h. 15, Jean-Paul II arrivait au pied de Vidigal. Pour y être accueilli en musique, par une samba, la samba de la misère qui danse, une samba écrite par les favelados. Le pape, la tête légèrement penchée vers le traducteur, a écouté le refrain : « *Sa Sainteté Jean-Paul II est venu bénir le travail local d'une basse classe mais qui a beaucoup lutté. Les habitants de la favela lui souhaitent beaucoup de paix et beaucoup d'amour.* » Puis il a souri et, lentement, a commencé la montée vers la chapelle par une ruelle large comme un corridor. De baraque en baraque, les femmes lui lançaient des pétales de fleurs. Lui embrassait et bénissait les gamements échappés à un vigilant service d'ordre. Ensuite, il y eut la visite de cette chapelle. Pauvre chapelle de *bidonville avec ses structures de* bois et son toit de fibrociment.

Jean-Paul II consacra la chapelle et son autel dédié à saint François d'Assise. Puis il parla longuement aux habitants de la favela dotée temporairement de l'électricité pour les besoins de la sonorisation. Et ce fut comme le Sermon sur la Montagne, le sermon sur la favela Vidigal : « *Quand Jésus monta sur la montagne. (...) Bienheureux vous les pauvres et il y a ici beaucoup de pauvres. Et l'Eglise en terre brésilienne veut être l'Eglise des pauvres. Elle souhaite que dans ce grand pays se réalise la première Béatitude du Sermon sur la Montagne.* » La foule applaudissait et applaudira plus encore quand le pape rappellera la parole du Christ : « *Pensant à ceux qui sont riches, fermés à Dieu et aux hommes, sans miséricorde, le Christ ne dira-t-il pas dans un autre passage : « Malheur à vous. » (...) Que cette vérité les inquiète, quelle soit pour eux un avertissement et un défi. (...)* »

« Jean de Dieu »

Le pape a encore déclaré que l'Eglise « *lutte avec l'épée de la parole* » et que, bien des fois, elle menace. Mais, a-t-il averti, « *dans cette lutte évangélique, l'Eglise des pauvres ne veut pas servir des fins politiques immédiates ni les luttes pour le pouvoir et, en même temps, elle cherche avec grande attention, à ce que ses paroles et actions ne soient pas utilisées pour de telles fins* ». S'adressant ensuite indirectement aux riches, Jean-Paul II a poursuivi : « *L'Eglise des pauvres parle donc ainsi : faites tout, vous particulièrement qui avez le pouvoir de décision, vous dont dépend la situation du monde, faites tout pour que la vie de chaque homme de votre pays devienne plus humaine, plus digne de l'homme. Faites tout pour que disparaisse, au moins progressivement, cet abîme qui sépare les excessivement riches, peu nombreux, des grandes foules de pauvres, de ceux qui vivent dans la misère. Faites tout pour que cet abîme n'augmente pas mais diminue (...) pour que la distribution injuste des biens cède le pas à une distribution plus juste. Faites-le en considération pour chaque homme qui est votre prochain et votre concitoyen. Faites-le en considération du bien commun. Faites-le en considération de vous-même. Seule a une raison d'être la société socialement juste qui s'efforce d'être toujours plus juste...* »

Dès le premier jour, à Brasilia, les évêques brésiliens avaient défini le voyage du pape en ces termes : « *Un voyage pastoral, évangélique.* » Termes parfaitement exacts. Par cette lecture brésilienne de l'Evangile et par ce geste, le don de l'anneau, Jean-Paul II a fait de ce court pèlerinage en banlieue de misère un temps fort de ce voyage. Un temps qui, d'une certaine manière, a rejeté au second plan tout le reste de la journée : la longue cérémonie dans la cathédrale de Rio où, devant *plus de trois cent cinquante évêques* du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) et des milliers de prêtres et de religieuses, Jean-Paul II allait reprendre les points essentiels du document de Puebla. Ensuite, la courte ascension dans un petit funiculaire rouge vers le Corcovado et la bénédiction de la ville sous l'immense Cristo Redemptor, repeint de frais, qui protège Rio. Et même, l'extraordinaire cérémonie d'ordination de soixante-quatorze prêtres brésiliens, dans le stade Maracana. Deux cent cinquante mille personnes et, *au centre du terrain, un pape.* On imagine ce que cela peut être à Rio.

Dans ce stade, le plus grand de tous, le plus chaud, rond comme un ballon, avec ses tribunes en anneaux, dans cette marmite bouillante, la foule des catholiques de Rio a fait ses adieux au pape. Et, derrière les buts restés en place, sur le grand tableau de marque lumineux, osera-t-on dire qu'on a vu s'inscrire le score : un portrait électronique de Jean-Paul II et ces simples mots : « *Vive Jean de Dieu !* »

PIERRE GEORGES.

(1) En novembre 1964, lors de la dernière session du concile, Paul VI avait déclaré qu'il faisait don de sa tiare au « profit des pauvres ». Par ce geste symbolique, outre l'aide aux indigents, le pape voulait signifier son renoncement au pouvoir temporel.

(2) Il s'agirait d'un simple anneau d'or gravé d'une croix que Jean-Paul II avait reçu en cadeau de *Paul VI lorsque celui-ci le nomma* cardinal.

Le pape invite les évêques à « évangéliser le politique »

Dans son discours aux évêques du CELAM (Conseil épiscopal latino-américain), Jean-Paul II *a clairement défini*, le mercredi 2 juillet, à Rio-de-Janeiro, le rôle « *prophétique* » de l'Eglise dans le domaine politique. Si les laïcs doivent militer dans les partis politiques, les évêques et les prêtres, en revanche, doivent rester libres de tels engagements pour pouvoir « *évangéliser le politique* ».

Mais, avant tout, face à l'injustice le « *service prophétique* » de l'Eglise consiste à dénoncer.

« *Ainsi*, a déclaré le pape, *lorsque dans l'exercice de sa propre mission, elle sent le devoir de dénoncer, l'Eglise se conforme aux exigences de l'Evangile et de l'être humain sans servir les intérêts de systèmes économiques ou politiques ou des idéologies en conflit. Au-dessus des groupes ou des classes sociales, elle dénonce l'incitation à toute forme de violence, le terrorisme, la répression, les luttes de classes, les guerres avec toutes leurs horreurs (...).* »

» *L'Eglise, comme le démontre l'histoire, a été en Amérique latine le plus vigoureux facteur d'unité et de rencontre entre les peuples. Continuez donc, chers pasteurs, à donner toute votre contribution à la cause de la justice, à celle d'une intégration latino-américaine bien comprise, comme un service plein d'espérance à l'unité. Et dans cette tâche, élevez parfois votre voix critique, surtout dans un sens collégial du bien commun. Que vos gestes continuent d'être dirigés par une rigoureuse objectivité et le sens du juste moment afin que, dans le respect dû aux instances légitimes, la voix de l'Eglise interpelle les consciences, protège les personnes et leurs libertés, réclame les interventions qui s'imposent.* »

Engagement et violence

Le discours prononcé, le 2 juillet, à Rio-de-Janeiro, par Jean-Paul II devant les évêques pourrait avoir une grande répercussion sur la politique intérieure brésilienne : *la polémique bat*, en effet, son plein entre le régime militaire et les secteurs les plus avancés de l'épiscopat concernant les limites de l'action sociale de l'Eglise.

Chacun ne retiendra, sans doute, du discours du pape que la partie qui lui convient le mieux. Le cardinal Paulo Evaristo Arns avait-il, comme l'avait affirmé le président Figueiredo, incité les métallurgistes de Sao-Paulo à la grève, en avril dernier, allant ainsi à l'encontre de l'orientation définie maintenant par Jean-Paul II ? S'il fallait en croire le régime militaire, seul l'appui « logistique » donné par l'Eglise aux grévistes leur a permis de prolonger leur mouvement pendant quarante jours, malgré la violente répression dont ils ont été victimes.

Cet argument est rejeté avec véhémence par Mgr Arns et ses évêques coadjuteurs. Pour eux, l'Eglise n'a à aucun moment tenté d'influencer les grévistes pour qu'ils prennent une décision dans un sens ou dans l'autre. Elle leur a donné les conditions matérielles, qui leur étaient refusées, pour qu'ils puissent se prononcer en toute liberté. L'appui matériel qui est reproché à l'Eglise ne visait à rien d'autre qu'à permettre la réalisation de droit formellement reconnu par les textes légaux.

Justice mais sans violence : ce thème développé par Jean-Paul II n'est pas nouveau dans un sous-continent où la théologie de la libération a montré que l'Eglise ne pouvait se taire plus longtemps sur la « violence institutionnalisée » *que constitue le maintien par la force de structures sociales injustes. Mais la doctrine, dans ce domaine, de Jean-Paul II parait parfois bien difficile à appliquer dans un pays comme le Brésil. Comment, comme le demande le pape,* « laisser aux laïcs les postes qui leur reviennent » *surtout lorsqu'il s'agit de limiter si au fond de l'Amazonie ou du sertao du Nord-Est, le prêtre est bien souvent le seul recours de celui qui est victime d'une injustice ?*

THIERRY MALINIAK.

A travers le monde

Kenya

● LA PENURIE DE MAIS, aliment de base de la population, crée des remous politiques au Kenya. Le *Standard*, un des deux quotidiens kenyans, a demandé, mercredi 2 juillet, la démission de M. Jeremiah Nyagah, ministre de l'agriculture, et mis en cause M. Mwai Kibaki, vice-président et ministre des finances. — *(A.F.P.)*

Niger

● LE PRESIDENT SEYNI KOUNTCHE, chef de l'Etat nigérien, a regagné Niamey, mercredi 2 juillet, au terme d'une tournée de dix jours au Proche-Orient, qui l'a conduit successivement en Irak, à Bahrein, en Syrie, au Koweït et en Arabie Saoudite. Plusieurs accords de coopération technique, culturelle et commerciale ont été signés entre le Niger et ces pays. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● M. SEAN MACBRIDE, Prix Nobel et Prix Lénine de la paix, a affirmé, mercredi 2 juillet, que des navires scandinaves avaient livré récemment des armes à l'Afrique du Sud. Il s'agit de bateaux norvégiens et suédois, qui ont changé de nom en cours de chemin, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, tenue mercredi à Genève. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● L'AMBASSADEUR D'UNION SOVIETIQUE A ROME, M. Oberenko, cinquante-quatre ans, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi 2 juillet, à la suite d'une « crise cardiaque pendant son sommeil », annonce un communiqué officiel de l'ambassade. M. Oberenko était un diplomate de carrière. Il avait occupé, à plusieurs reprises, des postes de responsabilité aux Etats-Unis et en France (ministre conseiller à Paris entre 1967 et 1973). A Rome, le diplomate soviétique avait succédé, il y a quatre mois, à M. Nikita Rhyzov, qui avait représenté son pays à Rome pendant quinze ans.

Zimbabwe

● MILLE CINQ CENT CINQUANTE-HUIT ZIMBABWÉENS ont quitté leur pays *en mai* contre mille deux cent soixante-dix-huit en avril, selon des statistiques officielles, publiées récemment à Salisbury. La grande majorité de ces émigrants sont des Blancs. — *(Reuter)*.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Michel Rocard réaffirme qu'il souhaite être le candidat socialiste en 1981

M. Michel Rocard, qui était mercredi soir 2 juillet l'invité de l'émission de France-Inter « Face au public », a surtout voulu rappeler qu'il est candidat à la candidature socialiste en vue de l'élection présidentielle de 1981. La stratégie d'empêchement réciproque mise en œuvre par les deux candidats potentiels et crédibles du P.S. au scrutin de 1981 — MM. François Mitterrand et Michel Rocard — conduit l'un et l'autre à « faire comme si » ils étaient déjà candidats. Ce fut le cas de M. Mitterrand le 24 juin dernier, lors d'une conférence de presse. M. Rocard a fait de même mercredi.

La volonté du premier secrétaire du P.S. de reconquérir l'opinion a sans doute conduit le député des Yvelines à affirmer une détermination plus grande que jamais et à se comporter comme s'il était acquis, dès maintenant, que M. Mitterrand ne serait pas lui-même candidat. Aussi a-t-il multiplié les formules les plus nettes, telle que celle-ci : « Je m'apprête, si j'en ai la charge, à mener le combat efficacement. »

A l'instar de M. Mitterrand et l'actualité aidant, il a centré son intervention sur les questions de défense et de politique internationale, mettant à profit son récent séjour aux États-Unis : « Il n'est pas admissible qu'un candidat à la présidence n'ait pas le monde dans la tête », a-t-il dit.

M. Rocard a également rappelé que la victoire dun candidat socialiste passe par l'unité du P.S. « Le candidat d'un demi-parti, a-t-il affirmé, serait voué à l'échec. » Ce constat était d'ailleurs assorti d'une mise en garde à l'adresse de ceux qui, au sein de la direction du P.S., ne consentiraient à la candidature du député des Yvelines qu'à la condition de le « ligoter ». Or M. Rocard n'entend pas être « l'esclave ou le sujet » d'un parti.

Enfin il n'a pas manqué de souligner que ses propres idées « passent de mieux en mieux » au sein du P.S. et qu'ainsi il s'y sent de plus en plus à l'aise. Il est vrai que MM. Mitterrand et Rocard tiennent désormais, à l'égard du P.C. notamment, le même discours : tous deux misent sur le reflexe unitaire de l'électorat communiste au second tour du scrutin et considèrent que le P.S. doit s'affirmer de manière autonome par rapport aux communistes. Mais en soulignant ce rapprochement, M. Rocard entendait surtout suggérer qu'il serait, pour défendre une telle ligne, le plus efficace.

Il reste que la partie est, pour lui, loin d'être gagnée. Il avait réaffirmé, le 20 juin dernier à Antenne 2, qu'il ne serait pas candidat contre M. Mitterrand. Cette attitude a pour avantage de donner crédit à sa volonté de préserver l'unité du P.S. Mais elle présente l'inconvénient, pour lui, de valoriser le premier secrétaire qui est ainsi placé là où il entend lui-même se situer, c'est-à-dire au-dessus de la mêlée.

Outre cet atout, M. Mitterrand peut également et paradoxalement tirer profit du fait que l'attitude de l'Elysée semble évoluer : après avoir longtemps considéré que M. Mitterrand était le candidat le plus dangereux, on paraît admettre, autour du chef de l'État, qu'une candidature du député des Yvelines aurait plus de conséquences néfastes sur l'électorat de la majorité. Ainsi s'explique sans doute que la présidence de la République paraisse vouloir conforter M. Mitterrand dans un rôle de chef de file de l'opposition, en rendant publique par exemple l'autorisation donnée à des experts militaires d'informer le premier secrétaire de la mise au point des « armes nouvelles ». (« Le Monde » du 2 juillet.)

Il n'empêche. Fort de sa seule conviction, M. Rocard a donné rendez-vous « à l'automne », à ceux qui espèrent « un changement dans ce pays », en affirmant que l'hypothèse d'une réélection de M. Giscard d'Estaing n'est pas une hypothèse à laquelle « il entend se tenir ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Interrogé sur la situation qui prévaut au Proche-Orient, M. Michel Rocard estime que les positions de M. Begin *« sont un blocage à la paix »* et que *« le vrai blocage »* réside surtout dans *« les implantations de colonies juives en terres arabes occupées »*.

En ce qui concerne la construction par la France de l'arme neutronique, M. Rocard précise : *« Un pays de la taille, de l'importance de la France, situé dans le continent le plus essentiel pour le dispositif stratégique, ne peut pas ne pas chercher à être maître des armements les plus modernes. Par conséquent, mettre en recherche, en développement, la bombe à neutrons, d'accord. Le parti socialiste l'a dit, donc d'accord. Le déploiement, la décision sera prise en 1982-1983. Je pense qu'il n'y a pas lieu techniquement de s'interroger sur cette décision avant. Je dis pour ma part que cette décision n'aurait de sens que dans une nouvelle réflexion de tout le dispositif de la France. »*

Interrogé sur le point de savoir *« s'il appuierait sur le bouton »* nucléaire en cas de menace grave pour le pays, M. Rocard répond : *« Quiconque exerce les fonctions de président de la République, quiconque y prétend a l'impérieux devoir de répondre oui : la dissuasion n'existe qu'au nom d'une très ferme détermination politique. »*

Il ajoute : *« Ce que l'on doit dire, c'est que la doctrine militaire de la France reste celle de la dissuasion, que des circonstances se sont produites dans le monde : nature des conflits prévisibles, nature des armements, prolifération nucléaire, qui peuvent nous amener à réviser ou à orienter différemment notre doctrine de défense. Pour faire face à cette éventuelle réorientation qui interviendra dans quelques années, nous nous préparons techniquement à disposer, si nécessaire, de nouveaux armements, dont la bombe à neutrons. Pas plus. Mais il serait de la dernière gravité d'en décider maintenant le déploiement. C'est reconnaître qu'il n'y a plus de dissuasion, qu'elle ne suffit plus. »*

Vers l'armée de métier ?

Evoquant ensuite les missions de défense de la France et la question du service national, le député des Yvelines estime que la France *« a besoin de forces d'intervention puissantes et de nature professionnelle »*. Il indique : *« Je suis de ceux qui considèrent qu'il faut réétudier le problème éventuel de l'armée de métier. Je ne vous dis pas que je suis pour, je dis que l'armée de métier est un des problèmes qu'il faut envisager dans la relecture de toute notre doctrine de défense. Personne ne peut parler plus nettement en ce moment. Nous sommes dans la période où nous prenons conscience que la dissuasion ne suffit plus. Mais je n'écarterai pas, pour ma part, l'idée d'une solution à travers l'armée de métier. »*

En ce qui concerne l'Afghanistan, M. Rocard affirme *« qu'il n'est pas acceptable »* que le président de la République *« baptise rébellion la défense du peuple afghan »*.

Il ajoute : *« Une rébellion, c'est une révolte contre l'autorité légitime. Telle en est la définition. L'autorité soviétique en Afghanistan n'est pas légitime. Il y a une résistance nationale. (...) La reconnaître comme telle, c'est déjà reconnaître sa légitimité en tant que résistance et c'est permettre, à ce moment-là, que des associations, des mouvements de volontaires viennent l'appuyer. Car nous plaidons tous pour une solution politique du problème afghan, mais il n'y aura pas de solution politique si la résistance est défaite. Par conséquent, que des puissances publiques de la taille de la France la reconnaissent comme légitime, ce sera déjà le début de formes d'appuis dans lesquelles il s'agit plutôt de volontariat et d'interventions de nature privée que du jeu des puissances publiques. »*

M. Rocard conclut sur ce sujet en plaidant pour une *« évacuation complète »* de ce pays par les forces soviétiques, ainsi que pour une reconnaissance du droit du peuple afghan à l'indépendance et au non-alignement. Il juge *« peu sérieux »* d'attribuer à la rencontre de Varsovie, entre MM. Brejnev et Giscard d'Estaing, le retrait partiel de soldats soviétiques, affirmant que : *« Personne n'a la certitude que, pendant qu'une division soviétique fait mouvement par une vallée, du Sud vers le Nord, pour honorer M. le président de la République d'une information donnée au bon moment, il n'y a pas dans les vallées voisines des mouvements de sens inverse »*.

La colère populaire

Brossant ensuite un tableau défavorable de la situation économique et sociale de la France, M. Rocard estime que *« tout cela appelle une réponse, une colère populaire bien légitime »*. Il note que cette *« aspiration au changement »* se traduit, lors des élections partielles, par une attitude d'union au second tour. Il affirme : *« Je pense que cette volonté des électeurs de gauche — de tous — de provoquer le changement en sachant se rassembler au second tour, c'est celle qui donne ses chances à une candidature socialiste à la prochaine élection présidentielle. Mais dans la situation de désaccord au sommet, je tiens, pour ma part, que le choix fait par le parti communiste français est dommageable à l'union de la gauche mais qu'il est fait pour longtemps et que, par conséquent, il faut en tenir compte et en prendre acte. Et c'est la raison pour laquelle j'ai toujours souhaité que les socialistes parlent clairement, qu'ils définissent leurs propres objectifs et leurs projets de manière totalement autonome par rapport au mode de pensée, aux objectifs et au programme du parti communiste français. Les électeurs de gauche se voient présenter clairement deux orientations de gauche pour le pays. Elles sont différentes. Ils choisissent entre les deux au premier tour. Il n'y a pas de compromis entre elles, et, au second tour, on se rassemble. »*

Répondant à une question de M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., il conteste que les travaux du commissariat au Plan aboutissent à la justification de la politique de M. Barre. Il souligne que ces travaux conduisent au contraire à *« imaginer une politique radicalement différente»*. Evoquant le thème de l'autogestion, il affirme : *« J'accuse l'actuel président de la République d'aspirer toute la décision, tout le système de pouvoir, de ne pas laisser jouer les mécanismes démocratiques normaux de ce pays et de laisser les Français dans la totale dépendance d'un avenir à la création duquel ils ne contribuent pas. »*

En ce qui concerne le voyage qu'il vient d'effectuer aux Etats-Unis, il indique qu'*« il n'est pas admissible, il ne serait pas convenable qu'un candidat à la présidence n'ait pas le monde dans la tête »*. Il affirme qu'*« il n'est pas question »* que le candidat proposé par le P.S. *« à un rassemblement plus large puisse être élu comme étant l'esclave ou le sujet d'un parti »*.

M. Rocard conclut : *« Un monde nouveau commence. Les Français jugeront sur la capacité des candidats à assumer une situation radicalement nouvelle. (...) Je pense que seules des solutions socialistes comportant une certaine planification sont capables de répondre à cette situation. Aujourd'hui nous n'avons pas beaucoup parlé de politique économique et sociale et nous l'aurions dû. Mais ce sera pour la rentrée. Je voudrais, à cet égard, donner un rendez-vous à tous ceux qui espèrent un changement dans ce pays à l'automne où, précisément, ces options seront présentées. »*

M. Bernard Pons adresse un avertissement aux membres du gouvernement qui appartiennent au mouvement gaulliste

Première réaction officielle du R.P.R. à la candidature de M. Debré : M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement gaulliste, a assuré dans une déclaration à l'A.F.P., jeudi 3 juillet, qu'il s'agit d'une « initiative personnelle » *dont le R.P.R., pour le moment, n'a pas* « à se préoccuper ». *Cette prise de position n'empêche pas le R.P.R. de s'occuper de la candidature du député de la Réunion, d'envisager ses conséquences et surtout d'éviter que celle-ci ne vienne entraver l'éventualité — qui n'est toujours pas confirmée — d'une candidature de M. Jacques Chirac.*

Dans cette dernière perspective, le R.P.R. entend souligner sa différence par rapport à la politique officielle que défendra naturellement le président de la République sortant. C'est pourquoi M. Pons affirme avec force que son mouvement propose de « changer de cap », reprenant ainsi — peut-être involontairement — un slogan utilisé par les communistes avant la signature du programme commun de 1972. Les dirigeants gaullistes veulent, en tout cas, accentuer leur originalité. Le feraient-ils s'ils devaient se contenter d'être représentés dans la compétition présidentielle par M. Michel Debré et si M. Chirac, qui a déjà pris des positions plus critiques que celles du groupe parlementaire R.P.R., ne devait pas être candidat ?

M. Pons profite de cette occasion pour adresser un avertissement aux membres du gouvernement appartenant au R.P.R. (actuellement, six ministres et cinq secrétaires d'Etat) et leur dire que, à partir du moment où M. Valéry Giscard d'Estaing sera ouvertement candidat, ils devront se considérer comme déliés de la règle de la solidarité gouvernementale et se soumettre au choix qu'aura, éventuellement, fait le parti auquel ils appartiennent en faveur d'un autre candidat. Faute de cela, précise M. Pons, les membres du gouvernement « s'excluraient d'eux-mêmes » du R.P.R. Malgré certaines demandes présentées naguère par des fédérations du mouvement, jamais le R.P.R. n'avait envisagé une telle mesure. Depuis avril 1978, les membres du gouvernement ne peuvent plus appartenir aux instances dirigeantes du mouvement — bien qu'ils y soient parfois invités, — mais ils en sont toujours adhérents. M. Pons franchit donc dans la menace un degré supplémentaire, et lorsqu'il évoque « toutes les conséquences que cela comporte », cela peut se comprendre notamment comme un refus d'investiture lors des prochaines élections législatives. Si M. Pons formule ces mises en garde près de dix mois avant que s'ouvre la campagne officielle, et donc avant que M. Giscard d'Estaing se déclare publiquement candidat, c'est qu'il vise avant tout les membres du R.P.R. qui siégeront au gouvernement à ce moment-là. Son rappel s'adresse ainsi à ceux de ses « amis » politiques qui pourraient être tentés d'entrer dans le gouvernement Barre IV s'il est vrai — selon certaines rumeurs naturellement non confirmées — que le président de la République pourrait accepter prochainement la démission du premier ministre pour le renommer aussitôt à la tête d'une équipe remaniée comptant notamment de nouveaux membres issus du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.

M. Bernard Pons a déclaré notamment :

« Si le président de la République sortant décidait de se représenter, le jour où il annoncerait sa candidature, il devrait être considéré nécessairement — conformément aux règles démocratiques — comme un candidat parmi les autres.

» Dans ces conditions, les ministres ne pourraient plus se référer au principe de la solidarité gouvernementale à l'égard du président, puisque, si celle-ci est une des bases du fonctionnement de nos institutions, elle s'efface au moment même où le président devient candidat.

» Dès lors, ministres, parlementaires, élus locaux et autres personnalités membres de notre mouvement auront à se conformer aux décisions arrêtées après délibération par les instances du Rassemblement. Naturellement, celles et ceux qui feraient un autre choix s'excluraient d'eux-mêmes avec toutes les conséquences que cela comporte. »

Le secrétaire général du R.P.R., jugeant la politique économique du gouvernement, a estimé :

« Cette politique a échoué : 14 % de hausse des prix ; 1 500 000 demandeurs d'emploi ; 25 milliards de déficit commercial en cinq mois ; baisse du pouvoir d'achat des salariés. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

» Nous proposons donc de changer de cap, et pour cela nous avons formulé des propositions pour une autre politique économique, caractérisée par un objectif de croissance soutenu, indispensable pour réduire le chômage, développer les investissements des entreprises et assurer la progression du niveau de vie des Français. Cette politique est possible. C'est une question d'imagination et surtout de volonté. Sans volonté, il n'y a pas de confiance. Sans confiance, il n'y a pas de salut. »

La candidature Debré

Enfin à propos de M. Debré, il a déclaré :

« Cette annonce de candidature est une initiative personnelle qui n'engage que M. Michel Debré et dont le mouvement n'a pas, actuellement, à se préoccuper. Nous avons, en effet, toujours déclaré que, conformément à l'esprit de nos institutions et, le moment venu, nos instances statutaires auraient à examiner les candidatures en présence et à décider du candidat auquel le R.P.R. apportera son soutien. »

● *Des « comités d'appel à la candidature de Jacques Chirac »* ont été constitués, mercredi 2 juillet, dans plusieurs fédérations départementales du R.P.R. C'est le cas dans la Nièvre, le Pas-de-Calais, la Marne, la Seine-Maritime et les Bouches-du-Rhône.

● *Le Mouvement pour le socialisme par la participation* (gaullistes de gauche), que préside M. Pierre Billotte, ancien député R.P.R., annonce qu'il *« soutiendra le candidat qui par ses idées se rapprocher ale plus de la pensée du général, notamment quant au rôle de l'homme dans la société grâce à la participation. »* Il ajouet : *« C'est le cas de Jacques Chirac. »*

● *M. Léo Hamon,* ancien ministre, président d'Initiative républicaine et socialiste, groupement qui participe au comité de liaison des mouvements gaullistes, nous a déclaré : *« Les thèmes évoqués par Michel Debré trouvent naturellement une résonance profonde chez tous les gaullistes. Je dirai davantage : quel Français, soucieux de l'avenir de son pays, pourrait demeurer insensible aux problèmes ainsi énoncés ? »*

Le « Collège pour une société de participation », club gaulliste que préside M. Daniel Richard, estime que *« la candidature de M. Michel Debré donnera à la campagne présidentielle la dimension qui doit être la sienne et conduira les autres candidats à accepter le débat d'idées »*. C.S.P., 12, rue de Tournaon, 75006 Paris.

○ PRECISION. — *Dans l'article* « Un contre-feu se met en place au sein du R.P.R. », paru en dernière page du *Monde* du 3 juillet (première édition), il fallait lire à propos de la création de comités d'appel à une candidature de M. Chirac : *« Il en est de même à Nancy à l'initiative de M. Roland Moine. »*

LES ENTRETIENS POLITIQUES DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing doit recevoir M. Olivier Guichard, ancien ministre d'Etat, jeudi 3 juillet en fin d'après-midi. Le chef de l'Etat s'était entretenu, lundi dernier, avec M. Alain Peyrefitte et avait reçu à déjeuner Mme Simone Veil. Celle-ci avait été auparavant longuement reçue par le premier ministre. Ces entrevues, qui ont lieu alors que la session parlementaire vient de s'achever, ont relancé certaines rumeurs relatives à un éventuel remaniement ministériel. Ces rumeurs sont pratiquement permanentes depuis plusieurs mois, mais on remarquait dans certains ministères que si le chef de l'Etat semble avoir affermi sa position à l'occasion de sa conférence de presse, il n'en a pas pour autant dissipé l'impression de malaise et de flottement qui naît des mauvais rapports entre la majorité et le gouvernement d'une part, et au sein même de la majorité, d'autre part.

Il paraît acquis qu'on réfléchit à l'Elysée sur les moyens de remédier à cet état de fait et de redonner un dynamisme au gouvernement. Il ne semble pas que, parmi les solutions envisagées, figure un changement de premier ministre : en revanche, l'idée de renforcer la représentation gaulliste « non chiraquienne » a pu être retenue, mais rien ne permet de penser que le choix ait été fait entre un remaniement technique à très brève échéance ou un remaniement à la rentrée, au moment où certains ministres pourraient abandonner leurs responsabilités gouvernementales pour briguer un siège au Sénat.

Sur TF 1

4 mai 1947 : le départ des ministres communistes

Le programme annonçait une émission de Jean Ferniot. Il aurait dû préciser : « texte de Vincent Auriol ». C'est, en effet, à travers la vision et les carnets du premier président de la IVe République que Jean Ferniot a conçu son téléfilm. Honnêtement, l'auteur a reconnu cette paternité dans le débat qui a suivi. Il n'en demeure pas moins que la relation de cette « première crise de la IVe République », racontée et illustrée sous l'unique dictée d'un unique témoin, certes privilégié, restait entachée de trop de subjectivité pour combler notre attente.

Vincent Auriol a joué un tel rôle dans ces événements qu'on eût au moins aimé entendre le récit d'un autre acteur capital, celui, par exemple, du ministre des affaires étrangères de l'époque, M. Georges Bidault. Son témoignage aurait probablement conféré au film l'éclairage international qui n'est que brièvement évoqué, l'accent étant mis sur les affaires intérieures, les révoltes aux frontières de l'Empire (Indochine, Madagascar) et la crise économique (salaires, prix, grèves).

L'aspect mondial de la crise française sera ensuite discuté par les trois historiens qui participent au débat : MM. Jean Bruhat, René Remond et Jean-Noël Jeanneney. Mais l'importance même qu'ils attachent au discours du président Truman (le 12 mars) et à l'échec de la conférence de Moscou souligne les insuffisances du téléfilm. On n'y perçoit pas assez clairement la gravité de la rupture qui vient de se produire et qui marque les débuts de la « guerre froide ». Le gouvernement français, il est vrai, en eut-il conscience à l'époque ?

Maurice Thorez déclarait alors : « Très vite nous reviendrons au gouvernement, plus nombreux encore. » *Et Paul Ramadier, président du Conseil qui évinça les ministres communistes, écrivait à Jean-Raymond Tournoux, dix ans après les événements :* « La rupture avec les communistes se présentait comme un simple événement de politique intérieure. »

L'émission de Jean Ferniot, utile pour l'enseignement du jeune Français, contribuera aussi à les convaincre de la myopie de certains hommes politiques.

A. G.

LE VOTE JUIF

M. OLIVIER GUICHARD : il y a bien des façons d'être français.

M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, ancien ministre, publie dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *l'Economie*, un éditorial sur le « vote juif », dans lequel il écrit notamment :

« Admettons qu'un « vote juif » puisse se constituer autour de la défense des intérêts d'Israël. Est-on bien sûr que cela serait la manière la plus efficace de les défendre ? Je ne le crois pas. La vie et la survie de cette nation concernent tous les Français. Si elles ne devaient apparaître que comme la préoccupation particulière d'une partie d'entre eux, cette préoccupation risquerait fort de devenir rapidement leur exclusivité (...) Je ne suis pas de ceux qui récusent le droit des juifs à se sentir, à se vouloir, et même à s'affirmer publiquement plus directement, plus intimement concernés par Israël que les autres Français. Mais ils auraient grand tort de s'imaginer être les seuls à être concernés, et de ne plus compter que sur je ne sais quel chantage électoral pour faire entendre la voix d'Israël. (...) Il y a bien des façons d'être Français Il ne faut pas imposer ce choix au nom d'une sorte d'absolutisme et pourquoi l'assimilation condamnerait-elle les juifs à se priver d'origine ? Il ne faut pas non plus l'imposer au nom d'un exclusivisme qui enfermerait le Français israélite dans sa seule dimension d'israélite : et tel serait l'effet inévitable du « vote juif ». »

M. David de Rothschild : « LA SOCIÉTÉ JUIVE NE SE SENT PAS COMPLEXÉE EN FRANCE »

M. David de Rothschild, membre du conseil d'administration de l'Agence juive, trésorier du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.), dont la famille, et lui-même, avaient été mis en cause par les dirigeants du mouvement Renouveau juif à l'occasion des Douze heures pour Israël, a été interrogé par l'Agence télégraphique juive, et a déclaré notamment au sujet de ces incidents et de la question du « vote juif » (*Bulletin* du 2 juillet de l'A.T.J.) :

« Lorsque nous ne poussons pas des hurlements dans la rue, nous ne menaçons pas le gouvernement de notre vote pour obtenir des changements de politique ; d'aucuns nous accusent de couardise ou de complicité.

» J'ai expliqué aux Israéliens la nature profonde de l'environnement français, la différence sociologique et historique entre la France et les Etats-Unis, le caractère unitaire et centralisateur de notre pays. J'ai expliqué que le vote juif, quel que soit son importance, ne modifierait pas la politique du gouvernement, mais que celle-ci pouvait évoluer par une sensibilisation intelligente, constante sur un ensemble de thèmes et à divers niveaux (...).

» La société juive ne se sent pas complexée en France et participe pleinement à la vie de la cité. »



[مكذا من الأصل]

L'information de M. Mitterrand sur la bombe à neutrons

Le Parlement a été tenu à l'écart
remarque le P.C.

M. René Visse, député communiste des Ardennes, a protesté, mercredi 2 juillet, au nom des parlementaires communistes membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, contre le fait que M. François Mitterrand ait été seul informé, à la demande du président de la République, des données techniques relatives à l'arme neutronique. *« Au-delà de la manœuvre politicienne et électoraliste qui relève de la décrispation par le consensus sur l'arme neutronique »*, M. Visse s'indigne du *« mépris avec lequel le président de la République traite le Parlement »*.

« Malgré nos demandes renouvelées, note-t-il, *l'Assemblée nationale et la commission de la défense n'ont pas eu à débattre ni à se prononcer sur l'arme à neutrons. (...) Cet autoritarisme intolérable à l'égard de la représentation nationale se double d'une volonté de diviser notre peuple puisque les parlementaires communistes seraient considérés comme indignes d'accéder à la connaissance de toutes les informations militaires. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : du cirque.

Pour sa part, *la Lettre de la Nation* ne voit *« pas d'objection à ce qu'un responsable de l'opposition soit tenu informé des problèmes éventuels, tels ceux de la défense »*, mais elle demande : *« Pourquoi le premier secrétaire du parti socialiste et pas le secrétaire général du P.C., ni celui du R.P.R.? (...) Il existe dans notre régime parlementaire* poursuit l'organe du R.P.R., *une commission de la défense à l'Assemblée nationale et au Sénat. Toutes les formations politiques y sont représentées et elles ont constitutionnellement droit à une information complète sur les problèmes de leur compétence. Si François Mitterrand n'est pas membre de cette commission, Charles Hernu* (député socialiste du Rhône, spécialiste des problèmes de défense au P.S.) *est parfaitement placé pour l'informer. Alors, que veut dire ce cirque, si ce n'est qu'une fois de plus, le rôle constitutionnel du Parlement est passé pour profits et pertes? »*

UNE MISE AU POINT DE M. SALINI

L'Humanité publie, jeudi 3 juillet, une mise au point de M. Laurent Salini, ancien chef du service politique de ce quotidien, qui fait référence à un article publié par *le Monde* des 29 et 30 juin. « *Le Monde (...)*, écrit M. Salini, *rapproche mon départ à la retraite (décembre 1979, de la démission récente d'un rédacteur de* l'Humanité, *démission due, celle-ci, à des désaccords avec la ligne générale du parti. Ce rapprochement est, pour moi, inacceptable.* »

M. Salini indique qu'il a pris sa retraite *« pour des raisons personnelles »* et qu'il est *« entièrement solidaire de la politique et de l'action que le parti a définies dans ses vingt-deuxième et vingt-troisième congrès »*. *« Cette solidarité*, ajoute-t-il, *s'exprime par ma collaboration régulière aux* Cahiers du communisme, *par mon activité dans les organisations du parti auxquelles j'appartiens, ainsi que par d'autres travaux nécessaires au parti »*.

LE P.C. DÉNONCE L'ATTITUDE « AUTORITAIRE » DU GOUVERNEMENT A L'ÉGARD DE L'ASSEMBLÉE

Au terme de la session parlementaire de printemps, les députés communistes ont protesté, lundi 30 juin, contre l'attitude *« de plus en plus autoritaire »* du gouvernement à l'égard de l'Assemblée. Le gouvernement et sa majorité, a déclaré M. Robert Ballanger, député de Seine-Saint-Denis, président du groupe communiste, *« se sont refusés à la discussion des problèmes qui sont au cœur des préoccupations des Français »*.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, le mercredi 2 juillet, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● L'AUGMENTATION DU SMIC

Le ministre du travail et de la participation a présenté au conseil des ministres le compte rendu de la réunion du 27 juin 1980 de la Commission supérieure des conventions collectives et les avis formulés par les partenaires sociaux sur le relèvement du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) au 1er juillet 1980.

Le SMIC a été fixé à 14 F l'heure. En un an, le pouvoir d'achat du SMIC augmente ainsi de 1,4 %, soit plus rapidement que celui du salaire horaire moyen.

Lors de cette réunion, un groupe de travail a été créé, avec la participation des partenaires sociaux, en vue d'étudier de nouveaux moyens pour assurer la revalorisation périodique des bas salaires. Ce groupe devrait se réunir au mois de septembre.

(Lire page 30.)

● LA FONCTION PUBLIQUE

Le conseil des ministres a approuvé un ensemble de mesures relatives à la rémunération des fonctionnaires.

Ces mesures, qui interviennent à compter du 1er juillet, sont les suivantes :

— Majoration des traitements des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat de 3,15 % ;

— Majoration de 5 points du minimum de pension ;

— Majoration de l'indemnité mensuelle spéciale versée aux titulaires de rémunérations modestes.

Ces mesures interviennent en application de l'accord salarial signé avec les organisations syndicales représentatives des fonctionnaires.

(Lire page 30.)

● LA GARDE DES ENFANTS

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale et le ministre délégué chargé de la famille et de la condition féminine ont présenté une communication sur la garde des jeunes enfants.

L'accueil des enfants dans les crèches collectives et familiales, qui accueillent les enfants au domicile d'une assistante maternelle salariée, s'est rapidement développé puisque le nombre de places offertes est passé de soixante-neuf mille en 1976 à quatre-vingt-dix-sept mille à la fin de 1979. D'autre part, le nombre des assistantes maternelles atteint aujourd'hui environ deux cent mille et elles gardent à leur domicile plus de cinq cent mille enfants. Simultanément, le taux de scolarisation des enfants de deux à trois ans en classes maternelles a atteint 30 % et progresse de 1,5 % par an.

Les principes qui inspirent l'action des pouvoirs publics en faveur de l'accueil des enfants sont la recherche d'une organisation plus souple de la garde des enfants, en ce qui concerne notamment la localisation et les horaires, et l'harmonisation des charges financières supportées par les familles.

Le conseil des ministres a décidé, dans cette perspective, qu'une priorité serait donnée au développement des crèches familiales, à l'accroissement du nombre et à l'amélioration de la formation des assistantes maternelles agréées, ainsi qu'à l'encouragement des nombreuses initiatives prises par les associations d'entraide.

● LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Le conseil des ministres a examiné le rapport pour 1980 de la commission interministérielle chargée d'examiner les suites à donner au rapport public de la Cour des comptes. Le rapport de la commission des suites permet de s'assurer, par un examen repris chaque année, que les observations de la Cour des comptes sont effectivement suivies d'effets pratiques dans les meilleurs délais. Il traite de trente-trois affaires et comporte plus de deux cents recommandations.

Les résultats constatés en 1980 confirment l'évolution favorable enregistrée au cours des dernières années. Soixante-huit recommandations, soit deux fois plus que l'année dernière, ont été appliquées. Pour les deux tiers des questions traitées, les problèmes soulevés par la Cour des comptes ont été réglés ou les solutions sont en cours.

(Lire page 26.)

● LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, a fait une communication sur le déroulement de la session de printemps. Au cours de cette session, plus de quarante textes ont été adoptés, dont dix textes d'origine parlementaire.

Parmi les principaux projets de loi qui ont été adoptés, il convient de noter :

Dans le domaine social :

Les formations professionnelles alternées, l'assurance-veuvage, la situation des familles nombreuses, l'accès des mères de famille aux universités, la profession d'infirmier.

Dans le domaine agricole :

La loi d'orientation agricole, l'application du Code du travail en agriculture.

Dans le domaine administratif et juridique :

Les astreintes en matière administrative, le recrutement des tribunaux administratifs, la protection des collections publiques.

Dans le domaine de l'environnement :

L'Agence pour la qualité de l'air et la lutte contre les pollutions atmosphériques.

Dans le domaine industriel :

Les économies d'énergie et les utilisations de la chaleur, les matières nucléaires.

Le Parlement a également autorisé la ratification de quinze conventions, dont celle de Lomé, entre les Etats membres de la Communauté économique européenne et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que de deux pactes internationaux relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, et aux droits civils et politiques, et d'une convention portant création d'une agence spatiale européenne.

Parmi les propositions émanant des parlementaires, doivent notamment être signalées : la protection sociale des Français de l'étranger, les conditions d'éligibilité des présidents d'université.

En outre, des débats de politique générale ont également été organisés à l'Assemblée nationale et au Sénat sur la politique étrangère; à l'Assemblée nationale, sur la recherche et les départements et territoires d'outre-mer.

∴

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte, au conseil des ministres, de l'entretien qu'il a eu ce matin avec le ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, qui a informé M. François-Poncet de la teneur des conversations qui viennent de se tenir à Moscou entre le chancelier Schmidt et M. Brejnev.

Le gouvernement a marqué son appréciation de l'initiative prise par la République fédérale d'Allemagne d'informer immédiatement le gouvernement français du contenu de ces entretiens après le retour à Bonn du chancelier fédéral et du ministre des affaires étrangères.

(Lire page 34.)

LA CRISE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Les émissaires de Londres et de Paris s'efforcent de favoriser un compromis politique

Les deux membres de la mission franco-britannique chargés de négocier un compromis politique qui puisse permettre de dénouer la crise des Nouvelles-Hébrides, MM. Jean Aribaud et Alan Donald, ont eu, mercredi 2 juillet, deux échanges de vues avec le premier ministre néo-hébridais, M. Walter Lini, pasteur anglais, président du parti anglophone majoritaire. Celui-ci n'était pas venu les accueillir à leur arrivée, lundi, à l'aéroport de Port-Vila, afin de montrer la volonté de son gouvernement de résister aux pressions de Londres et Paris. Ces deux entretiens ont été qualifiés de « très bons » par le porte-parole du premier ministre. MM. Aribaud et Donald ont été rejoints, mercredi, par deux spécialistes de droit constitutionnel, MM. Yash Gaï et Arnaud Lizcp.

A quatre semaines de la date officiellement retenue — le mercredi 30 juillet — pour la proclamation de l'indépendance des Nouvelles-Hébrises, les deux puissances de tutelle du condominium s'efforcent d'éviter le pire en cherchant à rétablir le dialogue entre le courant anglophile, qui détient le pouvoir obsolu et les dirigeants de l'opposition francophile, dont les partisans contrôlent depuis cinq semaines l'île d'Espiritu-Santo et contestent ouvertement l'autorité du gouvernement de M. Walter Lini dans les îles de Tanna, Malligolo et Aoba.

Les chances de succès de la mission conjointe envoyée à Port-Vila par Londres et Paris dépendent essentiellement du degré de cohésion des deux gouvernements. Les entretiens qu MM. Paul Dijoud, scrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et Peter Blaker, ministre adjoint au Foreign Office, ont eus le 19 juin à Paris puis le 25 juin à Londres ont mis un terme, semble-t-il, au différend diplomatique qu'avait suscité l'envoi à Port-Vila des deux cents fusiliers-marins du 42e « Royal Marines ».

Si les négociations en cours à Port-Vila confirment ce retour à une entente plus cordiale, un compromis n'est pas à exclure bien que la marge de manœuvre des deux puissances de tutelle soit aujourd'hui très étroite dans la mesure où les deux parties mélanésiennes concernées font preuve d'intransigeance.

Tandis que les dirigeants du Vanuaaku-Paty, qui assument seuls toutes les responsabilités gouvernementales fondent, à juste titre, leur légitimité sur le succès de leur formation aux élections législatives de novembre 1979 — à l'issue desquelles celle-ci avait recueilli 62 % des suffrages exprimés, — les séparatistes d'Espiritu-Santo et leurs alliés modérés francophones des autres îles ne manquent pas d'éléments pour dénoncer la mise en place d'un régime de plus en plus totalitaire. La communauté française se sent d'autant plus menacé dans son avenir que M. Walter Lini a déjà publié une liste de citoyens *« européens »* devenus *« indésirables »* aux Nouvelles-Hébrides. Les colons français, qui redoutent tous d'être expropriés, sont devenus jusqu'au-boutistes.

Trois propositions

Selon le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, un compromis demeure néanmoins possible si la majorité et l'opposition se rallient aux trois propositions que la mission conjointe doit présenter à tous les intéressés : l'adoption d'un projet de loi de régionalisation — prévu à l'article 81, alinéa 2, de la Constitution votée en septembre dernier — qui accorde une représentation équitable aux représentants des partis francophiles d'Espiritu-Santo et attribue aux différentes îles un statut d'autonomie administrative ; l'élaboration d'une loi foncière donnant des garanties aux colons d'origine européenne ; la définition, par le gouvernement, d'un régime éducatif qui préserve, avec le soutien financier de la France, l'avenir de la francophonie dans l'archipel.

Dans l'entourage de M. Dijoud, on se montre relativement optimiste quant à l'éventualité d'un accord sur ces bases, du moins entre le gouvernement néo-hébridais et les insurgés d'Espiritu-Santo. La paix sera beaucoup plus difficile à restaurer dans l'île de Tanna, où les partisans d'Alexis Yolou, mortellement blessé le 11 juin à Isangel, se déclarent résolus à venger le meurtre du jeune dirigeant francophone modéré.

La publication, mercredi, des conclusions du rapport officiel d'enquête sur la fusillade d'Isangel, n'est pas de nature à apaiser les esprits. L'auteur du rapport, M. Mac Kay, procureur général, qui a fait office de juge d'instruction, en vertu d'une réglementation très particulière, a souligné les responsabilités des francophones locaux dans le déclenchement des incidents et estimé, en effet, qu'il est difficile de déterminer qui a pu tuer Alexis Yolou, victime de deux balles de calibre 22 et d'une décharge de fusil de chasse, alors qu'il était lui-même sans arme.

Le rapport ne met pas en cause le ministre néo-hébridais des affaires sociales, M. Willie Korisa, qui, selon des témoignages accablants, aurait donné l'ordre d'ouvrir le feu sur les compagnons d'Alexis Yolou au cours de cette nuit tragique. M. Jean-Jacques Robert, délégué extraordinaire de la France aux Nouvelles-Hébrides, était fondé à s'étonner, mercredi, qu'un rapport d'enquête *« puisse conclure à la culpabilité des victimes »*.

LE GOUVERNEMENT ACCORDE UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE 7 MILLIONS DE FRANCS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MARTINIQUE.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a informé les représentants des deux assemblées martiniquaises, MM. Emile Maurice (R.P.R.), président du conseil général, et Camille Petit (R.P.R.), député, président du conseil régional, que le gouvernement a décidé de consacrer, en 1980, un crédit supplémentaire de 7 millions de F au développement économique de leur département.

Afin de relancer la production sucrière en Martinique, le premier ministre a accepté que 3 470 000 F soient attribués au financement d'un programme de plantation et d'aides aux équipements. Le programme actuel de diversification de la production agricole, qui vise à accroître les récoltes de légumes et de fruits, bénéficiera d'une rallonge budgétaire de 850 000 F.

En outre, la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'équipement rural) verra son capital augmenter de 400 000 F, afin de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs.

D'autres mesures concernent les infrastructures économiques du département. C'est ainsi que les études engagées pour la réalisation de la zone industrielle du port de Fort-de-France bénéficieront d'un crédit supplémentaire de 700 000 francs. Il s'agit de doter Fort-de-France de terrains équipés pour les promoteurs industriels et commerciaux.

Un crédit de 1 580 000 francs sera également consacré à l'aménagement de la rivière Monsieur et à l'amélioration de la desserte portuaire. Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM souligne que ces désisions résultent *« d'un acte de concertation entre le gouvernement et les élus locaux »* mais représente aussi *« un acte de confiance dans l'avenir de ce département profondement français »*.

LES COMMUNISTES RÉAFFIRMENT LE « DROIT A L'AUTODÉTERMINATION » DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Des délégations des postes communistes français, guadeloupéens, martiniquais et réunionnais se sont rencontrées mardi 1er juillet à Paris. A l'issue de cette réunion, les quatre formations ont réaffirmé *« le droit inaliénable de ces peuples* [des DOM] *à choisir librement leur statut, à décider de leur avenir »*.

Le P.C.F. *« agit pour que les peuples des DOM voient respecter leur droit intangible à l'autodétermination. Avec eux, il lutte pour créer les conditions démocratiques garantissant le libre exercice de ce droit »*, déclare le communiqué commun.

« Les partis communistes guadeloupéen, martiniquais et réunionnais déterminent en toute indépendance leur propre politique, en fonction des conditions propres à chacun de leur pays.

» C'est sur cette base que chacun de ces partis propose à son peuple un statut politique qui mette un terme à la situation de domination coloniale et permette le développement économique, le progrès social et l'épanouissement culturel dans la liberté vers le socialisme. »

Les quatre partis estiment que *« l'existence même de ces peuples dans un avenir proche est menacée par la politique d'émigration intensive des jeunes combinée avec la baisse brutale de la natalité. Ce danger est aggravé par l'immigration croissante destinée à modifier la composition de la population »*.

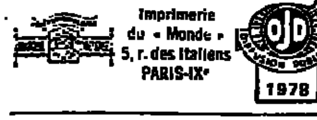
« L'arbitraire, les discriminations, la violation des droits de l'homme et la répression brutale deviennent de plus en plus la règle dans ces colonies », ajoutent-ils.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :

Jacques Fauvet, directeur de la publication.

Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

société

LE PROCÈS DE LA PROSTITUTION

DANS LE QUARTIER DE LA GOUTTE-D'OR A PARIS

La dîme

Entre deux passages, Lucien Boisferré (Martinique), Léopold Kouame (Côte-d'Ivoire), Paul Tokapa (Nouvelle-Calédonie) et Judex Cistal (la Réunion) faisaient des plaisanteries. C'est en haut de l'escalier qu'ils avaient choisi de se poster, le dos appuyé contre le mur, juste avant le couloir sombre qui mène aux chambres.

En s'approchant, cependant, on ne leur trouvait plus du tout l'air nonchalant. Leur sourire était même très menaçant. Quand un couple parvenait aux dernières marches, les quatre hommes tendaient ensemble la main, en un geste explicite.

La prostitution, même rue de la Goutte-d'Or, à Paris, même dans cet immeuble lépreux, a horreur du drame. La fille n'avait plus qu'à s'incliner et à payer. Sinon son client, échaudé par la menace muette, risquait de s'en retourner à la rue.

Pas vraiment des proxénètes, ces petits malins, mais plutôt d'ingénieux racketteurs. Ils faisaient verser un droit de passage à une vingtaine de prostituées indépendantes, celles justement qui exercent leur métier sans la protection d'un souteneur, et qui emmenaient leurs clients dans cet immeuble abandonné, un ancien « hôtel de passes » fermé par la police. La dîme avait d'abord été fixée à 150 F par jour et par jeune femme, puis les besoins de ces messieurs avaient augmenté.

Les prostituées, la plupart d'origine africaine ou malgache, se sont rebiffées. Elles ont d'abord choisi d'entrer en force, avec deux ou trois clients qui ne répugnaient pas à la bagarre. Puis elles ont appelé « police secours ». Comme les quatre hommes de l'escalier persistaient, elles sont allées les dénoncer et porter plainte, le 24 juin, auprès des policiers de la sixième brigade territoriale.

Le procès des proxénètes de Grenoble a-t-il redonné aux filles le courage de résister à la loi de l'homme (*le Monde* du 25 juin) ? A ces « *Julos casse-croûte* », comme on les appelle, qui se taillent de belles retraites avec les reins de jeunes femmes soumises à leurs coups, leurs lames de rasoir ou simplement leurs menaces ? Le proxénétisme reste encore une affaire de « *beaux mecs* », habiles à semer la peur, et à persuader les prostituées que leur métier, sans « protection », demeure dangereux.

Mais, il arrive aussi, de plus en plus souvent, que ces jeunes femmes se libèrent du joug. Ainsi, les vingt prostituées de la rue de la Goutte-d'Or étaient-elles parvenues, après des années d' « *abattage* » sous contrôle et de dépendance, à gagner — parfois à racheter — leur indépendance. Libres de leurs gains. Elles n'allaient tout de même pas, disent-elles, retomber à la merci du premier racketteur venu. — Ph. Bg.

POINT DE VUE

L'État protège les « protecteurs »

par GEORGES RICHARD-MOLARD (*)

AMNESTY International, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), la Ligue des droits de l'homme, alertent sans cesse l'opinion publique contre l'usage « légalisé » de la torture dans les cinq continents. Ils font bien et doivent poursuivre sans relâche leurs actions.

Ce dont, en revanche, à peu près personne ne parle, c'est de la torture en France. Sans évoquer de nombreux cas qui ne sauraient être prouvés, je veux parler ici strictement des tortures subies par les prostituées françaises et étrangères en France. Les *mass media* font largement état des procès de Grenoble, avec Nadia et ses amies d'infortune, courageuses dénonciatrices entre toutes de leurs tortionnaires. Il faudrait qu'il existe des juges d'instruction, des avocats, des présidents de tribunal aussi intrépides — car leur sécurité est réellement en jeu — à Lyon, Marseille, Lille ou Strasbourg qu'à Grenoble. Je ne parle volontairement pas de la sécurité à venir des prostituées, ni même de celle des témoins ! Malheureusement, les « notables » de nos Eglises, de nos partis politiques ou de nos syndicats, paraissent se désintéresser intégralement de ces problèmes dramatiques au profit des questions intérieures sans intérêt ou de la prochaine élection présidentielle !

C'est là une trahison majeure pour l'Eglise, de l'Evangile de celui qui « aima les prostituées », et, pour les partis et les syndicats, un mépris des droits élémentaires de l'homme et de la femme.

(*) Président de la *Bienvenue*.

Peu importe les jugements des procès de Grenoble ! Je souhaite, certes, que les proxénètes accusés soient condamnés aussi sévèrement que le permet la loi. Car il sont, à mes yeux, l'image maximale de la possession méprisante de la femme par nos sociétés masculines. Je voudrais surtout qu'il se trouve d'autres hommes aussi décidés que M. Paul Weisbuch, le juge d'instruction de Grenoble, pour mettre au ban de la nation les proxénètes de tout niveau. Car le proxénétisme n'est pas seulement l'affaire de quelques italo-grenoblois. Il s'agit d'un trafic national et international avec, souvent, une clientèle composée de cadres de la nation, de gens de haut rang, bénéficiaires et complices du plus honteux des trafics. Hélas ! le rapport sur la prostitution demandé par le président de la République en personne en 1975 à un magistrat, M. Guy Pinot, a été réduit de moitié par des gens très haut placés, et, finalement, mis à la corbeille à papier (1). Les proxénètes, protecteurs et maquereaux de tout niveau, ont encore de beaux jours financiers devant eux, puisque l'Etat lui-même, par personne interposée, silence ou consigne discrète, les « protège ».

Quant aux prostituées — toujours et sans exception non volontaires, — nos filles, nos sœurs, parfois nos épouses... toujours contraintes à des relations d'où l'amour véritable est absolument banni, elles n'ont qu'à subir la loi du « milieu » jusqu'à se laisser brûler les seins avec des cigarettes, à subir la cravache jusqu'au sang, à se laisser enfoncer un manche à balai dans le vagin ou à subir d'autres tortures employées par la Gestapo. Cela pour procurer toujours davantage d'argent à leur proxénète — jusqu'à 3 000 F par jour — en n'en conservant que le centième pour leurs robes ou parures de toc.

J'ose espérer que cet article, trop court pour un sujet infiniment long, aura quelque écho au moins auprès de ceux qui prêchent chaque dimanche : « *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.* » Quant à ceux qui se disent « incroyants », qu'ils se réfèrent à la déclaration universelle des droits de l'homme. Cela devrait certainement leur suffire pour agir.

(1) N.D.L.R. : *Le Monde* du 26 mars 1976 a publié les principaux passages du rapport Pinot.

● *Deux hommes* qui obligeaient une jeune fille âgée de vingt ans à se prostituer dans des fermes de la région de Valence (Drôme) ont été arrêtés, mercredi 2 juillet. Hadji Abderahim, âgé de vingt-six ans, et Haidji Alicence, âgé de quarante-quatre ans, d'origine algérienne, avaient gravement brûlé Zora Fadaoui parce que celle-ci avait tenté de s'enfuir d'un établissement agricole où elle venait, sous la contrainte, de se prostituer.

CORRESPONDANCE

Les « caprices » des V.R.P.

Nous avons reçu de M. Marc Riebel, représentant à Muzillac (Morbihan), une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Dans la page 35 de mon journal préféré, daté du 13 juin, je lis, sous la plume de James Sarazin, au sujet de la prostitution grenobloise : « *...où le fragile troupeau de bétail humain attend par n'importe quel temps de satisfaire les caprices de quelques routiers ou V.R.P. de passage...* »

Diable ! Quelle schématisation... Voici donc enfin désignée, en deux coups de cuillère à pot, la clientèle attitrée du plus vieux métier du monde. On en rirait, bien sûr, si cela venait d'un autre journal que le vôtre qui nous a habitués à plus de mesure et de précisions dans ses enquêtes et ses commentaires.

Dans le cas présent, il paraît évident que la prostitution ne saurait attirer ni les ouvriers, ni les commerçants, pas plus que les étudiants, enseignants, gens de robe, militaires, gendarmes, veufs, divorcés, célibataires, mariés, paysans, artisans, etc. Et j'en passe, vous vous en doutez bien.

AUX ASSISES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Le crime de quatre « déboussolés »

De notre envoyé spécial

Nantes. — La malchance, c'est de s'être retrouvés tous avec la même enfance : des mères mortes, des pères ivrognes, des marâtres, des sœurs qui se suicident et des frères — trésors d'espérance — emportés par le mal en bas âge. Et de s'être réunis tous les cinq dans un appartement de Nantes, au mois d'avril 1977, pour en tuer un sixième, au malheur acharné tout aussi caricatural. Et que rien ni personne, à ce moment-là, ne les ait arrêtés pour leur remettre les idées et le cœur en place. Ils comparaissent devant la cour d'assises de la Loire-Atlantique, présidée par M. Edouard Aubry, jusqu'au 4 juillet.

Le 26 avril 1977, André Thépaut, vingt-six ans, Alain Allembert, vingt-quatre ans, Aly Merrakchi, vingt-trois ans, sa femme Jacqueline, vingt-trois ans, et Liliane François, vingt-deux ans, décident de se débarrasser de Marc Prévost, vingt-quatre ans, le gêneur. Thépaut lui reprochait de l'avoir « *donné aux flics* » après un vol qu'ils avaient commis ensemble et d'avoir « *discrédité ses camarades en leur faisant une mauvaise réputation* ». Il était surtout jaloux : Liliane partageait sa vie entre Prévost et lui.

Le « rival » est donc emmené, tremblant de peur, chez les Merrakchi. Les cinq complices se réunissent dans la salle de bains et s'accordent sur le lieu de l'exécution. « *Tu n'as pas un jerrican ?* », demande Thépaut à Jacqueline. Prévost, qui pressent le danger, tente de s'échapper, mais se blesse en cassant un carreau. Il est rattrapé. Les femmes le pansent. « *On va t'emmener à l'hôpital.* » Prévost reprend courage. Mais les trois hommes le conduisent à Saint-Brévin-les-Pins dans un blockhaus du mur de l'Atlantique. On lui lie les mains. On lui donne une dernière cigarette. Puis André Thépaut arrose l'homme d'essence. « *Vous n'avez pas le droit !...* », crie Prévost. Quelques jours plus tard, des enfants découvriront le cadavre calciné. Le médecin légiste indique que « *le sang de la victime recélait de l'hydrocarbure* ». Prévost a été brûlé vif.

Deux mois plus tard, André Thépaut avoue spontanément son crime. Entre-temps, la vie quotidienne avait repris. Le groupe des amis, une fois éliminé l'importun, assurait sa subsistance par de multiples vols et larcins : des « vins fins » dans des caves, des victuailles dans des supermarchés, du matériel électro-acoustique dans une école secondaire et, à Saint-Herblain, boulevard du Massacre, des récepteurs-émetteurs « *au préjudice de la gendarmerie nationale* ». Une petite existence dans l'illégalité, presque en équilibre, jusqu'au jour où Thépaut a craqué. Où il a hurlé aux policiers qui voulaient enfoncer la porte : « *N'avancez pas, ou je me brûle la cervelle !* » Puis il a raconté la mort de Prévost. Tous les détails de la mort de Prévost. Horribles, cruels, inhumains.

Et pourtant, les accusés semblaient être rentrés dans l'anonymat, comme s'ils avaient rejoint leurs semblables des milieux défavorisés. On oubliait le crime ignoble pour ne voir que de « pauvres types » déboussolés et irresponsables. « *Mon père m'attachait avec une chaîne et un cadenas quand je faisais des bêtises,* raconte Thépaut. *Il me corrigeait à coups de queue de billard. Il boit. Il s'est arraché le visage d'un coup de fusil.* » Alain Allembert est un enfant de l' « Assistance ». « *Est-ce que vous avez autre chose à nous dire sur vous ?* », lui demande le président. « *Pas grand-chose, malheureusement.* »

Aly Merrakchi a voulu se suicider à cause du « *remariage de sa mère* ». Ses parents le battaient aussi. Quant à sa femme, Jacqueline, elle a eu droit à toutes les déveines. Un mélodrame absolu : sa mère, ivrogne, meurt en tombant dans l'escalier de la cave. Son petit frère succombe à une maladie. Sa sœur se suicide : « *C'est moi qui l'ai trouvée. J'ai arraché la lettre qu'elle tenait dans sa main et où elle accusait ma mère.* » On évoquera un grand-père qui a violé sa propre fille, une marâtre impossible, une grand-mère « *saoûle du matin au soir* ».

Il faut être robuste : ils ne le sont guère. « *Mon mari, c'est pas un homme, c'est un faible* », dit Jacqueline. Aly fait une grimace pour être drôle. Les injustices, les coups de matraque du destin leur ont usé le sentiment et l'intelligence. L'examen psychologique décèle chez Thépaut « *un état d'inaffectivité totale* ». Bien que né à Cholet et ayant vécu à Nantes, André Thépaut, dit « Dédé », ignore l'existence d'Angers. Ainsi, avec leur débilité légère sur fond de misère, ont-ils mené un homme vers une mort atroce. Avec leur affectivité déréglée, avec leur poisse tenace qui a fini par les pousser hors de toutes les lois, vers le déraillement, du « *chapardage de substances* » au « *tribunal dans une salle de bains* ». Ils étaient en guerre avec la vie ; ils l'ont brûlé comme au napalm.

A présent désarmés, prisonniers soumis, on se demande comment ils ont pu dériver dans l'horreur. Il n'y a pas d'explication : les mots leur manquent. Quand le président leur parle de « *démocratie formelle* », de « *microcosme* » ou de « *périple* », ils ne font pas même les yeux ronds. Ils n'entendent pas : ça vient d'une société en paix où il est interdit de brûler un homme vivant.

CHRISTIAN COLOMBANI.

POLICE

M. CHRISTIAN BONNET CONFIRME DES SANCTIONS PRISES ENVERS DIX C.R.S.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a confirmé, mercredi 2 juillet, les sanctions prononcées par le conseil de discipline contre dix des onze hommes de la C.R.S. 60 basée à Avignon (Vaucluse) pour « participation à un acte d'indiscipline collective » (« le Monde » du 28 juin). Il leur est reproché d'avoir refusé d'occuper, durant le dernier Festival cinématographique de Cannes, les cantonnements qui leur avaient été attribués, les ayant jugés trop exigus pour les accueillir tous de manière convenable.

Les représentants de la FASP (Fédération autonome des syndicats de police), au terme de leur entrevue avec le ministre, ont annoncé l' « ouverture d'un large conflit entre les organisations syndicales autonomes de la police et le ministre de l'intérieur ».

Ces sanctions — six révocations, deux rétrogadations et deux déplacements d'office — sont, selon M. Deleplace, vice-président de la FASP, une « injustice ». Pour le onzième, soutien de famille, qui devait subir un abaissement d'échelon, la sanction a été levée.

M. Deleplace a indiqué que « les camarades sanctionnés voulaient simplement que l'on respecte leur dignité », soulignant que ce sont des hommes dont « le sang-froid a toujours permis de protéger les institutions républicaines ». Selon M. Roger Cousin, secrétaire général du SNIP-C.R.S., « c'est la guerre, on ne l'a pas voulue, mais on l'a ».

LES POURSUITES CONTRE LE BULLETIN « AVIS DE RECHERCHE »

Une parole insoumise

Avis de recherche, « quinzomadaire » d'information des insoumis, n'a pas de chance. En moins d'un an, ce petit bulletin, qui paraît sur seize pages et dans lequel on trouve tout sur l'insoumission, y compris des « nouvelles du front », entendez les inculpations, arrestations et libération d'insoumis, a fait l'objet de trois plaintes du ministre de la défense, M. Yvon Bourges. Successivement, M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, a donc ouvert, les 4 décembre, 15 avril et 8 mai, trois informations contre X... en vertu de l'article L. 129 du code du service national. Ce dernier prévoit notamment : « *Quiconque, par quelque moyen que ce soit, provoque à l'insoumission, que cette provocation ait été ou non suivie d'effet, est puni par la juridiction compétente d'un emprisonnement de un à cinq ans et d'une amende de 200 F à 100 000 F.* »

Les apprentis journalistes d'*Avis de recherche* n'ont qu'à bien se tenir ! Au mois d'avril, leur boîte aux lettres a été placée sous scellés. En vertu d'une réquisition adressée aux P.T.T., le courrier destiné au « quinzomadaire » arrive dorénavant — *via* le receveur en chef — sur le bureau du magistrat instructeur. La Fédération anarchiste (F.A.) et le Groupe révolutionnaire insoumission totale (GRIT) font état de nombreux interrogatoires de témoins « *pour identifier et arrêter les rédacteurs de ce journal* ».

De fait, les gendarmes, commission rogatoire en poche, ne chôment pas. Le 24 juin, ils sont « descendus » en trio à la librairie La Gryffe, librairie libertaire lyonnaise. Là, ils ont « *interrogé le salarié de l'Association sur les liens entre ce journal et la librairie, sur sa vente et sa diffusion* ». En vain, semble-t-il, mais les informations judiciaires courent toujours.

Depuis ces embarras de justice, *Avis de recherche* — qui a lancé il y a quelques mois une campagne contre M. Charles Barbeau, directeur de la gendarmerie et de la justice militaire — est « en cavale ». C'est dire si ce bulletin, animé par le Groupe de soutien aux insoumis (G.S.I.) et le GRIT, est plus que jamais clandestin (*le Monde Dimanche* du 29 juin).

Avis de recherche est cependant têtu : il paraît toujours. Le 28 juin, des militants l'ont vendu à la criée à Paris, gare Montparnasse, et au Centre Beaubourg. Les « brigades kaki » n'en peuvent mais, qui aimeraient bien faire taire, définitivement, cette *parole insoumise.* — L. G.

LE MAIRE D'UNE COMMUNE DE L'OISE VEUT FAIRE CONNAITRE LE STATUT D'OBJECTEUR

De notre correspondant

Beauvais. — Le conseil municipal de Chambly (Oise) a décidé de faire figurer dans les documents remis aux jeunes appelés venus se faire recenser à la mairie un exemplaire du statut d'objecteur de conscience. Selon le maire, M. Bernard Godet (P.C.), « *nul n'est censé ignorer la loi, et il entre dans le rôle des mairies de la faire connaître* ».

Le statut des objecteurs de conscience prévoit la sanction de toute propagande autour de cette possibilité offerte aux appelés de refuser le service national pour des raisons morales, religieuses ou philosophiques. En dépit de cette restriction, la decision du conseil municipal a été votée à l'unanimité de ses vingt-trois membres (treize conseillers P.C.F. et dix P.S.). Faute d'avoir reçu copie de la délibération du conseil, le 27 juin, l'autorité préfectorale se refuse à tout commentaire. - M.L.

Faits et jugements

Incendies de forêts en Ardèche et en Corse.

Vingt-cinq incendies criminels ont détruit, depuis dimanche 29 juin, 25 hectares de pins en Ardèche dans les régions de Valgorge, de Sablières et du hameau de Beaumont, où plus de 10 hectares de pinède ont brûlé. Tous sont désormais maîtrisés, indique la sécurité civile du département, la végétation, exceptionnellement verte cette année, ayant retardé la propagation du feu.

Quatre jeunes gens, qui ont avoué avoir allumé ces incendies ont été arrêtés, mercredi soir 2 juillet, ont annoncé ce jeudi matin 3 juillet, les gendarmes de Joyeuse (Ardèche). Il s'agit d'Alex Vidal, dix-huit ans, Gérard Jallet, vingt et un ans, Jean-Marc Lopez, dix-huit ans et d'un mineur de dix-sept ans. Trois d'entre eux, anciens pupilles de l'Assistance publique, placés dans des familles de la région, ont expliqué qu'ils avaient voulu « *se venger de leur famille adoptive* ».

Dans le cap Corse, mercredi 2 juillet, une soixantaine d'hectares de maquis, entre Luri et Cagnano (Haute-Corse) ont été détruits par le feu, attisé par le vent. Des avions Canadair ont dû intervenir.

● *Mᵉ Roux relaxé.* — L'un des avocats du Larzac, Mᵉ François Roux, du barreau de Montpellier (Hérault), qui était poursuivi par le conseil de l'ordre pour démarchage de clientèle (*le Monde* du 30 juin), a été relaxé. Il était accusé d'avoir envoyé à l'un de ses clients une lettre de caractère privé, mais invitant à une réunion de travail hors de son cabinet, et à laquelle il devait lui-même participer, sans avoir demandé l'autorisation de son bâtonnier, Mᵉ Marc Cros. Pour avoir organisé cette réunion de travail, Mᵉ Roux a reçu un avertissement, peine minimale en matière disciplinaire.

● *Albert Leyris condamné pour escroquerie.* — Albert Leyris, l'homme qui en décembre 1976 avait permis d'arrêter les assassins de Jean de Broglie, a été condamné mardi 1er juillet par la 12e chambre correctionnelle du tribunal de Paris à un an d'emprisonnement avec sursis, cinq ans de mise à l'épreuve et 4 000 F d'amende pour escroquerie. Il lui était reproché d'avoir, en 1973, vendu une voiture qui ne lui appartenait pas, touchant au nom du véritable propriétaire un chèque de 18 000 F. Inculpé le 27 janvier 1977 dans l'affaire de Broglie, Albert Leyris a bénéficié d'un non-lieu le 21 mars dernier.

Un convoyeur de fonds est condamné pour avoir organisé un hold-up.

Un employé de la banque De Baecque et Beau, 9, rue Rougemont à Paris (9e), Dominique Dutertre, agent de recettes de vingt-trois ans, qui avait communiqué à des malfaiteurs des renseignements leur permettant d'attaquer un transport de fonds, a été condamné, mercredi 2 juillet, à trente-six mois de prison, dont seize avec sursis, pour complicité de vol, par la dixième chambre correctionnelle de Paris.

M. Dominique Dutertre avait été attaqué avec un de ses collègues, M. André Thielleux, le 7 janvier dernier alors qu'ils convoyaient 91 750 francs en espèces et 812 francs en chèques d'un restaurant situé à 300 mètres de la banque. Deux hommes, Patrick Fiard, étalagiste de vingt-trois ans, et Jacques Michaud, chauffagiste de vingt-deux ans, avaient matraqué le second convoyeur et s'étaient emparé des deux serviettes contenant l'argent.

Patrick Fiard, dont le casier judiciaire était déjà chargé, a été condamné à vingt mois de prison ferme pour vol, et Jacques Michaud à vingt-quatre mois, dont six avec sursis. Un ami de Dominique Dutertre, qui était dans la confidence mais n'a pas participé à l'agression, Philippe Vanderzanden, courtier en publicité de vingt-trois, a été condamné à trente mois de prison, dont quinze avec sursis, pour complicité de vol.

● *L'extradition de lord Kagan.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a jugé recevable, mercredi 2 juillet, la demande d'extradition de lord Joseph Kagan réclamée par le gouvernement britannique le 11 avril 1980 (*le Monde* du 10 avril 1980). Lord Kagan est accusé d'avoir exporté en fraude, en 1978, deux cent trente-neuf barils d'indigo destinés à la teinture de textile, et dissimulé ces opérations à la société K.T.L. (Kagan Textiles Limited), dont il était le principal actionnaire, en falsifiant les factures. La chambre d'accusation a écarté l'hypothèse selon laquelle lord Kagan serait victime d'un règlement de comptes politique pour avoir critiqué ouvertement le système fiscal britannique. Dans son arrêt, la chambre d'accusation n'a pas retenu le délit de vol sur lequel se fondait la demande britannique, mais celui d'abus de confiance et de biens sociaux.

DIX DES ONZE MILITANTS DE LA FANE MIS EN LIBERTÉ

Dix des onze militants de la Fédération d'action nationale européenne (F.A.N.E.) et du Mouvement national révolutionnaire (M.N.R.) appréhendés mardi 1er juillet par les inspecteurs de la brigade criminelle de la police judiciaire ont été remis en liberté (*le Monde* du 2 juillet). Le onzième trouvé en possession d'un faux cachet administratif a été déféré au parquet de Versailles, lieu de sa résidence. Ces onze membres de mouvements d'extrême droite avaient été arrêtés sur commission rogatoire de M. Guy Joly, juge d'instruction chargé de l'information judiciaire concernant plusieurs attentats récemment commis à Paris (*le Monde* du 28 juillet).

Dans un entretien au *Matin de Paris* du 3 juillet, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a déclaré, au sujet des groupuscules d'extrême droite : « *A plusieurs reprises, j'ai rappelé aux services de police dont j'ai la charge qu'ils devaient, dans le respect des lois, rechercher les coupables et les déférer au jugement des tribunaux, sans discrimination aucune et avec une égale détermination. (...)*

» *La loi de 1936 soumet la dissolution de telle ou telle organisation à des règles précises, et j'ai demandé de procéder à une étude toute particulière sur le cas d'un mouvement dont l'activité est spécialement odieuse dans la mesure où il se livre à l'apologie du régime nazi, et n'hésite pas à reprendre certaines de ses méthodes.* »

● *M. Michel Collinot,* porte-parole du Front national (extrême droite), a déclaré mercredi 2 juillet : « *L'ère des provocations est arrivée. Les groupuscules nazillons comme le FANE jouent un rôle provocateur et, pour l'extrême droite, font le pendant des « autonomes » et autres groupes terroristes pour l'extrême gauche. Certains de leurs membres, qui sont impliqués dans des délits de droit commun, jouissent d'une impunité toute à faite particulière. J'ai été souvent, avec Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du comité de soutien à Jean-Marie Le Pen, la cible de ces voyous et de ces fanatiques, attaqué violemment et traité d'agent sioniste. Cette accusation, vexante de ces gens-là, est un honneur.* »

● RECTIFICATIF. — Nous avons situé, dans *Le Monde* du 25 juin, le monument aux fusillés derrière lequel les gendarmes de Villefranche ont découvert, lundi 23 juin une charge d'explosifs à Châtillon (Rhône). Le monument se trouve en fait sur le territoire de la commune voisine, à Chazay-d'Azergues.



Le Monde

jours d'été

A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

« Ondées passagères »

Sur sa bicyclette, Jean-Marc Théolleyre a traversé la Champagne. Difficile d'oublier qu'ici on s'est longuement étripé entre 1914 et 1918, et les noms des villages traversés, Tahure, Suippes ou Mourmelon, ont des relents de tuerie qui restent tenaces, bien que, aujourd'hui, Belges, Français du Nord ou Allemands, qui prennent, eux aussi, la nationale 77, n'y voient bien souvent qu'une étape vers le Midi (voir « le Monde » depuis le 1er juillet). Mais, faisant son chemin, notre cycliste traverse aussi ce que les météorologistes appellent avec un bel optimisme les « ondées passagères ».

CELA commence toujours de la même façon : il y a la première goutte. On peut la recevoir au visage, ou sur la main, ou sur la cuisse. Ce n'est même pas une piqûre, juste un point de fraicheur, et pas désagréable de surcroît. Seulement, il ne faut pas s'y tromper, et il n'y avait pas à s'y tromper. Cette première goutte, une fois encore, était bel et bien annonciatrice d'un somptueux déluge. Le cycliste au long cours n'a pas besoin des augures patentés pour connaître son avenir météorologique. Comme le paysan, comme tout homme de plein vent, il le renifle tout de suite, dès le petit matin. Les aubes limpides peuvent être les plus trompeuses, dès lors que l'on ne prête pas attention à la pâleur lointaine de la nuée molle qui en entache là-bas un recoin. Cette goutte-là est donc arrivée très exactement entre le treizième et le quatorzième kilomètre après Châlons-sur-Marne, toujours sur cette nationale 77 qui n'en finit pas de ses tirades jusqu'à Troyes. Depuis le temps que le vent soufflait du sud-est sous un ciel passé aux couleurs plombées d'un vieil étain, ce ne fut même pas une surprise. Une autre a suivi, et puis toutes les autres. Comme pour mieux fixer encore l'avenir et faire litière des illusions, voici que les voitures, arrivant de face sur l'autre rive de la route, menaient de frénétiques ballets d'essuie-glace et jaillissaient du plus lointain horizon tous feux de croisement en action.

La pluie ne badine jamais avec le cycliste. Il n'y a pas à tergiverser quand elle est là : ou bien la refuser, capituler en rase campagne sans fierté, ou bien montrer fermeté et stoïcisme sachant, qu'au bout du chemin il offrira piètre figure mais qu'il s'en moque et qu'après tout l'état de serpillière peut aussi, à l'étape, faire son petit effet. L'ennui, c'est que, dans l'affaire, il n'y a pas à compter seulement avec la pluie. L'enfer, c'e.t les autres, le déluge aussi. Car ils s'en fichent bien, les autres, du cycliste sous la flotte, tous ceux qui vont, comme si de rien n'était, le croiser, le dépasser, le frôler, enfermés dans leurs boîtes, la carrosserie bien tirée sur les yeux comme une visière de casquette ou un capuchon de moine. Les ascètes du cent-cent dix vont droit devant, approchent de l'arrière dans le bourdonnement mouillé de leurs chevaux-vapeurs, sans dévier d'un pouce. Sûrs de leur trajectoire, assurés de leur force, ils bondissent et passent dans un claquement de fouet, bien au garde à vous devant leur compteur kilométrique, le regard fixé à cent pas. Assurés de leur place sur l'asphalte, ils vaporisent à tout va des geysers d'eau, de boue, de vent dont ils n'ont — c'est sûr — jamais mesuré les effets redoutables et redoutés du cycliste, roseau à peine pensant, bien près de rompre et certain pour le moins de plier.

Page suivante :

JEUX ● MÉTÉO

INFORMATIONS-SERVICES

Car maintenant, au bout d'un quart d'heure, la route est une piscine. Pluie passagère ou pas, la pédalée relève de la navigation. La pluis c'est la pluie, la pluie tout court, bien drue, bien froide, bien organisée. Il y a celle que l'on reçoit crépitante sur le nylon de l'imperméable et qui ne serait rien. Il y a l'autre, qui n'est plus pluie, mais eau, douche, bain. Les boyaux la renvoient du sol en douces giclées continues. Elle s'installe, elle a une prédilection pour les pieds. Petit à petit, elle progresse, gagne en hauteur, insidieusement, trempant les jambes, puis les reins, puis le dos. Cela peut, avec un peu de vigueur, s'apparenter au sauna. C'est le moment critique, celui où tout cycliste, un jour au l'autre, a juré, sacré qu'on ne l'y reprendrait plus, qu'il en a sa claque, s'est demandé ce qu'il était bien venu fiche là sur cette selle aussi hostile qu'un banc de nage de galérien. (Le même discours, et tout aussi hypocrite, peut se tenir au reste dans l'ascension d'un col qui n'en finit plus.)

Et puis, sérieusement, est-ce avec ce genre de sensations et d'émois qu'on peut nourrir un « papier » pour « le Monde » ? Par ce temps de chien, où donc peut-elle bien être, la France à vélo qu'on s'est donné pour mission de découvrir ? Elle se calfeutre, elle fait visage de bois. Les villages sont des déserts de froidure. Même les vaches au pré ne vous regardent plus. Les toits dégoulinent d'eau. La route elle-même n'a plus rien à dire qui ne montre que ses taches d'huiles mordorées et traîtresses. Même ses bas-côtés si riches de vie ignorée, de botanique dédaignée, ont les désespérances d'une noyade accomplie, avec pour seule géographie les rigoles qu'installe cette pluie parmi les gravillons, les sables drainés, les déjections, projetées par les 15 tonnes qui eux aussi vont leur chemin, bâches claquantes dans le vent de leur élan, dans le bouillonnement de leur vitesse, dans l'exigence professionnelle de l'horaire.



Eric de Vlaeminck sept fois champion du monde de cyclo-cross. (Photo Presse-Sports, tirée du livre le Vélo, *de Jean Durry. Ed. Denoël. 140 F environ.)*

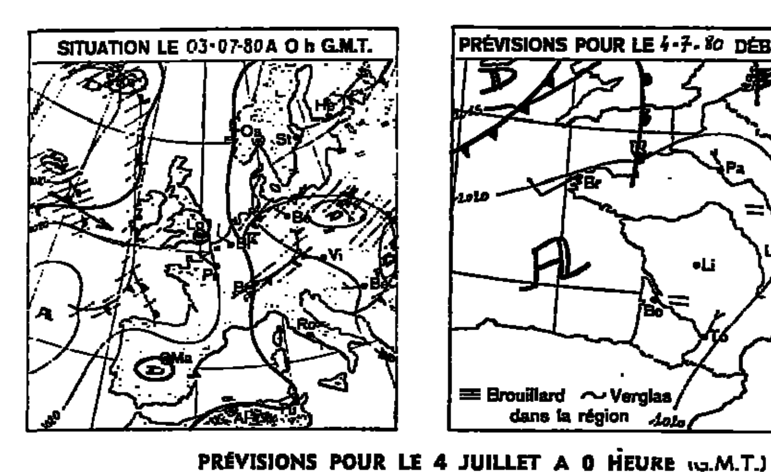
Les mains s'engourdissent sur le cintre qu'il faut pourtant tenir ferme, sur les poignées de freins. Le pointillé blanc du bas-côté, voilà le plan assigné au vélo. C'est la règle du jeu. C'est là qu'il lui faut se tenir, qu'on le tolère. Défense de rêver, de folâtrer, de musarder. Se dire que l'on n'existe pas, voilà le commandement majeur un jour de pluie sur une nationale. Petite reine, tu n'existes pas. Petite reine... comme disait Zazie. Un seul droit : celui de se tenir à carreau. Les journées nationales de la bicyclette, ça va pour une journée et pour l'illusion. La réalité cycliste au quotidien, c'est celle d'un pauvre diable condamné à cheminer sous des cataractes avec la frousse aux trousses. Il doit savoir qu'il est un gêneur pour ces conducteurs qui le happent sans un regard et, il peut en être convaincu, sans un mot. A moins qu'on le tienne pour un inconscient, ou pour un original, c'est-à-dire un fou. Le curieux, c'est que de tels sentiments habitent aussi les passagers de ces voitures qui, pourtant, transportent des vélos sur leur toit, qu'en principe ceux-là doivent utiliser. Sans doute ne mélangent-ils pas les genres et ne montent-ils sur ces machines qu'à condition qu'il n'y ait pas de vent, pas de pluie, pas de côtes, pas de descentes. Autant dire alors, et tout s'éclaire, qu'ils ne transportent pas comme ils le croient des vélos mais simplement des bicyclettes. A quoi ne va-t-on pas penser en moulinant sous la pluie ? Et à quoi pense cet hôtelier à qui est venu demander vivre et couvert un personnage boueux, moite, dégoulinant mais finalement très satisfait de sa journée ? « Sale temps pour rouler, hein ? » C'est égal, des clients comme ça, il n'en voudrait pas tous les jours. Ils seraient bien capables de demander à monter aussi le vélo dans la chambre.

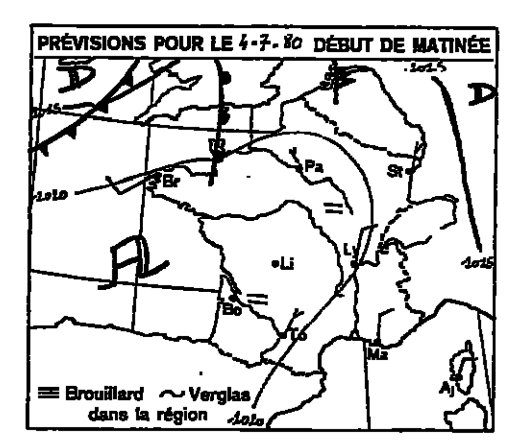
Demain :

A BAZOCHES POUR UN TOMBEAU

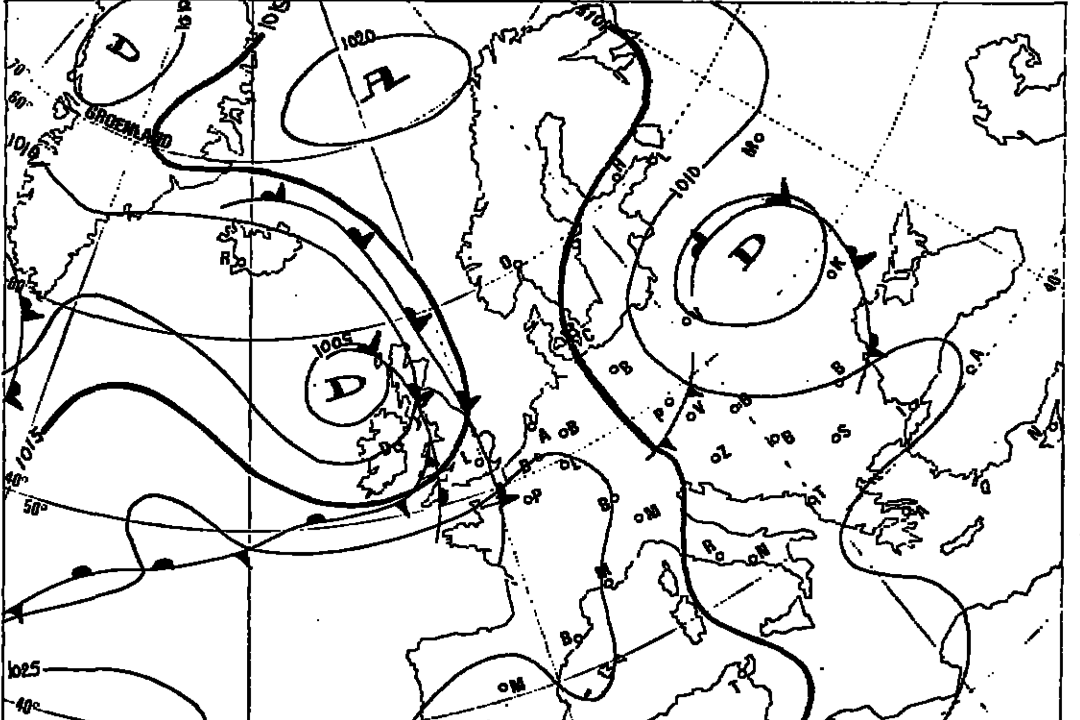
JOURS D'ÉTÉ

MÉTÉO





PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 juillet à 0 heure et le vendredi 4 juillet à 24 heures :

Le champ de pression se renforce sur l'Europe occidentale et les perturbations atlantiques circuleront à des latitudes progressivement plus septentrionales. Elles affecteront surtout les îles Britanniques, ne touchant que légèrement la France.

Vendredi 4 juillet, le temps sera généralement beau malgré des brumes matinales plus nombreuses du Bassin parisien à l'Aquitaine. Les nuages seront toutefois plus abondants près des côtes de la Manche et de la mer du Nord, ainsi que le soir près des frontières du Nord-Est. Les vents faibliront dans le Midi et les températures seront en hausse sensible dans la journée.

Le jeudi 3 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,1 millibars, soit 765,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juillet; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 18 et 11 ; Bordeaux, 19 et 9 ; Bourges, 17 et 8 ; Brest, 17 et 7 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 12 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 18 et 10 ; Lille, 15 et 12 ; Lyon, 18 et 12 ; Marseille, 23 et 16 ; Nancy, 15 et 11 ; Nantes, 19 et 10 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 24 et 15 ; Rennes, 20 et 7 ; Strasbourg, 14 et 12 ; Tours, 19 et 9 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 19 et 13 ; Bonn, 18 et 12 ; Bruxelles, 16 et 12 ; Le Caire, 37 et 26 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 17 et 11 ; Genève, 15 et 10 ; Lisbonne, 28 et 13 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 33 et 16 ; Moscou, 23 et 13 ; New-York, 29 et 21 ; Palma-de-Majorque, 26 et 15 ; Rome, 23 et 15 ; Stockholm, 21 et 10 ; Téhéran, 37 et 33

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEUX

Anacyclo-palindromique

SOLUTION DU PROBLÈME N° 2

Horizontalement

I. Etape *(Epate)* ; Servan [cépage blanc du midi de la France : s'écrit aussi *servant*] (Navrès). — II. Or (*RO* [heros]). Et *(Té)* ; Ali (*Ila* [les Ilas habitent le bassin du Zambèze]). — III. Notes *(Seton)* ; Oc *(Co)* ; AV [ave] (*Va* [par exemple, dans l'expression *Eh bien, va !*]). — IV. Serpa [*serper*, ou *sarper*, c'est lever l'ancre à force de bras ou au moyen de palans] *(Après)* ; Ave *(Eva)*. — V. SL [aisselle] *(LS)* ; Laval *(Laval)*. — VI. Es *(Se)* ; Elam *(Mâle)* ; Si (*Is* [*cf.* Is-sur-Tille]). — VII. Tes *(Set)* ; Ra (*AR* [aère]). — VIII. Ale *(Ela)* ; Sarah *(Haras)* ; *IR* (*Ri* [le *ri* valait « environ [*sic !*] 3 927 m », dit le Grand Larousse encycl.]). — IX. Pils [Isidore Pils (1813-1875) est, entre autres, l'auteur du fameux tableau *Rouget de l'Isle chantant pour la première fois* la Marseillaise *chez Dietrich*] *(Slip)* ; Na ! *(An)*. — X. EM *(Me)* ; In [être « in »] *(Ni)* ; Lapon (*Nopal* [raquette est le *nom* donné à la tige, aplatie et charnue, du nopal, plante appartenant au genre opuntia]). — XI. En *(Ne)* ; EP [epée] (*Pé* [cf. *Saint-Pé-de-Bigorre* et *Saint-Pé-de-Léren* entre autres]). — XII. Las (*Sal* [affluent du Don : 803 km]) ; Lara (*Aral* [lac ou mer d'Aral, en U.R.S.S.]). — XIII. Inini *(Inini)* ; On *(No)* ; Gag *(Gag)*. — XIV Radar *(Radar)* ; Nè *(En)*. — XV. En *(Ne)* ; Seiner [pêcher à la seine ou senne : Verbe transitif ou intransitif] *(Renies)*.

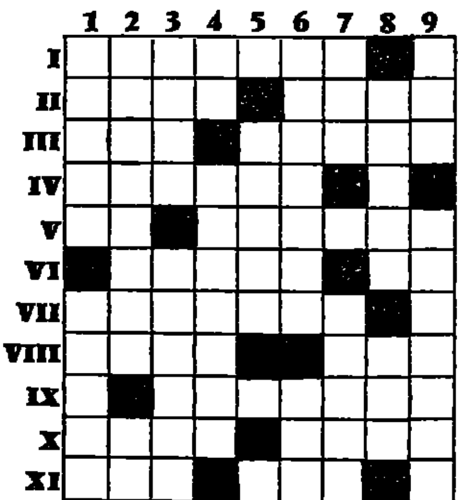
Verticalement

1. Eon *(Noé)* ; Retape *(Epater)* ; Ciré *(Eric)*. — 2. Trop *(Port)* ; Selim *(Miles)* ; Na (*An* [*cf. Mémoires* de Vidocq, 1829 : *un petit père noir de quatre ans* = un broc de 4 litres de vin]). — 3. Sel *(Les)* ; Elide *(Edile)*. — 4. Esse *(Esse)* ; Nanan *(Nanan)*. — 5. Selles [on nomme *selle*, chez le lombric, le groupe d'anneaux produisant le mucus] (*Selles* [de sa selle dépend l'assise — l'assiette — du cavalier]) ; Sir *(Ris)*. — 6. Anne (*Enna* : ville la plus élevée de la Sicile). — 7. Stop (*Pots* [= offrir un pot, être invité à un pot]) ; Mura *(Arum)* ; Plots (*Stolp* [nom allemand de la ville polonaise de Slupsk]). — 8. Cal (*Lac* [*cf.* Lamartine]) ; An (*NA* [Enna : Auguste Enna, compositeur danois auteur de ballets et d'opéras, 1860-1939]). — 9. As (*S.A* [= section d'assaut, formation paramilitaire nazie]) ; Air *(Ria)* ; Li (*Il* [*cf.* « Il pleut »]) — 10. Va [!] *(Av)* ; Avir (Riva) ; UP [huppée] *(Pu)* ; AG [âgé] (*Ga* [cf. *gaga*]). — 11. Alava *(Avala)* ; Aï [l'aï est un mammifère de l'ordre des édentés] (*I.A.* = in agro, « dans le champ ») ; Ane (*E.N.A.* [= École nationale d'administration]). — 12. Nivela *(Alevin)* ; Rengager *(Regagner)*.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Mots croisés

PROBLÈME N° 2705



HORIZONTALEMENT

I. Prix d'une leçon. — II. Fut enlevée par Héraclès ; Levas le pied. — III. Eut une attitude très entreprenante ; Boite aux lettres. — IV. Sont généralement toutes rouges quand elles ont reçu un coup de bâton. — V. Fin de verbe ; Fut massacrée par les Huns avec de nombreuses compagnes. — VI. Où l'on peut donc respirer ; Arme (épelé). — VII Nom qu'on peut donner à un homme. — VIII Endroit où l'on peut taper ; Nom de frère. — IX. Utiles pour ceux qui veulent commander. — X. Entourent un pâté ; Peuvent orner des corniches. — XI. Légumineuses ; Peut facilement être collé.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut, à la rigueur, donner à une fillette ; Ce que voulait un Espagnol. — 2. Endroit où l'on peut choisir des pompons ; Vieille ville. — 3. Roi de Norvège ; Les adjoints par exemple. — 4. Pronom ; Qui ne concernent donc pas ce qui est cité. — 5. Invoquée par de vieux agriculteurs. — 6. Comme des matières précieuses ; Porte une charge électrique. — 7. Roulés ; Répond tout de suite quand il est bon. — 8. Endroit où l'on pouvait passer la nuit ; Surface. — 9. Baie du Japon ; Point à la ligne.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 2704

Horizontalement

I. Douleurs. — II. Envoûtées. — III. Née ; Cri. — IV. Tragédien. — V. Etna. — VI. Mûrier ; An. — VII. Us ; Froid. — VIII. Le ; Figues. — IX. Monel — X. Taon ; Relu. — XI. Ali ; Ra ; OK.

Verticalement

1. Dent ; Muleta. — 2. Onéreuse ; Al. — 3. Uvea ; Moi. — 4. Lô ; Griffon. — 5. Eude ; Erin. — 6. Ut ; Dérogera. — 7. Récit ; Iule. — 8. Sérénade ; Lô. — 9. Sinan ; Souk.

GUY BROUTY.

INFORMATIONS "SERVICES"

Rétromanie

BAGAGES A L'ANCIENNE

Partir... plier bagage. Encore faut-il avoir les valises. Dans ce domaine, la brocante offre des ressources inattendues, mais intéressantes, où les cuirs, d'une douceur sensuelle, évoquent des luxes périmés.

Annette de Castro est une des rares spécialistes des bagages anciens. Installée depuis sept ans déjà aux Champs-Elysées, la Boutique 324, au premier étage de la galerie Point-Show, n'est guère plus grande que la cabine des Marx Brothers, où se dressent jusqu'au plafond des piles de valises gigognes que supportent des malles énormes. Veaux, vaches, vachettes, box, maroquin, parchemin croco ou peau de porc frottent leurs cuirs luisants, parsemés de clous d'or et de serrures de cuivre.

Pour les prix, cela va de 650 francs pour le grand fourre-tout en toile et cuir (avec cadenas de cuivre) à 5 000 francs pour la gigantesque malle de cabine transatlantique, un véritable appartement avec penderies, tiroirs, casiers secrets et écritoire.

Certains collectionneurs de valises — ça existe — recherchent des marques prestigieuses qui, d'une façon plus ou moins durable, ont associé leur nom à des babages de rêve : Hermès, Cartier, Morabito, Kirby-Bird, Old England, Dupont (avant les briquets) et l'inévitable Louis Vuitton dont le monogramme continue à faire le tour du monde.

Une grande valise en croco (60 × 40 cm) coûte de 1 600 à 2 500 F, moins chère qu'une valise en aluminium dernier cri. Une petite valise en peau de porc doublée de cuir rouge est à 1 000 F. Une jolie mallette garnie de flacons de toilette — comme on en offrait jadis en cadeau de mariage — vaut de 1 500 à 2 500 F selon la qualité et la fraîcheur. Les boîtes à bijoux ou les « Vanity-cases » en maroquin sont dans les mêmes prix.

Aux puces de Saint-Ouen, pour peu que vos regards les fassent surgir des étalages, vous découvrirez toutes sortes de bagages anciens.

Les bagages Louis Vuitton, dont les initiales L.R sont visibles sur les ferrures, sont les plus cotés. Mais les Keller en box-calf, les Goyard en toile à croisillons et coins de cuivre, ou les Moynat en osier couvert de moleskine, sont également appréciés. Il faut compter de 1 500 à 3 000 F pour une belle valise des années 30 en bon état, à peine plus pour les valises africaines en croco inusable. On trouve encore des grandes valises anonymes à renforts de lattes en bois à partir de 800 F. Les malles-cabines plafonnent à plus de 3 000 F, pour peu qu'elles portent encore les étiquettes multicolores de croisières au long cours.

Trois spécialistes des vrais bagages anciens méritent une honorable mention : au Marché Vernaison (allée 7, stand 154), coffres et valises bien remis en état à partir de 800 F, au Marché Paul-Bert (allée 6, stand 232), de la mallette en croco à la malle de cabine. Enfin, aux environs du carrefour des rues Paul-Bert et Jules-Vallès, M. Bernard, la sacoche en bandoulière, protège ses cuirs soignés sous un grand parasol (le samedi, en face du café le Baryton, le lundi, un peu plus loin). Les bagages à main n'ont plus de secret pour lui : « Voici une marmotte, dit-il, en montrant une trousse au ventre ovalisé, c'était la valise préférée des commis voyageurs. » Quant à la « square-mouth », c'est une valise à base rectangulaire — appelée aussi « gladstone bag » — qui ouvre tout grand sa gueule carrée sur une monture de cuivre. Les unes ou les autres valent de 300 à 500 F.

Au hasard des trottoirs, des rues et des allées, dans l'inépuisable labyrinthe des puces, on peut trouver çà et là d'autres bagages d'occasion dont les prix se discutent selon l'état. Sous le couvert du marché Serpette, j'ai vu une haute malle américaine bombée à 2 200 F et un coffre en cuir clouté du dix-huitième siècle à 5 300 francs.

GERSAINT.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITES (A) ET DE BROCANTE (B)

Magny-en-Vexin (A), 4-6 juillet. Bergerac (A-B), 4-6 juillet. Pont-Saint-Esprit (B), 4-6 juillet. Amboise (Grange de Negron : A-B), 7-14 juillet. Touques (B), 10-20 juillet. Prunoy (par Charny, Yonne), les antiquaires au château, 10-21 juillet. Les Issambre (B), 10-24 juillet. Méounes (B), 12-15 juillet. Mirande (B), 12-14 juillet. Toulon (Les Lices). Salon des antiquaires : 12-27 juillet. Etaples (A-B) 18-20 juillet. Apt (A-B), 24-29 juillet.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE JUILLET DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 35 DU 2 JUILLET 1980

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F.)
1	3 731	cancer	7 000
		autres signes	700
	8 451	scorpion	7 000
		autres signes	700
	9 591	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	17 091	poissons	3 000 000
		autres signes	100 000
2	202	tous signes	300
	2 372	verseau	7 000
		autres signes	700
	2 812	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	11 262	balance	100 000
		autres signes	10 000
3	3	tous signes	70
	883	tous signes	370
	763	tous signes	370
	9 593	scorpion	10 070
		autres signes	1 070
	30 433	taureau	100 070
		autres signes	10 070
4	54	tous signes	150
5	035	tous signes	300
	795	tous signes	300
	2 815	lion	7 000
		autres signes	700
	1 605	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	1 735	lion	10 000
		autres signes	1 000
	20 965	lion	100 000
		autres signes	10 000
	21 015	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
6	3 478	balance	7 000
		autres signes	700
	7 288	poissons	7 000
		autres signes	700
	9 246	vierge	7 000
		autres signes	700
	10 396	capricorne	100 000
		autres signes	10 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER (F)
7	27	tous signes	150
	1 787	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	2 387	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	23 617	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
8	738	tous signes	300
	3 678	balance	10 000
		autres signes	1 000
	4 198	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	10 948	bélier	100 000
		autres signes	10 000
	13 308	vierge	100 000
		autres signes	10 000
	26 578	cancer	100 000
		autres signes	10 000
	26 658	verseau	100 000
		autres signes	10 000
9	9	tous signes	70
	79	tous signes	220
	1 829	gémeaux	7 070
		autres signes	770
	3 839	taureau	7 070
		autres signes	770
	7 879	bélier	7 220
		autres signes	920
	9 629	capricorne	7 070
		autres signes	770
	0 889	sagittaire	10 070
		autres signes	1 070
	5 649	verseau	10 070
		autres signes	1 070
	8 329	gémeaux	10 070
		autres signes	1 070
0	20	tous signes	160
	4 060	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	14 860	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	28 780	poissons	100 000
		autres signes	10 000

PROCHAINS TIRAGES LE 9 JUILLET 1980
LA TRANCHE DU VELO A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN DE JUILLET A PAU (Pyrénées-Atlantiques)

LOTO — TIRAGE N° 27 : 5 32 34 36 40 47 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 30

PROCHAIN TIRAGE LE 9 JUILLET 1980 VALIDATION JUSQU'AU 8 JUILLET APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 3 juillet 1980 :

DES LOIS

● Autorisant la ratification de la convention portant création d'une agence spatiale européenne, faite à Paris le 30 mai 1975 ;

● Portant modification du statut du Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) ;

● Prorogeant le mandat des conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon.

UN DÉCRET

● Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

UN ARRETE

● Fixant les taux et les conditions d'application, aux boissons alcooliques importées par des voyageurs ou contenues dans les petits envois adressés à des particuliers, de la taxe forfaitaire prévue à l'article 285 du code des douanes.

DES LISTES

● D'admissibilité au cycle préparatoire aux concours internes d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

Paris en visites

VENDREDI 4 JUILLET

« Saint-Germain-en-Laye », 15 h., sortie R.E.R., face entrée du château, Mme Bachelier.

« Le parc Monceau », 15 h., métro Monceau, Mme Hulot.

« Montparnasse », 15 h., métro Edgar-Quinet, Mme Oswald.

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Puchal.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h. 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Collège des Bernardins », 15 h., parvis de Saint-Julien-le-Pauvre (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis (Mme Hager).

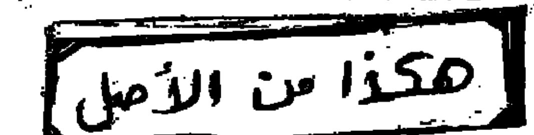
« Le Palais de Justice », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

« La cour Carrée du Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 h., cour Carrée (M. de La Roche).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

Conférences

20 h. 15, 27, rue Copernic, M. G. Plemont : « L'aura spiritographie avec expérience » ; M. M. Jodin : « Voyances » (GRACE).



[هكذا من الأصل]

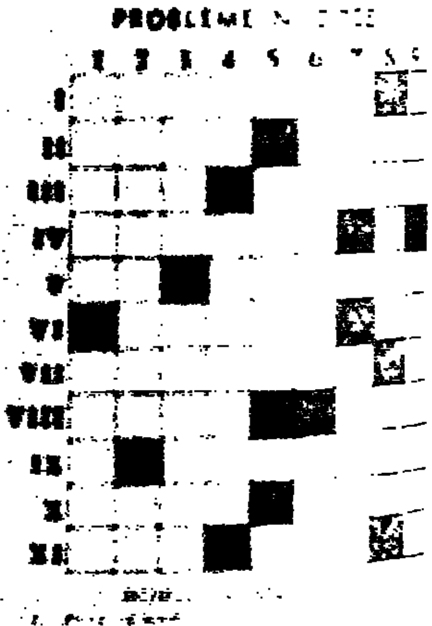
JEUX

Anacyclo-palindromique

SOLUTION DU PROBLÈME

Mots croisés

PROBLÈME N°



SOLUTION DU PROBLÈME

Le Monde des LIVRES

Les laconismes de Guillevic

● *L'art de s'esquiver en riant.*

DEFINIR, sans images ni métaphores abusives, le comportement des objets et des phénomènes comme s'ils étaient le reflet psychique de l'homme ; sans en déduire le moindre didactisme, une sorte d'accord idéal entre le monde et le subconscient ; établir les lois de la fable venue au secours de l'absurde, mais toujours tenue en respect : telles sont quelques-unes des constantes dans l'univers de Guillevic, qui met à son service une écriture on ne peut plus dépouillée, afin que l'aberration apparaisse comme une évidence à sonorité presque populaire.

Le malentendu universel

Autres, plus lapidaire et plus laconique que jamais, ne se veut point différent, malgré les apparences : des fabliaux, des devinettes, de courts dialogues. A première vue, on dirait du Guillevic, sinon mineur, du moins qui accepterait de passer pour relativement enjoué, tout de clins d'œil, malicieux, même facile. C'est une illusion : à son point le plus nu dans l'ellipse, Guillevic est merveilleusement lui-même, au milieu de ses astuces, comme si la gravité lui imposait de se moquer à la *fois* d'elle-même et de lui. Mais toute la richesse — presque muette, si l'on veut — de sa manière d'être perce en ces maigres syllabes.

Dire : « *J'ai un cheval dans la poche / Et d'ailleurs c'est une girafe* », ne traduit pas seulement *la volonté de plaire, mais* aussi le malentendu universel des apparences. Dire également : « *Il s'ennuie, ce clocher. — Non. — Comment tu sais ? — Il tomberait* », c'est nier toute notion de réel et prêter, plus que jamais, aux choses des sentiments qui nous aident à revaloriser les nôtres, devenus suspects. Dire encore : « *Ça va ? — Ça va. — Toi, ça va ? — Ça va sans moi* », c'est ramener l'absurde à une formule essentielle. Dire enfin : « *A tire d'ailes. — Ça se dit. — Tu pratiques ? — Comme si* » c'est sublimer Icare et deux mille ans d'illusions et ouvrir des horizons à partir de quelques mots.

« J'invoque le sacré »

Guillevic a ce pouvoir-là, presque en riant, presque en s'esquivant :

« *Suppose*

Que le ciel de la plaine
Soit jaloux de nous deux
Et que je te demande
Envers lui ce sourire
Qu'il attend de la terre
Depuis les origines.

...
Suppose
Que nos cailloux se mettent
A hurler tous ensemble
Et que je te demande
De les faire se battre
Et de chanter victoire
Avec le survivant. »

Comment Guillevic en est-il arrivé-là, c'est-à-dire à donner à tout rapport avec les objets un air de féerie ? C'est la question à laquelle répond un livre d'entretiens, *Vivre en poésie.* Le poète y retrace les étapes successives de sa carrière. Modeste fils de gendarme breton, élevé en Alsace, fonctionnaire, écrivain qui mit un certain temps à s'imposer, ami d'écrivains célèbres, communiste convaincu au point d'accepter dans son écriture même les règles du jdanovisme, enfin libéré et grand poète qui ne doit rien à personne : c'est cet itinéraire original et sans ostentation qu'il nous invite à découvrir, avec une simplicité et une bonhomie bien rares chez nos prophètes de la plume.

Il dit très banalement, donc très profondément : « *La poésie est ce qui permet de tenir.* » Avec plus de gravité il ajoute : « *Vivre tout événement quotidien dans les coordonnées de l'éternité, c'est pour moi la poésie.* » Ses contradictions, comme ses naïvetés, il les avoue avec une pointe de douleur : « *En tant que matérialiste, j'invoque le sacré. Pour moi, le poète doit aider les autres à vivre le sacré dans la vie quotidienne.* » On n'a aucune peine à aimer Guillevic, le poète et l'homme.

ALAIN BOSQUET.

★ AUTRES, de Guillevic. Gallimard, 518 pages. Environ 45 F.
★ VIVRE EN POESIE, entretiens avec Guillevic. Stock, 252 pages. Environ 60 F.


(Dessin de Bérénice CLEAVE.)

Le pouvoir et la prison

● *Michel Foucault contesté par des historiens.*

VOILA un livre stimulant, qui confronte l'historien et le philosophe, l'homme du concret et l'homme des concepts, le travailleur des archives et l'architecte des idées. Il tourne tout entier autour de *Surveiller et punir : naissance de la prison* (1975), où Michel Foucault a continué l'entreprise commencée dans *l'Histoire de la folie à l'âge classique* (1961) et la *Naissance de la clinique* (1963).

On connait la thèse fondamentale que développent ces ouvrages : l'asile, l'hôpital, la prison seraient trois aspects d'une gigantesque machine de dressage et de conditionnement dont les écoles, les casernes, les usines et les bureaux constituent d'autres formes. Par tous ces moyens d'enfermement, la bourgeoisie rationaliste *tend* à créer une société qui discipline les corps, les esprits et les cœurs pour garantir un ordre efficace et une production profitable, tout en les faisant échapper aux idéologies religieuses. Le règne de la raison se confondrait donc plus ou moins avec une organisation quasi mécanique où le « pouvoir de normalisation » engendre une « formation du savoir », les deux se renforçant mutuellement.

Quelques peintres redoutables

La première partie de *l'Impossible Prison* oppose Foucault à quelques disciples de Clio, d'abord dans un combat singulier avec Jacques Léonard à travers leurs articles de 1976, ensuite dans un débat inédit avec douze membres de la Société d'histoire de la Révolution de 1848. La seconde reproduit une série d'études sur le système pénitentiaire français au dix-neuvième siècle, suscitées par les thèses de *Surveiller et punir* (1).

Derrière cette construction d'apparence hétéroclite, on découvre une profonde unité. Les questions sont bien posées dans le duel entre le critique et l'auteur, vivement mené, avec des fleurets moins mouchetés que le feraient croire des habiletés de style et une courtoisie souriante qui dissimulent quelques pointes redoutables.

On regrettera que l'échange à treize ait été réduit à un dialogue où le philosophe à forte identité se voit opposé un historien abstrait qui masque tous les autres interlocuteurs. On aurait l'impression d'un accusé devant des jurés d'autrefois si le premier ne manifestait un dynamisme dont leur anonymat prive les seconds. Les initiés pourront s'amuser à deviner qui pose les questions les plus embarrassantes, de Michelle Perrot qui présente l'ensemble de l'ouvrage, de Maurice Agulhon qui le conclut, ou de leurs compagnons qui ont écrit l'un ou l'autre chapitre.

Telle quelle, cette table ronde éclaire la pensée de Michel Foucault et le problème des modèles en histoire. Quand on lui reproche de produire quelque chose dans le genre du « type idéal » de Max Weber, « *qui paralyse et rend muet quand on veut rendre compte de la réalité* », l'auteur de *Surveiller et punir* répond qu'il tente seulement de mettre bout à bout des programmes, des technologies, des dispositifs, en essayant de voir le jeu et le développement de réalités diverses qui s'articulent les unes aux autres.

De cette articulation, il trace un schéma remarquable, constitué par « *un polygone ou plutôt un polyèdre d'intelligibilité* ».

MAURICE DUVERGER.

(Lire la suite page 21.)

(1) Etudes publiées dans les *Annales historiques de la Révolution française,* n° 2 de 1977 (épuisé).

Jean Lahougue métamorphose Agatha Christie

● *Une mystérieuse affaire... de style.*

Eh bien ! non : il le confie en toute candeur et modestie, ou en toute malice, son abécédaire portatif ne fut rien de moins que l'œuvre complète d'Agatha Christie. On retombe aussitôt sur ses pieds puisque dans la féconde descendance de Poe, côté rue Morgue, Agatha occupe une place privilégiée. Il faudra bien éclaircir un jour pourquoi, depuis sa disparition surtout, la vieille dame aux quatre-vingts romans s'est mise à tracasser, exciter, parfois obséder écrivains et critiques. Mais jamais encore démonstration si éclatante n'avait été donnée de ce passage d'un spectre.

Le narrateur de Jean Lahougue écrit pour laisser une trace et même la publier. Narrateur quelque peu proustien qui commence un chapitre par : « *Longtemps la lecture de ces pages...* » et poursuit : « *Autrefois je souffrais de sentir s'effriter sous mes doigts les pierres que j'aimais ou se glacer les visages.* » Plus d'une fois, il nous tend le double miroir rêve-réalité, écriture-mémoire, et s'y regarde : « *Dès lors, je commençais à douter de tout, incapable de démêler ce que j'avais vécu de ce que j'avais rêvé, et même de ce que j'avais écrit, les mots s'affirmant au fil des semaines plus convaincants que les souvenirs...* »

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 18.)

« Trente Mille Jours », de Maurice Genevoix

Bienheureuse appartenance

J'IGNORE si c'est cela qu'on appelle la psychosomatique, mais on ne me retirera pas de l'idée que l'existence sourit à ceux qui savent l'aimer. Si Maurice Genevoix, à quatre-vingt-dix ans, se porte comme un charme et continue de donner des fruits chaque saison, c'est qu'il entretient avec la nature des liens exceptionnels. Revenir sur ces liens, comme y invite *Trente Mille Jours,* ce n'est pas seulement méditer un cas de bien-vivre presque unique dans le siècle ; c'est en prendre de la graine.

Première marque de santé : alors que la plupart des auteurs croient bon de couronner leur œuvre par des réflexions générales sur l'époque, Genevoix s'en garde bien. Il lui coûte sans doute, plus qu'il ne l'avoue, de ne pas s'étendre un peu sur le rôle des souvenirs atroces de 1914 dans le pacifisme de 1940, ou sur le relâchement actuel de l'enseignement littéraire. Mais l'écrivain avisé voit bien que ces débats d'idées exposent aux lieux communs, et le forestier de grand flair qu'ils nuisent aux livres comme, aux arbres, les boules de gui. Avec Maeterlinck, il tient que « *la simple vie des êtres contient des vérités mille fois plus profondes que toutes celles que peuvent concevoir nos plus hautes pensées* ».

SA vie a beau être longue et pleine, sa mémoire intacte, l'auteur ne prétend pas, après s'être déjà raconté comme il l'a fait, ne livrer que de l'inédit. C'est de la petite enfance, il me semble, qu'il ramène aujourd'hui le plus de souvenirs nouveaux. Plongée précieuse, quand on sait à quel point la richesse des sensations futures, et des destins eux-mêmes, dépend de ce premier ensemencement ; ne dit-on pas qu'à douze ans « tout est joué » ? On goûtera en particulier le pèlerinage au « magasin » de l'oncle, avec ses produits, ses odeurs et ses besognes d'un autre siècle. On retrouvera avec douceur les souvenirs, moins neufs, de pêche aux ablettes ou aux chevesnes, de courses dans les bois, yeux et narines grands ouverts. Revoici le lycée d'avant 1910, dont uniformes, tambour et discipline faisaient une antichambre de l'armée ; voici la garnison à Bordeaux, dont l'insouciance rappelle les *Gaietés de l'escadron...*

Pas pour longtemps ! A vingt ans, survient pour le jeune normalien fou de vie et d'amitié, le « temps ignominieux » où le devoir commande de tuer ou d'être tué. Sur cette période qui a ouvert dans sa vie une « coupure béante »,

Par Bertrand Poirot-Delpech

et nourri la première partie de son œuvre, Maurice Genevoix reprend des anecdotes connues : le bouton de capote qui lui a sauvé la vie en détournant une balle ; l'étoile entrevue du fond de l'ambulance qui l'évacue, l'épaule gauche en charpie ; le capitaine qui s'indigne qu'une section ne compte que vingt et un morts, quand les autres en alignent vingt-six ; l'agonisant qui murmure : « *Oh ! la la, valses lentes !* » ; l'autre blessé dont le regard, avant de se voiler à jamais, montre au narrateur le chemin qui lui évitera la mort...

On connaissait ces scènes par *Ceux de 14* et, plus récemment, par *la Mort de près.* Mais on comprend que l'auteur n'imagine pas de recenser ses souvenirs essentiels sans au moins mentionner ceux-là, entre tous sacrés. Et l'environnement où il les replace aujourd'hui approfondit leur signification.

LA fraternité qu'il a ressentie dès le baptême du feu et devant les manifestations de solidarité instinctives, l'ancien combattant continuera de l'éprouver et de la servir dans son métier même d'écrire, comme dans ses amitiés littéraires. Devant Louis Barthou ou le maréchal Juin, il ne pourra oublier qu'ils ont subi des blessures comparables à la *sienne.*

Mais, en réalité, le don de camarade lui est venu bien avant les tranchées. Dès l'école, l'excellent élève se double d'un casse-cou et d'un fameux copain. La chance veut, par la suite, qu'il ne rencontre pas de ces maîtres écrasants qui vous laissent, à vie, des besoins de prosternement. De la communale à l'Académie, Maurice Genevoix cherche dans l'autre des similitudes, des différences, avec la même curiosité qu'enfant, à l'affût des bestioles. D'où, peut-être, cet éternel accent de Gavroche dont il ignore l'origine !

LE « *privilège de la vieillesse* », disait Hugo, c'est d'avoir, outre son âge, « *tous les âges* ». L'auteur nous fait profiter à plein de ce privilège. En zigzaguant à travers les trente mille jours de sa vie comblée, on finit par s'intéresser moins aux souvenirs eux-mêmes qu'au mécanisme de leur surgissement. On s'émerveille avec lui que le tissu serré de la mémoire tremble tout entier, sitôt qu'on en effleure une maille. On l'approuve de se comparer à un veneur de lui-même arpentant la forêt de son passé et démêlant ses propres traces. Comme pour Proust, la réalité ne lui paraît se former que dans la mémoire...

On le croit sans peine lorsqu'il précise que ce retour sur soi n'entraîne chez lui ni regret ni nostalgie. Cela se sent à une jouissance de l'instant présent, manifestement inentamée. Pas une heure, dit-il, qui n'ait été pour lui une « *révélation* », une « *ferveur* ». Et le bonheur de ces instants se prolonge dans la recherche des mots les mieux faits pour les restituer. Une fois encore, les citadins coupés de la nature et condamnés à des conversations de plus en plus frustes prendront, à lire Maurice Genevoix, une leçon de vocabulaire, moins savant qu'ajusté : belle occasion de deviner ce que signifient les « *mouilles* » d'un fleuve, les « *douelles* » d'un fût, les « *mibrisses* » du chat...

TRENTE MILLE JOURS ne serait jamais qu'une plongée de plus dans le passé d'un grand écrivain, qu'une jolie leçon de choses et de mots, si ne courait tout au long du livre, hors de tout intellectualisme et loin de toute impudeur, mais centrale, lancinante, la question qui explique le regain de succès de Maurice Genevoix, notamment auprès des jeunes : au-delà de sa sensibilité écologique en avance de trois quarts de siècle, qu'est-ce qui le rend si apaisé, dans ces temps de tourment ? Qu'est-ce qui l'insère si parfaitement dans son milieu : nature, bêtes ou gens ?

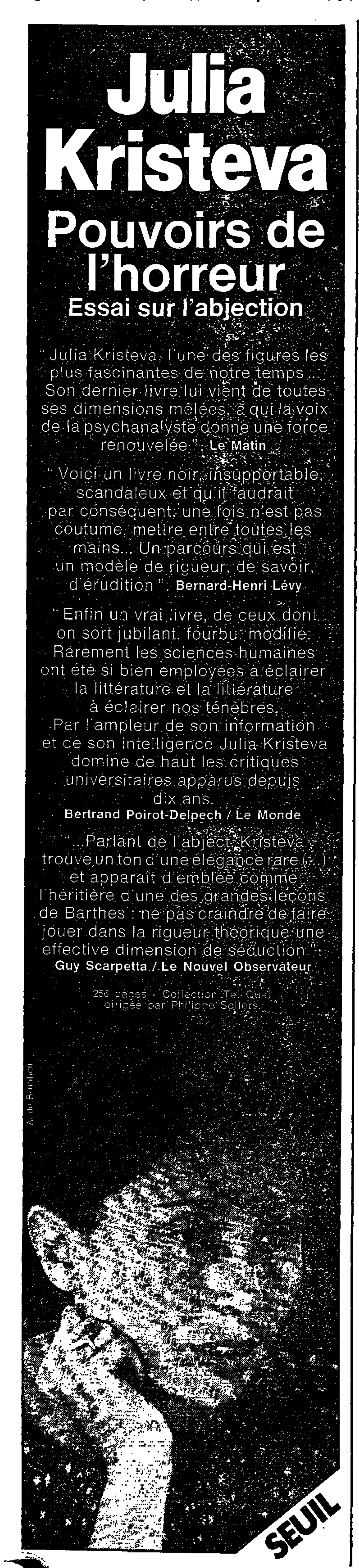
Cette harmonie préexistait au bonheur d'avoir survécu à la boucherie de 1914, et le dépasse. C'est le plaisir viscéral de se raccorder sans cesse à autre chose que soi, une *connivence intime avec l'ablette ferrée ou la maison retrouvée,* comme avec l'ennemi ou l'ami ; une accentuation secrète de l'autre le plus différent ; la recherche de n'importe quel contact, guet, menace même, un *fluide* auquel l'écureuil, d'un naturel pourtant froussard, se laisse prendre aussitôt ; un consentement si jubilant à la variété de la création, à l'espace, à la coulée du temps, que l'auteur n'a plus qu'à « *valer* », ce qui veut dire, dans sa langue choisie, suivre le fil de l'eau, les fantaisies du destin.

Tout notre malheur vient de ce que nous avons perdu le sens de ce qui nous *relie,* au frère d'armes comme à la couvée d'hirondeaux.

La culture occidentale a trop sacralisé l'individu, trop suspecté le groupe et le corps. Elle a trop subordonné nos rapports avec l'espèce et la durée à des constructions de la raison, à des traites sur Dieu et l'au-delà, à des efforts moraux.

A la solitude anxieuse qui s'ensuit, Maurice Genevoix, pourtant nourri de cette culture, oppose par la seule force de sa complexion et de son éducation campagnarde, une sorte de communion tranquille à l'orientale. Puisse sa sagesse faire des envieux ! Car enfin : heureux celui qui se sent dans le monde comme un animal au cœur de la forêt complice ! Bienheureuse, sainte, appartenance !

★ TRENTE MILLE JOURS, de Maurice Genevoix, Le Seuil, 280 pages. Environ 47 F.



la vie littéraire

La sélection d'été de l'Académie Goncourt

L'Académie Goncourt vient de déterminer une première sélection de dix-neuf titres qu'elle recommande aux lecteurs, aux libraires et à la critique. Cette sélection d'été sera suivie, en septembre, d'un dernier choix en vue de l'attribution du prix Goncourt.

La liste des livres recommandés pour l'été est la suivante : *Une affaire intime* de Max Gallo (R. Laffont) ; *Belle fiole* de Danièle Rosadoni (J.-Cl. Lattès) ; *Blackbird* de Tony Cartano (Buchet-Chastel) ; *la Conquête du fleuve* de Clément Lepidis (Seuil) ; *Contretemps* de Didier Martin (Gallimard) : *Dieu regarde et se tait* d'Annie Saumon (Gallimard) : *l'Enfant du Mont-Salvat* d'Henri Bonnier (Albin Michel) ; *Une forêt soumise* d'Elvire de Brissac (Grasset) ; *Fort Saganne* de Louis Gardel (Seuil) ; *la Joie souffrance* de Zoe Oldenbourg (Gallimard) ; *la Leçon d'anatomie* de Vladimir Volkoff (Julliard « Age d'homme »); *Ouregano* de Paule Constant (Gallimard) ; *Une passion en Bavière* de Jean Gaudon (Grasset) ; *Une passion ingénue* de Robert André (Gallimard) ; *le Pays sous l'écorce* de Jacques Lacarrière (Seuil) ; *Un cœur tout neuf* de Claude Mauriac (Grasset) ; *Pour le portrait d'un roi* de Jean-Marie Fonteneau (Grasset) ; *le Testament d'un poète juif assassiné* d'Elie Weisel (Seuil) ; *Usage de la parole* de Nathalie Sarraute (Gallimard).

Flaubert à Manchester

« Si l'on forgeait à Birmingham ou à Manchester des machines à raconter ou à analyser en bon acier anglais qui fonctionneraient toutes seules par des procédés inconnus de dynamique, elles fonctionneraient absolument comme M. Flaubert. » Ce propos, acide, de Barbey d'Aurevilly aurait pu servir d'exergue au colloque international organisé fin mai à l'initiative de M. Michael Wetherill et de Bernard Jean par l'université de Manchester et la délégation culturelle française, puisque ce fut « la dimension du texte » qui retint les participants. Soit encore Flaubert, ouvrier pervers de la prose et subtil technicien du roman.

On mit en évidence les effets de structure : des « systèmes de signes », des séries thématiques organisent *Madame Bovary* ou *l'Education sentimentale*, tissant comme un récit profond sous l'agencement narratif. Et ce dernier ménage des incertitudes, des discordances, des lacunes qui laissent en suspens le désir de savoir. La description flaubertienne procède bien souvent par décomposition, fragmentation, mais aussi par excès : il s'agit moins de *mimer* que de « miner l'univers ».

L'œuvre de Flaubert paraît ainsi relever, à des degrés divers, de la même entreprise de « démoralisation » calculée que le *Dictionnaire des idées reçues :* elle laisse incertaine la saisie d'un sens déterminé, d'un bon sens, et recèle une inquiétante puissance d'ironie. Son recours, masqué, à la « philosophie » sadienne, est bien l'une de ses dimensions encore mal reconnue.

ANNE HERSHBERG-PIERROT.

Une correspondance inconnue de Rilke

Encore une correspondante inconnue de Rilke, la poétesse russe Marina Zwetaiewa. Ils échangèrent, sans s'être jamais vus, six lettres passionnées entre mai et septembre 1926. Rilke mourait en décembre. Entre eux, *deux hommes*, Leonid Pasternak, le sculpteur que Rilke avait connu en 1899 au cours d'un voyage en Russie, *et son fils*, Boris, *jeune* poète alors en pleine ascension. Boris Pasternak, très épris de la poétesse, qu'il ne connaîtra d'ailleurs qu'en 1935, fait figure de tiers exclus entre elle et Rilke. Au total, entre ces personnages, quarante-huit lettres, en partie perdues puis récemment retrouvées.

Après une publication partielle en russe, l'édition complète sort en première mondiale, en langue italienne, aux Editori Riuniti (Rome), retraduites de l'allemand et du russe, sous le titre *Il Settimo sogno* (le Septième Rêve). Espérons qu'une édition française sera donnée de ce document aussi important sur les derniers mois de Rilke que sur la jeunesse de Boris Pasternak et sur Marina Zwetaiewa, solitaire, tout à fait digne en poésie de l'un et de l'autre. — J. N.

Le forum de la dissidence

Les Occidentaux ont tendance à regrouper en un ensemble indistinct « les dissidents » — comme si ceux-ci n'avaient pas suffisamment goûté aux délices du parti unique. En fait, les divisions sont profondes au sein de cette nébuleuse, la dissidence. D'où le projet de la revue *Continent*, éditée par Gallimard, qui se propose d'être un forum, un lieu de débats publics et contradictoires entre ces différentes tendances. Mais cette fonction ne peut être seulement à usage interne, et c'est pourquoi il existe une édition française qui devrait bénéficier de l'intérêt de tous ceux pour qui la dissidence ne se réduit pas à Soljenitsyne, et qui souhaitent avoir sur la réalité soviétique divers témoignages.

Dans le numéro 6, qui se termine sur un appel à la démocratie, on peut lire des points de vue autorisés sur les Jeux olympiques ou le phénomène concentrationnaire, ainsi que des textes littéraires qui reflètent chacun à leur manière le monde du socialisme réel et du « mensonge déconcertant ». Enfin, le lecteur français ne peut manquer de se sentir concerné par les réflexions d'Andréi Sakharov sur l'énergie nucléaire. Le célèbre dissident paraît très loin des thèses de nos écologistes. Pour lui, le développement du nucléaire est un impératif pour l'Occident, s'il ne veut pas tomber sous la dépendance de l'Union soviétique, en passe de contrôler les principales ressources énergétiques de la planète.

F. G.

Week-end Audiberti à Marseille

Marcel Maréchal, le directeur du Nouveau Théâtre national de Marseille, est *lié à Audiberti par une commune passion pour l'incandescence des mots* et quelques rôles écrits par celui-ci comme sur mesure pour celui-là. Rien d'étonnant, donc, *qu'il ait organisé récemment*, conjointement avec la revue *Sud* (qui publiait, pour la circonstance, un numéro spécial Audiberti), un week-end consacré à l'auteur du *Cavalier seul*.

Chacun chercha, à sa manière, à faire entendre la « petite musique » d'Audiberti. Les comédiens par la voix et le geste. Les poètes et les universitaires par l'analyse. Sous la petite musique en question, une poétique et une thématique à la fois secrètes et complexes... Un moment de grâce : Gabriel Monnet (re)découvrant des textes qu'on lui avait demandé de lire impromptu. La poésie, soudain, avait l'air de naître...

Une excursion du côté du cinéma contribua à rappeler le génie romanesque d'Audiberti : Jacques Baratier présenta avec humour le film qu'il réalisa d'après *la Poupée*. Vingt ans après, l'ubuesque pochade semble rejointe (voire dépassée) par la réalité ! Enfin, bien sûr, le théâtre. Maréchal et Monnet se remémorèrent leur rencontre avec Audiberti. Avec un dramaturge, mais surtout avec un langage. Intervinrent également des metteurs en scène de la nouvelle génération, des comédiens, des scénographes. Tous s'accordèrent à replacer l'œuvre audibertienne par rapport à l'une des problématiques majeures du théâtre actuel, la relation de la parole et du plateau. De fait, dans son foisonnement, dans sa « giclée », le verbe audibertien tend au comédien, au metteur en scène, de redoutables embûches...

JEAN-JACQUES ROUBINE.

en bref

● **RENCONTRES « CROISEES » A CERISY.** — Afin de faciliter la rencontre d'intellectuels venus d'horizons divers et intéressés par des problèmes différents, le Centre culturel international de Cerisy, outre ses colloques habituels, inaugure, du 4 au 14 août, une formule nouvelle, imbriquant les séances de deux manifestations distinctes. Il espère ainsi permettre aux participants venus pour l'une, soit d'assister à quelques séances de l'autre, soit d'en rencontrer, hors séance, certains participants. Les deux thèmes « Littérature québécoise d'aujourd'hui : situations et formes » et « Pour une théorie matérialiste du texte » (à partir du travail de Jean Ricardou) seront les sujets de cette expérience de rencontres croisées. (Renseignements : C.C.I.C., 50210 (Cerisy-la-Salle, tél. : (33) 46-91-66.)

● **« Y A-T-IL UNE NOUVELLE HISTOIRE ? »**, telle est l'interrogation à laquelle un colloque, organisé par l'Institut collégial européen, donnera ses réponses du 18 au 23 juillet, à Loches, avec le concours d'historiens français, anglais, suisses et allemands groupés autour d'Emmanuel Le Roy Ladurie. (Renseignements : secrétariat de l'I.C.E., Logis des Montains, 37600 Loches.)

● **SAINT-JOHN PERSE ET LES ETATS-UNIS** est le thème d'un colloque international organisé par le centre Saint-John Perse de l'université de Provence du jeudi 3 au dimanche 6 juillet. Sur ce thème est présentée aussi une exposition dans les locaux de la Fondation Saint-John Perse à l'Hôtel-de-Ville d'Aix-en-Provence. Inaugurée le 4 juillet, jour de l'Independance Day, elle sera ouverte au public à partir du 7 juillet, sauf samedi et dimanche. (Renseignements : Hôtel de Ville, 13616 Aix-en-Provence. Tél. : (42) 23-41-81.)

● **UNE FOIRE AUX LIVRES** se déroulera les 19 et 20 juillet dans la cité médiévale bourguignonne de Flavigny-sur-Ozerain. Au cours de cette foire, sont prévus un débat sur le thème : « Que nous fait-on lire ? », une exposition sur la fabrication d'un livre et un concert de musique ancienne. (Renseignements : Flavigny-animation, 21150 Flavigny-sur-Ozerain. Tél. : 96-22-10.)

● **PHILIPPE CURVAL** est présenté dans le dernier « livre d'or de la science-fiction » (Presses-Pocket). Cette anthologie, préfacée par André Ruellan, contient des contes et des nouvelles de P. Curval ainsi qu'une bibliographie de l'auteur de « Cette chère humanité ».

● **LE SEJOUR DU PAPE EN FRANCE**, un mois à peine après sa fin, fait déjà l'objet de deux ouvrages. Le Livre de poche, sous le titre « Voyage en France », publie le texte intégral des discours et messages du chef de l'Eglise catholique. Chez Flammarion, le message et les images de la visite papale sont réunis dans un album, « Jean-Paul II en France », avec un texte de R.-L. Bruckberger.

● **LE QUATRIEME TOME DU JOURNAL D'ERNST JUNGER**, « la Cabane dans la vigne », qui couvre les années 1945 à 1948, est publié chez Christian Bourgois. Sont publiés en même temps chez le même éditeur, « Chasses subtiles » et « Visite à Godenholm ». Ces trois livres sont traduits de l'allemand par Henri Plard.

● **FRANCIS LACASSIN et CHRISTIAN BOURGOIS** dirigent une nouvelle collection, à l'Union générale d'éditions, intitulée « Les maîtres de l'étrange et de la peur ». Reprenant en exergue une formule de Mérimée, ils publient des textes dans lesquels, « du bizarre au merveilleux, la transition est insensible et le lecteur se trouve en plein fantastique avant qu'il se soit aperçu que le monde est loin derrière lui ». Ils proposent dès maintenant « Fantômes du Japon », de Lafcadio Hearn, « Histoire d'un mort racontée par lui-même », d'Alexandre Dumas, « Voyage dans le cristal », de George Sand, et « Princesse d'Ivoire et d'Ivresse », de Jean Lorrain. F. Lacassin a écrit une préface et adressé une bibliographie pour chaque ouvrage.

● **LE PRIX 1980 DE L'ACADEMIE MALLARME / FONDATION YVES-ROCHER**, doté de 15 000 F, a été décerné au poète Yves de Bayser pour l'ensemble de son œuvre, et particulièrement pour son recueil « Inscrire », paru aux éditions Granit.

● **A PROPOS DES « AMIS DE PIERRE LOUYS »**, dont nous avons parlé dans « le Monde » du 30 mai, une erreur s'est glissée dans la rédaction de l'adresse de l'association. Le courrier doit être adressé à M. Bertrand Mathieu, 13, cours Kennedy, 35000 Rennes.

● **DANS LA SELECTION D'OUVRAGES POUR L'ETE**, que « le Monde des livres » du 27 juin a publiée, nous avons omis de citer parmi les livres de nos collaborateurs, le recueil de chroniques de Jean Taillemagre, dans sa série « la Vie aux champs », intitulé « le Bestiaire de la Terre, du ciel et des eaux » paru aux Editions Mazarine.

festival

Poetry International 80 à Rotterdam

LIRE des poèmes dans un parc devant une foule évaluée à plus de huit mille personnes, voilà une chose qui n'est pas courante, surtout en Europe, où l'on a de plus en plus confiné la poésie dans le confidentiel. Et pourtant, depuis dix ans, chaque printemps, la ville de Rotterdam fête des poètes venus du monde entier. Poetry International, animée par une équipe d'écrivains hollandais comme Martin Mooij, Van Der Staay, Hans Keller, a réuni cette année, du 16 au 21 juin, une trentaine d'auteurs originaires de vingt pays. Tous les soirs, entre quatre cents et cinq cents personnes sont venues au centre culturel Doelen écouter les poètes dire leurs textes dans leur propre langue. Une traduction en néerlandais, préparée et travaillée bien à l'avance, suivait ou précédait la lecture.

Le principe de Poetry International est de favoriser la rencontre et la confrontation d'écritures et de langues différentes. Chaque année, un poète est choisi par une équipe pour être traduit au cours du Festival dans toutes les langues représentées. Tomas Venclova, écrivain lituanien dissident, vivant aux Etats-Unis depuis 1977 (sans sa famille empêchée de quitter l'U.R.S.S.), fut « le poète » de Poetry International 80.

Le Festival intervient aussi pour rappeler que des voix sont étouffées. En collaboration avec le Pen Club International, il distingue un poète — en prison ou en exil — par un prix, destiné non seulement à aider matériellement sa famille (20 000 F), mais aussi à attirer l'attention sur son sort. L'année dernière, le prix fut décerné au Marocain Abdellatif Laâbi — toujours incarcéré. Cette année, c'est le poète de la Corée du Sud, Kim Chi Ha, qui a obtenu le prix. Arrêté en 1975 il a été condamné à vingt ans de prison pour atteinte à la sécurité de l'Etat.

Il faut noter, enfin, que le Festival s'est passé dans une ambiance très détendue et amicale. La poésie — par-delà la langue et l'inspiration — est un lieu et un moment d'intense complicité.

TAHAR BEN JELLOUN.

Vient de paraître

Récit

PIERRE SCHURER : *la Pédalo.* — Racontée avec la collaboration de Jean Noli, l'épopée d'un physicien tchèque qui tenta de traverser la Méditerranée en pédalo pour rejoindre sa bien-aimée. (Presses de la Cité, 189 p.)

Histoire littéraire

COLLECTIF : *Gérard de Nerval.* — Des textes de Nerval partiellement ou totalement inédits, de la correspondance, les essais de vingt-cinq écrivains et chercheurs sur l'auteur des *Filles du feu*, ont été réunis, dans ce cahier, sous la direction de Jean Richer. (L'Herne, 435 p.)

Essai

CATHERINE THOMAS : *l'Ashram de l'amour.* — A partir de l'analyse d'un roman en hindi, la découverte de la face cachée de l'utopie gandhienne, dont les thèmes les plus traditionnels révèlent, paradoxalement, l'acculturation subie au contact de l'Occident. (Editions de la Maison des sciences de l'homme, 155 p.)

Documents

ALAIN GUERIN : *les Gens de la C.I.A.* — Avec la collaboration de Jacques Varin, A. Guérin fait le point sur les méthodes et les objectifs de la trop fameuse agence de renseignement américaine. (Editions sociales, 392 p.)

DANIEL BILALIAN : *le Camp de la goutte d'eau.* — Le récit des évasions de détenus par les nazis au camp de représailles de Rawa-Ruska, en Pologne, durant la seconde guerre mondiale. (Presses de la Cité, 213 p.)

ROGER CANAC : *l'Or des cristalliers.* — Ce livre sur la minéralogie nous entraîne à la découverte des cristaux des Alpes occidentales. La partie géologique est particulièrement riche en anecdotes sur les cristalliers d'hier et d'aujourd'hui. (Denoël, coll. « Gaston Rébuffat », 320 p.)

critiques

Qui est Marcel Arland ?

● *Ses peintres répondent pour lui.*

AMATEUR passionné, Marcel Arland se décide à son tour à parler peinture, ou plus exactement à rassembler, ordonner, compléter les textes que lui ont inspirés, depuis plus de trente ans, et cette année encore, ses rendez-vous avec l'art plastique. Soixante peintres au moins : le beau musée imaginaire !

Cette « promenade » n'apprendra rien aux initiés, sinon qui est Marcel Arland (c'est l'essentiel) et le titre même de son livre, *Dans l'amitié et la peinture* (1), ne laisse aucun doute sur son propos C'est l'histoire de rencontres fraternelles, et néanmoins lucides, avec « ses » peintres, narrés dans le langage d'un écrivain et non d'un théoricien.

Sa prose limpide et chaleureuse n'a rien à voir avec le vocabulaire des spécialistes. Il suit en cela l'exemple de ses pairs qui se sont révélés à travers leurs admirations : un Jean Paulhan les intégrant à sa méthode, un Francis Ponge à sa poétique, un Jean Grenier à sa quête philosophique, et ils ne sont pas les seuls. On ne parle pas des poètes et de leurs intuitions divinatoires, encore que Marcel Arland, aux prises avec Georges de La Tour, illumine soudain son analyse par la projection d'une citation fulgurante de René Char. Décidément l'écriture fait bon ménage avec la peinture.

Chez les artisans du verbe, un tel amour se fonde sur une connaissance approfondie. Ce n'est pas en touriste qu'Arland a parcouru les expositions, visité les musées et autres hauts lieux, fréquenté les ateliers. La peinture, il la sent, il la vit. Il l'interroge. Il la fait sienne. Rien d'étonnant qu'il suive la pente de ses affinités ; du même coup elles permettent de le définir.

Sa « réflexion » lui renvoie sa propre image. Il va d'instinct vers ceux qui satisfont son goût de la clarté, de l'équilibre, son besoin d'une « *conciliation de l'homme et de son monde* », son classicisme en un mot, un classicisme qui, on va le voir, n'a pas peur de se dépasser.

Ses dieux : d'abord la figure hautaine de Piero della Francesca, qui le « *ravit par sa précision, sa délicatesse et son ineffable transparence* » (Arland s'y retrouve), et, dans le panthéon français, où il se confine de préférence, Poussin et sa « *noble campagne* », son « *sublime* Printemps, *où cette âme profonde et toute la science de cet art se trouvent confondues dans l'innocence du chant* » ; Georges de La Tour, dont l'œuvre « *ne relate pas, elle célèbre* » ; et en face de Claude Gellée, Arland reconnaît ses racines : « *Je me sentais Lorrain et tout fier de l'être.* » Dis-moi qui tu hantes...

Ceux qu'il hante (ils sont légion), ce sont plus particulièrement Matisse, « *qui a délaissé le royaume de la grâce pour entrer dans celui de l'éclat et de la brûlure* », Bonnard, qu'il rapproche de Corot « *par la tendresse et la patience, le regard subtil et la complicité du cœur* » ; Braque, « *parfait accord de la main, du cœur et de l'intelligence* » ; Villon, dont « *la sensibilité qui peut paraître austère (...), peut aller jusqu'au lyrisme, jusqu'à l'éblouissement* » ; et les promesses de Tal-Coat, « *une délicate harmonie vers la Terre promise* » ; et Ubac et sa « *recherche d'une vérité plus profonde à travers l'homme et la nature* ».

L'intelligence et le cœur

Mais son polythéisme ne se contente pas des divinités de sa paroisse. Comme Gide, les extrêmes le touchent et l'on voit Arland, qui sait saluer les génies paroxystiques, placer très haut Van Gogh, Soutine, Rouault et, dans un autre registre, Paul Klee, dont l'art « *si savant* » est aussi « *l'un des arts les plus sensibles* ». Et puis, quelle que soit leur stature, s'avance la cohorte de ceux qu'il englobe dans son amour, même avec des réticences, et qu'il soumet parfois à une sorte de manie de la hiérarchie, qu'on n'est pas obligé de partager — pas davantage que certains de ses enthousiasmes. C'est son affaire après tout. On cherche ici l'homme, non le critique d'art.

Il ne veut pas être dupe et, nouveau trait spécifique de son esprit scrupuleux, il s'impose pour ainsi dire une relecture des œuvres qui l'ont ému ou intéressé, dans un conflit, qui ne s'achève pas toujours sur un accord, entre l'intelligence, dont il a l'air de se défier, et le cœur : ce mot, il n'en est pas avare. « *Où en sommes-nous avec...* », demande-t-il en réexaminant tel peintre sous un nouvel éclairage, ou dans une nouvelle phase de son évolution. En réalité, la question devrait plutôt s'énoncer : « *Où en suis-je...* »

De cette confrontation, où sont notamment reconsidérés Claude Monet, revu cette année et auquel il est reproché de ne s'être tenu qu'aux apparences, en dépit de leur splendeur, ou Dubuffet, ou Atlan, Picasso, à l'inverse d'un Rouault ou d'un Van Gogh, ne sort pas indemne. Arland l'avait magnifié naguère plus d'une fois et trouvé pour lui cette formule : « *Son génie est une longue impatience.* » En 1968 encore il glorifiait « *le singulier eden d'un démiurge qui nous convie aux fêtes de sa création* ». Eh bien, après la dernière exposition du Grand Palais, s'il persiste à applaudir le « *phénomène Picasso* » (et ses extraordinaires dessins et gravures), il rectifie le tir : « *Mais, ému, il m'arrive rarement de l'être. Et je dois avouer que maintes œuvres, dans cette exposition, m'ont paru froides et sans nécessité.* » Arland, le conteur, ne s'en laisse pas conter.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Luneau Lascot, éditeur, 9, rue Ampère, 324 pages. Environ 67 F.

(1) La réalisation matérielle de l'ouvrage souffre, hélas ! de négligences inexcusables : par exemple des coquilles dans les noms propres, l'annonce d'une introuvable étude sur Pougny et l'attribution à Chardin de *la Madona di Sinigallia* de Piero della Francesca.

Autour de Picasso

● *L'histoire d'une amitié.*

TOUTES les années d'amitié sont trop courtes. Ici, deux couples vivent les dernières années de leur somptueuse et précaire réunion. Dans leurs rencontres, l'improvisation perpétuelle du bonheur est une simple et géniale création — plus brillante encore peut-être que toute œuvre faite pour les musées (et Dieu sait, si chez eux, ce genre de créations n'a pas manqué !). On peut, à la rigueur, lire avec une tendresse fraternelle l'histoire des soirées, des palabres, des sempiternelles discussions sur l'art, de ces amoureux, en oubliant, pour rire, qu'ils étaient tout de même Picasso et Jacqueline, Pignon et Hélène Parmelin. S'ils étaient des gens obscurs, leur histoire d'amitié n'en serait pas moins sublime.

Quand l'histoire commence, Picasso est né depuis déjà très longtemps. Le grand âge n'est pas pour lui une maladie. Il n'est pas, comme se le demandent les étrangers qui n'ont pas le bonheur de l'approcher, « diminué ». Il ne « diminuera » jamais.

Racontées par Hélène Parmelin avec une tendresse sans attendrissement, les merveilleuses années, douloureuses à force d'éclat, révèlent l'héroïsme de l'amour chez tous trois, et peut-être surtout chez Jacqueline, personnage d'une grandeur tragique, qui sait veiller sur Picasso sans jamais lui donner le sentiment insupportable de le « ménager ». On ne « ménage » pas un homme qui travaille comme un forcené, qui s'amuse comme un fou, qui s'intéresse à tout et veut tout savoir. Picasso n'est pas un homme qu'on envoie au lit quand il se fait tard. Et c'est cela qui est magnifique dans ce livre plein de joie et de douleur : l'intelligent respect des trois amis les plus proches du peintre, dont la vitalité les épuise parfois, et dont l'éveil prodigieux est une *fête*.

On l'écoute, on dispute avec lui, on l'informe (Hélène assise sur le bord de son lit lui donne les nouvelles de Paris dès qu'elle arrive, et l'insatiable curiosité de son interlocuteur la tient là de longues heures). On conspire aussi — il le faut bien, — quand les journaux en quête de sensationnel annoncent périodiquement qu'il est à l'article de la mort. Il n'est pas beau, dans ce livre, le rôle des journaux à sensation. En dépit de toutes les précautions, Picasso a vent parfois de ces nouvelles. Une fois, au téléphone, il répondra : « *C'est le mort qui vous répond.* »

Les mots de Picasso foisonnent dans ce livre — recueillis avec émerveillement par Hélène Parmelin, dont Picasso disait : « *Pignon, c'est mon peintre, mais Hélène, c'est mon frère.* »

JOSANNE DURANTEAU.

★ VOYAGE EN PICASSO, d'Hélène Parmelin. Laffont, 285 pages. Environ 54 F.

Michel Leiris face à Bacon

MICHEL LEIRIS a toujours abordé les peintres en écrivain et non en historien d'art. Il ne s'est pas contenté de les replacer dans un contexte panoramique, ou de les classer par affinité. Il a préféré analyser ses propres réactions en leur présence : à tout le savoir de la culture, il a ainsi pu donner une dimension volontairement subjective. Cette méthode, qui est aussi celle de Jean Paulhan ou de Marcel Arland, a l'avantage des méandres et des charmes psychologiques, comme si le peintre considéré servait en quelque sorte d'occasion à l'écrivain de se surprendre à travers lui.

Les quelques chroniques recueillies sous le titre *Au verso des images* participent de cette manière d'introspection : le peintre devient un excitateur, grâce à qui l'écrivain s'interroge sur lui-même, non d'ailleurs sans rendre un insigne service au peintre : au bout de l'interrogation, c'est fatalement du peintre qu'il s'agit. Ainsi la subjectivité admise conduit-elle à une objectivité plus subtile. Michel Leiris n'érige pas cette attitude en système. Il peut parler — ici en particulier — de Giacometti ou de Masson, sans nécessairement se disséquer lui-même.

Au contraire, lorsqu'il aborde Picasso, et plus particulièrement Francis Bacon, il descend au fond de soi. On retrouve alors, face à ce phénomène étranger et tout de défi qu'est l'œuvre d'un peintre, un homme obligé de prendre acte de chacune de ses réactions. Cet homme-là, nous le connaissons : c'est le méticuleux auteur de *Biffures* et de *Fourbis*, toujours à l'affût des moindres manifestations de la conscience ou du subconscient. Face à Bacon, Michel Leiris s'étudie : l'accueillir dans les zones les plus intimes de son *moi* lui semble, en définitive, plus nécessaire que de parler de lui avec un minimum de distance. Bacon — ou Picasso — y perd en majesté ; il gagne en profondeur psychique.

A. B.

★ AU VERSO DES IMAGES, de Michel Leiris, Fata Morgana, 118 pages, 19, rue de l'Université, 34000 Montpellier.



récits

Maurice Roche peintre de la mort

● ***Un livre des plus toniques.***

S'IL faut trouver un ancêtre à Maurice Roche, qui se réclamait pour *Macabré* de Guyot Marchant et de François Rabelais, on se tournera du côté de Jean-Baptiste Chassignet dont *le Mépris de la vie et la Consolation de la mort*, recueil de quatre cent quarante-quatre sonnets, ne mérite pas d'être oublié. Avec *Maladie mélodie*, « l'histoire d'une vie brève et d'une longue agonie », Roche rejoint en beauté les chantres du malheur de vivre, les contempteurs du divertissement.

Il le fait dans un style sinistre et vif. Que sa méchante réputation d'illisibilité ni son entassement de références, surtout musicales, ne vous empêchent pas d'ouvrir un des livres les plus toniques qui soient. Certes, l'auteur réclame des esprits aussi débarbouillés que le sien, séduits par l'art du calembour, les allusions, les blagues, les reprises et les redites. Mais le jeu en vaut la chandelle : tout le reste est si ennuyeux et sans surprises !

Paradoxes et boutades

Maladie mélodie montre l'auteur en moribond, aux prises avec trois femmes, mère, amante, mort, et un tourmenteur, flic, prêtre ou médecin. C'est aussi une anthologie des prémonitions, souvenirs, apparitions qui font une drôle de musique dans la tête des mortels. On y rencontre, en rêve, Michel Leiris qui tient dans une vente de charité un stand de « mots de la fin ». On y mesure le temps qui reste à l'aune de la durée d'un match de rugby et de la fantaisie en sol mineur. On y trouve un testament parodique et littéraire.

« *A présent, on sait accommoder la mort selon différentes recettes, et de telle sorte que personne n'en sache rien...* » Roche s'insurge contre cet accommodement avec le néant, qui va de pair avec d'autres : les hommes oublient la maladie, la vieillesse. Il leur fait honte à coups de paradoxes et de boutades ; il leur tire gentiment l'oreille, ou leur hurle dedans qu'ils doivent se réveiller.

La jubilation qu'on ressent à le lire vient qu'il sait nous faire rire, et qu'il réussit ses effets (imitations, montages, glissements) avec la maîtrise d'un chirurgien. Il agace le nerf de la dent malade ; il vérifie les réflexes des lambins ; il titille les *optimistes*. Il faut reconnaître que c'est de la belle ouvrage.

Les morceaux d'anthologie ne manquent pas dans *Maladie mélodie* ; beaucoup mériteraient de devenir des classiques, comme les meilleures « entrées » de clowns. En quatre pages, où il confronte la retransmission du Grand Prix des nations et l'examen de quelques interprétations enregistrées de la *Sonate en si mineur pour piano* de Franz Liszt, Roche montre à la perfection de quoi sont faits les jeux et les plaisirs qui aident les humains à ne pas croire qu'ils sont déjà en train de mourir. Il réussit son coup parce que sa démonstration passe par l'oreille et par les yeux de son lecteur, son semblable et son témoin, venu lui aussi au chevet d'un individu qui sait terminer magnifiquement un roman (un rêve ?) : « *J'étais en train de mourir, couché face à une grande baie vitrée où s'écrasait la pluie ; sur cette grande baie un immense essuie-glace effaçait — en un mouvement métronomique lent, — au fur et à mesure de l'eau qui ruisselait, ma mémoire, mes troubles, mes attentes, mes désirs...* »

RAPHAEL SORIN.

★ **MALADIE MELODIE, par Maurice Roche. Collection « Tel Quel », éditions du Seuil, 128 pages. Environ 45 F.**

Jean Lahougue métamorphose Agatha Christie

(Suite de la page 15.)

Il fallait tout de suite vous faire entendre la musique de la *Comptine des Height*, vous donner le ton, pour que vous ne vous engagiez pas sur une fausse piste : nous sommes aux antipodes du roman policier. Et pourtant, nous sommes aussi dedans. Prenons nos références au plus haut : *Œdipe* est *aussi* un roman policier. Pour ne pas quitter les hauteurs, avertissons encore que le mystère chatoie ici à travers Shakespeare : dans le discours du narrateur, des voix se glissent où nous reconnaissons Othello, Roméo, Macbeth ; il n'est pas jusqu'à *la forêt de Birnam qui ne s'ébranle*, comme vous le savez, pour assiéger le château de Dunsinane, qui se nomme ici Charlen.

Le narrateur, donc, se voit présenter dans un étrange miroir ces personnages encore à venir (notez qu'ils seront dix, comme les petits nègres) par la souveraine de Charlen, autocrate au corps brisé, régnant de son fauteuil roulant, vraie machine de théâtre qui lui confère l'ubiquité. Elle conduit son jeune hôte d'une à l'autre de ces chambres, redécorées à neuf, dont elle vient de faire des allégories à l'image de chacun de ceux qui viendront les habiter : sous couleur de peindre les siens et d'illustrer leurs désirs, elle trace les signes menaçants de leurs brèves destinées.

Des crimes parfaits

Les personnages n'ont plus qu'à paraître quand le rideau se lève : sur la nuit de Noël, comme il se doit, et son pudding flambant ; et la mort masquée, qu'à frapper les dix coups que victimes et spectateurs attendent, fascinés. Elle frappe en prenant son temps, avec d'épouvantables raffinements, des inventions de génie, des cruautés, metteur en scène infaillible qui comble, à la fois, l'attente et la déjoue.

Comment ôter son masque à ce créateur de crimes ? Ces « *crimes qu'on dit parfaits parce qu'ils ressemblent à ceux de Dieu* ». Le policier officiel s'y emploie avec une rigueur logique, capable de convaincre seulement un autre policier ou un juge. Le narrateur cherchera la vérité auprès de son bon maître dont la reconstruction scientifique l'éblouit sans le satisfaire. Alors, il s'illumine lui-même. Au point qu'il publie sa vérité dans la revue jungienne *Art and Psychics*, où il s'attirera une critique sévère. Trois ou quatre possibles, donc (le lecteur peut bien s'ingénier à en trouver d'autres) de crédibilité croissante, mais dont aucun n'est sûr, pas même le dernier et le pire. Cet éternel suspense était bien le seul dénouement digne du livre et de l'auteur.

Le tulle des songes

D'autant plus incertains, ces possibles, que rien, peut-être, n'a d'existence ; que celui qui raconte est peut-être un autre : la voix, l'écho d'une antique servante chantonneuse de comptines. Tout devient tremblant, vacillant, illusoire comme le tulle des songes et des théâtres. Et justement, la fin est d'un théâtre d'ombres ou de marionnettes. Le narrateur est d'ailleurs accusé par son critique d'*Art and Psychics* de « détournement de réel ». C'est bien là le beau crime impuni, parfaitement machiné par l'auteur en personne.

Un défi tranquille

Celui-ci, parlant devant le rideau, n'avait pas craint de finir son annonce par un défi tranquille : « *Le reste n'est plus qu'une mystérieuse affaire de style.* » Il n'a pas peur non plus d'écrire « style » et non « écriture ». C'est que le style est autre chose et davantage : il embrasse, avec le texte, les architectures, les décors, les peintures que le texte imagine, et tout ce qu'il y a dans ce reste qui est tout.

En tout cas, style, ou écriture, ou musique, là réside l'art magique qui métamorphose les *Dix Petits Nègres* en cette *Comptine des Height*. Voilà le livre le plus merveilleusement inquiétant que j'ai lu depuis longtemps, et la plus précieuse des lectures.

Y. FLORENNE.

★ **COMPTINE DES HEIGHT, de Jean Lahougue, Gallimard, 338 p. Environ 70 F.**

L'ascétisme de Bruno Gay Lussac

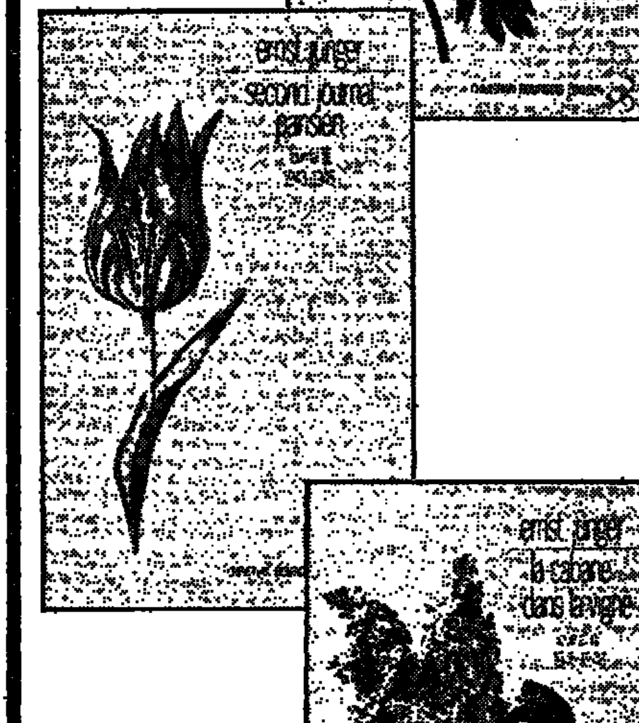
LA démarche de Bruno Gay Lussac est assez singulière : une sorte de sécheresse ascétique, semble dépouiller, épurer ses récits jusqu'à l'ossature. Dans ces terres brûlées de l'écriture, Gay Lussac trouve la forme qui convenait au climat de violence puritaine de ses précédents romans. Dans *l'Arbre éclaté*, comme dans *l'Heure*, l'intrigue se réduit au déroulement inéluctable d'un drame que laissaient soupçonner l'intensité des images et les lacunes du récit, mises en évidence par la typographie. Un décor austère (une ferme isolée), des objets frustes (le grès, le jute, le bois), des rapports hiérarchisés (le « maître », l'ouvrier, la femme) : l'auteur n'en dit pas plus, mais suggère la précision des gestes, la violence muette, l'obsession de la blessure et de la « dévastation » qui conduit ces trois ombres vers l'accomplissement d'un sacrifice obscurément mystique.

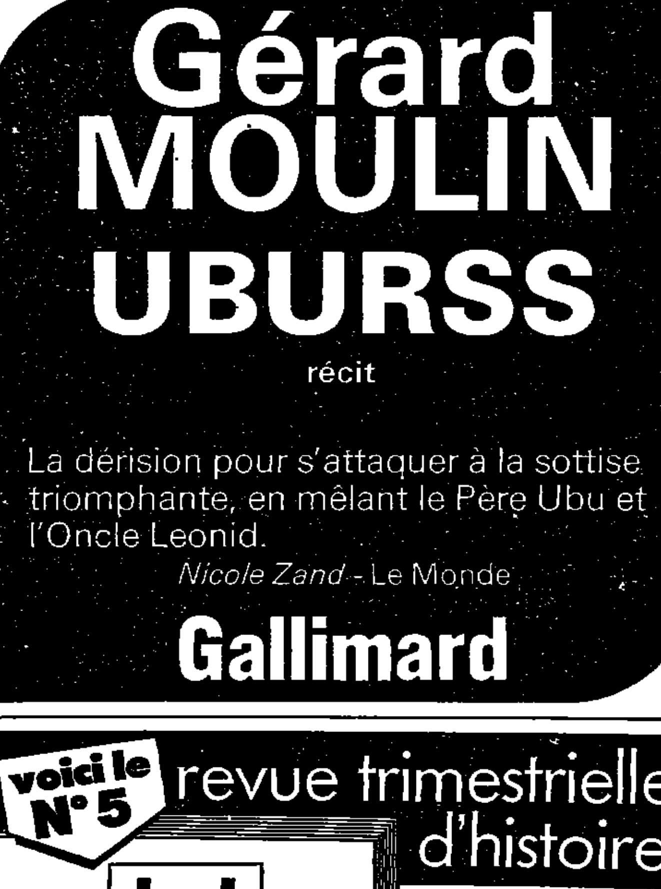
« S'éveille l'expérience d'un
[autre temps.
Grottes aux sources pétrifiées.
Il voudrait revenir sur ses pas.
Elle le retient.
Le mur se fend comme une lame
[de feu, désignant les arbres
[renversés.
Les champs sont des îles.
Et les nuages, en torrent, se
pressent au goulot de l'aube.
Le corps éclata. »

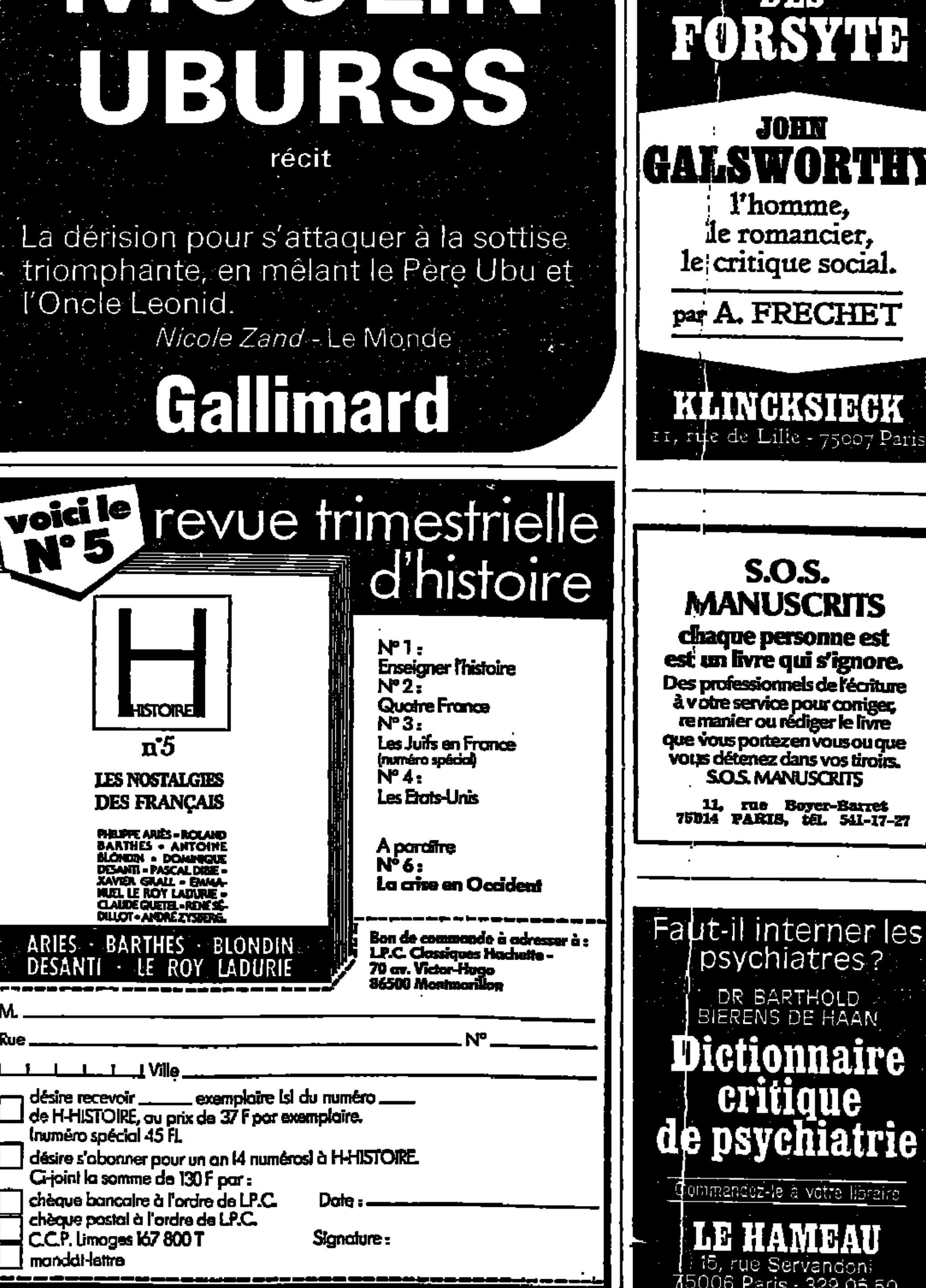
MONIQUE PÉTILLON.

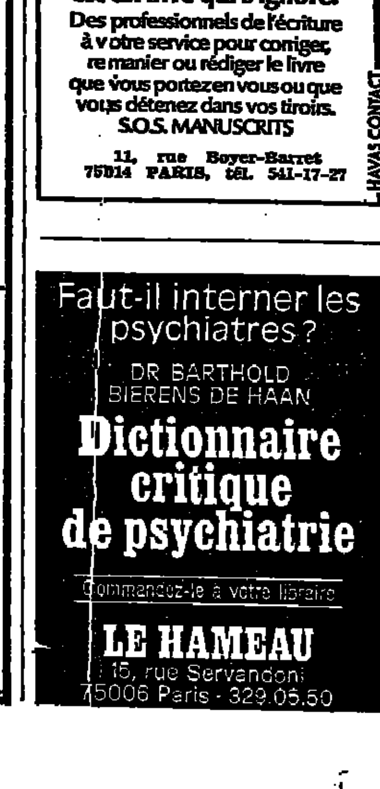
★ **L'ARBRE ECLATE, de Bruno Gay Lussac. Gallimard, 118 p. Environ 47 F.**











lettres étrangères

Le bien et le mal chez Graham Greene

● *Le péché d'orgueil.*

CE qui est remarquable chez Graham Greene, c'est là encore, la maîtrise de la narration et l'élégance de l'écriture, ici excellemment traduite par Robert Louit.

L'histoire elle-même n'est peut-être pas des plus plausibles. C'est une idée qu'il a eue un soir de Noël qu'il dînait chez sa fille. Elle sent en effet plus les constructions de l'esprit que la prise directe. Elle en a les rigueurs d'asbtraction, le dépouillé d'épure.



(Dessin de Jean-Pierre CAGNAT.)

Parce qu'il a été — ou a cru être — trompé par sa femme, le docteur Fischer, de Genève, qui a fait fortune dans la découverte d'un quelconque superdentifrice, se prend à mépriser tous les hommes, et à les avilir. En particulier ceux dont la richesse est égale ou supérieure à la sienne. Il semble vouloir s'assurer que rien ne peut mettre un frein à leur cupidité. Il en réunit quelques-uns autour de lui, parmi les plus notoires : une milliardaire américaine, un acteur de cinéma, un divisionnaire, un conseiller fiscal, un joaillier de luxe, et, contre la promesse de fastueux cadeaux, leur inflige toutes sortes d'humiliations, au cours de soirées mémorables.

Le clou sera un dîner au terme duquel, ayant avisé chaque convive qu'un chèque de deux millions l'attendait, dans un paquet dissimulé au fond d'un baquet de son, mais les ayant également prévenus qu'un des paquets contenait une charge de dynamite, il assiste, diabolique et narquois, à la lutte qui se livre en chacun entre l'esprit de lucre et l'instinct de survie. Celui-ci étant évidemment vaincu au bénéfice de celui-là.

Après quoi, il se suicide.

L'histoire est contée par un narrateur, Anglais quinquagénaire, traducteur dans une fabrique de chocolat, qui a épousé la fille du docteur, de trente ans sa cadette. (La mère, elle, s'est laissé mourir depuis longtemps.) Et, au fond, tout le roman tient dans la confrontation de ces deux hommes, dans leur opposition, plus formelle que profonde. Mr. Jones, c'est le nom de l'Anglais, est le seul qui résiste aux entreprises de dégradation du docteur. Peut-être parce qu'il est pauvre. Mais le *docteur* tient à le rendre témoin de ses démonstrations. Peut-être parce que Mr. Jones représente l'autre face, cachée, de lui-même. La femme du docteur l'a trompé — ou a failli le faire — avec un petit employé qui aimait la musique, comme elle-même. Le docteur n'aimait pas la musique. Mais il aimait sans doute sa femme.

Toute l'explication de son comportement tient sans doute à ce sentiment d'humiliation qu'il a ressenti, lui, le riche, le puissant docteur, à se voir préférer un petit employé minable. Peut-être même ne s'était-il enrichi que pour déposer cet argent conquis aux pieds de son amour en une offrande muette, que pour se hisser au niveau de cet amour. Et alors, toute cette humiliation éprouvée, il la fait éprouver aux autres. Tout cet argent qui a été la cause de cette humiliation, et de son malheur, il le punit, à travers les autres, et s'en punit, à travers lui-même. Quand sa fille mourra, qui ressemblait tellement à sa mère, d'un accident de ski, il n'aura d'autre ressource que de se tuer.

Roman de l'ambition, roman de l'orgueil, roman de l'amour mal assumé pour l'avoir voulu assumer seul, et pour soi seul, le *Docteur Fischer, de Genève*, s'inscrit dans l'œuvre de Greene comme une fugue en mineur où se reconnaissent cependant les thèmes essentiels de l'auteur de *la Puissance et la Gloire* et de *la Saison des pluies* : la brûlure profonde que provoquent les passions, les ravages qu'elles exercent sur les êtres d'exception et le mal qui, finalement, naît du bien.

PAUL MORELLE.

★ LE DOCTEUR FISCHER DE GENÈVE, de Graham Greene. Robert Laffont, 205 pages. Environ 46 F.

Doris Lessing : des Blancs chez les Noirs

● *Un recueil de nouvelles africaines.*

DANS les *Nouvelles africaines*, Doris Lessing monte et descend les gammes de l'incompréhension raciale, mais ce n'est pas encore le temps où Spartakus s'insurgera. Comme dans ses romans elle avance pas à pas, nous prend au filet maille à maille, nous enserre, nous enferme dans son monde. *Le Carnet d'or* nous faisait partager la vie d'une femme traversée par les courants d'idées du premier demi-siècle, qui déviaient, et parfois détruisaient, ses élans, ses amours. Dans *les Enfants de la violence*, nous avons déjà vu les vastes velds d'Afrique et la lutte et l'effondrement intérieurs d'une société qui se croit dominante mais se sait menacée.

De ces *Nouvelles*, les plus achevées montrent l'incompréhension des Blancs entre eux, quand la couleur n'est plus la seule frontière. Entre Blanc ne suffit plus alors pour se faire admettre : il faut être Blanc d'une certaine façon. Un Afrikaner (d'origine hollandaise, né sur sol africain) est tenu à distance par les « British » d'origine, et parmi eux ceux qui sont nés sur le sol royal regardent tous les autres du haut de leur mélancolique exil.

Mais les Anglais nés en Afrique se défendent. « *Il y a si longtemps que nous vivons ensemble que nous nous connaissons trop bien* », dit Kate, une adolescente, fille de fermiers. A la Ferme du Vieux John, à 5 miles du voisin le plus proche, s'est installé un trio mystérieux. Les deux hommes élèvent des chevaux : ce n'est pas l'usage du coin. La femme, la belle Mrs. Lacey, décore sa maison, taille ses robes sur le modèle des magazines américains. Elle élève son bébé sur programme diététique. Les familles à la fois puritaines et « bonne franquette » qui, depuis des générations, demeurent ici ne peuvent accepter ces hors-venus... Ils inventent que le petit ressemble non au mari, mais à l'« autre ». Que l'autre ait passé aux Etats-Unis toute l'année de la conception et de la naissance de l'enfant n'y change rien. On les exclut. On les contraindra au départ.

L'Hiver en juillet explore plus avant la solitude des *british born*. Ici deux frères, unis par un amour indéchiffrable, se sont exilés pour travailler ensemble et s'offrir ce luxe inaccessible : les grands espaces sous le soleil. Survient Julia, une Anglaise qui a beaucoup vécu et n'en peut plus de son errance. Elle épouse Tom le stable alors qu'elle se sent complice de Kenneth le fantasque. Quand la guerre emmènera Tom vers le Vieux Continent, l'inévitable se produira mais au retour du guerrier le trio reprendra sa dérive. Ils sont une île dans le veld comme l'Angleterre en Europe. Mais un jour Kenneth décide de rompre la magie, de se marier : voilà Julia dépossédée de sa royauté, de son privilège d'axe féminin unique. Elle contemple la photo de la fiancée et s'y retrouve : une outre-Anglaise de trente ans qui veut sortir de sa liberté.

Minutieuse, Doris Lessing nous plonge dans l'étouffante bonne conscience de ces Blancs qui se veulent chez eux sur la terre des Noirs. Qu'ils remettent leurs valeurs en question et ils s'effondrent. Aussi demeurent-ils crispés sur leur monde irrespirable.

A travers ces récits parfois naïfs et parfois subtils passent l'attente grondante et la violence contenue dont on sent qu'un jour proche elle éclatera, que tous le savent et serrent les paupières pour ne rien voir.

DOMINIQUE DESANTI.

★ NOUVELLES AFRICAINES, de Doris Lessing. Traduites de l'anglais par Marianne Véron. Albin Michel, 384 pages. Environ 59 F.

Miguel Otero Silva et l'épopée de Lope de Aguirre

MIGUEL OTERO SILVA, qui est l'un des plus remuants et des plus fertiles d'entre les écrivains du Venezuela d'aujourd'hui, nous donne, avec *Lope de Aguirre, prince de la liberté*, un roman torrentiel dont la beauté baroque est surprenante. C'est un livre de sang, de clameurs et de démesure.

Epopée d'un homme souvent contesté, énigmatique et pathétique tout à la fois, cet ouvrage est aussi une épopée du langage : poème autant que roman, sorte de chanson de geste dans un décor luxuriant et luxurieux où le soleil blesse et où la nuit appartient toute au domaine des morts. On sait à quel point la littérature sud-américaine est riche. Il nous manquait, en traduction française, ce chef-d'œuvre. Voilà qui est fait.

Au centre du livre de Miguel Otero Silva, il y a ce héros sombre et éclatant : Lope de Aguirre, parti de son Espagne natale pour l'aventure des Nouvelles Indes. C'est un homme petit et malingre, que des coups reçus dans les batailles rendront boiteux et borgne. A peine a-t-il le temps de se fixer au Pérou que la cavalcade reprend, qui va le conduire au rêve et à la conquête de l'Omagua et de l'Eldorado.

Les mirages de la contrée fabuleuse ne suffisent pas, cependant, à masquer l'injustice des envoyés du roi d'Espagne, non plus que les exactions dont se rendent coupables les conquistadors fidèles à la couronne. Lope de Aguirre, qui a une fille métisse, bascule totalement de l'Ancien Monde dans le Nouveau : il est l'homme du « *père Amazone, océan doux et fugitif dieu suprême des bois, le plus éternel de tous les fleuves de l'univers* ».

Lope de Aguirre le soldat valeureux va devenir un renégat exemplaire. Il ronge son frein, accumule en lui les pièces du procès sanglant qui va se jouer aux rives de l'Amazone. Les griefs ? « *Les corregidors, les juges, les alcaldes, tous les nantis se relayaient pour fouetter ma chair et rire de mes plaies, oui, les mêmes qui dépouillaient sans pitié les Indiens (...), qui fabriquaient de faux testaments, mettaient le feu criminellement à des villages entiers, qui coupaient le nez et les mains des malheureux venus implorer justice, et les pécheurs les plus écœurants sont bien les Frères* »... Les ministres de l'Eglise valent les envoyés du roi. Il reste une terre : la liberté des Amériques !

Pour Lope de Aguirre, cette terre est à Dieu et aux hommes libres. Dieu n'a pas voulu cette hécatombe dont sont victimes les hommes libres. Lope de Aguirre va entreprendre l'impossible conquête : *affirmer* l'indépendance de l'Amérique face aux prétentions des colonisateurs espagnols. Dès lors, il s'enfonce dans l'implacable logique du pouvoir : il intrigue, dresse les uns contre les autres, profite des tueries pour tuer à son tour. Il élimine ceux qui ne sont pas dans le droit fil de son combat, mais aussi ceux-là qui risqueraient un jour de trahir.

Un rêve nommé liberté...

On dira de lui qu'il fut un tyran sanguinaire. La grandeur du livre de Miguel Otero Silva est justement de ne pas trancher d'un si grave débat. Voilà Lope de Aguirre, dit Otero Silva ! Jugez-le, mais, auparavant, regardez-vous, interrogez vos obscurités mêmes ! Et, de ce fait, pour cet écrivain, qui est *aussi* un homme politique, c'est le langage (celui de son roman) qui devient le seul et le véritable tribunal...

Le livre de Miguel Otero Silva est double. Il y a d'abord l'histoire authentique de Lope de Aguirre et des épisodes qui accompagnèrent l'expédition amazonienne, tels qu'ils furent rapportés, par exemple, par Francisco Vasquez (1), ainsi que toutes les anecdotes plus ou moins fidèlement transcrites qui tissent l'étrangeté de cet événement. Mais, au-delà de l'histoire, il y a la grâce du romancier qui, par ses mots, conquiert et met au jour l'itinéraire spirituel de ce révolté : Lope de Aguirre ne voulait se justifier que devant Dieu, et devant le Pérou. C'est pourquoi il devint le fléau de Dieu, ou, comme dit un film célèbre : « la colère de Dieu ». Mais il fut aussi l'homme d'un rêve : un rêve nommé liberté !

La route de Lope de Aguirre préfigure très exactement la route que suivra Simon Bolivar. Le discours du Libertador trouve ainsi des échos anticipés dans les paroles de Lope de Aguirre ôtant l'Amérique à la domination espagnole. Ce qui fait de Lope de Aguirre un tyran, c'est sa haine des tyrans. Ce qui fait de lui un homme du désordre, c'est son amour d'un ordre vrai. La fidélité le transforme en rebelle. Son exigence en fait un comploteur. « *Je suis Lope de Aguirre le Pérégrin ! Je suis la colère de Dieu ! Je suis le caudillo puissant des Marañons invincibles ! Je suis le prince de la liberté.* » Mais cela, lorsqu'il le clame, il le clame vers les solitudes.

Et la solitude se refermera sur lui, avec les mains glacées de la mort. Il voudra mener le dernier combat avec ses fidèles. Mais ils l'abandonneront — et, après avoir tué sa fille pour lui éviter le déshonneur, Lope de Aguirre mourra percé de dagues.

L'entreprise de Miguel Otero Silva est à ce point remarquable qu'aucun lecteur ne peut ni condamner ni absoudre Lope de Aguirre, mais que chacun est amené à réfléchir sur les mécanismes du pouvoir et sur la nature même de cette liberté qu'invoquait depuis les rivages du fleuve Amazone cet aventurier boiteux et borgne.

HUBERT JUIN.

(1) Francisco Vazquez : *Relation véridique de tout ce qui arriva dans l'expédition de l'Omagua et de l'Eldorado*... Traduit par Manoël Faucher. Editions Fayard (1979).

★ LOPE DE AGUIRRE, PRINCE DE LA LIBERTÉ, de Miguel Otero Silva. Traduit (remarquablement) par Guy Casaril. Calmann-Lévy, 269 pages. Environ 59 F.

histoire

L'aristocratie contre la monarchie

● *Comment la Troisième République fut fondée.*

ENTRE les origines probablement mystérieuses de Jeanne d'Arc, l'énigme du Masque de fer, le singulier décès de Louis XVII au Temple, quelques secrets sans explications enveloppent d'une ombre impénétrable certaines coulisses de notre histoire. Quoiqu'il appartienne à un siècle moins lointain, plus apaisé, l'échec monarchique de 1873 déconcerte lui aussi par ses incohérences et ses paradoxes. Comment une Assemblée massivement royaliste put-elle donc s'y prendre pour établir, après quatre ans d'hésitations et de débats confus, la plus durable de nos républiques ?

Sauver la bourgeoisie

Les discordes de la famille royale, celles de ses partisans divisés en légitimistes et orléanistes depuis 1830, l'excessif attachement sentimental au drapeau blanc fleurdelysé du comte de Chambord, prétendant au trône, éclairent en principe l'événement. Incapable de s'entendre sur la forme et le fond d'une restauration immédiate, la majorité se serait résignée au maintien temporaire du régime qu'elle exécrait, sans prévoir qu'une évolution progressive de l'électorat vers la gauche le fortifierait peu à peu malgré elle.

Une fois de plus, les politiciens auraient donc manqué l'objectif par impuissance à saisir l'esprit profond de leur époque. Un tel aveuglement n'a rien de si rare qu'il paraisse invraisemblable. L'absurdité, aussi, a sa logique. Mais comment admettre l'incohérence totale entre un but et des résultats lorsqu'elle dépasse toute mesure ? Sous le décor trop visible, n'a-t-elle pas obéi à des forces obscures mal identifiées ?

Beaucoup d'historiens l'ont cru. Après eux, Emmanuel Beau de Loménie finit par le penser. Peu avant sa mort, il rouvrit l'épineux dossier. Pour constater que, avant de soutenir la couronne, beaucoup des quatre cent cinquante parlementaires élus sous son patronage préféraient d'abord défendre la domination d'une bourgeoisie d'affaires sortie prodigieusement fortifiée de toutes les crises nationales depuis 1789. Or ses intérêts s'accordaient mal, mais très mal, avec les intentions prêtées au petit-fils de Charles X.

Dans son lointain exil, Henri de Bourbon ne s'illusionnait nullement sur le sort qu'elle infligeait au prolétariat. Ses importants discours laissaient prévoir qu'il tenterait d'améliorer la condition ouvrière si les circonstances l'amenaient sur le trône. Mal guéris, malgré la répression versaillaise, des terreurs éprouvées pendant la Commune, les possédants souhaitaient-ils vraiment remettre le pouvoir à cet adepte du *« socialisme féodal »*, pour parler comme son contemporain Karl Marx ?

Au prince légitime suspect de tendresses pour le petit peuple, certains pouvaient préférer sans déchoir la démocratie fusilleuse de ce bon M. Thiers. Dans ces conditions, la querelle autour du drapeau blanc ne présenta-t-elle pas l'avantage d'interdire, sous prétexte d'archaïsme, un règne redouté par tout ce qu'il promettait de réparateur ? E. Beau de Loménie le soupçonne fortement. Maître d'une immense documentation, il tourne et retourne sous tous les angles l'invraisemblable hypothèse, jusqu'à ce qu'elle se durcisse comme une certitude.

Des manigances de Thiers aux lâchetés des opportunistes, cette *« restauration manquée »* suit pas à pas les revers, les incertitudes, les progrès de la formidable intrigue. Le comte de Chambord, seul, pouvait la déjouer. Hélas ! les qualités indispensables dans une situation si dangereuse lui manquaient complètement. Malgré une discrète sympathie pour sa cause et sa personne, l'auteur s'impatiente avec raison de son invraisemblable mollesse.

Fils posthume du duc de Berry, assassiné en 1820 par un fanatique, il gagna dès sa naissance l'aimable surnom d'« enfant du miracle ». La bénédiction céleste ne lui épargna malheureusement pas de suivre son grand-père, Charles X, en exil. Digne, religieux, honnête, il promena dès lors sa mélancolie pendant une quarantaine d'années entre quelques manoirs de la vieille Europe, partageant ses loisirs entre les livres, la chasse et l'étude approfondie des problèmes sociaux.

En 1871, la chute du Second Empire lui ouvre soudainement le chemin de Paris. Dans des circonstances presque analogues, en 1814, son aïeul, encore comte d'Artois, s'était jeté en Lorraine, bien qu'il ne passa point pour un foudre de guerre. Rien n'empêche le petit-fils de recommencer l'aventure. Mais la combativité nécessaire à la conquête comme à la conservation du pouvoir ne bouillonne pas dans ses veines. En deux générations, quelque chose de l'élémentaire énergie s'est perdue dans le sang royal. L'héritier s'avance vers la frontière s'arrête à Genève, et finalement s'installe dans une maison suisse. Mauvais débuts pour surprendre.

En vingt-huit mois, il ne séjourne finalement dans son royaume idéal qu'une quinzaine de jours. En deux fois ! Pendant chacun de ses passages, il traverse son pays comme une ombre, une nocturne représentation.

Les autres classes compteraient-elles si peu d'hommes dignes de sa considération ? Avec Berryer, l'avocat, avec Veuillot, fils d'un tonnelier, le légitimisme a pourtant trouvé ses meilleurs champions hors de la noblesse. Le prince n'en tire pas vraiment de conséquences. Entre ses châteaux, sa fortune, ses chasses, la famille royale s'embourgeoise.

L'abandon par l'aristocratie de ses propres valeurs chevaleresques s'accentue au cours de toute cette période où les amis de M. Thiers achèvent son éviction du pouvoir. Il éclate dans cette Assemblée monarchiste de 1871 d'où la monarchie ne sortira pas. Paradoxalement, l'antique France féodale donne alors dans ses couloirs une ultime représentation. L'armorial grouille à la questure comme dans la galerie des Glaces un siècle plus tôt.

Proches par leurs solidarités de propriétaires du monde de l'argent, les nobles élus de 1871 s'intéressent finalement moins à la couronne qu'à la conservation sociale, quel qu'en soit l'aspect constitutionnel. Le comte de Chambord ne rencontre auprès d'eux qu'incompréhension, réserve ou méfiance, sans parvenir néanmoins à s'en détacher complètement. Là sans doute fut son drame.

GILBERT COMTE.

★ LA RESTAURATION MANQUEE, d'E. Beau de Loménie, la Librairie française. Environ 48 F.

Michel Poniatowski et les intrigues de cour

SOUS la IIIe République, quel manuel scolaire ne brocardait pas les Bourbons *« revenus dans les fourgons de l'étranger »*, d'après la légende, *« sans avoir rien appris ni rien oublié »* entre 1789 et 1814. Pour juger leurs aventures d'après notre expérience, imaginons qu'après vingt-quatre ans de révolutions et de guerres, l'amiral de Gaulle parvenu au pouvoir gouverne par la force des choses avec des Compagnons de la libération et des membres de la milice, de farouches communistes staliniens et des giscardiens d'origine vichyssoise.

Malgré les bouleversements du dernier quart de siècle, nous concevons mal une réunion aussi baroque. Le vieux roi podagre Louis XVIII tomba dans un tel imbroglio lorsque, à son retour en France, il aperçut autour du trône les anciens chouans mêlés aux conventionnels régicides, les jacobins guillotineurs transformés en paisibles propriétaires côte à côte avec les intrépides généraux de la République vieillis dans le maréchalat d'Empire. Talleyrand avec Fouché, Ney près du prince de Condé, cela ressemble un peu à un conseil des ministres où Darnand aurait délibéré avec Maurice Thorez, sous l'arbitrage de Guy Mollet et l'œil du général Kœnig.

Parmi tous ces fantômes d'une puissante vitalité, le duc Louis-Philippe d'Orléans se tient à la rencontre de tous les intérêts. Prince du sang, presque promis à la couronne par l'ordre de succession, il s'adapte fort aisément au monde nouveau par ses antécédents familiaux et ses idées personnelles.

Son père, le tristement célèbre Philippe Egalité, vota la mort du roi, en 1793, comme Robespierre et Danton. Malgré son désaveux du forfait, Louis-Philippe en recueille l'héritage moral auprès des libéraux. Sa belle conduite sous l'uniforme républicain, en 1792, lui vaut en outre une popularité dans le petit peuple et parmi les soldats. Si la branche aînée des Bourbons venait à défaillir, n'incarnerait-il pas tout naturellement la transaction idéale entre les deux Frances ?

En Louis XVIII, frère du monarque décapité, il possède cependant un adversaire à sa taille. Différents mais remarquables par l'astuce, la profondeur de pensée, les deux hommes réunissent dans leurs têtes les vertus politiques de la dynastie. *« Son nom est un drapeau de menaces, son palais un point de ralliement. Il ne se remue pas, et cependant je m'aperçois qu'il chemine*, écrit le premier du second. *Cette activité sans mouvement m'inquiète. Comment s'y prendre pour empêcher de marcher un homme qui ne fait aucun pas ? »*

Ancien ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski possède une expérience intime des intrigues de cour. Elle lui sert à remonter l'écheveau de celle-là du début à la fin, au cours d'un livre minutieux comme une enquête, intéressant, mais d'une bizarre sécheresse, comme si la flamme de ces temps romantiques ne pouvait ni relever son style ni embraser son cœur. — G. C.

★ LOUIS - PHILIPPE ET LOUIS XVIII, de Michel Poniatowski. Librairie académique Perrin, 541 pages. Environ 8? F.

Un historien pour l'an 2000

● *Et une biographie de Charles X.*

ERIC LE NABOUR a dix-neuf ans. Depuis 1978, il préparait dans l'obscurité une énorme biographie de Charles X. Il a dépouillé archives, journaux, Mémoires (cent vingt ou cent trente volumes), où manquent cependant les *Origines de la France contemporaine*, de Taine, et *l'Europe et la Révolution française*, d'Albert Sorel, qui sont au centre du sujet. Mais passons...

Une élogieuse préface académicienne d'Alain Decaux assure qu'il a du talent, qu'il vit sous la lumière de l'histoire et qu'il nous offre là un *« beau et bon livre »*. C'est un impressionnant certificat de mérite. Et pourtant on s'interroge...

Par une citation de Tocqueville et une autre de Maurras, très soigneusement mises en exergue, Eric Le Nabour montre qu'il croit au rôle déterminant de certains individus dans les grandes crises. Rien de plus vrai. Son héros ne se situe malheureusement pas dans la lignée des puissants démiurges. Sauf sa propre chute, il ne provoqua jamais rien d'important, mais détala trois fois de suite devant les forces adverses en 1789, en 1815 et en 1830, pour ne pas parler de sa défection vendéenne. Lamentable succession de fuites.

Faute d'idées générales, l'auteur n'explique pas très bien sa prédilection pour le frère de Louis XVI. Parmi les millions d'hommes qui vécurent cette époque particulièrement chavirante, un nouvel auteur aurait pu découvrir dix ou vingt cas plus intéressants que celui-là.

L'étendue des connaissances d'Eric Le Nabour impressionne effectivement. Mais pourquoi, diable ! veut-il ranger l'illustre Latude parmi les sept détenus libérés de la Bastille par le 14 juillet 1789, quand une intervention du baron de Breteuil le tira cinq ans plus tôt de... Bicêtre ? Le détail de cette affaire fameuse figure dans divers ouvrages.

Alain Decaux trouve du charme, de la fermeté au style de son prodige. Quelques lecteurs estimeront que, entre autres épisodes de la même plume, Eric Le Nabour raconte l'assassinat du duc d'Angoulême, en 1820, dans un français haletant pareil à celui des romans de gare.

La petite rumeur parisienne considère déjà le livre d'Eric Le Nabour comme un événement et assure qu'il retrouve en histoire la précocité de Françoise Sagan. Si ce gros, ce très gros devoir sur Charles X n'annonce pas un terrible tâcheron de l'an 2000, l'auteur mettra peut-être sa remarquable puissance de travail au service d'une vraie création. Souhaitons-le lui de tout cœur.

G. C.

★ CHARLES X, LE DERNIER ROI, d'Eric Le Nabour, J.-Cl. Lattès, 480 pages. Environ 65 F.

société

La croisade d'Elizabeth Packard

● ***Les premiers pas d'une certaine liberté.***

ELIZABETH PACKARD était une femme vraiment impossible. Jugez-en plutôt : internée de force par son mari, en 1860, à l'asile public pour les aliénés de Jacksonville, dans l'Illinois, elle a le toupet de comparer les hôpitaux psychiatriques à des prisons. Elle va même jusqu'à tracer un parallèle entre la condition des esclaves et celle des femmes. Outre cela, elle exige sa libération immédiate, libération qui ne surviendra que trois ans plus tard, son « incurabilité » étant définitivement établie par le docteur McFarland.

Il fallait bien qu'elle fût sérieusement dérangée, Elizabeth Packard, pour s'opposer à son mari, un austère pasteur calviniste, après vingt-deux ans de mariage. Cette mère de six enfants, qui enseigne l'histoire sainte à l'école du dimanche, se met, en effet, à soutenir des opinions totalement insensées, voire sacrilèges, notamment, que Calvin était un « bigot fanatique », un « despote intolérant » et que les enseignements du Christ et de Calvin sont inconciliables.

Penser autrement

Le pasteur Packard, heurté dans ses convictions les plus intimes et les plus respectables, ne parvenant plus à faire entendre raison à son épouse, se décide à l'interner avec la complicité de deux médecins. Les témoignages de ces deux compères face au tribunal qui, quelques années plus tard, eut à nouveau à trancher au sujet de la folie d'Elizabeth valent leur pesant d'or. Le premier affirme que l'esprit de sa patiente « *semblait agité dès qu'on évoquait la religion* », non sans ajouter, poussé dans ses derniers retranchements par le jury, qu'elle était certes monomane, « *mais pas plus que les trois quarts de la communauté religieuse* ». Quant au second, parmi les symptômes de démence, il relevait son « *aversion extrême pour la doctrine de la dépravation totale et originelle de l'humanité* », ainsi que son refus de lui serrer la main quand il prit congé.

C'est à l'asile d'aliénés de Jacksonville qu'Elizabeth commença à écrire. Elle ne se lassait pas de répéter qu'elle ne comprenait pas pourquoi elle ne disposait pas des mêmes droits que son mari d'avoir des opinions personnelles ; qu'elle n'était pas folle, mais persécutée ; et que, même si elle avait l'esprit dérangé, il conviendrait de la traiter avec amour et sympathie plutôt que l'emprisonner. Elle soulignait aussi les bénéfices secondaires de l'internement, à savoir qu'à être traitée d'irresponsable, elle gagnait la liberté de penser autrement. Comment ne pas approuver les médecins qui jugèrent incurable une femme tenant des propos d'une telle insanité ?

Elizabeth Packard ne cessa jamais de réclamer la justice ; celle des hommes et celle de Dieu. Et, miraculeusement, elle l'obtiendra. En 1863, Lincoln proclame l'émancipation des esclaves et l'Etat d'Illinois l'égalité des droits des femmes et des hommes. Dès lors, Elizabeth va engager un procès, au terme duquel elle sera reconnue saine d'esprit. Elle parviendra même à faire décréter par la législature de l'Illinois une loi « pour la protection de la liberté individuelle » qui interdit l'internement dans une institution d'aliénés sans jugement préalable d'un jury.

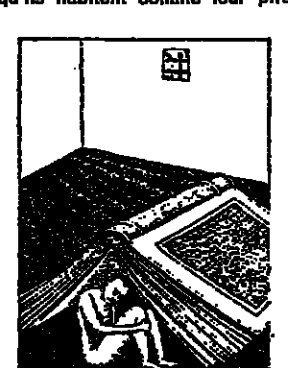
Elle consacrera enfin sa vie de chrétienne (farouchement anti-calviniste) à lutter pour les droits des femmes — et plus particulièrement pour les plus misérables d'entre elles, celles qui croupissent sans protection, ni soins, dans les asiles d'aliénés.

ROLAND JACCARD.

★ EPOUSE, MERE ET FOLLE, d'Elizabeth Packard. Trad. et présenté par Julie Pavesi. Ed. Payot, 200 pages. Environ 65 F.

LA HAINE DE SOI

LES gens qui meurent tous les jours en Ouganda font cet aveu : « *La faim me mange* ». On rencontre aussi le malheur absolu dans les témoignages que Laurent Danon-Boileau a retrouvés à la bibliothèque de Sainte-Anne, et qu'il a publiés sous le beau titre de *Textes sans sépulture*. Ils furent écrits par des malades entre 1850 et 1930. La plupart de ces « patients » considèrent le corps qu'ils habitent comme leur pire



ennemi. « *Je veux vous parler*, dit l'un, *de mon pauvre corps, qui est ma honte* ». Un autre fait cette prière : « *Coupez-moi ce doigt, cette épaule n'est pas à moi, il faut la couper, elle ne m'appartient pas* ». Et quand il confie, avec une rare profondeur : « *J'ai dû trahir quelqu'un* », cet infortuné parle de lui-même comme on évoque un mort qu'on se reproche d'avoir abandonné...

La littérature encourage toutes les ambitions. Certains écrivent pour s'aimer. D'autres, plus modestes, pour se tolérer. Les « auteurs » qu'on découvre dans ce volume écrivaient pour se détester un peu moins. Sans doute connaissaient-ils un moment de répit quand leurs sentiments funestes nourrissaient leur littérature, au lieu de les dévorer.

FRANÇOIS BOTT.

★ TEXTES SANS SEPULTURE, réunis et présentés par Laurent Danon-Boileau. Dessins de Silvia Maddonni. 146 pages, Inter-Editions, 7, rue Sarrette, 75014 Paris.

FOLIE ET RÉPRESSION

● ***Un classique de de l'antipsychiatrie.***

« *SI la notion de maladie mentale n'existait pas*, dit en substance Erving Goffman dans l'un des textes qui composent ce recueil, *il faudrait l'inventer*. » La maladie mentale, en effet, sert à tout : à se débarrasser des vieux, à enfermer les dissidents, à invalider la parole qu'on ne veut pas écouter. Mais quelles sont les procédures qui permettent cette invalidation ? Comment fonctionnent les mécanismes qui justifient l'internement du fou ? Quel rôle jouent les savoirs, les idéologies, la foi, dans ces techniques d'oppression ? Voilà des questions souvent lancées en l'air, mais rarement débattues sur des exemples précis, avec une méthode d'analyse rigoureuse et concrète. D'où l'intérêt particulier de cette dizaine de textes — dus à des plumes aussi diverses que celle de Laing, Chomsky, Robert Castel, Michel Foucault ou Thomas Szasz, et réunis par deux psychiatres italiens : Franco et Franca Basaglia.

Deux « antipsychiatres » devrait-on dire, puisque le livre a d'abord été publié en 1973, en plein mouvement de contestation contre l'asile et que Basaglia, qui exerce aujourd'hui à Rome, passe pour avoir vidé l'hôpital psychiatrique de Trieste et permis la réinsertion sociale des prétendus « malades » qui l'occupaient. Pourtant, Basaglia ne nie pas l'existence de la folie, de la souffrance, de la difficulté de communiquer. Seulement, il considère que les psychiatres sont des « criminels de paix » ; et il s'efforce de rechercher par d'autres voies les causes de la « maladie mentale ».

Ces causes sont, selon lui, d'ordre social. La lutte des classes produit des troubles psychologiques ; la psychiatrie n'est qu'un appareil répressif au service de la classe dominante. Robert Castel, de son côté, analyse les contradictions qui sont au cœur même de la psychiatrie, tandis que Michel Foucault voit dans celle-ci un avatar de la vieille technique médiévale de l'ordalie

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LES CRIMINELS DE PAIX, sous la direction de Franco et Franca Basaglia, P.U.F., coll. « Perspectives critiques », 336 pages. Environ 80 F.

Le pouvoir et la prison

(Suite de la page 15.)

Construit autour d'un événement singulier, ce polyèdre « *dont le nombre de faces n'est pas défini à l'avance... ne peut jamais être considéré comme fini de plein droit* ». A partir de la prison, on confronte ainsi les pratiques pédagogiques, la formation des armées de métier, la philosophie empirique anglaise, la technique des armes à feu, les nouveaux procédés de division du travail.

Mais la construction du polyèdre est-elle si spontanée que cela ? De la plupart de ses faces, ne pourrait-on dire : « *Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais pas trouvé ?* » Les idées préconçues sont bien difficiles à débusquer au cœur de l'inconscient. Dans le polymorphisme qu'on nous décrit, le choix des formes est-il déterminé par la logique du processus de l'événement singulier, ou par celle tapie dans l'esprit de l'auteur, à son insu ? Ou plus probablement par les deux ? Trop d'éléments sont en cause, et trop imbriqués, pour qu'on se laisse porter par la logique de rapprochements qui ne sont pas évidents par eux-mêmes. Plus ouvert que le type idéal de Weber, le polyèdre de Foucault n'est-il pas lui aussi une figure imaginaire et volontaire, mais qui aurait le mérite d'être plus malléable, du moins en théorie ?

Un affrontement

La deuxième partie du livre conduit à poser la question. Dans les *Etudes et recherches*, qui décrivent quelques aspects des prisons du dix-neuvième siècle, on voit que beaucoup prennent place dans le système du philosophe, mais que d'autres s'en écartent. On a l'impression qu'en développant l'incarcération depuis 1791, le libéralisme poursuit des objectifs variés, sans aller très loin ni très vite. Toute une école philanthropique y voyait un moyen de guérir les condamnés, mais elle fut peu suivie.

Plus nette fut la volonté de remplacer par une simple privation de liberté le terrible régime des bagnes, auxquels auraient dû succéder les prisons. En fait, les deux coexisteront longtemps. Et les peines qui agressent le corps des coupables ne disparaîtront que lentement : le carcan en 1832, l'exposition publique en 1848, en même temps que l'usage du fouet dans la marine et du rotin dans les colonies.

Dans une postface dense, Maurice Agulhon et Michel Foucault s'affrontent en combat singulier pour fixer les termes du désaccord. Accusé de mettre en cause le rationalisme, le second répond que le respect de celui-ci comme un idéal « *ne doit jamais constituer un chantage pour empêcher l'analyse des rationalités réellement mises en œuvre* ».

Le premier constate que les mêmes libéraux qui établissaient les prisons, les asiles d'aliénés et la discipline dans les lycées développaient l'élection dans les conseils municipaux, supprimaient les passeports intérieurs et accordaient au culte israélite l'égalité avec le Concordat. Il rappelle qu'à leurs yeux il y avait « *la barrière, la fameuse barrière qui est censée séparer l'adulte de l'enfant, l'être normal du fou, l'honnête homme du délinquant, le responsable de l'assisté* ». Il souligne aussi qu'on doit peut-être étendre aujourd'hui en deçà d'une telle barrière la pédagogie de la liberté que nos grands ancêtres plaçaient au-delà.

Il pose enfin le problème essentiel en critiquant la tendance à cette « *extrapolation impressionnante* » qui fait du système carcéral des régimes démocratiques la préfiguration, voire la préparation du contrôle général et absolu des sociétés totalitaires, lequel ressemble effectivement, lui, au Panoptique de Bentham, cette prison ronde où le gardien peut plonger son regard dans toutes les cellules en pivotant au sommet de la tour centrale.

Quiconque exerce un pouvoir quelconque est naturellement porté à en abuser et le côté mécanique des pouvoirs modernes aggrave ces dangers. Cela rend légitime et féconde la remarquable entreprise de Michel Foucault, sans justifier qu'elle puisse conduire à oublier qu'une société sans pouvoirs serait dominée par la loi de la jungle, laquelle est pire que *l'Impossible Prison*.

MAURICE DUVERGER.

★ L'IMPOSSIBLE PRISON. RECHERCHES SUR LE SYSTEME PENITENTIAIRE AU XIXe SIECLE. Sous la direction de Michelle Perrot. Le Seuil. 320 p., Environ 65 F.

FAITS DIVERS

L'ENLÈVEMENT DE M. MAURY-LARIBIÈRE

Les opérations de contrôle dans la région de Confolens n'ont rien éclairci

De notre envoyé spécial

Confolens. — En dehors de l'arrivée à Confolens, dans l'après-midi du mercredi 2 juillet, de M. Honoré Gévaudan, directeur central adjoint de la police judiciaire, chargé de coordonner sur place les opérations de recherches et de contrôle entreprises dans la région, l'enquête sur l'enlèvement de M. Michel Maury-Laribière n'a été marquée par aucun élément susceptible de la faire progresser.

Les vérifications auxquelles ont procédé durant toute la journée du 2 juillet six cents gendarmes et C.R.S., aussi bien à Confolens même que dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de cette sous-préfecture de la Charente n'ont donné aucun résultat, si ce n'est l'arrestation de trois personnes qui circulaient à bord d'une voiture volée mais étrangères à l'affaire.

Ces vérifications ne consistaient au reste qu'à s'assurer de l'identité des conducteurs, et éventuellement des passagers, de certains véhicules dont on peut penser que les types devaient correspondre aux caractéristiques des pneumatiques dont les traces avaient été relevées sur les lieux de l'enlèvement.

Tout se passe donc toujours comme si les policiers craignaient que les ravisseurs se manifestent auprès de la famille de M. Maury-par lequel ils annonçaient, à la teneur du message écrit initial par lequel ils annonçaient à la fois qu'ils demandaient une rançon de 3 millions de francs et qu'ils préciseraient, le mardi 1er juillet, la façon dont ils entendaient que leur soit remise cette somme.

Bien que la famille continue d'affirmer qu'elle entend se tenir en dehors des recherches policières, M. Gévaudan a tout de même indiqué à la presse que ce premier, mais toujours seul message des auteurs du rapt, se trouvait entre les mains des inquêteurs.

Enfin, M. Manuel Maury-Laribière, porte-parole de la famille, tout en continuant d'assurer que celle-ci n'a reçu depuis le 28 juin, jour de l'enlèvement, aucun appel des ravisseurs, estime que ce silence n'est pas inquiétant. C'est sans doute cette tranquillité affichée qui porte les policiers à croire qu'un « contact » pourrait s'établir à leur insu et explique ce déploiement de leurs forces. Mais dans la mesure où celui-ci fut précédé de tous les signes qui empêchaient un effet de surprise, on imagine mal que les auteurs d'un rapt puissent prendre le risque de se manifester dans de telles conditions. — J.-M. Th.

ÉDUCATION

Admissions aux grandes écoles

● Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales.

(Par ordre alphabétique.

Agenet, Amsallem, André Carole, Aristide Olivier-André, Arnold Pascal, Asvazadourian, Auberger, Auzepy, Bellosi, Bellot, Bergot, Berman, Bernadou, Besse, Blocher, Boissinot, Bonan, Bonnet Catherine, Bost, Boullefort, Breauté, Budin.

Cadario, Cagnard, Calvarin, Carot, de Carvalho, Cellemard, Chambaraud, Chareton, Charpentier Benoît, Chevassut, Chevillard Aude, Chevillard Sylvain, de Chevron Villette, Choisne, Claudin, Cochème, Cochet Isabelle, Coffinet, Coget, Colmant, Combes Agnès, *D'Harcourt, Dapel, David Caroline*, Deforges Jacques, Degas Frédéric, Delain Hervé, Deleplanque Philippe, Delhon Bugard, Delouvrier Anne, Deveque Pierre, Dib, Dombret, Dougoud, Dubray Olivier, Dugit Pinat, Durand Eric.

El Baze, Erulin, Esnault Dominique, Estrade Jean, Fague Marchioni, Foll, Forestier Marie, Foucard Jacqueline, Fournier Thierry, Fretille, Friès, Fulconis, Gabriel Marie, de Gabrielli, Gaeremynck, Gallot Philippe, Gaujac, Georges François, Ghiglione, Graffin Véronique, Grange, Greder, Grivet, Guglielmi, Guirlet.

Hinous, Histe, Humann, Humbert Elisabeth, Jacob Annie, Jacquin de Margerie, Jandet, Jaskulke, Jordan Philippe, Kamgaing Moyo, Keller Christophe, Kergoat, Kneuss, Lacaille Philippe, Lacassagne Laurent, Lacour Catherine, Ladet de Lagausie, de Laleu, Langlois Laurence, Lapillonne, Le Goff Bernard, Legros Frédéric, Legros Yves, Le Guen Patrice, Lepreux Jean, Lesage Maud, Lesueur Florence, Letac Olivier, Le Tanneur de Rancourt, Leudière, Lévêque Didier, Libchaber, Lim, Lobry Pascal, Lombard Alvaro, Loustalot Forest, de Louvigny.

Madar, Manchon Augustin, Mandaroux, Manière, Menzini, Marro, Martin Jean Luc Georges, Martin Jean Luc Robert, Martin Philippe, Martin Laval Yves, Maurel Christian, Mercier Nathalie, Miqueu, Monnier Eric, Montheillet, Monzie, *Morard, Morcrette, Moschetta*, Mounier Dominique, Muller Marc, Naraghi, Negrier, Nicollet, Nouri Sadi, Offerlé, Ollié.

Pagnard André, Panaget, Pardessus, Paresys, Pastor, Pelcot, Pelletier Eric, Penhirin, Percie du Sert, Perdriau, Peslerbe, Pezet, Pilidjian, Ployart, Pochart Pochet, Pornin, Porte Daniel, Poulain Françoise, Poupot, Puydebat, Quero.

Radal, Ramel, Ranoux, Rapinat, Rebuffle, Renaud Dominique, Renaud Xavier, Repoit, Rey Philippe, de Reydet de Vulpillières, Reynes, Richard Stéphane, Rieder, Rigard, Riottot, Rivet Sylvain, Robert Philippe, Robert Stéphane, Robert Thierry, Roche Odile, Roger Christine, Rosolato, Rossignol Jean, Rousseau François, Roussel Alain.

Sabatier Nicolas, Sahnoun, Sarfati, Sathicq, Schluraff, Sciuccati, Seroussi, Seroux, Serrat, Serry, Sicot, Singier, Sipma, Tempe, Tessont, Thimon, Thodoroff, Thos, Thureau, Urgin, Van der Elst, Verdier Véronique, Vergnaud Pascal, Verot, Veyron, Vichard, Vieyra, de Villiers de la Noue, Vinarnic, Vives, Vuarchex, Walther.

DEUX SYNDICATS MODÉRÉS D'ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE ET DU SUPÉRIEUR SOULIGNENT LEURS CONVERGENCES

Deux organisations qui se veulent « *modérées* », le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, indépendant) et la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche (F.N.S.A.E.S.R.), ont réuni, mardi 24 juin, une conférence de presse commune pour souligner la « *crise du système éducatif français* » et la dégradation du niveau des élèves.

Mécontentes des « *tentatives de manipulation des jeunes... à des fins politiques et idéologiques partisanes* » et de la réforme instituant le collège unique, les deux associations souhaitent établir une meilleure liaison entre l'enseignement secondaire et l'Université. Pour cela elles réclament « *la participation des enseignants à l'élaboration des programmes afin de bénéficier des acquis de la recherche* », ainsi que « *l'accroissement de la représentation des professeurs dans les conseils des établissements et des universités* ». M. Jean Bories, élu récemment président national du SNALC, a demandé que le pourcentage de la représentation des professeurs « *passe de 30 % à 33 % dans les conseils des lycées et collèges* ».

Les deux organisations se déclarent pour le maintien du baccalauréat et ne s'attaquent pas à la politique globale de l'éducation puisque, selon M. Jean Bastié, secrétaire général de la F.N.S.A.E.S.R., « *les enseignants ne désespèrent pas de la société libérale française... la plus capable d'évoluer* ».

Soulignant leurs convergences, les deux associations ont émis le vœu d'« *appeler d'autres organisations d'enseignants* » à rejoindre leurs points de vue. Quant à leur collaboration plus étroite, le problème reste en suspens : à l'annonce d'une grève prévue par le SNALC pour la rentrée prochaine, le secrétaire général de la F.N.S.A.E.S.R. s'est montré le premier surpris.

CORRESPONDANCE

La mort d'un enseignement à Paris - III

M. Georges Poisson, conservateur en chef du musée de l'Ile-de-France et chargé de cours à l'université Paris-III, nous a adressé la lettre suivante :

L'université Paris-III a créé, en 1979, un diplôme d'études régionales sur Paris et l'Ile-de-France, correspondant à un cycle d'études de deux ans portant sur l'histoire, la démographie, les parlers contemporains, la littérature, l'étude des structures administratives, l'histoire de l'architecture, l'étude de la vie culturelle en Ile-de-France, etc. Ces cours, assurés par des spécialistes des différentes disciplines, ont attiré des étudiants français et étrangers, des administrateurs locaux, des adultes intéressés par une formation permanente, catégories parmi lesquelles se sont révélés des étudiants intéressés et travailleurs. Les résultats de l'examen de fin de première années ont été très encourageants, justifiant ainsi un enseignement qui n'existait pas.

Or, en cette « Année du patrimoine », le ministère des universités semble vouloir refuser de renouveler les crédits, combien modestes, affectés à cet enseignement. L'interruption de ce dernier équivaudrait de la part de l'État à un manque de parole caractérisé envers les étudiants inscrits pour un cycle de deux ans, et l'année d'enseignement accomplie l'aurait été en pure perte pour to Même si une seconde année pouvait être assurée, le succès rencontré par cette initiative exige que l'expérience soit poursuivie et qu'un nouvel enseignement de première année soit assuré en 1980-1981. Le coût total de cette première année d'enseignement est de 50 000 F.

DÉFENSE

EN REMPLACEMENT DU GÉNÉRAL GUY MÉRY

Le général d'armée Claude Vanbremeersch est nommé chef d'état-major des armées

Sur proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 2 juillet a nommé le général d'armée Claude Vanbremeersch chef d'état-major des armées, en remplacement du général Guy Méry. Ce dernier atteindra la limite d'âge de son rang le 20 octobre prochain.

« LES TROIS DE SAINT-CYR »

Le général Guy Méry, qui occupe les fonctions de chef d'état-major des armées depuis août 1975, ne souhaitait pas, pour des raisons strictement personnelles, être prolongé dans son poste au-delà du temps normal, comme c'est parfois le cas pour le titulaire de ces importantes responsabilités dans le haut commandement militaire.

Mais ce départ a posé des problèmes de préséance, dus au fait que les chefs d'état-major propres à chacune des trois armées peuvent difficilement accepter de continuer à servir sous les ordres d'un successeur du général Méry qui serait beaucoup plus jeune qu'eux et moins ancien en grade. Ces considérations conservent, en 1980, dans les armées françaises une certaine importance : il est probable que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Jean Lagarde, qui demeure en place jusqu'en mars 1981 et qui devient le chef militaire le plus ancien dans le rang le plus élevé, ait pu se formaliser de toute autre nomination.

En particulier, l'armée de l'air était en mesure de présenter un candidat, le général de corps aérien Michel Forget, actuel commandant des forces aériennes tactiques, qui, comme la plupart des généraux d'aviation, est plus jeune que ses homologues des deux autres armées.

Le choix du chef de l'Etat s'est porté sur le général d'armée Claude Vanbremeersch qui a été, entre juin 1975 et juin 1979, chef de l'état-major particulier de la présidence de la République. C'est donc un officier général dont M. Valéry Giscard d'Estaing a eu le temps d'apprécier les qualités et la fidélité. Même s'il dépend officiellement du ministre de la défense, le chef d'état-major des armées est en relation constante avec l'Elysée et il est chargé de mettre en forme une politique militaire dont les orientations relèvent du président, chef des armées en vertu de la Constitution.

Mais, outre cette intimité intellectuelle avec le chef de l'Etat, un autre avantage de cette désignation est que le général Vanbremeersch appartient à la même promotion de Saint-Cyr — la promotion « Alliance franco-britannique de 1939 » — que les généraux Méry et Lagarde.

Le prochain chef d'état-major des armées a même, à cette époque, été le « major » de sa promotion. Les généraux Vanbremeersch, Méry et Lagarde se connaissent, donc, de très longue date, au point que l'expression « *les trois de Saint-Cyr* », en souvenir d'un film ancien, leur a été attribuée, avec humour, dans l'armée de terre.

En principe, le général Vanbremeersch atteint la limite d'âge de son rang en janvier 1982. C'est donc un chef d'état-major des armées qui, s'il n'est pas prolongé dans ses fonctions, n'aura pas le temps de bouleverser de fond en comble le paysage militaire, occupé qu'il sera, vraisemblablement, à préparer la prochaine programmation militaire des années 1982-1987.

JACQUES ISNARD.

[Né le 3 janvier 1921 à Paris, ancien élève de Saint-Cyr, Claude Vanbremeersch sert comme lieutenant dans un bataillon d'infanterie avant d'être placé en congé d'armistice. Il entre dans la Résistance et, arrêté en 1943 par la Gestapo, il est déporté en décembre au camp de Buchenwald. Libéré en avril 1945, il participe à la campagne d'Allemagne au titre de la mission française auprès du douzième groupe d'armées américaines.

Il sert ensuite en Indochine. En 1952, il est au Secrétariat général de la défense nationale, un poste qu'il retrouvera en 1955, après avoir appartenu, pendant quelques mois, à la mission militaire française près du gouvernement royal khmer au Cambodge

Après l'Ecole supérieure de guerre, il commande en 1959 le 29e bataillon de chasseurs alpins en Algérie. Il sert ensuite à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et entre, en 1963, à l'état-major de l'armée de terre. Promu colonel en 1965, il commande le 35e régiment d'infanterie mécanisée et, en 1970, avec le grade de général de brigade, il commande la 1re brigade mécanisée. Nommé sous-chef d'état-major de l'armée de terre, il est promu général de division en 1973 et commande la 3e division en Allemagne fédérale.

En juin 1975, avec le rang de général de corps d'armée, il devient chef de l'état-major particulier de la présidence de la République. Elevé au rang de général d'armée en juillet 1979, il prend alors le commandement de la 1re armée à Strasbourg.]

Une commission d'enquête civile demande des explications sur la mort de trois soldats du IIe RIMA

De notre correspondant

Le Mans. — En janvier de cette année, trois soldats d'une compagnie de 2e RIMA, détachée en Nouvelle-Calédonie, trouvaient la mort au cours d'une « marche d'accoutumance » (le Monde du 11 janvier). La commission d'enquête civile qui s'était constituée au Mans à la suite de cette affaire vient de rendre ses premières conclusions.

Le 9 janvier au matin, le 3e compagnie du 2e RIMA du Mans, détachée à Plum (Nouvelle-Calédonie), part pour une « marche d'accoutumance ». Trois soldats, le caporal-chef Thierry Gout (dix-neuf ans), un engagé originaire de Puylaurens (Tarn), le caporal Jacques Simon (dix-neuf ans), un appelé de Plourin-les-Morlaix (Finistère) et le soldat Marc Le Pesquer (vingt-et-un ans), un appelé de Vannes (Morbihan), ne reviendront pas vivants. Pour les autorités militaires, ils sont « morts victimes d'une insolation ».

Une explication qui ne suffit pas à deux des trois familles qui ont porté plainte contre X. « pour savoir la vérité ». Qui ne suffit pas non plus à une commission d'enquête civile, constituée au Mans, début février, et composéed e deux avocats, d'un médecin de militant du P.S., du P.S.U., de la L.C.R., du Comité de lutte des objecteurs de conscience. Mais suffisait-elle au général Barthélémy, commandant supérieur des troupes dans le Pacifique, lui-même ? Lui aussi a porté plainte contre X. devant le tribunal des forces armées de Nouméa, dès le 16 janvier, même s'il a invoqué « *la conjonction tragique d'erreurs humaines et d'un événement climatique exceptionnel* ». Aujourd'hui la commission d'enquête s'interroge.

Pourtant en examinant l'emploi du temps officiel des trois victimes dans les jours qui ont précédé le drame, rien n'apparaît. En fait, les enquêteurs ont découvert que le 7 janvier, tous les hommes de la troisième section ont été punis d'une « marche-commando » ; motif : les poubelles n'avaient pas été vidées et des revues traînaient. Ils ont découvert aussi que l'une des trois victimes avait fait du terrassement la veille, tandis que les deux autres effectuaient un cross de 25 kilomètres. Sous un soleil de plomb toujours. Ce qui n'a pas empêché de confier à Marc Le Pesquer une garde de 17 heures à 8 heures du matin.

Une demi-heure plus tard, commence la marche d'accoutumance : 10 kilomètres de montagne en fort dénivelé. Dans l'ascension, la radio de la 3e compagnie ne cesse de diffuser les classiques « RAS ». Même quand trois soldats s'évanouissent.

C'est là que surgissent les questions de la commission d'enquête : « *Pourquoi l'emploi du temps officiel n'a-t-il pas été respecté ? Pourquoi aucune anomalie n'a-t-elle été signalée pendant la marche ? Pourquoi n'y avait-il pas de médecin au camp ? Pourquoi, vu leur état, les trois soldats n'ont-ils pas été emmenés directement à l'hôpital ? Pourquoi n'avait-on pas prévu une deuxième ambulance ? Pourquoi n'a-t-on pas fait appel à des hélicoptères ? Pourquoi n'a-t-on pas utilisé les véhicules des officiers supérieurs ?...* » — *(Intérim.)*

SCIENCES

LE JAPON DÉCIDE DE CONSTRUIRE UN LANCEUR DE SATELLITES LOURDS

Tokyo *(A.F.P.)*. — La commission japonaise des développements spatiaux a décidé, mercredi 2 juillet, de développer des lanceurs de satellites lourds.

Comportant trois étages, dont un cryogénique, c'est-à-dire propulsé par des moteurs à oxygène et hydrogène liquides, ces lanceurs, dénommés H-1, seront capables, vers 1985, de mettre en orbite géostationnaire, à 36 000 kilomètres d'altitude, des satellites de 800 kilos (à titre de comparaison, le lanceur européen Ariane pourra prendre en charge des satellites de 950 kilos).

Cependant, avant que le feu vert ne soit donné pour la mise en chantier du lanceur H-1, un lanceur moins puissant, H-1A, sera réalisé et essayé. Le lanceur H-1A pourra mettre en orbite des satellites de 500 kilos.

Selon la commission, le coût d'un lanceur H-1A seul peut être estimé à quelque 14 milliards de yens (environ 260 millions de francs), et les travaux de recherche et développement se monteront à un chiffre situé entre 137 et 151 milliards de yens (2,56 à 2,72 milliards de francs).

L'agence spatiale japonaise (NASDA) dispose déjà du lanceur N qui n'est japonais que pour son deuxième étage ; le premier et le troisième sont achetés aux Etats-Unis. En février 1977, ce lanceur a mis sur orbite le premier satellite géostationnaire japonais, Kiku-2 (Chrysanthème-2), qui pesait 130 kilos. Une version améliorée du lanceur, de capacité presque triple, devrait être essayée l'an prochain.

Le Monde

culture

ROCK

Bob Marley au Bourget

La bonne parole

Dix mille personnes à Dijon, on croyait à un hasard, et puis encore dix mille à Saint-Etienne, autant à Strasbourg, à Orléans, à Bordeaux, à Lille, à Toulon, à Nantes, et le hasard a tourné à l'exploit. Autant, sinon plus, que Sardou ou Hallyday, aucun artiste étranger n'avait établi un tel score en France; la tournée de Bob Marley et de son groupe, les Wailers, fait figure d'événement. A peine un mois après sa sortie, *Uprising*, le nouvel album du chanteur jamaïquain, celui qu'on appelle le pape du reggae, est certifié disque d'or (cent mille exemplaires vendus en France). Bob Marley est une star, un nom tout à coup populaire qui symbolise le reggae de la même façon que ceux de Borg ou de Platini symbolisent le tennis et le football pour le grand public. Au Bourget, ce jeudi 3 juillet, cinquante mille personnes sont attendues et l'on dit déjà avec une certaine ironie qu'un pape en chasse un autre.

Derrière ce nom, cet engouement pour un phénomène de mode qui, en somme, appartient au show-business, il existe une histoire, celle d'une musique (le reggae), d'un pays (la Jamaïque), d'une religion (le rastafarisme), d'un peuple (les opprimés). Car si en Occident, on danse sur les rythmes lascifs du reggae, sur ces chansons aux mélodies éternelles, Bob Marley chante l'espoir et la paix, il chante le combat qu'il faut livrer pour l'obtenir, il chante l'amour des hommes et de Jah (Dieu) et puis les vertus de la ganja (l'herbe jamaïquaine, l'herbe de Dieu). Et on ne peut pas l'ignorer. Ce serait ignorer la puissance de cette musique, des passions qu'elle transporte, ce serait oublier qu'elle est un média essentiel comme le soutien, l'exutoire ultime des déshérités. Marley est né en Jamaïque, et l'île vit au rythme de ses pulsions.

Bob Marley est un héros, le héros des communautés noires, comme ont pu l'être Otis Redding et James Brown dans les années 60 ; peut-être plus, car, si ce dernier chantait *I'm Black and I'm Proud (Je suis Noir et j'en suis fier)*, il montrait l'image d'une réussite au sein de la société blanche. Lui, Marley, ne fait aucune concession à Babylone (la société blanche). Il chante (*Babylon System* : « Nous refusons d'être ce que vous voulez que nous soyons, nous sommes ce que nous sommes, le système de Babylone est le vampire, suçant les enfants jour après jour, suçant le sang des opprimés. Dites la vérité aux enfants, dites la vérité maintenant. Maintenant nous savons tout, nous allons nous rebeller, quelqu'un va payer pour le labeur. » Il crie la misère du peuple noir et ses souffrances, il raconte le ghetto, la rue, celle où l'on ne distingue pas toujours bien la chaussée du trottoir, où l'on meurt de ne pas pouvoir en sortir, et il dit que l'oppresseur doit tomber.

Le discours est fait des mots de tous les jours pour revendiquer les droits (*Get Up Stand Up* : Levez-vous, tenez bon pour vos droits, n'abandonnez pas le combat).

Marley en appelle à la mémoire collective et prêche le retour à la terre promise, l'Afrique (*Exodus*). Il faut retrouver les racines. Au Zimbabwe, où il avait été invité à l'occasion des cérémonies qui célébraient l'indépendance du pays, le peuple entonnait sa chanson (*Zimbabwe*, enregistrée en 1979 sur l'album *Survival*) comme un hymne à la liberté : « Frère tu as raison, tu as tellement raison, nous allons nous battre, nous devons nous battre pour défendre nos droits. »

Pulsions sauvages

En Jamaïque, cet homme est investi du droit divin, une sorte de messager dont le rayonnement dépasse celui des partis politiques. Dans sa maison de Kingston, 56 Hope Street, où il possède son propre studio d'enregistrement, Tuff Gong, et où il vit entouré d'une communauté rasta, Bob Marley tient conseil. Chaque jour, les gens du ghetto viennent le trouver pour chercher un soutien, une bonne parole, ou peut-être la fortune, ils repartent avec du réconfort. Aidé de la Bible, il évoque la miséricorde de Jah, source infinie de bonheur.

Alors c'était curieux de voir Bob Marley à Lille, dans cet immense hangar de la Foire internationale où l'on perdait toute notion de la dimension humaine. Curieux de voir ces milliers de gens regarder une silhouette lointaine aujourd'hui si familière avec ses « dread-locks » qui tournoyaient dans l'air. Curieux de voir ces gens danser sur une musique complètement amputée par un son désastreux qui subissait les effets de l'écho. Mais il y avait cette rythmique, ces pulsions sauvages et répétitives, cette magie instantanée qui électrifiait les corps. Il y avait toutes ces chansons : *Get Up Stand Up, Jamming, Exodus, Could You Be Loved, Natty Dread, Zimbabwe, Is This Love, No Woman No Cry*, et tant d'autres qui sont autant d'hymnes impérissables. Les I Three, les choristes des Wailers, ont chanté pendant vingt minutes, déclarant que le groupe était là pour porter le message, et puis Marley les a rejoints sur scène pour jouer près de deux heures entrecoupées d'un entr'acte de cinq minutes en forme de rappel.

A l'appui de son disque, on a compris l'importance de ce musicien pour la musique actuelle, on a compris en le comparant à ceux de Bob Dylan et des Rolling Stones, sortis à peu près à la même époque, que Marley après bientôt vingt ans de création reste le seul dont l'inspiration conserve toute sa superbe. Et si Bob Dylan a marqué durant des années les générations du rock, aujourd'hui tout le monde doit quelque chose à Bob Marley. C'était sans doute écrit et, pourtant, au 56, de la rue de l'Espoir, on ne doit pas savoir encore que Bob a vaincu Babylone dans des hangars.

ALAIN WAIS.

Le 3 juillet, à l'aéroport du Bourget.

Discographie chez Phonogram.

Une lettre de M. J.-L. Tournier directeur général de la SACEM

A propos de la présentation du point de vue d'Henry Chapier intitulé « Pour en finir avec la chanson française », où il était annoncé que, lors de sa conférence de presse, le 10 juillet, la SACEM dresserait « *un réquisitoire contre l'incurie des pouvoirs publics face à la crise de l'industrie du disque* », M. Jean-Loup Tournier, directeur général de cette société, nous a indiqué : « *Ni M. Chapier ni aucun journaliste ne possède la moindre parcelle de substance de ma conférence de presse du 10 juillet, qui n'est d'ailleurs pas entièrement préparée. Dans ces conditions, les propos ou les intentions prêtés à la SACEM relèvent de la plus parfaite fantaisie.* »

MUSIQUE

Le concours de chant de Paris

C'est un peu vert, vous ne trouvez pas...

Pour les amateurs d'opéra, les concours de chant possèdent un attrait singulier : ils leur donnent l'occasion de confronter leurs appréciations avec celles d'un jury international, renforcent leur assurance lorsque la proclamation des résultats correspond à leurs prévisions, ou de clamer bien haut à qui veut l'entendre qu'on n'a pas idée de donner un prix à un interprète aussi médiocre.

Ainsi la salle Favart, qui accueillit le treizième Concours international de chant de Paris, comptait-elle le 26 juin, pour la finale, un nombre assez considérable de connaisseurs dont les expressions variées, allant de l'extatique « C'est charmant ! » *aux sourires de commisération entre gens qui se comprennent, offraient au profane un spectacle qui ne manquait pas de piquant.* « Beaucoup trop dans le masque, *disait l'un.* — Oui, il fait tout sur le timbre », *renchérissait un autre.* « C'est un peu vert, vous ne trouvez pas ? Cela manque de rondeur, les aigus sont pointus et elle poitrine dans le grave. — Non, pas du tout, je crois que ce n'est pas son emploi, tout simplement, elle fera mieux Verdi : c'est une spinto, vous savez ? »

Langage d'initié dont on apprend les expressions dans les couloirs au fil des conversations et que la plupart des amateurs utilisent sans savoir très bien à quoi il correspond réellement, plutôt parce que cela sonne bien.

Il est difficile, en assistant seulement à la dernière épreuve, quoiqu'elle comporte encore deux mélodies avec piano et deux airs avec orchestre, de se faire une idée exacte des possibilités réelles des candidats retenus ; les membres du jury au contraire n'attendent de la finale qu'une confirmation de ce qu'ils ont déjà pressenti. Pourtant, il est rare qu'un jury se trompe tout à fait, il se peut aussi que l'accord, faute de pouvoir se faire sur une personnalité vraiment originale, se porte sur un talent qui satisfait tout le monde sans déranger personne. Mais comme il y a beaucoup plus de prix que de candidats, tout finit par s'arranger, car il est bien rare qu'un finaliste n'ait pas réussi au moins un des airs qu'il a choisis.

Ainsi, le soprano britannique Lynda Russel a obtenu le prix Opéra français pour l'air du rossignol extrait d'Hippolyte et Aricie : *la direction était excellente, les trilles parfaitement maîtrisées, et si la voix n'est pas très grande elle suffit ici. Le ténor Franco Careccia (U.S.A.) à la voix ensoleillée, à l'aigu facile, s'est vu attribuer le prix Salabert pour la meilleure interprétation des mélodies de Poulenc, tandis que le premier prix de la Mélodie française (homme) allait à Christopher Underwood, un Anglais qui n'a pas été retenu pour la finale.*

Avec Liliane Bizinecke, Roumaine à la voix profonde, on croyait tenir le grand prix. Son lied de Mahler Ich bin der Welt abhanden gekommen *était d'une belle gravité, calme et sans affectation, dans* « C » *de Poulenc, elle aurait donné une leçon d'articulation à beaucoup de chanteurs français et, si l'air de* Sémiramis *manquait de relief dramatique, celui de Dalila pouvait bien tourner la tête à Samson, pour cela, sans doute, outre le Premier Prix femme, elle a reçu également le Prix art lyrique.*

Premier Prix également ex aequo pour la chanteuse noire soprano lyrique, dont la voix légère ne convenait guère à Phidylé *de Duparc (ce qui n'a pas empêché le jury de lui décerner un Premier Prix mélodie française), mieux au lied de Malher et à l'air de Pamina, qui lui vaudra le Prix Mozart, et tout à fait à l'air d'*Adrienne Lecouvreur.

Très différente de tempérament, Faith L. Esham, autre soprano lyrique américaine, a fait preuve d'un sens dramatique assez rare dans l'air de Micaela, mais c'est surtout dans la Mort de Liu *qu'elle a pu mettre dans sa voix toute cette ardeur passionnée qu'elle avait contenue jusque-là. Elle doit se contenter d'un Deuxième Prix femme et du Prix Salabert pour la mélodie de Poulenc, mais Bernard Lefort l'a engagée pour un récital au prochain Festival d'Aix-en-Provence.*

Le Deuxième Prix homme revenait au baryton-basse Vladimir Pankratov, à la voix très timbrée, un peu nasale, plus à l'aise dans la Puce *de Moussorgsky ou l'air de Kontchak du* Prince Igor *que dans* l'Arbre *de Saint-Saens, à cause d'un accent italien trop prononcé. L'air de la Calomnie lui va mieux ; il possède, en outre, une présence vocale et scénique indéniable, qui font oublier que le nombre des emplois auquel il peut prétendre reste limité au répertoire russe.*

Jo Ann Pickens, enfin, semble avoir fait l'unanimité, puisque c'est à elle qu'est revenu le Grand Prix, quoique la diction française laisse à désirer et que le grand air de la Comtesse ait connu des interprètes plus inspirées ; mais, indéniablement, son « Morro ma prima » *du* Bal masqué *révèle une authentique voix d'opéra, qui fera merveille dans Verdi.*

L'accompagnement des candidats était assuré par le Nouvel Orchestre philharmonique, qui a convenablement déchiffré sous la direction de Marc Soustrot, et parmi les pianistes qui se succédaient on retiendra surtout Marie-Claude Arbaretas, parce qu'elle faisait beaucoup plus que donner la réplique aux chanteurs.

GÉRARD CONDÉ.

■ **Les récitals que la cantatrice Jane Rhodes devait donner cet été aux Nuits musicales du Suquet (7 juillet), à Vaison-la-Romaine (20 juillet) et à Béziers (22 juillet) sont annulés pour raisons de santé.**

VENTES

Ancien conservateur en chef de Versailles

M. VAN DER KEMP VA CONSEILLER CHRISTIE'S

M. Gerald Van Der Kemp vient d'être porté à la présidence d'honneur de Christie's en Europe. Agé de soixante-huit ans, il a pris sa retraite de conservateur en chef du château de Versailles et des Trianons, après y avoir mené à bien d'importants travaux de restauration. Depuis 1977, il est, en tant que membre de l'Institut, conservateur de la maison Monet à Giverny, dont il a également réalisé la restauration.

Ayant, par ses différentes fonctions successives dans les musées nationaux, été amené à connaître le monde des collectionneurs, M. Gerald Van Der Kemp conseillera la grande maison de ventes aux enchères pour développer son marché sur le continent européen.

ARTS

OUVERTURE DU CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

Le bleu de Chartres

(Suite de la première page.)

Partie visible de l'iceberg, il ne doit pas masquer, malgré le cas qu'on en a fait, la partie cachée qui a motivé la visite du chef de l'Etat, le Centre international du vitrail, dont le salon n'est que la première manifestation publique.

A travers ce Centre, c'est non seulement un aspect majeur de l'art français qu'honorait M. Valéry Giscard d'Estaing mais aussi le travail du service des Monuments historiques, et encore, souci réaffirmé du président, les métiers d'art.

Le travail des Monuments historiques, c'est ici la restauration du grenier-cellier de Loëns par M. Guy Nicot, architecte en chef des Monuments historiques, superbe bâtiment du treizième siècle, qui abrite le nouveau centre, à quelques pas de la cathédrale et de son quart d'hectare de vitraux, bâtiment superbe qui, malgré son paganisme, se prête remarquablement à sa nouvelle fonction, celle de servir un art d'origine religieuse.

Trois nefs minérales, et d'égale importance, sous des voûtes ogivales, au sous-sol ; c'est l'ancien cellier qui pourra accueillir les activités les plus diverses : conférences, réunions d'experts, ou banquets le cas échéant. Trois « nefs » aussi, mais de charpente, dans l'ancien grenier, deux étages de bois qui ont demandé d'importants travaux et qui doivent essentiellement accueillir les expositions et salons. Le reste du centre se logera dans des maisons voisines dont les restaurations commenceront ultérieurement.

Le reste, c'est-à-dire le département « documentation » : une bibliothèque spécialisée dont le cœur est constitué par la bibliothèque Jean-Lafond, un fichier photographique, un fichier des peintres verriers, les informations sur les concours de vitrail français et internationaux réunis pour permettre aux peintres verriers français d'y participer, et les informations sur les restaurations et leurs méthodes en liaison avec le laboratoire de Champs-sur-Marne et les laboratoires étrangers.

Car, si l'aspect « création contemporaine » est, comme en témoigne, plus ou moins bien, ce premier Salon, une activité fondamentale du Centre, l'aspect « restauration », dont l'ampleur est proportionnelle à la situation douloureuse des vitraux français (90 000 mètres carrés, soit plus de la moitié des vitraux existants dans le monde), allemands, anglais, espagnols, italiens..., cet aspect reste, depuis qu'on s'en préoccupe, c'est-à-dire depuis une trentaine d'années, un problème majeur pour lequel le ministère de la culture et de la communication ne cesse de faire des efforts croissants. En 1953, c'était la première grande exposition sur le vitrail et, dès 1954, on pensait à l'installation d'un tel centre, même si l'idée concrète n'en remonte qu'à 1970.

Plus récemment, il y a eu, au Palais de la découverte, la grande exposition qui a révélé au public la situation inquiétante de ce patrimoine français (*le Monde* du 18 octobre 1978), mais aussi les travaux et recherches entrepris : la même année est ainsi paru le premier des six volumes du recensement général des vitraux français. En 1979, M. Jean-Philippe Lecat pouvait annoncer qu'un crédit de 100 millions de francs devait être débloqué pour un plan de conservation général. Un bel avenir s'ouvre devant le nouveau centre, même si l'avenir des vitraux reste, lui, encore incertain.

FRÉDÉRIC EDELMAN.

« IL FAUT AUSSI CRÉER POUR ENRICHIR » a déclaré M. Giscard d'Estaing à prepes du patrimoine

M. Giscard d'Estaing a inauguré, mercredi 2 juillet, le nouveau Centre international du vitrail de Chartres; il était accompagné du ministre de la culture et de la communication, M. Jean-Philippe Lecat, du ministre du commerce et de l'artisanat, M. Charretier, et du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, M. Aigrain, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Après avoir rencontré, à la préfecture, plusieurs personnalités, notamment le député et maire de Chartres, M. G. Lemoine (P.S.) et le président du conseil général, M. Huwart, M. Giscard d'Estaing s'est rendu au grenier de Loëns, où est établi le Centre. Il a longuement visité l'exposition — le 1er Salon du vitrail — qui marque le début des activités de ce centre, s'entretenant avec les artistes et artisans présents. Dans son allocution, il a souligné l'importance de Chartres pour la vie culturelle et artistique dans le monde. Félicitant les créateurs du centre et saluant la qualité de l'exposition présentée, M. Giscard d'Estaing a insisté sur le caractère international qu'il souhaitait voir se développer dans ce même centre. Evoquant la politique culturelle de l'Etat, et notamment l'Année du patrimoine, il a indiqué qu'une grande exposition était prévue au Grand Palais, où seraient présentées les acquisitions faites par l'Etat en matière artistique de 1975 à 1980. Ainsi la politique d'acquisition de l'Etat peut elle être, selon lui, comparée aux années fastes de la Renaissance, ou même, toujours selon lui, la dépasserait-elle.

Sauvegarde du patrimoine, mais aussi création, « conserver pour transmettre », telle ont été les idées sur lesquelles le président de la République a mis l'accent. « *Nous n'avons pas le droit de laisser se perdre* (nos) *immenses trésors* », a-t-il dit, en faisant observer « *combien nous sommes sévères* » pour ceux qui ont laissé se perdre le patrimoine dans le passé. « *Mais il faut créer pour enricher* », et le président, faisant allusion aux problèmes économiques de la France, a affirmé dans sa conclusion : « *Nous traversons une période difficile, mais nous ne devons pas oublier que notre société est aussi une société de valeurs culturelles... Voilà pour moi le sens de cette Année du patrimoine* ».

Dans la matinée, une conférence de presse de M. Jack Ralite, au nom du P.C.F., sur « l'Année du patrimoine : mythe et réalité » et, l'après-midi, une petite manifestation à l'appel du même parti, de la C.G.T. et de la FEN et dispersé par des forces de l'ordre abondantes, n'avaient pas entravé le déroulement de cette journée.

THÉATRE

L'« ORAGE », de Strindberg, à Milan

Georgio Strehler a terminé sa saison au Piccolo Teatro de Milan avec l'*Orage*, et c'est la première fois qu'il met en scène Strindberg. Certainement la méchanceté pointilleuse avec laquelle l'auteur dépeint les mesquineries d'une « bourgeoisie en décomposition » — selon la formule consacrée, — son éthique humaniste, ses aspirations socialistes, ont de quoi tenter Strehler. Il y a aussi la curiosité pour le Strindberg alchimiste, explorateur solitaire des fleuves noirs de la déraison, misogyne trouble, mal dans sa peau, mal dans son monde. Il y a surtout que Strehler n'a pas choisi n'importe quelle pièce, mais l'*Orage*, histoire d'un homme qui a décidé du moment de sa vieillesse.

Notable retraité, il a été marié à une jeune femme avec qui il a conclu un pacte : dès qu'il sentirait le poids de l'âge, il partirait, la laissant, elle et leur enfant, mener leur existence. Quand la pièce commence, il traîne, en compagnie de son frère, de vieux amis, de vieux souvenirs et auprès d'une adolescente douce dont il refuse la tentation.

Ce flirt masochiste avec la résignation, Strehler le fait basculer avec un onirisme funèbre. Le décor d'Ezio Frigerio est un espace mortuaire. Les éclairs de l'orage font apparaître derrière une paroi noire des formes floues entre ciel et terre, comme pourrait les saisir le regard d'un homme dont la vie s'échappe. En contrebas, des meubles noirs sont rangés sur un carrelage noir et blanc. Dessous encore, il y a un endroit que l'on ne voit pas, le magasin d'où monte le vieil ami pâtissier, le monde des gens qui vont et viennent avec du temps devant eux... Le haut et le bas, le dedans et le dehors sont inversés, les couleurs sont éteintes, les lumières trop blanches, coupantes, trop géométriques, arrivent de biais, sans logique. Les bruits les plus banals deviennent des musiques stridentes, inattendues, hallucinatoires. Les personnages glissent silencieux, vêtus de blanc, à l'exception de la femme (Francesca Benedetti), vampire noir au maquillage outré. Apparition mélodramatique, elle roule des yeux, tord la bouche, insiste sur les syllabes. On ne voit pas pourquoi Strehler en fait ce personnage au bord du grotesque. Elle ne répond pas à la sobriété élégante de Franco Graziosi (le frère) ni au jeu puissant, fabuleusement détaillé, maîtrisé, de Tino Carraro (le mari). Elle dérange un peu le superbe ordonnancement de ce deuil sans larmes.

COLETTE GODARD.

■ **Précision. — M. Guy Rétoré, directeur du Théâtre de l'Est parisien, nous prie de préciser que le crédit de 1,5 million engagé par le gouvernement pour des travaux d'aménagement (« le Monde » du 27 juin) ne concerne pas la salle principale du théâtre, mais la salle de répétition située à dix minutes de ces locaux.**

ARCHÉOLOGIE

Le Louvre et ses fouilles en Égypte

C'est un village anonyme, à l'écart du Nil et de la route, au sud de Louxor, à cheval sur le vert de la vallée et le blanc du désert. Il eut pourtant ses heures splendides. En 1936 avant J.-C., sous Amenemhat II, le pharaon qui réconcilia l'Egypte et la Phénicie, un trésor fait de lapis-lazuli, d'or et d'argent, soigneusement rangé dans quatre coffres en cuivre coulé d'un seul jet, fut enfoui à 1,20 mètre sous le pavement du temple de Montou, divinité astrale à face de faucon ou de taureau.

Tôd était l'un des trois ou quatre faubourgs avancés de Thèbes, la capitale royale. Son sanctuaire fonctionna jusqu'à la fin du quatrième siècle de notre ère, puis une église chrétienne s'installa au milieu des pilastres païens. Au Moyen Age, un bienfaiteur œcuménique, dit-on, fit construire avec des pierres du temple un monastère et une mosquée, toujours ouverts en 1980. Au début du dix-neuvième siècle, Champollion découvrit une famille copte vivant dans la partie supérieure du temple, le reste étant enfoui dans le sol.

L'idée de fouiller naquit en 1885, mais elle ne fut mise à exécution qu'en 1933 par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (I F A O), associé au Louvre. Et, en 1936, ce fut la découverte, par l'égyptologue Fernand Bisson de La Roque, du trésor, ensuite partagé en vertu des accords de fouille entre le Musée pharaonique du Caire et le Louvre. Les yeux du monde se tournèrent vers les fellahs de Tôd. Une heure de gloire grâce aux ancêtres d'il y a trois mille huit cent soixante-douze ans. Le célèbre rince-doigts d'Erculs en argent cannelé est copié de l'une des cent cinquante coupes précieuses du trésor de Montou.

Pas de crédits pour restaurer

Puis l'oubli retomba sur Tôd et le Louvre n'eut plus de chantiers en Egypte. Grâce à Mme Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur en chef du département égyptien du grand musée, ce n'est plus vrai aujourd'hui. Une première campagne de fouilles, qui sera suivie d'autres, s'est achevée au printemps à Tôd, sous la responsabilité de M. Jean Lauffray, directeur de recherches honoraire au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). M. Lauffray, dont cet organisme a publié en 1979 *Karnak d'Egypte, domaine du divin (le Monde* du 11 décembre 1979), fruit de sa longue expérience architecturale à Thèbes, ne pouvait qu'être à son aise à Tôd, dont le temple est une réplique réduite de celui de Karnak.

Pour l'instant, le Louvre n'a pas de crédits pour restaurer mais il dégage et reconstitue sur le papier différents édifices. Deux maisons ont, cette saison, été expropriées, avec l'accord des habitants — le périmètre sacré est littéralement encastré au milieu des demeures paysannes en terre, — ce qui a permis de mettre au jour de nouveaux vestiges chrétiens (1). Le site de Tôd est d'une richesse extravagante, recelant des silex paléolithiques, des bas-reliefs frappés au cartouche de Caesarion, enfant de Cléopâtre et de Jules César, des bains romains et — qui sait ? — peut-être d'autres trésors. L'IFAO vient de publier, collationnées et autographiées par M. Jean-Claude Grenier, *les Inscriptions du temple ptolémaïque et romain de Tôd* (2), dont la variété et la qualité éblouissent. Le Louvre, pour son retour en Egypte, a frappé au bon endroit.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Les ruines de Tôd ne pourront toutefois pas être ouvertes au public avant plusieurs années.

(2) Ce recueil de 273 pages est diffusé par le Service d'édition et de ventes des publications officielles, 27, rue de la Convention, 75732 Paris Cedex 15, et (par correspondance) à l'Imprimerie nationale, route d'Auby, 59128 Flers-en-Escrebieux.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES
Théâtre en Rond (387-75-38), 20 h. 30 : Huis clos.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : les Noces de Figaro.

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Simul et Singulis (dernière).

Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Le cinéma expérimental dans les années 60.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. 15 : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : Le cirque de Molière.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto ; Théâtre de l'Epée de Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...
Chez Georges (326-79-15), 20 h. 30 : Dissident, il va sans dire.
Cloître Saint-Séverin, 22 h. : le Fou de la Reine.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (322-28-92), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), 22 h. : les Bonnes.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 15 et 21 h. : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Garnier, 20 h. 45 : Merci Prévert ; 22 h. 30, V comme Vian.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma. — Amphi, 20 h. 30 : les Livrets de l'enfer ; 21 h. : les Aveugles.
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51), 19 h. : le Horla ; 20 h. 30 : les Bonnes. — (322-11-02), 20 h. 45 : le Plein dans le mille.
Théâtre 13 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh = Mc 2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaion (278-46-42), 22 h. : Maupassant.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verchère.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : S. Alonso ; 22 h. : M. Etchart ; 23 h. 15 : Pyramide.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière (329-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Si la « femme » n'existait pas ; 21 h. 30 : Compartiment non-fumeur
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 3 juillet

La danse

Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Mad Sonia.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos.
Crypte Sainte - Agnès (296-88-32), 20 h. 45 : Christine Mondeyl.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : la Galcante.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Michel Berger.

Les concerts

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : C. Termini (Frescobaldi, Gabrielli, Rossi, Clementi, Maselli, Bach).
Jardins du Luxembourg, 18 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haendel, Corrette, Mozart, Bach).

Jazz, pop, rock, folk

Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Ethnik Duo ; 22 h. 35 : Los Salseros.
Club Saint - Germain (222-51-09), 22 h. 30 : M. Fosset, P. Caratini, M. Delaporte.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Jazz Impression.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Peter Adams Quartet.
Gibus - Club (700-78-88), 22 h. : I Speak.
Le Bourget, 19 h. 30 : Average White Band ; 20 h. 30 : Bob Marley.
Opera-Night, 24 h. : Reflex.
Riverbop (255-12-27), 22 h. 30 : Benoît Widemann, Sylvain Marc et Kirt Rust.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.

XVIIe Festival du Marais

(887-74-31)
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Il ne faut jurer de rien.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar.
Hôtel de Marle, 20 h. 30 : I. Södergen (Brahms, Beethoven).
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Ensemble Rameau, M. Bougerolle (Biber, Bach, Rameau, Telemann, Leclair).
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : F. Kleynjans (Barrios, Ayalo, Pernambuco, Ponce, Villa-Lobos) ; 22 h. : Strasbourg Purée.
Pavés du Marais, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica (de la Renaissance à nos jours).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Misérables, de L. Milestone ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de Méliès, Zecca) ; 21 h. : Reflets dans un œil d'or, de J. Huston.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Petite Voiture, de M. Ferreri ; 17 h. : les cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen 1962 ; 19 h. : cinéma japonais : les Gangsters associés, de K. Fukasaku.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).

L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.f.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544 25-02).

CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Balzac, 8e (561-10-60), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp., Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329 42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225 18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359 15-71) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LES FAISEURS DE SUISSES (S.) : Marais, 4e (278-47-86).
FORCE ONE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Impérial, 2e (742-72-52).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES FILMS NOUVEAUX

5 % DE RISQUE, film français de J. Pourtalé : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN VRAI SCHNOCK, film américain de C. Reiner (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CALIGULA, film italien de Tino Brass (v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Normandie, 8e (359-41-18) — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Lumière, 9e (246-49-07), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE, film américain de G. Sindell (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE BATEAU DE LA MORT, film américain de S. Howard et H. Greenberg (v.o.) (*) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-09), Biarritz 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 3e (222-57-97), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).

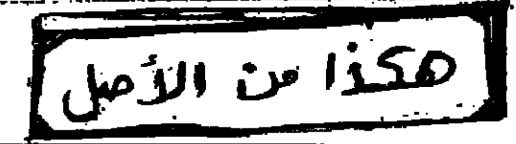
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Helder, 9e (770-11-24), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43)
INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : George-V, 8e (562-41-46), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ternes, 17e (380-10-41)
LULU (Fr.-All.) (**) (v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), v. f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06).
LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.): Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche-Saint - Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SATURN III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f.: 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Secrétan, 19e (206-71-33).
TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Concorde, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It. v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (354-34-838).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 12e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

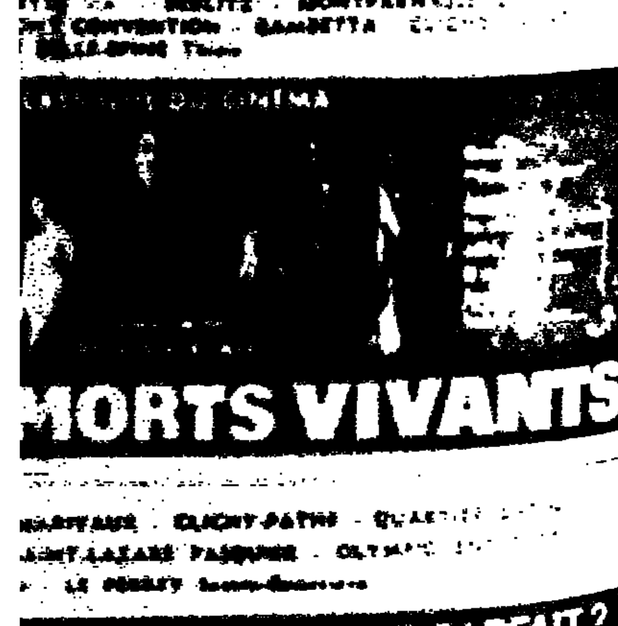
Les festivals

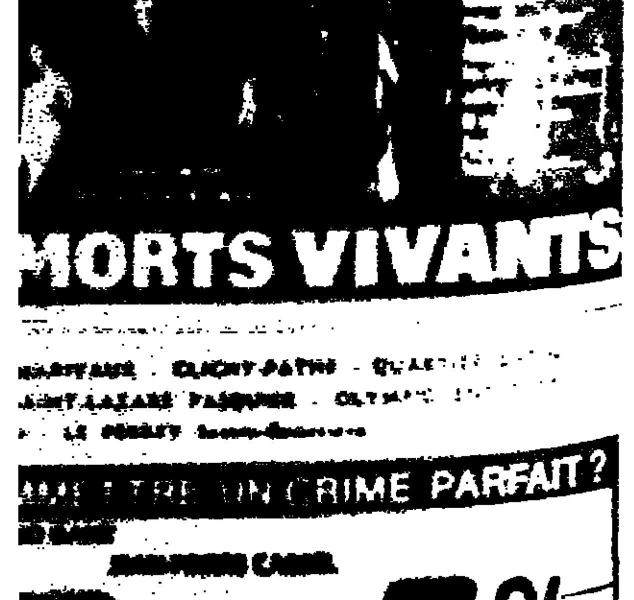
ALAIN RESNAIS : Studio 43, 9e (770-63-40), Nuit et brouillard, Muriel.
FRITZ LANG (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Tombeau hindou. — Action République, 11e (805-51-33) : le Tigre du Bengale. — — Marais, 4e (278-47-86) : le Tombeau hindou.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Sourires d'une nuit d'été.
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Now voyager.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : le Ballon rouge ; Crin blanc.
JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-66-42) : le Rôti de Satan.
L'ANTIQUITE PASOLINIENNE (v o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Œdipe roi.
FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : l'Enigme du Chicago express ; Ça commence à Vera-Cruz.
STUDIO 28 (v.o.), 18e (606-36-07) : Journal d'une maison de correction.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. - 14 h. : les Hauts de Hurlevent ; 16 h. 5, le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10, l'Epouvantail ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 14 h. 10 : A l'est d'Eden ; 16 h. 15 : l'Enfant sauvage ; 18 h. : les Diables ; 20 h. 5 : Marathon man ; 22 h. 20 : Love.
ROCK - OPERA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : Quadrophenia, The Kid are allright, Jésus-Christ super-star.
ROBERT MITCHUM (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17h. 45 : Le grand sommeil, 19 h. 50 : Adieu ma jolie, 21 h. 50 : Eldorado.
CINE-POLAR (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : Traqué par Scotland Yard.
WIM WENDERS (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Alice dans les villes.

Les séances spéciales

ALIEN (A., v.o.) (*) Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
LE CAMION (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GROS PLAN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h., 24 h.
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Seine-Studio, 5e (325-95-99), 22 h.
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (63-397-77), 12 h., 24 h.
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA RELIGIEUSE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 12 h., 24 h.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.







RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Regard sur le monde : Akulivic.
Un reportage de B. Séé.
19 h Caméra au poing : Au soleil du Karoo.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les formations politiques.
Le Mouvement des radicaux de gauche.
20 h Journal.
20 h 30 L'odyssée sous-marine : Fortunes de mer.
Une émission de J.-Y. Cousteau.
On retrouve encore des restes de vaisseaux naufragés. Ce film nous fait découvrir les fouilles de deux navires, dont l'un devant Saint-Pierre, à la suite de l'explosion de la montagne Pelée en Martinique, en 1902.
21 h 30 Comédie : « le Fourbe de Séville ».
Retransmission du spectacle présenté au Festival de Sarlat en 1979. Mise en scène de Jacques Rosny, avec J.-P. Bouvier, M. Nevers, J. Leuvrais, J.-P. Bacri...
23 h 20 Tour de France.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le Fantôme de l'espace, Mlle Rose et Charlemagne, Satanas et Diabolo, Sophie la Sorcière.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Ah ! les belles bacchantes ».
Film français de Jean Loubignac (1954), avec R. Dhéry, C. Brosset, R. Bussières, L. de Funès, R. Luguet, R. Caccia, J. Legras, J. Maillan.
Un commissaire de police, une danseuse débutante, un plombier et sa femme perturbent les répétitions d'une revue de music-hall.
Mise en images par un tâcheron d'un spectacle de théâtre burlesque dans l'esprit de Branquignol.
22 h 5 Anna Prucnal.
Un portrait. L'histoire de la chanteuse polonaise. Des images « brossées » par le réalisateur Raoul Sangla.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes dans la société : l'épanouissement par le sport.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
« L'Ile mystérieuse » d'après Jules Verne : Enfants de France : Trois enfants en Brière.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle C. Deneuve) : « Liza ».
Film italien de M. Ferreri (1971), avec C. Deneuve, M. Mastroianni, C. Marchand, V. Stroh, P. Laperrousaz, M. Piccoli. (Rediffusion)
Un homme vit seul avec son chien sur une île. Il recueille une jeune femme échappée d'un yacht. Elle tue le chien par jalousie, met son collier et s'offre à l'homme, soumise comme une chienne.
Une fable sur les rapports sado-masochistes du couple. Un style alourdi de symboles, une atmosphère morbide ; Catherine Deneuve domine la distribution.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les artérites.
20 h., « Siddhartha », de V. Segalen, avec P. Constant, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., « Elégie à la mémoire de Liszt » (Liapounov).
20 h. 30, Festival de Vienne 1980 : « Divertissement » K 138 (Mozart) ; « Sonate pour cordes en ut » (Rossini) ; « Emotionen » (Fuerst) ; « Polonaise en si bémol » (Schubert) ; « Symphonie pour cordes en ut mineur » (Mendelssohn), par le Wiener Streichersolisten.
23 h., Les Nuits d'Eté : Anvers.

Vendredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Tennis à Wimbledon.
12 h 30 Le francophonissime.
13 h Journal.
13 h 30 Série : « Le riche et le pauvre ».
Réalisation de B. Sagal, avec P. Strauss, N. Nolte, S. Blakely, B. Bixby, R. Milland...
14 h 25 Jeune pratique.
L'art de voyager intelligemment.
16 h 55 Scoubidou.
Le Mystère de l'île hantée.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h 30, Bricolage (et à 17 h 40) ; 17 h 30, Isidore le Lapin ; 17 h 35, Infos-nature ; 17 h 45, Momo et Ursule.
18 h Documentaire : Regards sur le monde.
Les Touaregs du crépuscule.
19 h Caméra au poing.
Nos cousins de la jungle.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Julien Fontanes, magistrat ».
Réalisation François Dupont-Midy, avec J. Morel, J. Serres, E. Dandry...
Sur le toit de la maison centrale où il est incarcéré, un prisonnier, Serge Marquigny, hurle son innocence. Julien Fontanes, chargé de l'affaire, se trouve face à deux vérités qui s'opposent.
22 h Châteaux de France : Blois.
Série documentaire de J. Pavier et J.-P. Cassaubon-Thomas.
22 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille.
L'artiste.
14 h Feuilleton : La dynastie des Forsyte.
Grève générale.
14 h 55 Sports : Tennis à Wimbledon.
18 h Récré A 2.
Le Fantôme de l'espace, Mlle Rose et Charlemagne, Satanas et Diabolo, Dino Boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
Nº 1. De sable et de sang, réal. Marcel Camus, avec P. Brice, S. Rauch, A. Brauss...
21 h 35 Apostrophes.
Avec le temps : « Testament phonographe » (Léo Ferré), « Parlez-moi de Louise » (Karine Berriot), « la Bonne Rosée » (Jean Angiade), « Une poignée d'eau... dit-il » (Cathy Stepan), « Toinou, le cri d'un enfant auvergnat » (Pierre-Jakez Helias).
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club (histoire au présent) : « Allemagne, année zéro ».
Film allemand de R. Rossellini (1947), avec E. Moeschke, I. Hintze, E. Pittschau, F. Kruger, E. Guhne (v.o. sous-titrée N.).
Les ruines de Berlin, où les rescapés de la guerre tentent de survivre. Un garçon de douze ans, influencé par les théories nazies de son ancien instituteur, empoisonne son père malade, qui était pour la famille une bouche inutile.
Admirable témoignage sur la situation de l'Allemagne vaincue et maudite, après Hitler. Style documentaire et regard humaniste de Rossellini. Un réalisme qui va au-delà des apparences.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes et l'expression artistique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
« L'Ile mystérieuse » d'après Jules Verne ; Titres en poche : Livres, disques et jeux pour l'été.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La croisière verte.
Une émission de Jean-Marie Cavada et Michel Toulouze.
La « moto verte » c'est la moto qui respecte une limite de bruit (84 + 3 décibels), la « croisière verte », créée pour permettre aux adeptes de la moto de s'évader sur les petits chemins de France, le plus silencieusement possible et à un rythme calme, a eu lieu du 22 au 28 juin sur un parcours qui va du Touquet à Sète. Un reportage sur cette traversée écologique ou presque.
21 h 30 Dramatique : « la Vénus d'Ille ».
D'après P. Mérimée. Scénario : J.-J. Bernard et R. Réa. Avec F. Marthouret, etc.
Invité par un ami à venir admirer une très belle statue antique, celui-ci se rend compte qu'elle exerce un étrange pouvoir sur tout le monde. Est-elle maudite ? Une adaptation d'une des très belles nouvelles fantastiques de Prosper Mérimée.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine . Thalassa.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Le Moyen-Orient ancien (l'histoire) ; à 8 h. 32, La demeure et la cité (l'île, l'arche et le labyrinthe).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts et du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Carl Nielsen ou la lumière du Nord.
12 h. 5, Agora : La bibliothèque publique de Grenoble, avec C. Guittard.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Canton (Rizière).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Amour du temps », de B. Chapuis.
14 h. 47, Un homme, une ville : Céline à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : De la biologie à l'anthropologie.
20 h., Relecture : Pierre Leroux.
21 h. 30, Black and blue : Jazz et musique africaine.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Rappel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs : Œuvres de Reznicek, Laznet, J. Strauss, Meyerbeer et Massenet.
7 h. 30, L'Intégrale pour orgue de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Bela Bartok ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : « L'Intégrale » de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : Œuvres de Bartok et Segumann.
11 h. 10, Concert : « Quatuor à cordes nº 3 » opus 33 (Haydn) ; « Quatuor nº 4 » (Bartok) ; « Quatuor nº 6 » opus 18 (Beethoven), par le Nouveau Quatuor Hongrois.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Le Quartette de Art Taylor et le Quintette de Bill Hardman.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour : Œuvres de Dohnanyi, Bartok, Beethoven et E. Halffter.
17 h. 30, Concert : « Le Corsaire » (Berlioz ; « Concerto pour violon » (Tchaïkovski) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit, avec Kyung Wha Chung, violon ; 19 h 5, Kiosque.
20 h. 20, Concert : « Ouverture pour une fête académique » (Brahms) ; « Musique pour orchestre » (Rudi Stephan) ; « Symphonie nº 5 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache.
22 h. 15, Les Nuits d'Eté : Portraits par petites touches : « Sonate nº 7 en ré majeur » (Beethoven), avec F. Aguessy ; 23 h. 5, Vieilles cires : le Festival de Perpignan 1951 (Mozart) ; 0 h. 5, Grandes œuvres - Grands interprètes (Haydn, Mozart).

VU

Les repères de Montand

On a tous vu passer, jour après jour, sur nos écrans, le petit et le grand, l'ombre portée de la marche du temps. Notre mémoire est tapissée d'images. Mais ce n'est pas nous qui les avons choisies, contrairement à ce qu'on croit. Elles se sont inscrites de force dans notre inconscient. Si vous interrogez les gens autour de vous, vous verrez, ce sont toujours à peu près les mêmes qui ressortent : Einstein tirant la langue, les foules affolées, fouettées par les aboiements du Führer, les amoncellements de cadavres derrière les barbelés hérissés de miradors, la fin des Lumières de la ville, etc.

Si l'on veut évoquer l'histoire de ces quarante dernières années en se promenant dans le musée imaginaire d'une série de personnalités, il faut tricher, forcément, sinon on s'arrêterait toujours devant la reproduction en couleurs, ou en noir et blanc, des mêmes événements-chocs. Mercredi soir, sur Antenne 2, Yves Montand a choisi une demi-douzaine d'images, points de repère, bornes kilométriques, poteaux indicateurs, lui permettant d'évoquer, en retournant sur ses pas, le cheminement de ses convictions politiques.

Nourri de cinéma américain, il a le courage — à présent il ne risque plus grand-chose il est vrai — de rendre hommage à travers lui à cette terre d'accueil, à ce pays des libertés. Ce ne sont pas les mêmes pour tous, il le sait, il l'admet. Cependant, il n'hésite pas à reprendre à son compte la célèbre devise « Keep America strong », et il condamne sans distinction les totalitarismes, nazi et fasciste d'abord, « socialiste » ensuite, qui ont dominé le vingtième siècle en Europe.

Chargé de lui lancer la réplique, Raymond Jean, un écrivain inscrit au P.C., s'est montré très conciliant. Il lui a donné raison à peu près sur toute la ligne. Il n'a tiqué vraiment que sur ce signe de comptabilité arithmétique, Staline = Hitler. Il faut dire que, par moments, Montand apportait de l'eau à son moulin à prières. A propos de la guerre du Vietnam en particulier. Comme si c'était la seule guerre coloniale à laquelle on ait assisté, comme si la guerre d'Indochine n'avait jamais eu lieu. Parce qu'enfin, nous, si on a plié bagages, c'est pour avoir pris la pâtée à Dien-Bien-Phu. Il faudrait peut-être le rappeler. Tandis que, fait unique dans les annales, c'est l'opinion publique qui a forcé Washington à rapatrier ses troupes. Alain Touraine, présent lui aussi, l'a souligné, je crois. A juste titre.

Sans compter une autre guerre assez récente et d'une assez rare atrocité, une guerre bien à nous et totalement oblitérée par les autorités, avec notre complicité, soyons honnêtes. Sans oublier, oui, la guerre d'Algérie. On n'en a pas dit un mot à l'antenne. C'est révélateur, non ?

Conclusion de cette complainte de l'intellectuel frustré, floué, dont nous pourrions reprendre en chœur le refrain : au fanatisme des idéologies ont succédé le doute, l'interrogation, et les droits de l'homme prennent enfin le pas sur les impératifs des religions d'Etat.

CLAUDE SARRAUTE.

● *Deux nouveaux studios* devraient être installés par R.T.L. aux Halles : un mixte, de radio-télévision, pour des enregistrements publics, l'autre de radio seulement. Un protocole d'accord pour cette implantation est sur le point d'être conclu entre Radio-Télé-Luxembourg et la SEMAH.

CARNET

Fiançailles

— M. André CHIQUET et Mme, née Geneviève Sicard,
M. Pierre-André DELABY et Mme, née Marie-Antoinette Genot,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,
Agnès et Christophe.
5 bis, rue Parmentier,
6, villa du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

— Toulon, Paris, Vernon.
Mme M. Andrau,
L'ingénieur général et Mme P. ANDRAU,
Le docteur et Mme J. CORNETTE,
sont heureux de faire part du mariage de
Christine et Michel.

— Le professeur et Mme Hugues MONOD sont heureux de faire part du mariage de leur fils
Alain,
avec
Christine BOUTHIER,
le vendredi 4 juillet 1980, à Niort.

— Mme GUÉRAULT-BENNETT,
Le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE,
sont heureuses de faire part du mariage de
Stéphane et Isabelle,
le 10 juillet 1980.

— Christine ANZIEU et Jérôme PREMMEREUR
ont la joie d'annoncer qu'ils se sont mariés le 28 juin 1980.
17, rue des Cordelières, 75013 Paris.

— Françoise et Roger PRUVOST,
Odile et Bernard TAMINAU,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Anne et Jean-Bernard,
le 5 juillet 1980, à 16 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

Décès

— Mme Daniel Bargeton, née Janine Borgeaud, son épouse,
M. et Mme Klaus Hassenteufel-Bargeton, Patrick et Eric, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Parquet, Sorin, Verdier, Rémi Durand-Gasselin, Faucherre,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Daniel BARGETON,
professeur honoraire
à la faculté de médecine,
membre de l'Institut,
survenu le 25 juin, dans sa soixante-quatorzième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 30 juin, à Saint-André-de-Majencoules (Gard).
« Qu'ils se reposent de leurs labeurs, car leurs œuvres les suivent. »
Apo. 14, XIII.
Une commémoration réunira ses amis à une date qui sera précisée ultérieurement.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Daniel Bargeton,
124, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.
(*Le Monde* du 2 juillet.)

— Nantes, Redon, Ville-d'Avray.
M. et Mme Georges Olivès et leurs enfants,
M. et Mme Georges Moyon et leurs enfants,
font part du décès de
M. Louis CHAUSSÉ.
Le deuil se réunira en l'église Saint-Félix, le vendredi 4 juillet 1980, à 16 heures.
Inhumation Pont-du-Cens, à Nantes.
57, rue des Auvrays,
35600 Redon.
29, avenue des Cèdres,
92410 Ville-d'Avray.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Jacques Gerson, son épouse,
Martine et Jean-Pierre Godechot,
Philippe et Francine Gerson,
ses enfants,
Hervé Godechot et Raphaël Gerson,
ses petits-enfants,
Mme Nissim Gerson,
Mme Edmond Gerson,
M. et Mme Jacques Bassière,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Les familles Gerson, Capasso, Duchesneau, Lafarge, ses neveux et nièces,
Les parents alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Jacques GERSON,
chirurgien-dentiste,
professeur
à l'Ecole de chirurgie dentaire
et de stomatologie de Paris,
officier
dans l'ordre de la Santé publique,
chevalier du Mérite social,
survenu brutalement le 30 juin 1980, dans sa quatre-vingtième année.
Ses obsèques auront lieu le vendredi 4 juillet 1980, à 16 h. 45, au cimetière d'Antony (92).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le docteur et Mme Bernard Plainfosse,
M. et Mme Henri Lorin,
M. et Mme Jean-Luc Lorin,
M. et Mme Christian Lorin,
M. et Mme Jean Galand,
M. et Mme Michel Lorin,
M. et Mme Claude Lorin,
M. Bernard Lorin,
M. et Mme Gérard Lorin,
Et les petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,
Mme Henri LORIN,
née Christiane Guinel,
survenu à Toulon, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques religieuses seront célébrées le vendredi 4 juillet 1980, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas, Le Pouliguen (Loire-Atlantique).
Ni fleurs ni couronnes, messes seulement.

— Nous apprenons le décès, survenu le 29 juin, du
professeur Pierre PORCHER,
électro-radiologiste honoraire
des hôpitaux.
[Né le 13 janvier 1897 à Charenton (Val-de-Marne), Pierre Porcher avait fait ses études au lycée Ampère et à la faculté de médecine de Lyon. Il fut radiologiste de l'hôpital Saint-Antoine et de l'hôpital américain de Paris.
Le professeur Porcher était membre de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie de chirurgie.]

— Mme Pierre Reignoux,
M. et Mme Jacques Brisse,
Henri et Hervé Brisse,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Reignoux, Brisse, Alauzet,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre REIGNOUX,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques.
Les obsèques ont été célébrées à Châteauroux, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille à Châtellerault.
29, rue Fleury, 36000 Châteauroux.

— M. Paul Soulé-Tholy,
M. et Mme Jean-Paul Soulé et leurs enfants,
M. et Mme Pétrin et leurs enfants,
M. Pierre-Marc Soulé-Tholy,
Les familles Valleur, Etienne, Lacoste, Bleuler, Tretut, Petrin, Faivre,
Mlle Zélie Darricau,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alberte SOULÉ-THOLY,
née Valleur,
agrégée ès lettres,
professeur honoraire,
survenu le 1er juillet 1980.
Pouchergues, 65240 Arreau.

— Nous apprenons le décès de
M. Roger de VITTON de PEYRUIS,
ancien député du Morbihan,
survenu le mercredi 2 juillet.
[Né le 15 mars 1925 à Keryado (Morbihan), Roger de Vitton de Peyruis, agriculteur, avait été adjoint au maire de Lorient de 1959 à 1965. Candidat sans succès aux élections sénatoriales de 1965, il avait siégé à l'Assemblée nationale comme député R.I. de la 5e circonscription du Morbihan (Lorient) de 1968 à 1973, date à laquelle il avait tenté, sans réussite, de conserver son mandat législatif. Président, depuis 1965, de la coopérative agricole de la région de Lorient, que son père avait fondée, il avait dirigé la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.]

Messes anniversaires

— Une pensée de souvenir affectueux est suggérée à l'occasion du huitième anniversaire de la mort du
docteur H. DESCOMPS.

— Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Victoires, place des Petits-Pères, Paris (2e), le vendredi 4 juillet 1980, à 19 heures, à la mémoire du
lieutenant Roger DEGUELDRE,
fusillé le 6 juillet 1962,
de
Claude PIEGTS,
et du
sergent Albert DOVECAR,
fusillés le 7 juin 1962.
Une cérémonie aura lieu le samedi 5 juillet, à 10 h. 30, sur la tombe du lieutenant Degueldre au cimetière des Gonards, à Versailles.

Anniversaire

— Le 3 juillet 1978,
Jeannine PICAUD
nous quittait. Une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

Communications diverses

— Le délégué permanent de l'Italie auprès de l'UNESCO offre une soirée au profit de l'Association S.O.S. Sahel International, le mardi 8 juillet, à 19 heures, 2, rue d'Estienne-d'Orves, 91370 Verrières-le-Buisson.

— Les Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte, 4, avenue Marceau, 75381 Paris Cedex 8, lancent un appel pour l'aide aux affamés de l'Ouganda. C.C.P. 12 078 45 F Paris.

MÉDECINE

DÉNONÇANT LES ABUS ET LES GASPILLAGES

La Cour des comptes demande une réforme générale des conditions d'exercice de la médecine hospitalière

Nous poursuivons aujourd'hui l'analyse du rapport pour 1980 de la Cour des comptes commencée dans nos numéros datés 29-30 juin et 2 juillet.

Les dépenses hospitalières représentent plus de la moitié du budget de l'assurance-maladie, dont l'ampleur et le taux de croissance accéléré suscitent chez les pouvoirs publics les graves préoccupations que l'on sait. Les frais de personnel entrent pour plus de 65 % dans ces dépenses hospitalières, et la Cour des comptes s'est penchée cette année sur le statut, les rémunérations et le comportement d'un corps médical dont les servitudes sont parfois lourdes mais qui bénéficie aussi de privilèges ou de rentes de situation tenus par la Cour, et dans certains cas particulièrement flagrants, pour exorbitants.

La transformation profonde des hôpitaux depuis un demi-siècle, l'effort d'humanisation conduit durant ces dix dernières années, l'adoption de la loi hospitalière et la modification du statut des médecins par l'introduction d'une pratique à plein temps bénéficiant d'un traitement régulier, *puis par l'adoption d'un statut* du mête type pour les praticiens à temps partiel et pour les attachés, toute cette évolution a donné à la carrière hospitalière un attrait indiscutable. Ce qui explique sans doute que l'effectif des praticiens hospitaliers se soit accru de 1970 à 1977 de 77 %, alors que le nombre des lits ne progressait dans le même temps que de 19 %.

C'est dans les hôpitaux universitaires que l'attrait de la carrière est le plus grand, dans la mesure où elle peut donner accès à la double appartenance et donc à la double rémunération, hospitalière et universitaire.

La Cour constate que les créations de postes sont à ce titre importantes, trop importantes, et qu'elles s'effectuent le plus souvent par la division de services existants, « *opération qui peut dans certains cas être motivée par le souci d'améliorer le déroulement d'une carrière* » (et non par l'intérêt public).

L'encadrement médical a connu dans les hôpitaux non universitaires un développement également très important, « *alors qu'il n'était manifestement pas lié à celui du nombre de lits* ».

Ainsi, la Cour relève que, à Salon-de-Provence, le nombre de lits a augmenté de 1974 à 1978 de 45 %, alors que celui des praticiens a plus que doublé. Mieux encore, ce nombre a doublé aussi à l'hôpital de Versailles, dont le potentiel de lits est resté stable, et l'hôpital de Montluçon, qui a supprimé quarante lits en 1978, a néanmoins recruté quatre médecins *supplémentaires.*

La technique de ces recrutements est simple : il suffit de diviser des services existants en les spécialisant pour leur chercher ensuite un chef. On trouve ainsi au petit centre hospitalier d'Orthez un service de douze lits de pédiatrie, « *occupé au tiers de sa capacité* », et un autre de trois lits en neurologie

A Blois, on compte un chef de service et un attaché pour un mini-service de stomatologie qui n'est occupé qu'à 14 % de sa capacité. L'ophtalmologie (dix lits) et l'oto-rhino-laryngologie (dix lits) comptent chacune deux praticiens à temps partiel et un attaché.

Epinal a divisé son service de chirurgie en deux unités de vingt-quatre lits seulement disposant chacune de deux praticiens à plein temps.

Certains hôpitaux ouvrent des services très spécialisés qui dépassent leurs besoins... et y mettent des malades dont l'état ne requiert pas les soins coûteux qui y sont dispensés. Dourdan et Etampes se sont vu ainsi refuser par la Sécurité sociale des factures d'hospitalisation abusives pour leur service de réanimation nouvellement créé.

Du recrutement tous azimuts à la pléthore

La cour aurait vu moins d'objection à la multiplication des postes à plein temps si celle-ci s'était accompagnée d'une réduction des effectifs médicaux à temps partiel. Il n'en est malheureusement rien, et les exemples de Carcassonne, La Roche-sur-Yon, Moulins, Voiron et surtout Mont-de-Marsan montrent que le recrutement s'est fait tous azimuts, concernant aussi bien les attachés que les temps partiel.

Ces pratiques conduisent à une pléthore médicale que déplore la cour. Les quarante-deux lits de chirurgie du petit hôpital d'Orsay occupent un chef de service à plein temps, trois chefs de service à temps partiel, un assistant à temps partiel et cinq attachés ; quant à la radiologie, elle dispose de trois praticiens à plein temps.

A Tarbes, un service de médecine de trente-quatre lits compte six médecins hospitaliers, et la maternité (trente-sept lits) est encadrée par quatre médecins à plein temps plus un attaché de pédiatrie. Le coût de fonctionnement y est donc extrêmement élevé, d'autant plus élevé que son taux d'occupation est faible.

Surclassés, surpayés

Les rémunérations des médecins hospitaliers dépendent du classement du service (et de l'hôpital) dans lequel ils exercent ; lequel classement est décidé par les conseils d'administration hospitaliers sur des critères plutôt flous, en fonction de la dimension et du degré d'activité desdits services.

A Versailles, les services d'ophtalmologie (six lits), d'oto-rhino-laryngologie (neuf lits) et de stomatologie (trois lits) ont tous été admis dans le premier groupe. Même faveur pour l'hôpital d'Arles, qui a vu, en 1976, tous ses services passer dans ce groupe convoité.

La cour rappelle à ce sujet que « *les conseils d'administration des hôpitaux composés en majorité d'élus locaux et de médecins sont aussi responsables de la gestion des hôpitaux même si les conséquences financières de leurs décisions n'affectent pas les budgets locaux mais pèsent essentiellement sur les régimes de sécurité sociale. Aucun élément risquant d'accroître la charge d'équipement et de fonctionnement des services ne devrait leur être indifférent* ». Elle regrette que les préfets et les médecins-inspecteurs régionaux de la santé ne soient pas plus vigilants et que l'administration centrale n'ait fourni à ce sujet ni réglemntation claire ni direction ferme (1). Une telle situation explique sans doute « *l'importance des déficits qui se manifestent dans les établissements où les effectifs du corps médical paraissent dépasser ce qu'exigerait le niveau d'activité* ». Déficit qu'alourdit encore le processus absurde du recouvrement des honoraires à l'acte et de constitution d'une « masse », celle qui servait autrefois à rémunérer les praticiens à temps partiel. La gestion de ce système « périmé » est coûteuse, elle alourdit inutilement la tâche des administrations concernées, et « *rien ne la justifie plus*, estime la cour, *dès lors que tous les praticiens reçoivent une rémunération forfaitaire, y compris les attachés* ».

Ces derniers, qui sont vacataires, ont vu leur effectif progresser de façon accélérée. A tel point qu'ils représentaient en 1977 54,9 % du corps médical hospitalier.

A Paris, deux services de dermatologie de Saint-Louis comptent respectivement 33 et 22 attachés ! Le service de pédopsychiatrie de la Pitié-Salpêtrière en a 25, et un service d'ophtalmologie de l'Hôtel-Dieu dont le chef n'exerce qu'à temps partiel dispose du concours de 50 attachés...

Les sinécures

Le principe du respect des situations acquises conduit parfois au maintien d'avantages, de grades, et de rémunérations pour des praticiens dont les prestations sont, c'est le moins qu'on puisse dire, peu contraignantes. A Maubeuge, par exemple, deux chefs de service, rémunérés chacun pour six demi-journées de travail par semaine, ont effectué à deux, en 1978, un nombre d'actes radiologiques correspondant à moins de la moitié de celui que fait seul et en moyenne un radiologiste à plein temps. A Honfleur, pour deux médecins, ce nombre dépasse à peine le dixième de la norme. A Épinal, les spécialistes d'ophtalmologie et d'oto-rhino-laryngologie sont payés à mi-temps chacun pour des mini-services de cinq lits occupés respectivement à 9 et 8 % de leurs capacités.

Toujours à Epinal, deux radiologues adjoints ont été maintenus dans un service tenu déjà par trois confrères à temps plein.

La complaisance des uns et la faiblesse des autres ont conduit à ces situations, estime la cour, alors qu'il eût été moins onéreux à terme, pour les hôpitaux, de verser, quand elles s'imposaient, des indemnités de licenciement.

Les médecins des hôpitaux sont censés ne recevoir leurs émoluments que lorsque leurs temps de service est accompli. *L'insuffisance*, voire l'absence, des règlements intérieurs conduit à des situations pour le moins choquantes.

La cour a relevé, par exemple, le cas d'un anesthésiste domicilié dans l'Eure, chef de service aux hôpitaux d'Honfleur, de Pont-Audemer et suppléant à Trouville, et qui, à ce titre, a pu percevoir de ces trois établissements publics une rémunération *correspondant* à seize demi-journées par semaine !

Activité privée dans les services publics

Un tel laxisme a amené certains praticiens à multiplier leurs activités privées soit en clinique ouverte, soit dans le secteur privé réservé aux médecins à plein temps, obtenant ainsi le maximum d'avantages financiers.

A Mauriac, des praticiens à temps partiel avaient constitué un service de consultation privée, se faisaient rémunérer par leurs clients au tarif de ville et ne reversaient à l'hôpital que 10 % des honoraires en principe perçus, et cela même lorsqu'ils utilisaient du matériel radiologique.

Les praticiens exerçant à plein temps jouissent pour leur part du privilège de pouvoir recevoir à l'hôpital leur clientèle personnelle, selon des honoraires librement débattus, et cela à raison de deux séances par semaine.

Les enquêteurs de la cour ont été si choqués par les abus constatés dans ce domaine qu'ils suggèrent dans l'immédiat « *une profonde réforme de cet exercice privé* » dont ils proposent carrément que « *l'opportunité de sa suppression soit envisagée* ».

A Verdun, le chirurgien et les deux gynécologues ont tellement de malades privés qu'ils en déversent la moitié dans le secteur public, ce qui est illégal.

A Chambéry, le nombre des consultations privées assurées par deux gynécologues est tel qu'il correspondrait à trois minutes par patiente si les horaires réglementaires étaient réellement respectés.

Certains praticiens font 400 consultations ou visites par an hors de l'hôpital ; un gynécologue parisien à plein temps a réalisé en 1977 hors de son hôpital près de 3 000 interventions.

Les redevances que doivent les médecins à l'hôpital pour les facilités fournies ne sont que très insuffisamment (ou pas du tout) réglées. Les redressements après contrôles et enquêtes se sont élevés à près de 400 000 F en une seule année à l'Assistance publique de Marseille. Fort heureusement de tels abus ne doivent pas être considérés comme généralisés, souligne la cour, nombreux sont les praticiens qui utilisent modérément ou pas du tout les facilités qui leur sont accordées.

Mais il lui paraît urgent que le recouvrement des honoraires privés soit obligatoirement confié aux comptables des hôpitaux, que le taux des redevances soit plus élevé, qu'un plafonnement des rémunérations soit décidé, en attendant que le privilège ainsi accordé soit, comme le souhaite la cour, purement et simplement supprimé.

Si le comportement de certains médecins se voit ainsi sévèrement critiqué, celui des conseils d'administration des hôpitaux et celui surtout de l'administration centrale ne méritent pour la cour aucune indulgence.

L'administration en question (il s'agit de la direction de la santé et de la direction des hôpitaux au ministère de la santé et de la sécurité sociale) n'a pas été en mesure de parer aux conséquences de l'évolution des conditions d'exercice dans les hôpitaux. Elle n'a, accuse la Cour, « *ni dressé une véritable carte sanitaire pour l'ensemble des disciplines ni établi des normes de fonctionnement définissant la taille optimale des services et l'effectif médical nécessaire ; elle n'a tenu aucun compte de l'afflux des praticiens, de leur spécialisation croissante, des changements intervenus dans leur mode de rémunération.* »

C'est donc, et en conclusion, « *une réforme générale des conditions d'exercice de la médecine hospitalière* » que réclame la cour, afin que cessent des comportements, des abus et des gaspillages qui contribuent largement aux graves problèmes financiers de l'assurance-maladie.

Réforme que le ministre de la santé semble prêt à engager, si l'on en juge par la réponse qu'il apporte au rapport accablant de la cour.

Une étude approfondie sera menée sur les problèmes de structures et d'effectifs des services hospitaliers, dit-il, et des modifications concernant la rémunération des médecins hospitaliers interviendront avant la fin de 1981. De même, des mesures de redressement concernant l'activité et le nombre des attachés seront appliquées. Les directeurs d'hôpitaux devront, pour leur part, contrôler l'activité des praticiens à temps partiel.

« Prévenir les abus »

Le fonctionnement des cliniques ouvertes et du secteur privé feront l'objet d'un décret en cours d'élaboration « pour prévenir les abus ». D'ores et déjà, précise-t-il, les contrôles effectués en ce domaine par l'Inspection générale des affaires sociales ont conduit à des redressements atteignant 10 millions de francs pour les seuls praticiens exerçant à plein temps dans les grands établissements.

Le ministre annonce en conclusion une série de mesures, décrets, arrêtés, réformes ou études visant à éviter à l'avenir les errements, voire les scandales, dénoncés par la cour. Il compte largement à ce sujet sur les procédures d'évaluation quantitative et qualitative de la qualité des soins, en cours dans quelques hôpitaux, et sur le fait que « *le corps médical hospitalier a pris à présent une conscience plus aiguë de l'évolution de la conjoncture économique et financière et de la nécessité pour le service public hospitalier de s'y adapter* ».

Le très prochain départ des deux plus hauts fonctionnaires du ministère de la santé et leur probable remplacement par un inspecteur des finances du ministère du budget, geste sans précédent dans l'histoire de la santé en France, faciliteront-ils cette nécessaire prise de conscience ?

A tout le moins, peut-on espérer qu'ils placent cette administration centrale si durement mise en cause par la Cour des comptes à l'abri des pressions constantes, efficaces et pressantes qu'exerce sur elle depuis toujours la puissante confrérie de l'élite médicale hospitalière.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) C'est par une simple circulaire, du 2 juillet 1979, que le ministre de la santé a indiqué que la dimension normale d'un service devait être d'environ soixante lits. L'encadrement médical n'obéit, quant à lui, à aucune norme.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	722 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Thurau dans le collimateur

De notre envoyé spécial

Compiègne. — Après Bernard Hinault un autre Français s'est illustré dans le Tour de France. Jean-Louis Gauthier a remporté, mercredi 2 juillet, la sixième étape Lille-Compiègne qui empruntait le parcours de Paris-Roubaix... en sens inverse. Sa performance apparaît d'autant plus remarquable qu'il a battu au sprint le Belge Verlinden et l'ancien champion du monde, Jerrie Knetemann. Le Belge Pevenage conserve le maillot jaune avec trois minutes vingt-huit secondes d'avance sur Hinault. Mais dans la caravane il est surtout question de l'Allemand Dietrich Thurau sur lequel pèsent de lourdes présomptions de dopage.

Malgré deux contrôles antidopages reconnus positifs à l'issue du Tour de Romandie et du championnat d'Allemagne, tout a été tenté dans la coulisse pour lui permettre de s'aligner au départ du Tour de France à Francfort, sa ville natale, et de disputer au moins les deux premières étapes en Rhénanie. N'est-il pas le plus connu et le plus populaire des routiers ouest-allemands ?

Le Tour vient d'atteindre Compiègne et Thurau est toujours là. Ce n'est plus le séduisant play-boy, sorte de Koblet réincarné, qui avait conquis les foules en 1977. Le maillot jaune ne constitue pour lui qu'un vieux souvenir. Il passe inaperçu et l'on a l'impression qu'il essaie de se faire oublier dans l'anonymat du peloton. Trente-septième du classement général, à 16 min. 36 sec. de Rudi Pevenage et à près d'un quart d'heure de Bernard Hinault, il n'a plus les honneurs du communiqué et évite les journalistes qui seraient tentés de lui poser des questions gênantes. Les contrôles positifs ? Une calomnie. Les amphétamines ? Il ne connaît pas.

Pourtant, un spécialiste allemand de la médecine sportive, le docteur Howald, vient de faire de surprenantes révélations qu'il a d'ailleurs confiées au magazine *Der Spiegel*. Les analyses effectuées par le laboratoire de Macolin (Suisse), à la suite du championnat d'Allemagne, auraient révélé la présence, non seulement de produits amphétaminés, mais également de... nicotine dans les prélèvements d'urine de Thurau, qui n'est pas fumeur.

Ce rebondissement pour le moins inattendu donne à penser que le coureur a pu avoir recours au procédé frauduleux pratiqué en d'autres circonstances qui consiste à se faire injecter dans la vessie l'urine d'un tiers. Une contre-expertise est en cours dont les résultats devraient être communiqués sous peu.

JACQUES AUGENDRE.

RESULTATS

Sixième étape, Lille-Compiègne (219,500 km). — 1. Gauthier (Fr.), 5 h. 57 min. 11 sec.; 2. Verlinden (Belg.), 5 h. 57 min. 12 sec.; 3. Bourreau (Fr.); 4. Knetemann (P.-B.); 5. Bonnet (Fr.), m.t.; 6. Kelly (Irl.), à 39 sec.; 7. Bertin (Fr.); 8. Osmont (Fr.); 9. Van de Velde *(P.-B.)*; *10. Hoste (Belg.) et le peloton,* même temps.

Classement général. — 1. Pevenage (Belg.), 33 h. 59 min. 55 sec.; 2. Bazzo (Fr.), à 1 min. 4 sec.; 3. Hinault (Fr.), à 3 min. 30 sec.; 4. Kuiper (P.-B.), à 6 min. 49 sec.; 5. Lubberding (P.-B.), à 7 min. 6 sec.; 6. Zoetemelk (P.-B.), à 7 min. 11 sec.; etc.

TENNIS

Navratilova et King vedettes de Wimbledon

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Le Centre Court de Wimbledon a été mercredi 2 juillet le théâtre d'un match féminin entre Martina Navratilova, vingt-trois ans, victorieuse à l'arraché de Billie-Jean King (trente-six ans), qui restera dans la légende, et que nous ne sommes pas près d'oublier. Cette rencontre de championnes fit pâlir non seulement la *demi-finale* féminine, gagnée par Evonne Cawley sur Tracy Austin, mais les quatre entrées parties du simple messieurs, qui virent respectivement Borg se qualifier devant Gene Mayer, McEnroe devant Fleming, Connors devant Pfister, et Gottfried devant Fibak.

Quand les deux joueuses pénétrèrent sur le court à midi, sous un soleil ô combien béni ! elles reprenaient un débat interrompu la veille par la pluie, dont Martina Navratilova avait remporté le premier set par 7-6 en glissant sur l'herbe mouillée, et non sans que Billie-Jean King, plus gênée qu'elle encore par ses lunettes embuées, lui ai donné de la tablature. Mais ce n'était rien. Car les deux sets qui se disputèrent en ce jour valurent en suspense tout ce que nous avions vu jusqu'alors dans le tournoi. D'entrée, Billie-Jean King se mit à jouer d'une manière extraordinaire.

Incapable de perdre un point — son adversaire n'en marquant *que trois !* — elle aligna cinq jeux en un clin d'œil. Service, retours, volées définitives : tout filait comme dans un rêve en faisant fumer les lignes. Le temps de souffler à peine, elle servait pour le set qu'elle enlevait blanc. 6-1 et ce deuxième set pour King. Ce festival ne pouvait durer, et Martina Navratilova est autrement coriace que Virginia Wade. Sous l'ouragan, elle avait gardé la grande cadence et ne tremblait pas. Elle repartit donc à l'attaque au début du troisième set. Egalisée à trois partout et menée 0-40 sur son service, elle gagnait alors quatre échanges de toute beauté, où les deux adversaires au filet se renvoyèrent la balle comm filet se renvoyèrent la balle comme des ripostes de joueurs de double.

A ce moment, Martina n'en menait pas moins 5-4 et l'on craignait le pire pour celle qui se nomme elle-même *The Old Lady*, mais non. King tient tête et la voilà qui repart, menant 6-5. Au tour de Martina, qui n'est pas en reste, de reprendre la tête. Mieux, elle compte trois balles de match sur le service de Billie-Jean King. Celle-ci, pour la première fois, cède à un geste d'humeur : elle donne un coup de poing sur la balle qui l'a trahie. Ce serait mal la connaître que de croire qu'elle baisse les bras : au contraire, elle égalise à 7 partout, grâce à des volées définitives. « *Oh ! non* », s'écria Martina sur sa dernière réplique qu'elle a jugée bonne. Mais l'arbitre de chaise, interpellé par elle, reste de marbre : on ne plaisante pas, ici, avec les juges, et la foule, qui ne cesse d'applaudir à tout rompre le magnifique spectacle que donnent ces deux lionnes, trouverait indécent de manifester ses sentiments. Cependant, à 8-7 — il n'y a pas de *tie-break* à la troisième manche — Navratilova possède à 0-40 trois balles de match.

L'instant d'après, le score est de 9-8 15-40 en sa faveur, *soit* deux nouvelles balles de match sur le service de King. Celle-ci, reprenant les balles les plus risquées, égalise encore. Avantage Navratilova : neuvième balle de match. La championne du monde, double triomphatrice de Wimbledon (1978 et 1979) paraît tout à fait sûre d'elle. Pourtant, elle dira après la rencontre qu'en cette minute décisive elle pouvait entendre les palpitations de son cœur. Sur ce King est montée à la volée mais cette fois c'en est trop : elle est passée d'une manière fulgurante. Martina Navratilova bondit en l'air en signe de victoire et court vers sa glorieuse aînée. Mais Billie-Jean King, qui vient de vivre les grisantes émotions qu'elle dit tant aimer, prend très mal ces effusions : ostensiblement elle détourne la tête et s'en va s'isoler sous la chaise d'arbitre. Sa carrière est là pour la consoler — et son formidable « come back » défiant les ans...

OLIVIER MERLIN.

RESULTATS

SIMPLE MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Connors (E.-U.) bat Pfister (E.-U.), 6-4, 6-7, 6-1, 7-6.

Quarts de finale. — Borg (Suède) b. G. Mayer (E.-U.), 7-5, 6-3, 7-5; Gottfried (E.-U.) b. Fibak (Pol.), 6-4, 7-6, 6-2; McEnroe (E.-U.) b. Fleming (E.-U.), 6-3, 6-2, 6-2.

SIMPLE DAMES

Quarts de finale. — Martina Navratilova (apatr.) b. Billie-Jean King (E.-U.), 7-6, 1-6, 10-8.

Demi-finale. — *Evonne Goolagong-*Cawley (Austr.) b. Tracy Austin (E.-U.), 6-3, 0-6, 6-4.

JEUX OLYMPIQUES

DES ATHLÈTES FRANÇAIS ENVISAGENT DE MANIFESTER LEUR DÉSAPPROBATION A MOSCOU

Cent neuf athlètes, dont une vingtaine ont été sélectionnés pour les Jeux olympiques de Moscou, ont publié le communiqué suivant :

« *Nous, soussignés, nous prononçon contre le boycottage des Jeux olympiques ayant lieu à Moscou, car ceux-ci sont pour nous une expérience unique et la concrétisation d'un apport d'une richesse irremplaçable.*

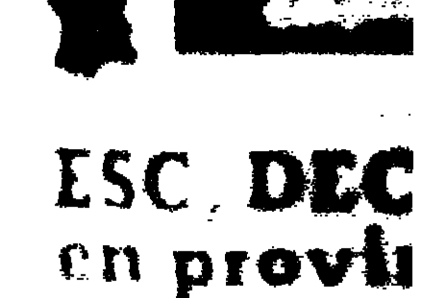
» *Nous refusons d'être des otages de la politique, des pions manipulés tous les quatre ans, et nous n'entendons pas cautionner la campagne électorale de J. Carter.*

» *Nous, sportifs et hommes, réclamons le droit élémentaire et universel à nous déterminer nous-mêmes.*

» *Indignés, aussi bien par l'action intéressée entreprise par Carter que par l'intervention soviétique en Afghanistan et le non-respect des droits de l'homme en U.R.S.S., nous demandons à tous les hommes qui se rendront en U.R.S.S. de manifester sur place leur désapprobation.*

» *Nous ne pouvons rester indifférents à la souffrance des hommes.* »

L'un des signataires du communiqué, José Marajo, détenteur du record de France du 800 mètres, a précisé que des manifestations publiques traduisant la désapprobation que leur inspire l'intervention soviétique en Afghanistan et le non-respect des droits de l'homme en Union soviétique n'était pas à exclure à Moscou pendant la durée des Jeux.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Directeur Technique
Industries Graphiques

Agé d'au moins 38 ans, vous avez acquis une réelle expérience en PRODUCTION dans les Industries Graphiques : fabrication, composition, laboratoires, impression.
Nous vous proposons de participer à la création et au développement de notre nouvelle unité en Ile de France.
En relation étroite avec la Direction Régionale, vous suivrez et développerez les différents produits, animerez l'équipe de formateurs.
Ecrire sous référence 80817 M à Madame Claude FAVEREAU qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

GLAENZER SPICER
STÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE RÉGION de POISSY (YVELINES)
2.200 PERS. - 600 MILLIONS C.A.
recherche
DIPLOMÉ D.E.C.S.
ayant une expérience de 5 ans minimum. Après une mission ponctuelle d'environ 6 mois en province, l'intéressé se verra confier au sein du service comptable le suivi d'un certain nombre de comptabilités nécessitant des déplacements en province.
Rémunération et avantages sociaux intéressants.
Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue J.-P.-Timbaud, 78300 POISSY.

SOLEX CARBURATEURS
19, rue Lavoisier, 92000 NANTERRE
recherche pour services méthodes centrales
ÉLECTRONICIEN
Niveau 5
spécialiste méthodes, de test série. Quelques années d'expérience.
— le candidat devra avoir une solide formation technique ;
— il participera aux travaux de mise au point sur des matériels de pointe en électronique avec l'équipe laboratoire ;
— il a des connaissances sur : les systèmes de test grandes séries, les composants actifs, passifs, circuits intégrés C MOS, circuits analogiques, circuits bi-polaires, circuits micro-processeurs ;
— les asservissements ;
— il sait établir des programmes de test pour des cartes équipées ou des ensembles machines, et sait réaliser des machines de test pouvant être informatisées.
Adresser curriculum vitae, rémunération souhaitée au service du personnel.

Cabinet d'Expertise Comptable recherche COLLABORAT. DECS ou niv. DECS, 2 a. exp. Cab. ou Entr. Résidence Meaux-Lagny. Ecrire Havas 77109 MEAUX, sous no 1366, qui transmettra.

BODAIR
SOCIÉTÉ HOLLANDAISE construisant plafonds intégrés AIR-LUMIÈRE et adoptant le programme restriction d'énergie recherche
JEUNE INGÉNIEUR
Bâtiment ou formation similaire,
pour développer réseau commercial en France. Poste à pourvoir immédiat.
Ecr. à l'adresse suivante : BODAIR, VREDEHOPSTRAAT 15 SOEST HOLLANDE.

SIETAM
42-48, av. du Présid.-Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON recherche
UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
CONCERNANT :
— Les installations de manutentions diverses, automatiques ;
— Les liaisons inter-machines ;
— Les machines ou appareils spéciaux.
POUR :
— L'élaboration des plans projets ;
— L'établissement des spécifications techniques ;
— Le calcul des prix prévisionnels ;
— Le suivi des affaires en cours de réalisation.
Adr. C.V. + photo + lettre d'accompagnement ss réf. 1.147

SPECTRA-PHYSICS FRANCE
recherche
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Au sein du Département PhysicoChimie, il assurera le développement des ventes de chromatographes. Poste pouvant convenir à Ingénieur Chimiste ayant acquis en laboratoire une bonne expérience de l'utilisation de ces appareils et témoignant de qualités de contact, de dynamisme et d'autonomie, aimant déplacements (voiture fournie).
Connaissance de l'Anglais indispensable.
Envoyer C.V., photo et prétentions à SPECTRA-PHYSICS France 3, rue Léon Blum Z.I. des Glaises 91120 PALAISEAU.

P.M.I. recherche pour son service de gestion commerciale
FEMME
— 30 ans minimum ;
— bonne présentation et excellents contacts avec clientèle ;
— rigueur indispensable pour prendre la responsabilité de ce poste.
Ecrire avec prétentions et C.V. manuscrit à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, ss référ. 35.352.

Etablissement scolaire important 1er cycle - recrute
SURVEILLANTS
plein temps 30 ans minimum
Adresser C.V. détaillé, avec goûts et aptitudes, référence no T 021026 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ecole priv. ss cont. ass. cher. conseiller éducation expérim. Ecr. no 8.553 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

AGENT MAINTENANCE
machines- automatiq., connaiss. électro-pneumat. automatisme. Bien fini pièces et production. Tél. : 278-42-94 + 58-34 de 10 à 12 h - 15 à 18 h

Société de Conseil en Communication recherche pour son service commercial **H. ou F.** s'intéressant à la vie des entreprises et ayant l'habitude des contacts téléphoniques. — Tél. : 563-17-00.

---

représent. offre

Société immobilière de prestige recherche
UN COURTIER OU AGENT
A PARIS.
Une interview est prévue en juillet à *Paris*.
McCallum, Myers Development Corporat., 2808 Rainier Bank Tower, Seattle, Washington 98101, U.S.A. Tél. : (206) 682-61-41.

propositions diverses

Vous êtes AUTOMOBILISTE. Vous voulez gagner 100 F en participant à une expérience de sécurité routière. Tél. 901-61-50, poste 41 H.B.

information divers

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spéc. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris (9e).

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître, dem. une docum. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERES (C16) B.P. 402.09 Paris.

demandes d'emploi

Homme, 49 ans, autodidacte,
Cadre Administratif
— Personnel
— Recrutement
— Paie informatique
Libre de suite, étudie ttes prop. Ecr. no 6.959 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Jeune Gabonais, 25 ans 1/2, bonne connaiss. des affaires, souhaiterait représenter tout homme d'affaires ou société qui aimerait étendre son marché sur le sol gabonais. S'adresser au 606-29-40 ou 262-11-80 tous les jours ouvr.

Musicien animateur, professeur confirmé avec quartet électronique, bas. batt., orgue et synth. + effets audiovisuels, libre de suite pour saison été. 620-26-25, 8 à 10 h. ou repas.

J.F. 37 a., possédant voit., rech. poste DACTYLO-RECEPT. TEL. PETIT SECRETARIAT chez Médecin région (94). 680-48-98.

DIRECTEUR COMMERCIAL
36 ans, formation juridique et Sciences Politiques.
EXPER. market., publ., Ccial, impt-expt, juridiq. et assuranc. Anglais, espagnol, conn. Marché espagnol et Amérique latine. Capacités de direct. et de gest. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux. Libre le 1er septembre 1980.
Ecr. no 6.257, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ETUDIANT BEAUX-ARTS
ch. travx exécut., décorat. publicité de juillet à septembre. Ec. no T 20.878 M. Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE très bon français cherche travaux à domicile. Ec. no T 021.059 M Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

vente

— de 5 C.V.

Vends 2 CV 6, 1975 100.000 km. Aménagée pr voyages, lit 2 pers., coffres, galerie, double réservoir, jerrycanes, autoradio, pièces de rechange. Mot. refait 40.000 km. 274-55-97.

5 à 7 C.V.

Peugeot 104 S.L. 1978, 49.000 km, excellent état, 17.000 F, cause départ. — Tél. : 306-95-31.

A VENDRE
Citroën GS 1972 break, ayant profité gar. Embrayage neuf. Prix Argus. Fesquet : 528-65-99.

PASSAT VOLKSWAGEN, 7 CV, 1976, première main, 72.000 km, excellent état. Prix 14.000 F avec radio - Tél. 920-49-07.

8 à 11 C.V.

Part. vend CX 2200, 1976, 135.000 km ; moteur, châssis, freins, suspension : bon état ; corrosserie moyenne. 6.500 F. Tél. 504-32-79 apr. 18 h. semaine.

URGENT, cause départ Part. vd FORD Granada Diesel, juill. 79, 50.000 km. Parfait état. Prix : 33.000 F. - S'adresser à M. Guy Boisot au (37) 23-50-98 ou 32-61-53

Collaborateur journal vend : 304 PEUGEOT, année 1975 57.000 km. TRES BON ETAT. Téléph. : 911-27-42

divers

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728 mod. 80 peu roulé, garanties. Auto Paris-XVe - Tél. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris 15e.

---

emplois internationaux

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE
DIRECTION ET CONTROLE DES GRANDS TRAVAUX
(Etablissement public)
recrute
pour d'importantes opérations
INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU
très expérimentés
en contrôle d'exécution :
- de travaux routiers
- de travaux de bâtiment
- d'équipements de bâtiment

(Climatisation ou électricité ou plomberie et réseaux d'incendie)
INGÉNIEUR
programmation moderne de chantier
MÉTREURS BATIMENT
couverture sociale assurée

Adresser demande manuscrite + C.V. + photo récente et prétentions à : Direction et Contrôle des Gds Travaux B.P. 945, ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire.
Téléphone : (19-225)
31-15-73 - 31-16-49
31-10-69 - 31-28-77

TRÈS URGENT
POUR AOUT
Organisme de séjour linguistique recherche
PROFESSEURS
d'anglais pour encadrer groupes en Angleterre.
Tél. : 522-28-11

MAGAZINE PROFESS. INTERNATIONAL
spécialisé Hi-Fi - Vidéo
recherche pour Londres
TRADUCTEUR-RÉDACTEUR
(d'anglais en français)
C.V. avec lettre manuscrite no T 20.879 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Professeur anglais région Paris pour encadrer séjour linguistique G.B. juillet, permis de conduire exigé. Téléphoner à VERLET, téléphone 331-89-41.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

emplois régionaux

ESC, DECS en province

Situés à l'Ouest de la France, et dans un secteur lié à l'automobile, nous connaissons une expansion régulière qui nous conduit aujourd'hui à filialiser l'une de nos activités.

Sous l'autorité immédiate du Directeur Financier, nous vous confierons la responsabilité de la cellule qui va regrouper la totalité de la fonction comptable de cette unité. C'est un homme jeune, mais ayant déjà une expérience comptable de bon niveau que nous recherchons. Et, en particulier, une pratique significative de la comptabilité analytique en milieu industriel. C'est aussi un homme à l'esprit ouvert capable d'assumer les quelques tâches administratives qu'il aura à effectuer par ailleurs. Un bon niveau de formation (ESC, DECS) est nécessaire pour bien maîtriser le poste, aujourd'hui et demain.

Les consultants de Sirca nous transmettront les dossiers des candidats disponibles rapidement ; écrivez-leur sous référence 802 422 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE HAUTE TECHNICITÉ
recherche
pour son bureau d'études
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
INGÉNIEUR BATIMENT TRAV. PUBLICS
Expérience minimum 5 ans dans la profession capable de diriger un bureau d'études techniques. Bonne connaissance des études de prix, et possible expérience chantiers.
TECHNICIEN SUPÉRIEUR ACHATS
Expérience minimum 5 ans dans la fonction approvisionnement, planification et suivi de commandes, contacts avec fournisseurs.
Adresser : C.V. + photo + prétentions à : Sodino Conseil, 43, rue Gambetta, 31000 Toulouse.

IMPTE SOCIÉTÉ TOULOUSAINE
recrute pour chantiers en France
INGÉNIEURS MÉCANICIENS
(Pompes, Compresseurs, Turbo Soufflantes)
pour son siège
EMPLOYE SERVICE ACHATS
SPECIALISE DANS APPROVISIONNEMENTS
Adr. C.V., photo et prétent., à SODINO CONSEIL, 43, rue Gambetta - 31000 TOULOUSE.

Cherche septembre 1980
ANIMATEUR
DUT/CAPASE + exp. prof., env. C.V. + lettre manuscrite au Centre Social Marmiers, rue Cortat, AURILLAC.

Société d'expertise comptable recherche pour ses bureaux de SENS et TROYES, collaborateur qualifié, niveau DECS et expérience cabinet souhaités. Position cadre. Avantages sociaux. Ecr. no 8.631 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09. avec C.V. et prétentions.

T.I.T.N. PROVENCE
Société d'ingénierie en
INFORMATIQUE
recherche
INGENIEURS LOGICIEL, Grandes Ecoles, débutants à 5 ans d'expérience en logiciel temps réel sur mini ou micro.
Lieu de travail : Provence-Côte d'Azur.
Envoyer C.V., photo et prétentions à T.I.T., N. PROVENCE, 7, rue Louis-Armand, Zone Industrielle, 13290 AIX-LES-MILLES

Une association regroupant des experts bénévoles, le CENTRE LORRAIN de GERONTOLOGIE SOCIALE, recrute un (e) permanent (e) dont les miss. seront :
- d'animer et d'organiser les activités de l'association : commissions d'experts bénévoles, réalisation des études, préparat. des colloques, etc.,
- d'animer et de gérer l'association (fonctionnement interne - relations av. l'extér.),
- d'organiser le secrétariat et le service de documentation.

Le poste est à pourvoir rapidem. Envoyer C.V., photo, niveau de rémunér. souhaité au C.L.G.S., 10, avenue Camille-Cavallier 54700 PONT-A-MOUSSON

L'immobilier

locaux commerciaux

Cherchons à louer
HALL D'EXPO et BUREAUX A PARIS
Notre activité est la réalisation de machines à traiter le film rétractable.
Nous en sommes un des leaders sur le marché allemand.
Dans le cadre de l'expansion de nos activités, nous recherchons à Paris un Hall d'exposition, d'environ 200 m2, ainsi que des bureaux avec Télex, d'environ 70 à 80 m2.
Envoyer propositions à :
PAUL JOOSTEN TECHNIQUES, Dorfstr. 19, D-4180 Goch-Niederswalde R.F.A. Tel. : (02823) 5001, Telex 811881.

SUR PIAZZA BEAUBOURG
FACE CENTRE POMPIDOU
Local 1.000 m2 sur deux niveaux. Idéal pour délégation culturelle ou commerciale.
VENTE OU LOCATION
Géfic C.T.I. : 723-78-90
28, avenue d'Iéna, 75116 PARIS.

bureaux

A VENDRE PARIS-XVe
(Métro Convention)
BUREAUX NEUFS
1.118 m2 en REZ-DE-CH. entièrement installés 12 PARK., 16 LIGNES TEL. Livrables fin mai 1980
SAF
622-10-10
Mme MERLHES

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE
BUREAUX, 481 M2
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés, 6 lignes tél., parkings restaurant d'entreprise. Charges basses.
SAF
Mme MERLHES
622-10-10

QUAI AUX FLEURS
propriétaire vend directement bureaux libres en toute ppté. 9 p., 200 m2, situation exceptionnelle, vue sur Seine. Téléphone 887-08-21.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

Votre SIÈGE SOCIAL
BUREAUX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e, 9e, 15e.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Prix compét., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

Votre SIÈGE SOCIAL
Avec SECRETARIAT TELEPH.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. PARIS : 261-80-88.
MARSEILLE (91) 93-11-13.

immeubles

A VENDRE LYON Quartier résidentiel 17 appartements 12.000 m2 développés. 200 m2 grenier aménageable. 3 commerces 200 m2. Prix très élevé justifié par emplacement except. Magasin 1er ordre. Possib. très belles rénovations. Ecrire : ARBONNE Publicité, 85, rue Petit-Herriot, 69002 LYON.

Vendons murs café + burx et bout. ensemble ou séparément. LE PPTAIRE : 555-92-72.

RECHERCHE IMMEUBLE ou groupe d'immeubles de rapport constr. avant 1948 Paris et banl. Imméd. Paiement cpt. Intermédiaires sollicités. Claride 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, 75116 PARIS. Tél. 720-16-21.

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : Noël AUFMAN 21, rue Le Peletier, PARIS-9e.

ALÉSIA
3 P. occupé, loué loi 1948, dame seule. Soleil. 563-52-35

AVIS AUX INVESTISSEURS
Particulier vend
CRÉDIT FONCIER A 4,25 %
Un immeuble de 23 logements. 9 ans, 4 étages, avec ascenseur, dans l'Est de LYON, construction traditionnelle très soignée.
Prix pour un appartement :
2 P. : 115.000 F T.T.C.
3 P. : 135.000 F T.T.C.
Vends pas moins de quatre à la fois. Existent loués ou non. Visite sur rendez-vous
H. bureau, Tél. : (7) 880-41-31, domicile, Tél. : (7) 883-27-02.

locations non meublées Offre

Paris

CAMBRONNE, standing, étage élevé, soleil, vue, dble liv., tél., park., 2.280 F, ch. comp. + balc. 2.400 F ch. compr. — 621-10-00.

PARC MONCEAU, anc., ascens., chff, 5 p. 150 m2, tt cft + chbre de serv., tél., 5.000 F + charges, s/place, vendredi 4, (13 à 15 h.), 56, r. de LISBONNE, 5e étage.

LEDRU-ROLLIN, studio, bains, w.-c., cuis. équip., 28 m2, tout confort, 950 F net. - 585-41-20.

Près Etoile, studio équipé, refait neuf, salle de bains, téléph., 1.300 F + charges. Tél. 734-78-43.

Mo REPUBLIQUE Part. loue 2 P. tt cft, 1.300 F C.C. - Tél. 576-11-47.

PORTE DAUPHINE 3 pièces, 90 m2, 3.050 F + charges. - 285-71-82.

Région parisienne

CLICHY-SOUS-BOIS
Près transports, écoles, commerçants, propriétaire LOUE DIRECTEMENT SANS HONORAIRES dans immeuble standing :
F3 loggia, 1.800 F, ch. comp.
F4 loggia, 2.000 F, ch. comp.
Appts tout conf., ascenseurs, chauff. central par radiateurs.
Se présenter SOGEPA, 6, allée Victor-Hugo, à Clichy-sous-Bois ou prendre R.-V. 936-20-69.

NEUILLY NEUFS LUXUEUX
Jamais habités. Libres de suite. Chbre service. Balcon. Parking

7 PIECES	218 M2
6 PIECES	200 M2
5 PIECES	165 M2
4 PIECES	135 M2
3 PIECES	108 M2

2 PIECES ET STUDIOS
Pour visite sur place, ce jour, 9 h à 19 h : 88, BD V.-HUGO
COGETIMA
720-51-00

BOULOGNE CHARMANT STUDIO calme et s/verdure, 32 m2, bon plan, 1.000 F + charges. - 603-75-09.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

Pte VERSAILLES, gd dble liv., tout confort, impeccable, 1.500 F net. — Tél. : 229-52-98.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche du Studio au 6 pièces Paris et Villa en banlieue Ouest. Propriétaire directement : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction bx appts de standing 4 Pièces et plus. — Téléph. : 285-11-08.

maisons individuelles

TARN Vends belle maison indépendante 8 pièces, impeccable, gd confort, sans aucune rénovation, garage téléphone, habitable de suite 3 voitures, beau jardin 2.000 m2 clôturé, située localité toutes commodités, 2 h de la mer. 380.000 F. Agence RHEA, 81120 REALMONT Tél. (63) 55-52-87

Voir la suite de notre immobilier en page 28

Le Monde

équipement

TOURISME

LA CARTE DES PLAGES PROPRES

Une vingtaine de points noirs

Sur la carte de santé des 1 800 kilomètres de plages françaises ne subsistent plus, au début des vacances de l'été, qu'une vingtaine de points noirs. Les quatre-vingt mille analyses effectuées par les laboratoires qui travaillent pour le Réseau national d'observation montrent, en effet, une qualité constante du milieu marin, supérieure aux normes internationales.

En 1979, 91 % des zones sensibles testées par le Réseau avaient une qualité d'eau *« bonne »* ou *« satisfaisante »*. La lente reconquête de la salubrité des plages devrait encore continuer cette année grâce à l'entrée en service de nouvelles stations d'épuration.

Dans le Nord, on pourra se baigner sans crainte sur toutes les plages de la Manche. Dans la Somme, seules, comme l'an dernier, les plages de deux stations sont interdites à la baignade : au Crotoy et à Saint-Valéry-en-Somme.

En Normandie, aucune plage n'est fermée. Quant aux rivages bretons, qui ont souffert de la marée noire, ils ont retrouvé leur propreté. Les plages ont été labourées et du sable neuf déversé sur les 40 kilomètres de côtes souillées. Seules quelques plaques de mazout accrochées aux rochers du fond de certaines criques rappellent le naufrage du *Tanio*. *« Sur les quatre-vingt-deux sites contrôlés*, affirme la préfecture des Côtes-du-Nord, *il n'existe qu'un point noir : la plage du Vallet-en-Cesson, à Saint-Brieuc. »*

Dans le Finistère, la pollution a motivé la fermeture de seize plages sur trois cent quatre-vingt-cinq. Sur l'Atlantique, seule la Charente-Maritime a osé interdire une plage, celle de La Rochelle-Ville, et publier le classement des autres selon la qualité de leurs eaux de baignades. Sur la côte aquitaine, où se trouvent plusieurs plans d'eau intérieurs, le *développement du camping* sauvage cause une importante pollution bactériologique. Pour cette raison, trois mois après la saison 1979, l'état des eaux était encore considéré comme *« mauvais »*.

La santé du littoral méditerranéen est bonne dans l'Aude et le Roussillon. Ces régions sont classées *parmi les plus saines de France*. Aucune plage n'a été interdite à la baignade dans la région de Marseille et sur la Côte d'Azur. Sur le littoral des Alpes-Maritimes, les quarante-trois points noirs repérés il y a sept ans ont aujourd'hui disparu. Ces résultats spectaculaires ont été obtenus, selon les responsables de la « cellule d'intervention contre la pollution dans les Alpes-Maritimes », grâce aux plaisanciers qui *« ne prennent plus la mer pour une poubelle »*, mais aussi grâce aux émissaires qui portent les eaux d'égouts à 2 kilomètres au large.

Sous le fanion jaune

Il n'empêche que toute baignade demeure interdite aux embouchures des rivières et dans les ports. Cinq embarcations-poubelles circulent chaque jour au large des plages pour enlever de la surface de l'eau les déchets les plus voyants et les plaques de mazout. La salubrité des baignades est garantie par des prélèvements effectués quotidiennement en cent quarante-deux endroits et par des analyses chimiques attentives. Les résultats classés en « bons », « moyens » ou « mauvais » sont transmis aux communes concernées qui doivent les afficher en mairie et au siège du syndicat d'initiative. Si pendant deux jours consécutifs les analyses sont « mauvaises », des panneaux spéciaux portant un macaron jaune sont plantés sur les plages. Les plagistes eux-mêmes doivent hisser un fanion jaune sur les espaces de sable dont ils sont concessionnaires.

TRANSPORTS

LA S.N.C.F. MET TROIS CENTS TERRAINS EN VENTE

La S.N.C.F. a décidé de louer ou de vendre à des industriels, des commerçants ou des P.M.E. trois cents terrains, tous situés en agglomération, à proximité des voies ferrées et desservis par la route. La Société nationale entend ainsi inciter les entrepreneurs à relier leurs installations *au réseau ferroviaire* et ce dans un climat de crise énergétique qui lui est favorable.

Ainsi, sur l'ensemble du territoire, est-il possible de louer de multiples terrains, à des prix variant en fonction de leur emplacement, de leur équipement et de l'environnement. A Limoges, par exemple — le plus petit des terrains disponibles, — le prix du mètre carré est de 30,84 F hors taxes par an. Ce prix est assez proche de ceux que l'on retrouve ailleurs en province. Il peut être abaissé ou augmenté au prorata du tonnage expédié ou reçu par les entreprises qui s'installent.

A Paris, où la Société nationale a décidé de louer l'ancienne gare des Gobelins — soit 38 000 mètres carrés d'entrepôts, — le prix moyen annuel du mètre *carré a été fixé à 200 F. Afin de* permettre un contact facile avec les entreprises intéressées, la S.N.C.F. vient d'éditer un catalogue qui décrit les emplacements disponibles et indique le nom des agents commerciaux chargés des négociations.

* « Votre prochaine implantation - un terrain S.N.C.F. », direction commerciale marchandises de la *S.N.C.F. 45, rue de* Londres, 70383 Paris Cedex 08 : tél. : 285-04-04.

● *Italie : mot d'ordre de grève des contrôleurs aériens.* — Les contrôleurs aérien italiens ont décidé de se mettre en grève du mardi 8 au mardi 15 juillet durant quatre heures par jour.

SUR LES LIGNES DE LA MÉDITERRANÉE

La S.N.C.M. prend le pari du confort et de la rapidité

Depuis plusieurs années, la Société nationale maritime corse (S.N.C.M.) n'avait plus qu'un seul navire affecté en permanence au trafic des passagers sur les lignes d'Alger et de Tunis. Le « Liberté » vient de prendre la relève du vieux « Roussillon » vendu et retiré de la ligne fin février.

Plus spacieux, plus rapide, plus confortable (1) que ses prédécesseurs français et que ses concurrents étrangers, le *Liberté* peut transporter quelque mille deux cents passagers en classe cabine et en classe économique.

L'entrée en service de ce nouveau navire sur les lignes de l'Algérie et de la Tunisie tient, dans une certaine mesure, du pari. La S.N.C.M. enregistre, en effet, des coûts d'exploitation autrement plus élevés que les compagnies algérienne et tunisienne (explicables en particulier par les différences de salaires entre les marins français — personnel hôtelier compris — et leurs homologues maghrébins). Elle pratique cependant les mêmes prix que les car-ferries de ces deux pays et va compenser son handicap par les atouts de sa nouvelle unité.

Le *Liberté* dispose d'abord d'un vaste garage sur deux plans, qui représente une capacité de quatre cent quarante voitures, lui permettant à la fois de recevoir tous les véhicules des passagers se trouvant à bord (2), et du fret en camions et semi-remorques. Ensuite, les travailleurs immigrés qui retournent chez eux en utilisant la compagnie française bénéficient de la réduction relative aux congés payés, avantage inconnu sur les car-ferries algériens ou tunisiens.

Le *Liberté* dispose enfin d'un atout majeur : il assurera trois voyages par semaine entre la France, la Tunisie et l'Algérie grâce à sa vitesse (22 nœuds) qui lui permet d'effectuer le parcours Marseille-Tunis en dix-neuf heures et Marseille-Alger en vingt-deux heures quinze minutes. Les navires concurrents ne font que deux rotations hebdomadaires.

En période de pointe du trafic entre la Corse et le continent, le *Liberté* abandonnera momentanément les lignes de l'Afrique du Nord pour desservir l'île de Beauté. En basse saison, le navire sera disponible pour de petites croisières, des séminaires, ou de brèves « classes de mer », formule que la S.N.C.M. va tenter de développer et qui repose sur l'initiation des jeunes aux choses de la mer.

Actuellement, dans le trafic maritime (passagers) entre la France et ses partenaires algériens et tunisiens, la S.N.C.M. ne représente que 15 % du marché. Grâce au *Liberté*, *la compagnie* pense pouvoir améliorer cette position. *« L'exploitation de ce navire est possible*, dit M. Jacques Ribière, président de la S.N.C.M., *si les choses se passent normalement. Mais nous sommes à la merci d'événements politiques... »*

JEAN FRIDRICI.

(1) Le *Liberté* est un des bateaux les plus silencieux qui existent. Il est doté — c'est le premier en France de ce genre — d'une hélice d'une nouvelle forme qui réduit considérablement bruit et vibrations.

(2) On estime qu'en période touristique, il faut compter une voiture pour trois passagers.

Une flotte renouvelée

Construit par les chantiers Dubigeon-Normandie, à Nantes, le *Liberté* est le troisième car-ferry mis en exploitation par la S.N.C.M. en quatre ans (après le *Napoléon* et le *Cymos*, respectivement entrés en service en 1976 et 1979). Mais il est le *seul de la compagnie française* qui soit actuellement destiné au trafic passagers à destination ou en provenance de l'Algérie et de la Tunisie.

En période de pointe, le nouveau navire sera appelé à seconder les autres transbordeurs de la compagnie sur le réseau corse (en supprimant six voyages à destination de l'Afrique du Nord, le *Liberté* assurera treize voyages à destination de l'île de Beauté cet été).

Tenue d'assurer une progression du trafic des passagers de 6,5 % l'an entre la Corse et le continent, la S.N.C.M. poursuivra son plan de renouvellement et de renforcement de sa flotte par la mise en service *sur le réseau Nice-Corse de l'Estérel*, en 1981, puis d'un autre bateau identique, en 1983.

Le *Napoléon* a une capacité de mille cinq cents passagers et de cinq cents voitures, le *Cymos* de mille deux cents passagers et de quatre cent quarante voitures (avec en plus des emplacements réservés pour les camions). L'*Estérel* et son jumeau auront chacun une capacité de deux mille deux cents passagers et sept cents voitures. Enfin, en 1985, un sixième navire, dont les caractéristiques ne sont pas encore tout à fait définies, est appelé à remplacer le *Provence*.

En 1979, un million trois cent soixante-dix-huit mille passagers et quatre cent quinze mille voitures ont été transportés sur les six car-ferries de la compagnie française vers la Corse, la Sardaigne, l'Algérie et la Tunisie. Avec les nouvelles unités, la S.N.C.M. compte arriver d'ici à 1985 au chiffre de deux millions de personnes transportées sur *l'ensemble de ses lignes.*

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

OPERA Petit studio, kitchenet. équipée, cft, 5e étage, ASCENS. 159.000 F. - 577-88-68.

4e arrdt.

RARE. R.-de-ch. Gd 2 P. habitat. ou profess. S/place, 5 rue des Tournelles. — 274-59-10.

Près ILE SAINT-LOUIS
Magnifiq. living + chbre refait à neuf, plein sud, soleil. Tél. 329-71-67

5e arrdt.

5e ARRONDISSEMENT
PANTHÉON
8, rue de l'Arbalète, neuf, habitable immédiatement, 2 P. + jardin, 3 P., Studio, studettes, diffé. de niveaux.
BUREAU VENTE : 13 h.-19 h.
Tél. : 707-20-29

CENSIER, soleil, 354-42-78, duplex, grand séj. + 2-3 chbres.

VERDURE, CALME
„S1:oerents

RUE DE BIEVRE (Ve)
Pied-à-terre de luxe, 55 m2, 5 P. + terrasse, 600.000 F. 272-48-19.

Part. vd appt 2 Pièces, 36 m2, 3e étage, 5e arrdt, Mo Censier, prix intéress. Tél., après 20 h. : 331-15-15. - Agence s'abstenir.

Ve 6e étage, studio refait neuf, tt confort, tél., plein soleil, 140.000 F - 326-23-91.

LUXEMRO...G
Imm. récent, grand studio tout confort, 53 m2 s/jard. paysagé. Prix 480.000 F. Tél. 229-44-61.

6e arrdt.

RUE D'ASSAS, ravissant duplex, living, 2 chambres, 2 bains, terrasse, balcon. Exclusivité. GARBI : 567-22-88.

Mo SEVRES-BABYLONE
Atelier d'artiste 125 m2 sous plafond, possibilité 6 Pièces, immeuble ancien. Clair et calme. - Téléphone : 633-78-87.

7e arrdt.

ECOLE-MILITAIRE
Magnifique studio 32 m2, cuisine, bains. - Tél. : 567-22-88.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

8e arrdt.

14, RUE DES SAUSSAIES
Ds bel immeub. face ministère, appt 5 P., 150 m2. Sur place, le samedi 5 juillet, de 15 à 18 h. PASTEYER : 266-35-84, matin.

SAINT-AUGUSTIN, 4 pièces
Etage élevé, plein sud, parfait état, possibilité profession libér. PRINCIP : 225-98-90.

9e arrdt.

CADET ROCHECHOUART
Particulier vend direct. 2 P. en rez-de-ch., s/cour calme, cuis., bains, wc, chauff. Nombrx placards. Prix 250.000 F
Tél. heures bureau : 265-87-16.

Pr. place Clichy, 5 Pces, 112 m2, tt conft, chauffage individuel. 285-21-55, mercredi, jeudi, vendredi, 10-18 h. Prix 1.100.000 F.

6 PIÈCES TRINITÉ
Immeuble bourgeois, P. de T., 3e ét., asc., soleil, 180 m2, park., 1.300.000 F. — Tél. 633-78-87.

11e arrdt.

BD RICHARD-LENOIR
Dans immeuble en rénovation Grenier aménagé habitables (en duplex) 100 M², terrasse, cuis., bains, chauffage centr. Prix 580.800 F. TEL. 297-45-83

12e arrdt.

Mo LEDRU-ROLLIN. Dans très belle restauration, 1 studio en duplex, tout confort, poutres, cour fleurie, loué loyer libre. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

13e arrdt.

Paris 13e, Part., vd bon standg, bon état, 14e étg., 5 P., 104 m2, park., près lycée, jardin, fac. : 760.000 F. Visite sur place, Tour Sapporo Olympiades, angle rue Baudricourt et rue de Tolbiac. Samedi 5, dimanche 6 juillet, de 14 à 17 heures.
Tél. 331-92-55 ou 585-61-30.

14e arrdt.

VIEUX MONTPARNASSE
gd stud., av. mezzanine sur rue, rénové avec soin (poutres, cheminée, asc., v.-o., interphone). *LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.*

PRES AVENUE DU MAINE
Je vends pour placement beau studio, tt cft, occupé (loi 48). Investissem. d'avenir. 555-92-72.

PRES DENFERT. - Direct dans rénovation, studio + un 2 Pces, tout équipé, balc., loué actuell. Loyer libre. Me téléph. 555-92-72.

Vds petit 3 P. ds imm. ravalé, cuisine, S. de B., parfait état, calme, libre début 1981. *Téléphone : 563-52-35.*

Porte d'Orléans, sur *Montrouge*, 14, rue Radiguey angle G.-Péri, 4e étg., 3 Pces, entr., cuis., bns, w.-c., 60 m2. NEUF : 275.000 F. Mitoyen, 62 m2, occupé, 195.000. 520-13-57 ou sur place 17-19 h. samedi, dimanche et lundi.

TRES BON PLACEMENT
Mo PERNETY
1) Amusant 2 P., cuis., 28 m2, à aménager, idéal pour jeune couple ou étudiant. Prix exceptionel.
2) 3 P., cuisine, 33 m2. Visite samedi 5, de 17 h à 19 h : 15, rue Edouard-Jacques.

CLOS DES ÉPINETTES
16, rue Lagille, 75018 PARIS
Restent disponibles habitables immédiatement
3 PIÈCES 77 m2 + loggia 635.000 F
3 PIÈCES 75 m2 + loggia 680.000 F
Tél. : 627-82-98 ou 725-92-16.

15e arrdt.

RUE DE VOUILLE
récent, double liv., 2 chambres, balc., tt conft, box : 930.000 F. REGY : 577-29-29.

16e arrdt.

6, AV. DE LAMBALLE
142 M2 : 1.420.000 F.
Sur place vendredi, samedi, de 10 à 13 h.

VILLA BEAUSÉJOUR
Cadre verdure, splendide appartement 140 m2 env. Belle récept. + 3 chbres, 2 bains. Beau jard. privatif. Rénovation luxueuse. Prix exceptionnel : 1.980.000 F. Possibilité adjoindre studio. PROMOTIC : 553-14-14.

17e arrdt.

17e, bon imm., soleil, calme : 3 Pces, entr., cuis., bains, wc, 55 m2, refait neuf, 265.000 F ; occupé, 3 Pces (2e étg.), 175.000. Duplex possible. S/pl., 14-16 h., samedi, dimanche et lundi. 52, rue Guy-Môquet. - 224-02-86.

19e arrdt.

PIED BUTTES-CHAUMONT
Je vends studio, tt conft, libre ou location garantie. - 555-92-72.

BUTTES-CHAUMONT Sur PARC
125 m2, 2e étage, balc. 40, rue Botzaris, vend-sam., 14 à 18 h.

20e arrdt.

AVENUE GAMBETTA
A SAISIR Imm. bourgeois, ascenseur
BEAU 3 P. tout confort, refait neuf. 425.000 F. - 325-75-42.

78 - Yvelines

VERSAILLES, RUE PAROISSE, petit 2 Pièces, tt conft, calme, 190.000 F. Téléphone : 916-12-42.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BINEAU
Petit stud. kitch. - 380-44-81. Propriétaire vend directement.

NEUILLY, sur pleine verdure ensoleillé, tr. beau 5 P., 120 m2, 2 park., 1.350.000 F. AGENCE S'ABSTENIR. Tél. : 722-35-21, *le soir à partir de 20 heures.*

MEUDON-BELLEVUE
4 PIECES - 95 M2
10 M2 LOGGIA
cuisine équipée
cave - 2 parkings
EST-OUEST.
Téléphone : 562-48-68.

LA DÉFENSE
LUXUEUX 4 PIECES
SEJOUR 40 M2
PRESTATION EXCEPTIONN.
CHARGE FAIBLE
GRIMALDI FRANCE 522-32-64.

94 Val-de-Marne

EXCEPTIONNEL
VINCENNES SUR BOIS
Living, 3 chbres, balcon, état impecc. + chbre service + dble box. Prix 1.300.000 F.
NEVEU ET CIE 743-96-96

A SAISIR Champigny R.E.R. 20, rue Jean-Jaurès
Imm. récent, tt cft, plein soleil, studio 30 m2 + balcon + cave

SPÉCIAL INVESTISSEUR
GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, domicile.

60 - Oise

SENLIS
Dans petit château de caractère en parfait état, superbe appt 100 m2, comprenant : 1 gd liv., cuis., chambre, tr. belle s. de b., chf cent. indiv. au gaz, garage 2 voit., cave, au milieu de 2 ha de parc boisé, avec maison de gardien, clos de murs. Prix : 500.000 F à débattre.
Tél. : M. JANUS : 16-4-453-05-05.

Province

NICE
Part. vd beau 3 P., 106 m2 dont 26 balc. + garage : 470.000 F. Tél., Paris, B. : 555-95-20, poste 25995, D. : 655-75-16.

06 VENCE (CENTRE)
Part. vd petit 2 Pièces, récent, dernier étage, s/verdure, soleil, terrasse, kitchenette installée impecc., 345.000 F. T. 620-57-01, ou (93) 58-06-95.

Etranger

U.S.A. FLORIDE Appts prox. Mer
Résidence secondaire 149.000 F. AG. DOUGLAS - 562-14-15

appartements occupés

MAIRIE XVIIIe, 2 P., cuis., wc, possib. S. d'eau, occupé par un couple âgé. Prix 84.000 F, créd. 80 %. Voir propriétaire, vendr., de 17-19 h., 28, RUE LETORT.

appartem. achat

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES, urgent, avec conft, Paris rive gauche, PAIEMENT COMPT. chez *notaire*. - Tél. : 873-23-55.

Part. ch. à ach. pr son fils appt 2-3 Pces, wc, cft, 3e étg. max., Paris 15e, 14e, 7e. Prix 150.000 F maximum, paiem. compt. Ecr. no 6.258, « le *Monde* » Publicité, *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.*

Fonctionnaire muté Paris rech. 2 Pces, calme, 1.500 à 2.000 F. Tél. : (55) 34-35-82 en P.C.V.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La *Motte-Picquet*, 15e, 566-08-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

PRES SQUARE *MONTHOLON*
Beau 2 pces tt cft 3e ét., asc. 120.000 F + 1.000 F. Occupé. Femme 75 a. Viagers F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, bd *Malesherbes*, 8e, Tél. 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

LIBRE proximité Place des Vosges
Imm. caractère, bel appart. rénové. 2 têtes 71-75 ans. Cpt 350.000 F + rente 5.000 F.
VIAGER 120, rue de Rivoli 233-05-75

VIAGER OCCUPÉ
PARC DES PRINCES
Imm. stand., 4 .p, tt cft, envir. 100 m2, partie comptant partie viager. A. STOOPS : 825-42-17.

châteaux

Part. vd à 7 km de PAU, château sur 27 ha, vue sur Pyrénées et Pau.
Tél. le mardi et vendredi après 15 h. : (59) 33-69-19 ou écrire : *Mme CLAVEILL*, Château Bellevue, 64110 Laroin.

maisons de campagne

DOUCEUR DU CLIMAT
MEDITERRANEEN
EXCEPTION DES SITES :
L'AVEYRON
A moins de 2 h de Toulouse et de *Montpellier*, et quelques heures de Marseille et de Lyon, DES PROPRIETES A DES PRIX ENCORE RAISONNABLES.

PRES SAINT-AFFRIQUE
Belle grange cathédrale, avec sa bergerie voûtée et sa petite maison d'habitation à retaper. Avec, en plus, son bois de *1 ha 1/2 et sa petite bergerie* non attenante.
Prix dérisoire de 99.000 F.

PRES DE BROQUIES
Solide fermette typique en pierres bleues avec son terrain de 3.000 m2 en bordure de hameau, site agréable, facilement habitable après travaux d'aménagement.
Prix : 129.000 F.

PR. DE LA COUVERTOIRADE
Jolie Fermette construite sur bergerie voûtée avec ses *dépendances et son jardin ombr.* Le tout en bordure de village. Habitable après travaux.
Prix : 149.000 F.

A 5' DE NANT
ETONNANTE
PAR SA POSITION
DOMINANT LA VALLEE
Petite maison habitable de suite et facilement aménageable.
Prix de 179.000 F.

STE-CATRY - Tél. pour visite et renseign : Me LALLEMAND (66) 22-50-30 h.r. ou apr. 18 h. ou écrire jrs suivants Sté Catry, 43, cours Estienne-d'Orves, *13001 MARSEILLE.*

LAMBALLE (22) A vendre MAISON 2 ét. sur 400 m2 jard., cour, gar. (2 caves), dépend. R.-de-ch. : cuis., salle séjour, salle d'eau, w.-c.
1er ét. : 4 grdes chambres.
2e ét. : 1 F3 indépendant, s. séjour, salon, 2 chbres, cuis., s. d'eau, w.-c., chauff. central mazout Prix : 300.000 F. Tél. : 015-72-21, heures bur., sauf dimanche et lundi.

Ardèche, grange typique parf. état ds 6.000 m2, vue exceptionnelle, rivière. (91) 73-07-55.

villas

CHALLES-LES-EAUX (Savoie)
Très belle propriété, parc 3.000 m2, maison 9 p. ppies, 2 bains, 4 toil., 4 w.-c., gd hall, office, cuisine, 2 garages. Tél. 16 (79) 33-18-73, hres bur.

8 KM MONTAUBAN
Villa F 4, 85 m2 sur sous-sol, isolation totale, chauff. électr., terrain 580 m2. P. : 350.000 F. Tél. (16-63) 03-15-52.

SEVRES, part. vd magnif. villa moderne, parfait état, réception dble 48 m2, av. cheminée, plein Sud, vue imprenable sur forêt, bureau, 6 chbres, 2 bains, grand rez-de-jardin, sur 800 m2.
Prix : 1.500.000 F.
Téléph. après 19 h. : 533-08-97 ou 626-10-17.

MONTREUIL quart. BOISSIERE Aut. Ecoles. Cces
4 P., gde cuis., tt cft, terrasse, gd garage. 550.000 F. 346-11-76.

LAC LEMAN (HAUTE-SAVOIE)
25 km GENÈVE
Villa tt confort, vue magnifique sur lac et envir., séj., cheminée, gde terrasse, 7 chbres, 4.000 m2 terrain. Part. à part., tél. soir de préfér. : 19-41 (22) 33-18-30.

terrains

SAINT-REMY-L'HONORE
7 km MONTFORT-L'AMAURY
Secteur très résidentiel dans cadre de prestige BEAUX TERRAINS A BATIR 10.000 à 14.000 m2 pr construct. indiv. de bon standing.
RENS. ET PRIX tél. 936-21-76.
Pour visiter sur rendez-vous : tél. 487-84-68.

Morbihan-Océan. Excell. terr. boisé viabil. 2.200 m2. Tennis, 2, rue *Meissonier*, 75017 Paris. footpath. Garrigues

fermettes

MAYENNE
Ferme restaurée confortable. Site 3.000 m2.
Houdiard - B.P. 83.
LAVAL - Tél. : (43) 56-61-60.

YONNE 130 km de PARIS
Belle FERMETTE de caract. s. 14.000 m2, 4 p., gdes dépend. atten., grenier aménag., tt cft. 370.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av Gambetta 89 Joigny 16(86)62-19-44

pavillons

CHATILLON Me. Pavil. récent, *séjour + 4 chbres*, chauff. central gaz. 780.000 F, frais notaire 3 %. - 734-36-17.

propriétés

GRAMAT (Lot), 4.000 habit., 5 min. de la gare, maison quercynoise entièrement rest. sur un ha, dépendances, garage, chauff. central, tél., 10 pces, s. de b., 2 cab. de toilette, cave, grenier. Px 1 million just. Ec. No 8.619, « le *Monde* » Pub. *5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.*

Département de l'Indre
45 km BLOIS - 220 km PARIS
Vds ptés élevage 22 ha avec étangs : pêche, chasse. 750.000. Possibilité achat 22 ou 44 ha supplémentaires.
Ecrire AGENCE RHEA, 81120 Réalmont.

RAMBOUILLET
En lisière de forêt, 35 minutes *Paris-Montparnasse*, *magnifique chaumière*, *240 m2 habit., décor rustique*, 2.800 m2 de parc.
TRES RARE - Px : 1.115.000 F. Agence. Tél. : 041-09-67.

PRÈS BERNAY
Ravissante maison à colombages, living + 3 chbres, 2 sal. de bains, sur champs à perte de vue, très beau jardin planté 2.273 m2. Prix 380.000 F
603-75-09

90 KM SUD - REGION NEMOURS - Environnement exceptionnel. Luxueuse Ferme aménagée 8 pièces tout confort, décoration raffinée, dépendances. Parc 5.000 M2 - Piscine.
MICHEL & REYL 265-90-85

LE VESINET RESIDENTIEL 8' RER - BELLE PPTE familiale de caractère, 2.600 m2, salon-salle à manger, 5 chbres. Pavillon gardien. EXCEPTIONNEL
IMMOB. QUEST - 976-18-18

A VENDRE
MAISON DE CAMPAGNE
A SOLIGNY-LA-TRAPPE
Orne, dans la forêt du Perche. 3 P., cuis., s. de b., w.-c., terr. 1.700 m2. Prix : 180.000 F. tél. à partir de 14 h. : 827-57-02.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES après liquidation de biens au Tribunal de Grande Instance à DRAGUIGNAN (Var) au premier étage, le JEUDI 10 JUILLET 1980, à 14 heures 30

PROPRIÉTÉ RURALE à TOURVES (83)

en nature de vignes, terres, bois et landes, et comprenant MAISON DE MAITRE, MAISON D'HABITATION, chai et dépendances, dénommée DOMAINE DU BOULON

Le tout d'une superficie de 242 ha 75 a 37 ca

MISE A PRIX : 2.800.000 Francs

Cabinet de Me LOUSTAUNAU, avocat associé avec Mes WALLET et SABATER, avocats au barreau de DRAGUIGNAN (83), 12, boulevard G.-Clemenceau, tél. (94) 68-09-59 et de Me PEREZ, administrateur à SAINT-RAPHAEL (Var), tél. (94) 95-10-76.

هكذا من الأصل

LA MÉDITERRANÉE

confort et de la rapidité

Une flotte renouvelée

Quand la région sort des frontières

Marseille et Alger signent une convention « d'amitié et de collaboration »

De notre correspondant régional

Marseille. — Une importante délégation de la ville et de la wilaya d'Alger conduite par M. Khelifa Belaïd, président du conseil populaire de la ville d'Alger, a fait une visite officielle de quatre jours, du 26 au 29 juin, à Marseille. Au terme de cette visite, M. Defferre, député et maire de Marseille (P.S.), président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et M. Belaïd ont signé une convention d'amitié et de collaboration liant les deux villes et leurs régions.

Un comité paritaire composé d'élus et assisté de techniciens a, d'autre part, été installé en vue de réaliser un premier programme d'action en 1980 et 1981 dans les domaines administratif, économique, technique, culturel et social. Des semaines d'amitié seront aussi organisées dans les deux villes, à Marseille en mars 1981 et à Alger, au mois de mai suivant.

Le communiqué commun publié par les deux parties souligne le « *caractère historique* » de ces accords « *qui ouvrent une ère nouvelle dans les relations entre Alger et Marseille aujourd'hui fondées sur le respect mutuel et la fraternité* ».

La visite de la délégation algérienne avait été préparée par une série de contacts entre les représentants des deux villes et par un voyage, à Alger, en mars, d'une délégation marseillaise conduite par M. Defferre. « *Notre intention*, explique le maire de Marseille, *était de créer entre la ville et la wilaya d'Alger, d'une part, Marseille et la région d'autre part, des liens d'un type nouveau. Nous étions partis de l'idée qu'Alger et Marseille se trouvent dans des situations comparables. Ce sont deux grandes villes de la Méditerranée, dont les rapports s'inscrivent dans la nature, l'histoire et la tradition, et qui ont des besoins complémentaires.* »

Logement et travaux publics

Les domaines dans lesquels une collaboration peut s'établir entre Alger et Marseille sont nombreux. Deux grands volets de coopération, administrative d'une part, économique et technique d'autre part, ont été définis, et une liste précise d'actions sera ultérieurement publiée. Les Algériens ont, en particulier, des besoins considérables en logements, puisqu'ils doivent en construire cent mille par an dans les cinq prochaines années, et deux cent mille dans les cinq années suivantes.

Dans cette perspective, il est prévu une collaboration suivie entre les offices H.L.M. de Marseille et de la région et l'office de promotion et de gestion immobilières d'Alger, portant sur les problèmes de gestion, d'entretien et de réhabilitation. Les entreprises marseillaises de bâtiment et de travaux publics qui ont présenté des dossiers de préqualification auprès du ministère algérien de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat, se proposent aussi d'organiser des stages de formation professionnelle en faveur des jeunes travailleurs algériens. Des échanges d'expériences et de moyens sont par ailleurs envisagés dans les domaines de la distribution d'eau, de l'assainissement, de l'hydraulique agricole et des transports, avec le concours de la Société des eaux de Marseille, de la Société du canal de Provence, de la Régie des transports marseillais et de la Société du métro de Marseille.

Dans le secteur social et socio-éducatif, le principe de « journées d'information » à Marseille a été retenu pour favoriser une meilleur connaissance réciproque des deux communautés. Sur le plan culturel, enfin, des échanges auront lieu entre les écoles des beaux-arts des deux villes, et une exposition des trésors des musées d'Alger pourrait être programmée à Marseille.

Au-delà du jumelage

La démarche de M. Defferre a obtenu l'assentiment implicite du gouvernement français même si, à certains égards, elle paraît violer les dispositions de la loi de 1972 limitant les prérogatives des établissements publics régionaux en matière de coopération avec des régions frontalières ou des Etats étrangers.

M. Defferre fait remarquer qu'il a agi autant comme maire de Marseille que comme président du conseil régional. «*Or, rien n'interdit l'établissement de relations entre villes étrangères. La différence est, en l'occurence, que nous sommes allés beaucoup plus loin qu'un simple jumelage, dans lequel il est rare d'engager des actions concrètes. Nous souhaitons donner à nos rapports un caractère exemplaire pour qu'ils puissent avoir des répercussions positives sur la politique nationale et l'entente entre les deux pays.* »

GUY PORTE.

● *L'alimentation en eau de la pétrochimie de Berre.* — D'importants ouvrages de la Société du canal de Provence (S.C.P.), destinés à la desserte en eau de la zone agro-industrielle de l'étang de Berre, viennent d'être inaugurés. Ces installations, qui consistent en une adduction complémentaire à partir du canal E.D.F. d'amenée des eaux de la Durance, permettront essentiellement d'assurer l'approvisionnement du nouvel ensemble de vapo-craquage de Shell-chimie et l'irrigation, en plusieurs phases, d'environ deux mille hectares de terres agricoles. — *(Corresp.)*

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'OFFICE FONCIER DU GARD VEUT CONTROLER L'EXPLOITATION DE L'ARRIÈRE-PAYS

De notre correspondant

Montpellier. — Sensible aux difficultés soulevées par la spéculation foncière, la cherté des terrains, la disparition des domaines agricoles au profit d'opérations immobilières, le conseil général de l'Hérault a voulu se doter de moyens pour réagir et créer des éléments de référence sans vouloir se substituer à la politique nationale. Il a créé un office foncier selon la loi de 1901, au sein duquel peuvent intervenir la SAFER, le conservatoire du littoral, la chambre d'agriculture, les syndicats, etc.

L'ensemble du département a été placé en périmètre sensible, cette procédure permettant de percevoir la « taxe verte » (taxe départementale d'espaces verts) dont on attend plus de 6 millions de francs en 1980.

L'action envisagée — la première en France du genre, semble-t-il — a trois volets : le littoral, en complément de l'action du conservatoire ; les zones périurbaines dont l'urbanisation, malgré les POS, reste sauvage ; l'arrière-pays, qui est la zone la moins peuplée et la plus riche en possibilités d'aménagement. On y trouve de vastes domaines, que se sont souvent appropriés des étrangers, sur lesquels, avec les communes et la SAFER, il doit être possible de délimiter des espaces à affecter au tourisme léger ou à louer à des éleveurs de bétail qui ne peuvent actuellement avec la montée des prix prendre une location.

L'office, qui, éventuellement, pourra se transformer en société d'économie mixte, cherchera aussi à aider les communes qui désirent acquérir des réserves foncières.

Pour le président du conseil général, M. Gérard Saumade, P.S., la forme juridique de l'office évoluera en fonction de son expérience. « *Nos interventions*, dit-il aussi, *doivent être très étudiées, car en limitant l'offre nous pourons contribuer à créer ce que nous voulons éviter, c'est-à-dire la montée des prix. Mais ce que nous voulons c'est avoir un moyen pour agir efficacement et trouver une formule pratique pour exercer un droit de préemption.* » — R. B.

ENVIRONNEMENT

LES CENTRALES NUCLÉAIRES ET L'EUROPE

Cattenom inquiète les Luxembourgeois

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Pierre Werner, premier ministre luxembourgeois, a exprimé, le 2 juillet, à Bruxelles, ses préoccupations au sujet de la construction de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) à MM. Roy Jenkins, président de la Commission européenne, et Lorenzo Natali, le commissaire chargé de l'environnement.

La démarche du grand-duché intervient au lendemain du veto émis par Paris sur la « directive Seveso », qui prévoyait la nécessité pour un Etat membre d'informer ses voisins des risques que présentent certaines activités industrielles (*le Monde* du 3 juillet). Le secteur nucléaire n'est pas précisément visé par la « directive Seveso », mais les pays du Benelux, en demandant son adoption, pensent non seulement aux industries chimiques mais aux Mines de potasse d'Alsace, qui déversent leur sel dans le Rhin, et aux centrales françaises situées en amont de leurs villes. Déçus par leur essai de concertation avec la France, ils demandent maintenant l'arbitrage de la C.E.E. Tel est le sens de la visite de M. Werner à la Commission. Le premier ministre luxembourgeois a expliqué à ses interlocuteurs que, sur les deux premiers réacteurs de Cattenom, son pays était parvenu à un accord avec les autorités françaises. Leur intention de doubler la capacité de la centrale à 10 kilomètres de la frontière luxembourgeoise remet tout en cause, a-t-il fait valoir.

MM. Jenkins et Natali ont répondu que la Commission n'avait pas compétence pour intervenir. Ils ont suggéré à M. Werner, qui justement préside les travaux des Neuf depuis le 1er juillet, de multiplier les efforts afin de faire aboutir la « directive Seveso ».

MARCEL SCOTTO.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DU « TANIO » : UNE DÉPENSE D'AU MOINS 300 MILLIONS

M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, estime que les élus bretons et les victimes de la marée noire du *Tanio* ont intérêt à constituer « *un front commun face au Fonds international d'indemnisation* ». Il s'adressait, à la préfecture maritime de Brest, aux élus locaux des Côtes-du-Nord, du Finistère et aux représentants de l'Association interprofesssionnelle des victimes de la marée noire du *Tanio*.

Interrogé sur le coût de la dernière marée noire, M. Achille-Fould estime que la facture globale sera supérieure à 300 millions de francs. Dans les Côtes-du-Nord, une somme de 100 millions de francs a déjà été engagée par la préfecture de ce département pour la lutte contre la pollution.

Auparavant, M. Achille-Fould, accompagné du préfet maritime, avait visité le *Witch-Queen*, ce navire utilisé pour le pompage du fuel lourd (environ 10.000 tonnes) enfermé dans la partie avant du *Tanio*, au nord de l'île de Batz.

Le Monde

économie

SOCIAL

Les négociations sur la durée du travail

(Suite de la première page.)

Sous la pression des syndicats, mais aussi des incitations gouvernementales, le C.N.P.F. — freiné par les P.M.E. — a consenti par petites doses quelques concessions jugées notoirement insuffisantes y compris par le gouvernement. Et il a fallu la misison de M. Giraudet, désigné en janvier 1980 par M. Barre, pour bousculer un peu le patronat.

Jeudi matin 3 juillet, la C.G.T., qui avait en vain proposé la suspension des discussions, estimait encore le projet d'accord « *imbuvable* » et « *inacceptable* ». La C.F.T.C., moins sévère, jugeait « *inacceptable* » l'extension du travail le dimanche. F.O., aussi critique, estimait les « *avantages patronaux* » mentionnés par le projet d'accord, plus étoffés que ceux qu'il était prévu d'accorder aux salariés. Même la C.F.D.T. — désireuse d'aboutir à un accord — admettait que le C.N.P.F. avait fait certaines concessions, mais affirmait que les résultats de la nuit « *ne permettaient pas de porter un jugement plus positif* ». La C.G.C., plus nuancée, confiait que « *l'ensemble paraissait à la limite de l'acceptable* ».

Qu'apporte le projet d'accord ? Pour la C.F.D.T., il réduit les inégalités entre salariés, puisque le texte réduit assez considérablement le nombre maximal d'heures supplémentaires que supportent encore 15 à 30 % des ouvriers, si l'on inclut les petites entreprises. Il améliore un peu la situation des personnes affectées à des postes pénibles. Il répond à l'attente de certains travailleurs, qui souhaitent les horaires variables.

Quant aux insuffisances, selon F.O., mais aussi la C.F.D.T. et la C.G.C. — la C.G.T. parle de mesures « *inadmissibles* » et parfois la C.F.T.C. aussi — elles sont multiples : la « cinquième semaine » de congés ne mérite ni son nom ni un grand intérêt car elle exclut tous ceux qui ont déjà des congés supplémentaires (certainement plus de 50 % des salariés) ; les « trente-neuf heures » de travail hebdomadaire prévues pour ceux qui effectuent des travaux pénibles ne constituent pas une réduction effective de la durée des tâches, mais simplement l'octroi d'une « *nouvelle heure* » payée en heure supplémentaire (la quarantième) ; les horaires souples, l'aménagement annuel du travail et toutes les formules d'extension du travail la nuit et le dimanche sont considérés par les syndicats comme autant de dangers. La C.G.T. parle d'« *un recul grave pour les conditions de vie des salariés livrés à l'arbitraire des patrons* » qui, il est vrai, seront très libres pour fixer le nombre d'heures supplémentaires en fonction des commandes. F.O. souligne, elle, avec d'autres, que la cinquième semaine ne sera accordée qu'en 1983 (1) et sous conditions, alors que M. Giscard d'Estaing l'avait promise pour... bientôt.

Les dirigeants du C.N.P.F., sérieusement surveillés, durant toute la nuit, par une vingtaine de représentations des fédérations patronales — « *le groupe des pleureuses* », ironise M. Henri Krasucki (C.G.T.) — affirment que, dans le contexte actuel, ils sont « *allés à la limite des concessions possibles* ». Ce que contestent véhémentement les syndicats.

Personne ne signera-t-il l'accord ? F.O., la C.G.C. et surtout la C.F.D.T. ont cependant souligné l'importance des concessions obtenues dans la nuit du 2 au 3 juillet : délibération obligatoire du comité d'entreprise sur la durée du travail et non plus simple information ; réduction de l'amplitude de la semaine à horaires variables (37,43 heures au lieu de 35,45 heures) ; légère amélioration du calendrier de réduction des horaires supplémentaires et du repos de quarante heures (2) et diverses autres modifications, jugées « *imperceptibles* » par la C.G.T.

Signeront ? Signeront pas ? Se gardant de tout triomphalisme, certains employeurs pensent que, après d'ultimes changements (3), certains syndicats parapheront le texte. Pour ces derniers, le projet d'accord — outre les avantages énumérés ci-dessus par la C.F.D.T. — peut susciter un double dynamisme. Une loi, annoncée pour l'automne, devra autoriser certains bouleversements réclamés et obtenus par le C.N.P.F. ; or les parlementaires pourraient, à la veille des élections présidentielles, ajouter un peu de baume en faveur des salariés ; de ce fait, F.O. pourrait être tenté de s'en remettre aux élus de la nation et faire la leçon aux cédétistes. En revanche, le texte conventionnel, s'il est ratifié, sera un simple accord-cadre ; la C.F.D.T. notamment entend doubler la mise lors des discussions au niveau des branches industrielles te des usines.

Sauf surprise... un, deux, peut-être trois syndicats pourraient se lancer dans l'aventureuse réforme des horaires qui, pour l'instant, satisfait en priorité les revendications patronales.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) En 1985 pour le salariés des entreprises de moins de onze personnes.

(2) En début de nuit, le C.N.P.F. proposait pour la 5e semaine 2 jours en 1981 au lieu de 3 par la suite et les 39 heures en 1983, puis en 1982, etc.

(3) Le texte définitif — après concertation officieuse — sera envoyé aux syndicats vendredi 4 juillet.

Les principales dispositions de l'accord

	Situation actuelle	Le projet d'accord (objectif 1983) — Travaux non pénibles		Travaux pénibles	
DUREE ANNUELLE					
— Durée légale	1 920 h	1 816 h	1 816 h	1 770 h	1 770 h
— Heures supplément.	384 h	116 h	140 h	116 h	140 h
— Total	2 304 h	1 932 h (1)	1 956 h (1)	1 886 h (1)	1 910 h (1)
CONGES (en semaines)					
— Congés payés	4	4	4	4	4
— Jours fériés	1,6 récupérable	1,6 non récupérable	1,6 non récupérable	1,6 non récupérable	1,6 non récupérable
— Congés supplément. sous conditions	—	1	1	1	1
— Total	4 à 5,6 (2)	6,6	6,6	6,6	6,6
SEMAINES DE TRAVAIL	48 à 46,4	45,4	45,4	45,4	45,4
HORAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN					
— Durée légale	40 h	40	40	39	39
— Durée moyenne actuelle	—	—	—	—	—
— Durée maximale moyenne (2)	49,6 h	42,55	43,08	41,5	42

(1) A cette durée s'ajoute le volant de 93 heures exceptionnelles que le patronat peut utiliser après autorisation de l'inspection du travail. D'autre part, quand l'enveloppe des heures supplémentaires est fixée à 140 heures, les salariés ont droit à un repos compensateur de 47 heures non payées.
(2) Durée annuelle maximale divisée par le nombre de semaines de travail.

Voici les grandes lignes du projet d'accord dont la rédaction définitive sera mise au point dès vendredi 4 juillet avec de légères modifications :

● *La durée annuelle du travail :* 1 816 heures (40 heures par semaine) pour les travailleurs ordinaires et 1 770 heures (39 heures par semaine) pour les travaux pénibles (intempéries, chaleur, travail posté et de nuit), chiffres proposés par le rapport Giraudet. Le C.N.P.F., durant les négociations précédentes, avait accepté de ramener cette durée de 1 920 à 1 856 heures. La semaine légale de 39 heures serait accordée en deux étapes : 30 minutes en moins en 1981, 30 nouvelles minutes en moins en 1982.

● *Les heures supplémentaires :* une option — présentée par M. Giraudet — est proposée : soit 116 heures par an au maximum, soit 140 heures, dont *47* récupérables mais non payées. Ces objectifs seraient atteints en trois ans par étapes (208 heures le 1er janvier 1981, 162 en 1982 et 116 en 1983 ; et pour la deuxième option, respectivement 251, 195, 140). Mais ces étapes pourraient être améliorées lors de la rédaction finale.

Actuellement, le volant maximal des heures supplémentaires — sauf dérogations exceptionnelles — est de 384. Au fil des discussions, le C.N.P.F. avait amélioré ses propositions : 280 heures ramenées par étapes à 180 en trois ans ; puis ramenées à 150 en quatre ans avant la mission Giraudet.

Ces heures supplémentaires seraient décidées par l'entreprise, sans autorisation de l'inspection du travail, mais après délibération du comité d'entreprise lors de la programmation de ces horaires et de toute modification.

● *Les heures exceptionnelles* ,actuellement prévues à la semaine jusqu'à 60 heures, sont fixées à 93 heures par an. Elles nécessitent une autorisation de l'inspection du travail et impliquent, partiellement, un repos compensateur rémunéré.

● *Les horaires variables.* — En prévoyant que désormais la durée du travail sera calculée à l'année, le projet d'accord officialise les horaires variables : il permet aux salariés de travailler moins ou plus de quarante heures, selon les semaines, d'accroître pendant un temps leur durée du travail pour faciliter ultérieurement les « ponts » etc. Afin d'éviter de trop grandes variations — travailler quarante-huit heures une semaine pour obtenir la semaine suivante un jour de repos par exemple, — il est prévu que l'amplitude des horaires hebdomadaires sera de trente-sept à quarante-trois heures.

● *Les congés.* Outre la décision d'étendre à tous les salariés le principe de la non récupération des cipe de la non-récupération des jours fériés — déjà retenu dans certains secteurs, ce qui équivaut à 1,6 semaine de congés (fractionnés bien entendu), — le projet accorde par étapes quarante heures de repos supplémentaire : trois jours en 1981 portés à quatre en 1982 et à cinq en 1983. Ces heures pourront être prises sous forme de réduction d'horaire, de journées de repos ou d'une cinquième semaine de congés, sans pouvoir être accolées aux quatre semaines déjà reconnues. Le salarié n'est pas maître de ce choix, mais la rédaction finale prévoierait que l'employeur ne peut refuser deux fois le choix du salarié.

Ces cinq jours seraient accordés en fonction de la durée effective du travail (un douzième par mois travaillé). Sont compris dans la durée effective les pauses, les congés formation. En sont exclues les absences pour maladie et les journées de grève. Ce droit à quarante heures de repos ne s'ajouterait pas aux congés supplémentaires (cinquième semaine, ancienneté) déjà prévus dans certaines entreprises, mais il s'ajouterait sans doute aux congés pour événements familiaux et à ceux des jeunes mères de famille.

● *Les cadres.* — Pour le personnel d'encadrement et les salariés payés en forfait, le projet n'a aucun effet, mais une clause stipule que l'adaptation de l'accord aux cadres sera négocié au niveau des entreprises.

● *L'utilisation des machines.* — Afin d'accroître cette utilisation, les employeurs pourront, sous conditions, étendre de vingt-deux heures à vingt-quatre heures le travail de nuit des femmes, en maintenant un repos nocturne de sept heures. Ils pourront aussi mettre en place des équipes chevauchantes et exceptionnellement des équipes de salariés qui ne travailleraient que le samedi et le dimanche à raison de deux fois douze heures payées quarante.

● *Les entreprises dérogataires.* — Ne seraient pas assujetties à l'accord les entreprises de transport (routiers, aériens, navigation fluviale, marine marchande, manutention maritime et services de transport des entreprises), la sidérurgie, le gardiennage, les laboratoires de développement photographique.

CONJONCTURE

M. JACQUES CHARDEAU PRÉSIDENT DE LA COUR DE DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 2 juillet, sur proposition du ministre du budget, M. Jacques Chardeau président de la cour de discipline budgétaire et financière.

Instituée par la loi du 25 septembre 1948, modifiée par les lois du 31 décembre 1963 et du 13 juillet 1971, la cour de discipline budgétaire a pour mission de sanctionner les infractions aux règles budgétaires et comptables commises par les fonctionnaires civils et militaires de l'Etat, les membres des cabinets ministériels et les agents des établissements publics et entreprises nationales, des collectivités locales, des organismes de sécurité sociale et, sous certaines conditions, des organismes subventionnés. Les membres du gouvernement et autorités élues échappent à la compétence de la cour. Elle peut être saisie, notamment, par le premier ministre, le ministre du budget et les ministres intéressés, les présidents des assemblées législatives et la Cour des comptes. Elle peut prononcer des amendes pouvant atteindre le montant et même, dans certains cas, le double du montant du traitement brut annuel du fonctionnaire ou agent incriminé.

[M. Jacques Chardeau, nommé président, est né le 4 mai 1917 à Paris. Il a occupé successivement les fonctions suivantes : auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, commissaire du gouvernement près le tribunal des conflits, président adjoint de la section du contentieux au Conseil d'Etat (1977), enfin, président de la section des finances du Conseil d'Etat.]

L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION A AUGMENTÉ DE 13,35 % EN UN AN

L'indice trimestriel du coût de la construction s'est établi au premier trimestre 1980 à 569 (base 100 au quatrième trimestre 1953). Par rapport à l'indice du quatrième trimestre 1979, qui était de 548, la hausse est de 3,83 %. En un an (par rapport au premier trimestre 1979, dont l'indice était de 502), la progression a été de 13,35 %.

Cet indice, qui est publié au « Journal officiel » du 26 juin, est très souvent utilisé comme référence dans les baux locatifs des appartements à loyer libre,

● ERRATUM. — Une parenthèse mal placée a rendu peu intelligible, dans nos éditions datées du 3 juillet, le tableau des hausses des loyers encore soumis à la loi de 1948 et paru, en page 30, sous le titre : « Escalade de hausses en juillet ». Rappelons que les appartements de la catégorie I A sont, depuis longtemps, rendus au secteur libre ; que les loyers des appartements de la catégorie II A sont également libres, sauf si ils sont occupés par des locataires âgés de plus de soixante-cinq ans et disposant de ressources limitées : dans ce cas-là, et dans ce cas-là seulement, la hausse des loyers sera limitée à 13 %. Les loyers de toutes les autres catégories de logements soumis à la loi de 1948 restent réglementés et leur hausse ne devra pas dépasser 13 % (catégorie II B), 12 % (catégorie II C), 11 % (catégorie III A et III B), la catégorie IV ne subissant aucune hausse.

Après quatre ans de conflit à Fougères

La fabrique de chaussures Rehault redémarre avec un nouvel acquéreur

Après quatre ans et quatre mois d'occupation, le conflit de la fabrique de chaussures Rehault à Fougères (Ille-et-Vilaine) — où quelque six cents salariés avaient été licenciés en 1976 — a pris fin le mercredi 2 juillet, avec la remise des clés de l'usine au nouvel acquéreur, la société Barbier, une autre usine fougéraise de chaussures. La liquidation des biens de l'entreprise Rehault, prononcée le 10 février 1976 par le tribunal de commerce de Rennes, avait marqué le début de la crise de la chaussure à Fougères.

A l'image des Lip, les travailleurs de Rehault, en majorité des femmes de moins de trente ans, avaient multiplié les manifestations et les ventes sauvages pour autofinancer leur lutte. Le 31 janvier 1978, la cour d'appel de Rennes ordonnait l'expulsion immédiate des occupants. Cet arrêt resta lettre morte. Mercredi, le dernier carré des occupants — une quinzaine de syndicalistes de la C.F.D.T. — a quitté les lieux, l'objectif étant atteint : le non-démantèlement de l'entreprise.

● *Chez Rhône-Poulenc*, les ouvriers des usines de Péage-de-Roussillon (Isère) et de Saint-Fons (Rhône) ont repris le travail, le mercredi 2 juillet, après un mois de grève. Des mesures très diverses ont été accordées en faveur des plus basses catégories, ainsi qu'une « prime de redémarrage » de 350 francs, le paiement d'un jour de grève et la possibilité de récupérer les autres journées perdues dans un délai de trois mois.

● *La direction des usines Talbot* a été condamnée le mardi 1er juillet par le tribunal de Poissy (Yvelines) à réintégrer dix-sept « caristes » qu'elle voulait licencier après un conflit, et à leur payer 300 francs par journée perdue. La société a fait appel devant la cour de Versailles.

LE SMIC A 14 FRANCS

5 centimes de plus que la hausse des prix

Les syndicats estiment insuffisant le relèvement du SMIC, que le conseil des ministres a porté, le 2 juillet, de 13,66 F à 14 F l'heure, soit 2 486 F brut par mois pour quarante heures de travail par semaine. La C.F.D.T. rappelle qu'elle demandait un minimum de 14,60 F pour rattraper le retard pris depuis 1974, et comme première étape vers les 3 000 F mensuels. La C.G.T. réclame, elle, 3 100 F sans délai.

Par rapport à l'application stricte de la loi, le « coup de pouce » du gouvernement ne représente, en effet, que 5 centimes: la majoration a été de 2,49 %, soit 0,37 % de plus que la hausse des prix, qui était de 2,12 % depuis le dernier ajustement. Compte tenu du supplément de 1 % appliqué en décembre dernier, le SMIC, en un an, aura progressé de 1,37 % de plus que la hausse des prix.

LES ÉLECTRICIENS PEUVENT PRENDRE DES CONGÉS SANS SOLDE

Les agents de l'E.G.F. peuvent désormais prendre un congé supplémentaire non rémunéré de vingt jours ouvrables ouvrés maximum, une retenue correspondante étant opérée sur la gratification de fin d'année qui correspond à un treizième mois.

Une circulaire en ce sens vient d'être établie par la direction, après la réunion, le 3 juin, du conseil supérieur du personnel.

La durée des congés payés est actuellement de vingt-six jours ouvrés (la semaine de travail étant de cinq jours). Un jour supplémentaire est attribué après la vingt-sixième année de présence dans l'entreprise, jusqu'à cinq jours à la trentième année.

D'autre part, tous les agents, sans distinction de fonction ou de sexe, peuvent travailler à trois quarts ou à quatre cinquièmes de temps après mise au point des modalités avec la direction.

Ces mesures avaient été proposées le 28 mars aux organisations syndicales (*le Monde* daté 30-31 mars 1980). Celles-ci se sont montrées très réservées, car ces dispositions ne répondent pas à leurs objectifs accompagnant la réduction de la durée du travail : pas de perte de salaire et embauche du personnel correspondant au temps non effectué.

L'AUGMENTATION DU TRAITEMENT DES FONCTIONNAIRES EST PRESQUE ÉGALE A CELLE DES PRIX

L'augmentation des traitements de la fonction publique de 3,15 %, décidée par le conseil des ministres du 2 juillet, à compter du premier de ce mois, porte à 7,40 % le total des relèvements depuis le 1er janvier. La hausse des prix ayant été de 6,37 % durant les cinq premiers mois, et celle de juin ayant probablement été inférieure à 10 %, le pouvoir d'achat, mesuré selon l'indice officiel des prix, est maintenu pour plus de quatre millions d'actifs et de retraités de la fonction publique et des collectivités locales.

Toutefois, la C.G.T. affirme que ce pouvoir d'achat n'est pas préservé, car, selon son propre indice, les prix se sont élevés de 7,50 % durant le premier semestre. Comme les autres syndicats, elle prévoit que les hausses de juillet seront lourdes.

Le conseil des ministres, conformément à l'accord signé avec F.O., la FEN, la C.F.T.C. et la C.G.C., a décidé d'autres mesures pour les petites catégories : relèvement de 5 points (environ 50 francs) du minimum de pension et majoration de l'indemnité mensuelle spéciale, qui passe de 100 francs à 130 francs, ou de 150 francs à 180 francs.

M. RAYMOND BARRE ANNONCE A LA C.F.T.C. QUELQUES MESURES CONTRE LE CHOMAGE

L'aggravation du chômage a dominé l'entretien de deux heures trente qui a eu lieu, le 2 juillet, entre le premier ministre et la délégation C.F.T.C. conduite par MM. Jacques Tessier et Jean Bornard, respectivement président et secrétaire général.

Selon les syndicalistes, M. Barre a annoncé, ou confirmé, diverses mesures pour y parer : soutien au logement et à la rénovation de l'habitat, majoration des crédits de recherche, octroi de nouveaux moyens aux comités de bassin d'emploi, aux comités régionaux tripartites pour l'emploi et à la formation professionnelle (actuellement au ralenti).

La C.F.T.C. a renouvelé ses suggestions sur la création d'emplois dans l'artisanat et les possibilités de « dégagement » pour les mères de famille et les travailleurs vieillissants.

D'autre part, la discussion aurait été vive entre le premier ministre et les syndicalistes chrétiens qui se sont élevés contre la hausse continuelle des prix. M. Barre a déclaré croire à la concurrence, le renforcement de l'action des consommateurs évitant les abus.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep +	ou Dép −	DEUX MOIS Rep +	ou Dép −	SIX MOIS Rep +	ou Dép −
$ E.-U.	4,0740	4,0790	+ 90	+ 115	+ 190	+ 220	+ 520	+ 570
$ can.	3,5600	3,5650	— 35	— 5	0	+ 35	+ 225	+ 280
Yen (100)	1,8640	1,8680	— 20	0	— 20	— 5	+ 115	+ 150
DM	2,3180	2,3210	+ 45	+ 65	+ 110	+ 130	+ 385	+ 425
Florin	2,1170	2,1205	+ 25	+ 40	+ 60	+ 80	+ 200	+ 235
F B (100)	14,4750	14,4960	— 285	— 110	— 400	— 290	— 610	— 185
F S	2,5170	2,5210	+ 130	+ 150	+ 285	+ 310	+ 850	+ 910
L. (1 000)	4,8445	4,8495	— 965	— 680	—1450	—1145	—2800	—2340
£	9,6100	9,6200	— 450	— 375	— 820	— 735	—1330	—1195

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16	8 13/16	8 15/16
$ E.-U.			9 1/4	9 3/8	9 5/16	9 7/16	9 1/2	9 5/8
Florin	10	10 1/4	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 1/2	10 1/4	10 1/2
F B (100)	15	17	13 1/2	14 1/2	13 3/4	14 1/4	13	14
F S.	3	4	5 9/16	5 13/16	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 3/4
L. (1 000)	15	20	28	32	27	31	22	26
£	17 1/2	17 3/4	17 1/4	17 3/4	17	17 1/2	15 1/4	15 3/4
Fr franc.	12	12 3/8	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 1/2	12 1/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

● *Baisse des prix du pétrole sur le marché libre.* — L'importance des stocks et les réductions de consommation dans les pays industrialisés ont amené une baisse importante des prix sur le marché libre. Pour la première fois depuis deux ans, le prix du pétrole libyen à Rotterdam est inférieur à son prix de vente officiel. Il est à noter, cependant, que les transactions sur les marchés libres sont très faibles.

● *Arrêt de la production sur l. gisements d'Ekofisk, Frigg et Statfjord, du fait d'une grève.* — Après la rupture, par les employeurs, des négociations sur les salaires et les conditions de travail, le syndicat norvégien indépendant O.F.S. a décidé de cesser le travail et d'interrompre la production à compter du 3 juillet. La grève peut coûter à la Norvège quelque 50 millions de dollars par jour. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES

Les Neuf et le Japon

(Suite de la première page.)

Dernière manifestation de leur capacité à négocier : on s'attend que les Japonais rendent bientôt public l'engagement d'au*tolimiter leurs exportations* de voitures vers les Etats-Unis. Ceci constitue une raison d'inquiétude supplémentaire pour les constructeurs européens, qui risquent de devoir faire face à une pression accrue de leurs concurrents japonais.

Pour enrayer la dégradation de la situation, les services de la Commission voudraient combiner deux opérations. L'une concrète, sectorielle, immédiate : il s'agirait de sauver ce qui reste de l'industrie européenne de la télévision en couleurs, en obtenant des Japonais qu'ils modèrent leurs exportations vers la C.E.E. pendant une période de temps limitée. L'autre, de plus longue haleine, intéressante pour Tokyo, consisterait à *« communautariser »* la politique commerciale menée par les Etats membres à l'égard du Japon, en acceptant l'idée d'une élimination progressive des restrictions quantitatives actuellement appliquées par plusieurs pays de la C.E.E. (surtout l'Italie, la France, le Benelux).

La première opération est rendue nécessaire par la crise aiguë que connaît le secteur de la télévision en couleurs. Les Japonais ont déjà mis au tapis une bonne partie des producteurs européens. La nécessaire restructuration de l'industrie communautaire — autour de Philips et de Thomson, les deux principaux survivants — exige que les Japonais, au moins pour quelques années, allègent leur pression. Comme le leur a expliqué M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle lors du voyage qu'il a effectué à la mi-mai à Tokyo, ils n'ont pas tellement le choix. On bien ils se prêtent à une solution contractuelle où ils pourront trouver leur compte, ou bien la Communauté, prise à la gorge, va être obligée d'adopter des mesures de protection unilatérales.

Les Japonais sont disposés à conclure un arrangement sur la T.V. en couleurs et sur les tubes ; mais ils réclament, en contrepartie, une redéfinition de la politique commerciale européenne à leur égard, incluant l'élimination des restrictions quantitatives. La Commission, tout en leur expliquant que le lien entre ces deux opérations de nature différente ne peut pas être défini avec une grande précision, s'est déclarée prête à tenter l'expérience, autrement dit à essayer de convaincre les gouvernements membres de la nécessité d'un changement de stratégie.

Patchwork

Actuellement, contrairement à ce que voudrait le traité de Rome, il n'y a pas de politique commerciale commune à l'égard du Japon, mais un éventail de relations bilatérales. Le niveau de protection varie considérablement d'un Etat membre à l'autre. Certains pays membres appliquent un nombre important de restrictions quantitatives. D'autres ont négocié plus ou moins officiellement des arrangements d'autolimitation avec les Japonais. Selon les services de M. Haferkamp, le vice-président de la Commission, chargé des relations extérieures, et M. Davignon, ce patchwork aboutit à une situation à la fois confuse et peu conforme à l'intérêt bien compris des industriels de la C.E.E.

Le rapport préparé par les services souligne ainsi que les restrictions quantitatives décidées dans les années 50 ou 60 sont, dans bien des cas, inutiles et peu adaptées aux besoins de l'industrie européenne des années 80 ; que le dispositif protectionniste actuel, tout anachronique qu'il soit, constitue une source croissante de tension avec les autorités japonaises ; que la négociation avec celles-ci ne pourra être efficace que si la Communauté s'y présente unie avec en tête une stratégie d'ensemble impliquant, par exemple, des possibilités de coopération industrielle. Le rapport ajoute que le dispositif bancal actuel ne permet pas de mettre en œuvre, à l'intérieur de la Communauté, les politiques de restructuration nécessaires pour rendre au secteur industriel menacé la compétitivité internationale qui est indispensable. Il signale que, d'une certaine manière, ce dispositif pourrait constituer une menace pour l'unité du Marché commun dans la mesure où certains Etats membres, en l'absence d'une stratégie globale, pourraient être conduits à vouloir se protéger contre l'invasion des produits japonais transitant par d'autres États membres.

La Commission insiste sur le fait qu'elle n'agit d'aucune manière pour des raisons de doctrines ou d'idéal européen, et souligne donc le caractère pragmatique et opérationnel de sa démarche. Elle va inviter les Etats membres à accepter la négociation avec Tokyo d'une nouvelle politique commerciale unifiée, faisant remarquer que bon nombre de restrictions quantitatives aujourd'hui existantes pourront être supprimées rapidement sans aucun dommage pour la Communauté. En revanche, dans certains secteurs sensibles, il faudrait donc envisager une suppression graduelle. Dans un nombre limité de secteurs très sensibles, il faudrait obtenir des Japonais qu'ils modèrent temporairement leurs exportations vers la C.E.E. afin de donner le temps à la Communauté de mener à bien les opérations de restructuration nécessaires (l'arrangement sur la télévision en couleurs serait le premier exemple du genre). Par ailleurs, un accord global devrait permettre également d'obtenir des contreparties, autrement dit de favoriser les exportations communautaires vers le marché japonais.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Une antenne des P.M.E. françaises* sera inaugurée à Varsovie par M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès de la petite et moyenen industrie, lors de son voyage en Pologne du 3 ao 5 juillet. C'est la première fois qu'une telle structure est créée auprès d'un poste commercial ou diplomatique français, souligne le secrétariat d'Etat. La coopération avec la Pologne dans le domaine des P.M.E. date de 1977 et s'exerce en particulier dans l'industrie des biens de consommation.

LES CONSTRUCTEURS EUROPÉENS D'AUTOMOBILES ATTIRENT L'ATTENTION DE LA COMMISSION DE BRUXELLES SUR LA PROGRESSION DES EXPORTATIONS JAPONAISES

Le Comité des constructeurs du Marché commun, qui regroupe les principales firmes automobiles des Neuf, demande à la Commission européenne et aux gouvernements des Etats membres de prendre en compte leur inquiétude devant l'offensive japonaise. Dans le communiqué publié à cet effet, le Comité note que la part de marché prise par les produits japonais dans certains Etats membres a fortement progressé : de 10,9 % en 1979, elle atteint 13,8 % pour la période connue de 1980 en Grande-Bretagne ; de 5,6 %, elle monte à 10,1 % en Allemagne fédérale, et de 19,5 % à 29,2 % aux Pays-Bas.

Cette situation doit être appréciée, estiment les constructeurs européens, *« dans le contexte du sérieux déséquilibre des échanges commerciaux entre la C.E.E. et le Japon* (5 milliards de dollars en 1979) *et dans celui des chiffres du chômage dans les pays membres de la Communauté »*, qui varient de 3,7 % en Allemagne à 8 % en Italie, tandis que ce chiffre n'est que de 2,1 % au Japon.

Les constructeurs européens indiquent encore que la dépréciation du yen de près de 20 % sur les dix-huit derniers mois a placé les produits japonais en position indûment favorables : le déséquilibre dans la structure des prix s'ajoutant aux déséquilibres déjà existants dans les conditions des échanges. En 1979, 606 000 voitures japonaises ont été immatriculées dans la C.E.E., contre 38 000 voitures européennes exportées au Japon.

Aussi les constructeurs européens demandent-ils aux autorités politiques et à la Commission européenne d'examiner une situation qui ne correspond sans doute plus *« au concept de réciprocité dans les possibilités d'échanges commerciaux, tel qu'il figure dans l'accord général sur les tarifs et les échanges »* (G.A.T.T.).

Cette réaction des constructeurs automobiles européens s'inscrit bien dans le cadre de la nouvelle stratégie commerciale que la commission européenne propose aux Etats membres à l'égard du Japon, puisqu'il s'agit de « communautariser » la négociation en demandant peut-être à Tokyo un accord l'auto-limitation, identique à celui qu'il s'apprête à passer avec les Etats-Unis et que la Grande-Bretagne avait tenté d'obtenir. La partie sera plus difficile dans la mesure où les Etats-Unis ont une longueur d'avance sur une éventuelle riposte européenne. A Washington, la commission du commerce international a décidé d'entamer une enquête sur les importations de camions, automobiles et chassis aux Etats-Unis, afin de déterminer si celles-ci *« constituent une cause substantielle de préjudice sérieux ou de menace de préjudice sérieux »* pour l'industrie automobile américaine.

Du côté japonais, on s'apprête à résister au contrecoup de la vaste offensive lancée sur tous les marchés mondiaux. Le géant Toyota a annoncé mercredi qu'il réduisait de 6 % ses objectifs de production pour cette année, décision de prudence dictée par la crainte des restriction aux exportations, mais aussi pense-t-on par la baisse des ventes intérieures. On notera toutefois que, selon les estimation de la Société Ford, la production totale de voitures et de camions japonais, en constante progression depuis 1974, rejoindra au cours de cette année 1980, celle des Etats-Unis en déclin depuis 1978.

Cinq jours de chômage chez Citroën

En France aussi, pour s'adapter à la contraction du marché et faire diminuer les stocks, les constructeurs ralentissent la production. Après Peugeot, c'est au tour de Citroën d'annoncer des journées de chômage technique, cinq jours accolés aux congés d'été. Selon la direction, les salariés concernés (trente mille sur cinquante et un mille) percevront 90 % de leur rémunération normale et toucheront une prime exceptionnelle de 350 francs en septembre. Les réactions syndicales traduisent l'inquiétude que fait naître la récession.

La C.S.L., majoritaire chez Citroën, accuse le patronat et le gouvernement d'imprévoyance durant la crise ; pour la C.F.D.T., la garantie de l'emploi passe par la diversification des activités des groupes automobiles et la satisfaction des aspirations de la population en matière de transports individuels et collectifs. La C.G.C. demande que les charges qui pèsent sur l'automobile en France soient allégées. La C.G.T. enfin, qui avait annoncé 10 000 licenciements chez Citroën, souligne que la firme, *« placée sur la défensive, hésite à licencier massivement devant les explications et solutions de la C.G.T. et le mécontentement des travailleurs »*.

L'imprimerie Braun à Mulhouse est rachetée par le groupe ouest-allemand Burda

La Société d'imprimerie et d'édition Braun S.A., de Mulhouse, vient de passer sous le contrôle de la firme ouest-allemande Burda G.M.B.H. d'Offenbourg, puissant groupe d'éditions, qui emploie 4 700 salariés, édite neuf magazines dont l'hebdomadaire d'information *Bunte Illustrierte*, et a réalisé un chiffre d'affaires de 743 millions de D.M. (environ 1,7 milliard de francs) en 1979.

La société Braun, qui compte 271 employés et réalise un chiffre d'affaires situé entre 45 et 50 millions de francs, était entrée dans le groupe de la Néogravure au au cours des années 60, pour s'en séparer totalement en 1979 lors de la mise en règlement judiciaire de ce groupe : les 63 % de son capital appartenaient à la S.D.F., holding du groupe Desfossés Néogravure, ayant été rachetée par son P.-D. G. actuel, M. Claude Heitz, avec le concours de personnalités régionales représentant notamment le groupe textile SCHAEFFER et la Caisse de retraite CAPPECA.

Après une succession de résultats déficitaires entre 1965 et 1974, elle a réussi à équilibrer sa gestion en 1977, puis à éponger toutes ses dettes au terme de deux exercices bénéficiaires en 1978 et 1979.

Dans une conférence de presse tenue à Mulhouse, M. Heitz, qui reste à la tête de l'imprimerie a précisé que 99 % des actions avaient été cédées à Burda et qu'une nouvelle usine serait construite dans la banlieue de la ville sur un terrain de 8,5 hectares au prix de 65 millions de francs, ce qui permettra d'embaucher 60 à 70 personnes dans un premier temps et, peut-être, plusieurs centaines par la suite. M. Heitz a *« regretté que nul dans la région Alsace n'ait voulu ou pu participer à cet effort constructif »*. A vrai dire, l'imprimerie Braun, spécialisée en héliogravure, avec une excellente réputation dans les éditions d'art, n'a pu trouver de concours auprès des autres imprimeries alsaciennes, qui ne font que de l'offset et ont leurs propres problèmes. Quant aux investisseurs alsaciens, notamment la SADE, S.D.R. locale, ils étaient prêts à contribuer pourvu qu'il y ait un partenaire industriel. Apparemment, Burda, qui fait également de l'héliogravure et travaille depuis longtemps avec Braun, a voulu agir seul. Selou M. Heitz, Braun continuera à fabriquer des catalogues de vente par correspondance et de nombreux périodiques, tout en donnant un nouvel essor aux éditions d'art qui ont fait sa renommée.

AGRICULTURE

● *Les dépenses du budget annexe des prestations sociales agricoles* (B A P S A) devraient s'élever en 1981 à 41,2 milliards de francs, soit une augmentation de 13,8 % par rapport à 1980. Elles seront couvertes par des contributions professionnelles qui augmentent de 15,38 % contre 19,15 % en 1980 et par une subvention du budget du ministère de l'agriculture en progression de 15,38 % également. Elle s'élèvera à 8,7 milliards de francs dans le projet de budget.

● *Politique foncière.* — Le Conseil économique et social a adopté mercredi après-midi l'avis sur le rôle et les contraintes de la politique foncière dans la modernisation de l'agriculture présenté par M. Michel Fau, président du Centre national des Jeunes Agriculteurs. L'avis, jugé trop dirigiste par les représentants du patronat, et auquel les fermiers et les propriétaires trouvent des inconvénients contradictoires, n'a été adopté que par 87 voix contre 34 et 37 abstentions. Il insiste sur la nécessité de diminuer le poids du foncier pour moderniser l'agriculture et favoriser l'emploi des jeunes.

● *Les éleveurs de moutons manifestent à leur tour.* — Des agneaux et des brebis ont été égorgés devant la sous-préfecture de Saint-Flour ; le tirage de la Loterie nationale a été perturbé mercredi soir dans l'Aveyron ; le matin, cent cinquante éleveurs ont lâché dans la cour de la préfecture du Lot trois cents agneaux importés de Hongrie par la société Interagra, appartenant à M. Jean-Baptiste Doumeng. Mercredi encore, M. Monge, président de la Fédération nationale ovine, a indiqué au cours d'une conférence de presse à Paris que *« les cours ont chuté à un niveau insoutenable »* et que le règlement *« tordu »* auquel ont abouti les ministres européens *« ne garantit pas la sécurité des producteurs »*. La F.N.O. demande des mesures pour rattraper la chute du revenu et un contrôle strict des importations, qui représentent 25 % de la consommation.

Les difficultés de la Société franco-belge pourraient entraîner une restructuration de l'industrie du matériel ferroviaire

Les graves difficultés de la société Franco-Belge de matériel de chemins de fer, l'un des principaux fabricants français de matériel de chemins de fer, qui va très probablement déposer son bilan dans les prochains jours après avoir obtenu le bénéfice de la suspension provisoire de poursuite *(le Monde* du 3 juillet), posent tout le problème de la restructuration de l'industrie nationale du matériel ferroviaire. Cette industrie, qui, pour les wagons seuls, emploie onze mille cinq cents personnes avec 3 milliards de chiffres d'affaires environ, réalisés par la Franco-Belge, filiale du groupe Herlicq, à Raismes, près de Valenciennes ; la société Arbel, à Douai ; Atelier du Nord de la France (A.N.F.), dans le Nord ; Alsthom, du groupe C.G.E., et De Dietrich, près de Strasbourg, souffre de surcapacité.

Son principal client, la S.N.C.F., a bien mis en route un ambitieux programme de rénovation de ses voiture de voyageurs (Corail), mais a réduit notablement ses commandes de wagons de marchandises, avec un rythme annuel de 1 500 unités contre 5 000 à 6 000 auparavant. Un ballon d'oxygène est venu de l'exportation avec les commandes massives de la R.D.A., 25 000 wagons depuis 1965 et 3 400 en décembre 1979.

A cette surcapacité sont venues s'ajouter les difficultés propres de la société Franco-Belge, qui a accumulé les pertes avec un très fort passif et dont le dossier est déposé depuis de nombreux mois auprès des pouvoirs publics. Ces derniers, envisageant une restructuration de la profession, avaient, en février dernier, fait pression sur les banques, et notamment sur le Crédit lyonnais, chef de file, pour maintenir les concours financiers à la Franco-Belge et assurer ses échéances. Le problème se compliquait du fait de l'existence d'un gros contentieux avec la R.A.T.P. et la S.N.C.F. sur le marché des voitures pour le R.E.R. Nord-Sud (plus de 1 milliard de francs), en cours d'exécution, et qui a subi des retards avec des frais d'étude considérables : les réclamations de la Franco-Belge atteignent 160 à 200 millions de francs et apparaissent bloquées depuis un certain temps pour des raisons diverses.

De plus, la profession, à savoir les A.N.F., Arbel, Alsthom et De Dietrich, a, toujours à la demande des pouvoirs publics, mis au point un plan de restructuration qui entraînerait le partage des activités de la Franco-Belge, avec ou sans dépôt de bilan.

En haut lieu, où l'on est préoccupé des conséquences de cette affaire sur l'emploi dans le Valenciennois (la Franco-Belge y emploie 2 300 personnes), on affirme *« qu'on ne laissera pas tomber le dossier, et, qu'après dépôt de bilan, les activités de la société pourront être maintenues dans le cadre d'une solution qui sauvegardera le potentiel de production et limitera les licenciements »*.

Reste qu'un certal nembarras est perceptible au niveau des pouvoirs publics, qui hésitent sur la décision à prendre. Devant ces hésitations, les banques qui voient le trou financier se creuser, ont jeté l'éponge, prenant apparemment tout le monde de court. En attendant, le sort de nombreux marchés en jeu, notamment celui des livraisons pour le métro d'Atlanta, et l'inquiétude règne parmi les deux mille quatre cents salariés de Raismes.

FRANÇOIS RENARD.

● *La hausse des prix de détail en juin* a été de 0,9 % par rapport à mai, selon l'indice de la C.G.T. En un an (juin 1980 par rapport à juin 1979) l'augmentation est de 14,7 %.

NOUVEAU REBONDISSEMENT A SAINT-ÉTIENNE

Un industriel parisien va tenter de mettre au point un plan de reprise global des activités de Manufrance

Un nouveau rebondissement vient d'intervenir dans l'affaire *Manufrance. A l'issue d'une réunion du conseil d'administration* de la Société nouvele Manufrance, qui s'est tenue le 2 juillet à Paris, son président, M. Yvon Bénard, après avoir annoncé qu'il avait décidé de démissionner, a en effet précisé qu'il conserverait cependant son poste jusqu'au 16 juillet afin de permettre à un industriel parisien, M. Bernard Tapie, de procéder à une « étude approfondie » de l'entreprise et de remettre à cette date un plan d'action au conseil d'administration.

M. Bernard Tapie, qui préside le groupe qui porte son nom, est spécialisé dans le redressement des entreprises en difficulté. Il s'est rendu célèbre en achetant les propriétés de l'ex-empereur Bokassa en France, affaire qui fait l'objet d'une procédure judiciaire (« le Monde » du 1er novembre 1979 et du 1er février 1980). M. Tapie va donc procéder à un examen de la situation de Manufrance, et pourrait éventuellement proposer, à l'issue de cette étude, un projet de reprise globale des activités de l'entreprise stéphanoise avec d'autres industriels.

Si la mission confiée à M. Tapie échouait, tout porte à croire que le dépôt de bilan de Manufrance ne pourrait être évité, avec tous les risques de réactions violentes des travailleurs qu'une telle solution ne manquerait sans doute pas d'entrainer.

M. Bernard Tapie sauvera-t-il Manufrance ? Tant de médecins se sont relayés au chevet de la vieille dame de Saint-Etienne qu'on ne peut qu'être prudent. M. Tapie se veut raisonnablement optimiste. Il est vrai que cet ingénieur-conseil souriant, décontracté, sûr de lui, n'a pas froid aux yeux. N'a-t-il pas eu l'idée de racheter à des conditions exceptionnelles les biens français de l'ex-empereur Bokassa pour, affirme-t-il, *« les revendre et affecter le produit de la transaction à l'UNICEF »* ? Un « coup » exceptionnel. Pourtant, ce n'est pas à ses qualités de négociateur de biens immobiliers que M. Tapie doit aujourd'hui d'intervenir dans l'affaire Manufrance, mais bien plutôt à ce qui est son activité principale : le redressement des entreprises en difficulté.

Ingénieur-conseil, cet homme de trente-six ans, fils d'un ajusteur de La Courneuve, a créé il y a quatre ans sa propre firme, spécialisée dans la remise à flot des entreprises viables et leur revente. M. Tapie n'est pas un philanthrope. Ne déclare-t-il pas tout de go : *« Nous reprenons des affaires en difficulté pour gagner de l'argent »* ?

Plus facile à dire qu'à faire. Mais M. Tapie a, semble-t-il, réussi. Le bilan qu'il présente est en tout cas fort honorable : en quatre ans, onze entreprises sauvées, dont Diguet-Denis (reliure industrielle, brochage), la SAPAP (papier), Duverger (papier) ; et mille sept cents emplois préservés. C'est ce savoir-faire qui a amené Me Rossignol, le syndic de Manufrance qui l'avait vu opérer dans une entreprise dont il avait la charge, à lui demander de s'intéresser à la société stéphanoise. Rendez-vous fut pris pour le 1er juillet avec les représentants de la MACIF, mutuelle d'assurance qui détient 30 % de la Société nouvelle Manufrance. Il déboucha sur un accord.

Que va faire M. Tapie ? Il ne s'en cache pas : il ne connaît pas Manufrance. Aussi compte-t-il associer à l'examen de l'entreprise où il va s'engager avec ses collaborateurs, des industriels exerçant les mêmes activités que Manufrance et qui pourraient éventuellement être intéressés par la reprise de certains secteurs. M. Tapie ne dit pas qu'il va sauver Manufrance. Tout dépendra des résultats de l'étude qu'il va entreprendre. Si elle est positive, il envisage, compte tenu du fait que la reprise de la firme stéphanoise dépasse largement les moyens de son groupe, de constituer un pool d'industriels qui reprendrait les activités de Manufrance qui seraient alors filialisées. *« Toutes les activités »*, insiste bien M. Tapie qui n'envisage qu'une solution globale, à laquelle il participerait à hauteur de 10 millions de francs, et sans faire appel à la puissance publique. M. Tapie réussira-t-il là où tant d'autres, qui il est vrai n'étaient pas toujours des professionnels, ont échoué ? On ne peut qu'être sceptique.

Dos au mur

L'affaire, on le voit, est loin d'être faite et le recours à M. Tapie ressemble bien à coup de poker. Mais les responsables de la Société nouvelle Manufrance avaient-ils une autre carte à jouer ? Il ne le semble pas. Les pouvoirs publics, à qui a été présentée le 2 juillet une demande immédiate de 49 millions de francs pour sauver de l'asphyxie la firme, qui ne dispose ni de crédits de campagne ni de crédits fournisseurs, sans succès.

Dès lors, accepter le concours d'un homme spécialisé dans le redressement des entreprises en difficulté pour se pencher sur le cas de la firme stéphanoise était tentant, ne serait-ce que dans la mesure où, pensent sans doute les responsables de Manufrance, son intervention pourrait être de nature à amener enfin des investisseurs industriels et commerciaux à s'intéresser à elle. Car c'est bien là le problème essentiel, comme l'a rappelé le président, M. Benard. La firme stéphanoise a, certes, besoin d'argent, mais plus encore de crédibilité. Banquiers et fournisseurs n'accepteront de jouer le jeu que s'ils constatent que des professionnels s'engagent. Là est le véritable enjeu de la mission de M. Tapie.

Mission de la dernière chance ? Les rebondissements ont été si nombreux dans cette affaire que l'on hésite à employer une telle formule. Pourtant, il semble bien que Manufrance soit aujourd'hui le dos au mur. A ceux qi souhaitaient voir la MACIF s'engager plus avant, M. Pierre Juvin, son président, a clairement indiqué qu'il n'en était pas question et qu'elle limiterait là un effort financier *« consenti dans un but uniquement social »*. Cette déclaration, venant après celle du président Benard annonçant qu'il avait décidé de mettre fin à son mandat après avoir constaté qu'il n'avait pas été possible de convoquer l'assemblée générale qui aurait dû procéder à la réforme de statut qu'il estimait souhaitable, avait un faux air de testament. Tout laisse supposer que l'intervention de M. Tapie a évité *in extremis* le dépôt de bilan. Certains, on le sait, sont favorables à une telle solution qu'ils considèrent comme inévitable. C'est faire peu de cas des travailleurs de Saint-Etienne.

PHILIPPE LABARDE.



PIPER-HEIDSIECK

L'assemblée générale, réunie à Reims le 26 juin 1980, sous la présidence de M. François d'Aulan, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un résultat net ajusté et consolidé de 12,6 millions.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 11 F par action (16,50 F avec l'impôt déjà versé au Trésor), qui sera mis en paiement le 12 septembre.

Le président a indiqué que les perspectives de récolte en Champagne se présentaient, à ce jour, favorablement et que, d'autre part, les conditions d'exploitation de la Société restaient satisfaisantes. Piper-Heidsieck escompte une progression de 20 à 25 % de son chiffre d'affaires et, au niveau du résultat net ajusté et consolidé, une progression *de 30 %*.

Il a été annoncé, par ailleurs, qu'il entrait dans les intentions de la Société d'incorporer une partie de la réserve de réévaluation et de procéder à une distribution d'actions gratuites, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes. Cette distribution serait effectuée dans le courant du second semestre 1980, à une date fixée ultérieurement par le conseil.

Le président a, d'autre part, indiqué que la Société, qui possède une forte position aux Etats-Unis d'Amérique, étudie la possibilité d'une implantation en Californie.

DUNLOP S.A.

L'assemblée ordinaire du 27 juin a approuvé les propositions du directoire concernant l'affectation des résultats de l'exercice. Elle a approuvé l'imputation d'une somme de 30.753 F au compte « plus-values à long terme » par prélèvement sur le compte « *Réserves facultatives* » ainsi que le report à nouveau d'une perte de 53.864.319 F, formant un total déficitaire reporté de 151 millions 678.112 F.

Le chiffre d'affaires des quatre premiers mois de l'exercice 1980 est en augmentation de 20 %.

Le chiffre d'affaires 1979 a été de 1.530.000.000 F contre 1.355.000.000 F en 1978, soit une augmentation de 13 %.

Le développement relativement satisfaisant de l'économie française en 1979, ainsi que le régime de liberté des prix de vente ont conjugué favorablement leurs effets sur les résultats des entreprises au cours de cet exercice. Cette évolution favorable a été également constatée dans les diverses branches d'activité de la société.

L'industrie des pneumatiques, en revanche, a continué à rencontrer de très sérieuses difficultés, malgré l'activité soutenue des constructeurs d'automobiles et la libération de ses prix de vente.

A ces conditions d'exploitation s'est ajoutée pour l'exercice une aggravation des charges exceptionnelles due à la poursuite des actions destinées à alléger les structures.

L'année 1979 s'est terminée avec un résultat net déficitaire de 53 millions 864.319 F après dotation de 34.169.476 F aux amortissements dont 5.862.073 F liés à la réévaluation contre une perte, en 1978, de 44.022.572 F après 44.722.658 F d'amortissements, dont 6.343.295 F pour réévaluation.

Chiffres caractéristiques 1979

(en milliers de francs)

C.A. hors taxes	1.529.742
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	— 28.121
Amortissements (dont 5.862 provenant de la réévaluation)	34.169
Résultat de l'exercice	— 53.864
Investissements	37.339
Salariés au 31 décembre	7.298

Perspectives d'avenir

Les causes profondes auxquelles peuvent être largement attribuées les difficultés que connaît l'industrie du pneumatique depuis ces dernières années ne pourront être que progressivement surmontées par un effort constant et prolongé d'adaptation.

Ce processus, dans lequel notre entreprise se trouve très activement engagée, continuera en 1980 à comporter des charges exceptionnelles.

Malgré celles-ci, les conditions d'exploitation de notre division « *pneumatiques* » ont été en amélioration dans les premiers mois de cet exercice. La progression des volumes de production et de vente, due en particulier au marché « remplacement », a contribué, avec l'ensemble des programmes d'économie, à réduire l'importance relative des charges de cette division.

Quelques baisses de cadences de production chez certains constructeurs d'automobiles ont affecté nos propres livraisons de pneumatiques et d'articles Dunlopillo en polyester moulé et l'activité de ce secteur industriel jouera un rôle important dans la réalisation de nos objectifs en 1980.

SCREG

L'assemblée générale, réunie le 27 juin 1980 sous la présidence de M. Jean-Pierre Bussière, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires *consolidé* a atteint F 6.682 millions, en progression de 8,3 % sur celui réalisé au cours de l'exercice précédent. Cette progression résulte d'une croissance de 7,7 % en France et de 9,3 % à l'étranger.

La part de l'étranger dans l'activité consolidée représente 37 % du total, et se répartit géographiquement comme suit :

Afrique	65 %
Europe	10 %
Extrême-Orient	10 %
Moyen-Orient	10 %
Etats-Unis	5 %

Après 227,7 millions d'amortissements, le bénéfice net consolidé du Groupe SCREG passe de 34,2 millions en 1978 à 67,6 millions en 1979. La marge brute d'autofinancement s'est élevée ainsi à 295,3 millions. La aprt de CREG dans ce résultat est de *55,4 millions, représentant* par action un bénéfice de F 33,17 contre F 16,80 pour l'exercice précédent.

Le groupe a maintenu un important effort d'investissements : ces derniers ont atteint 375,7 millions.

Le carnet de commandes s'élève actuellement à plus de F 7 milliards.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, à partir du 16 juillet 1980, contre remise du coupon n° 38, d'un dividende de F 9,50, assorti d'un avoir fiscal de F 4,75, soit un revenu global de F 14,25, contre un revenu global de F 12,75 au titre de l'exercice précédent.

Rappelons que la société a procédé récemment à l'émission, au prix de F 125, de 668.820 actions nouvelles de F 50 nominal, à raison de 2 actions nouvelles pour 5 anciennes.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Les comptes de l'exercice 1979 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1980.

Le chiffre d'affaires du groupe Colas s'est élevé à 4,39 milliards de francs, en progression de 14,3 % par rapport à 1978. Constitué par des milliers de chantiers exécutés dans une trentaine de pays, il est réparti à concurrence de 59 % en France, 22 % en Afrique, 14 % en Amérique, et 4 % en Europe (hors France).

Le bénéfice net consolidé est passé de 67,5 millions de francs à 73 millions de francs en 1979, dont 66 millions de francs revenant au groupe (soit 70,5 F par action), tandis que la marge brute d'autofinancement passant de 246 millions de francs à 268 millions de francs, est restée supérieure à 6 % du chiffre d'affaires.

Pour la Société Routière Colas seule, le bénéfice net de l'exercice est de 51 millions de francs contre 47,7 millions de francs en 1978. Il représente 54,5 F par action.

Le dividende de 20 F par action contre 18 F l'année précédente procurera un revenu global de 30 F, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor. Il sera mis en distribution à partir du 7 juillet 1980 et sera représenté par le coupon n° 23. S'appliquant à un nombre d'actions accru de 20 %, la distribution globale passera de 14 millions de francs à 18,7 millions de francs, soit une progression d'un tiers.

∴

Dans son allocution, le Président Robert Charial a confirmé que les comptes de la Société des Grands Travaux de l'Est s'intégreront, cette année, dans ceux du Groupe Colas soit par filialisation, soit, plus probablement, par fusion avec la Société Routière Colas à la suite de l'assemblée générale extraordinaire qui devrait se tenir fin juillet. Cette assemblée générale extraordinaire sera prochainement convoquée pour prendre une décision au sujet du traité de fusion conclu entre la Société Routière Colas et la Société des *Grands Travaux de l'Est, prévoyant* que les actionnaires de cette dernière recevront une action Société Routière Colas, jouissance 1er janvier 1980, contre quinze actions des Grands Travaux de l'Est.

Le Président Robert Charial a indiqué que les données actuelles permettent de prévoir pour l'ensemble du groupe en 1980 un chiffre d'affaires d'environ 6,2 milliards de francs TTC, dont 0,7 milliard de francs correspondant à l'activité Grands Travaux de l'Est. Par rapport aux 4,4 milliards de francs réalisés en 1979, l'augmentation prévue, hors Grands Travaux de l'Est, est de 25 % et proviendra de la toute nouvelle filiale Barrett Paving, aux Etats-Unis, des premiers chantiers exécutés à Dubaï, au Venezuela et dans plusieurs autres territoires, ainsi que de la progression du chiffre d'affaires en France.

Le bénéfice net 1980 du groupe devrait être voisin du montant de 73 millions de francs réalisés en 1979 avec une M.B.A. de l'ordre de 300 millions de francs, après prise en compte des résultats des Grands Travaux de l'Est qui seront globalement déficitaires du fait de leur activité en France.

Le Président a exprimé sa con*fiance au sujet de l'évolution future* du groupe, qui continuera sous le signe de la diversification.

Géographiquement, les agences et filiales Colas seront, à fin 1980, implantées dans près de quarante pays. Cette expansion multiplie les sources de flux bénéficiaires et assure une répartition équilibrée des risques. Ainsi, dans les résultats consolidés de 1979, sept pays ont dégagé un bénéfice supérieur à 5 millions de francs. L'implantation d'équipes françaises, admises et appréciées dans les pays d'accueil, constitue certainement un atout des plus précieux : dans le marché mondial des travaux publics, concurrentiel mais qui reste porteur, le groupe peut s'inscrire pour une part croissante grâce à la qualification et à l'expérience internationale de ses cadres.

De par la nature de son activité, le groupe s'est depuis longtemps diversifié par rapport à ses spécialités routières traditionnelles en acquérant de nombreuses références dans les travaux d'aménagement agricole, la construction de voies ferrées, l'exploitation de gisements miniers, les lignes de transport d'électricité, les terrassements, les ouvrages d'art, etc. Avec les Grands Travaux de l'Est, cette diversification s'accentuera *vers le bâtiment et le génie civil* en France et surtout à l'étranger où les prospections commerciales menées depuis un an vont se traduire par une expansion dans les années à venir.

La dénomination sociale de Société Routière Colas, déjà trop limitative, ne peut plus être maintenue, et c'est pourquoi il sera proposé, à la prochaine assemblée générale extraordinaire, de la remplacer par « Colas ».

LE GAZ DE FRANCE EN 1979

Pour le Gaz de France, l'année 1979 restera celle des satisfactions imparfaites. Au sein du mouvement qui l'entourait, l'entreprise a pu obtenir des résultats satisfaisants sur le plan du service rendu, et améliorés sur celui des résultats financiers. Mais le caractère éminemment provisoire de cette situation fait apparaître des problèmes sérieux pour l'avenir.

L'année 1979 a été particulièrement sévère en ce qui concerne les prix de l'énergie. Exprimés en dollars, les prix du pétrole brut importé ont doublé au cours de l'année, tandis que les prix des fuels sur le marché international connaissaient une hausse plus accentuée encore. Dans le même temps, les prix de détail en France ont progressé de près de 12 %.

C'est dans ce contexte que le Gaz de France a pu assurer une croissance des livraisons de gaz à l'économie française du même ordre que celle de l'année précédente et conforme aux *objectifs tout en* réalisant l'équilibre de son compte de pertes et profits.

Ce dernier résultat ne doit cependant pas faire illusion : les circonstances qui y ont conduit ont d'ores et déjà cessé d'exister.

∴

En 1979, comme l'année précédente, le Gaz de France a pu fournir à l'économie française des quantités de gaz en augmentation sensible sans rencontrer dans cette tâche de difficultés particulières. Les quantités de gaz émises sont passées de 207,1 milliards de kWh à 229,1 milliards de kWh en 1979, soit une augmentation voisine de 11 %.

Les achats de gaz ont été en augmentation de 4,7 % par rapport à 1978. Ils ont atteint 228,5 milliards de kWh, dont 227,8 milliards de kWh de gaz naturel. L'augmentation des stocks a été limitée à 1,5 milliard de kWh compte tenu de l'importance mise en stock de l'année précédente (14 milliards).

Les achats en France se sont élevés à 35,7 milliards de kWh, satisfaisant ainsi à 15,6 % des approvisionnements du Gaz de France, tandis que les importations de gaz atteignaient 192 milliards de kWh, en progrès de 7,4 % par rapport à l'année précédente.

Pour plus de la moitié (58 %), le gaz importé est provenu du gisement de Groningue où les enlèvements ont été de 110,6 milliards de kWh.

Malgré les progrès réalisés dans le fonctionnement de l'usine de Skikda, *l'Algérie* n'a pu fournir les quantités attendues. Les enlèvements n'ont pas dépassé 34,3 milliards de kWh, soit 17 % du total du gaz importé.

Les livraisons à Emden de gaz de la mer du Nord norvégienne nous revenant ont atteint un total de 28,2 milliards de kWh pour les quatre gisements d'Ekofisk, Eldfisk, Albuskjell et Tor. Déduction faite de 6,4 milliards de kWh restitués à Gasunie sur des avances antérieures, le reliquat a représenté 11 % des quantités importées.

Les livraisons de gaz soviétique ont été de 27,4 milliards de kWh, représentant 14 % du total du gaz importé. Depuis la fin de 1979, ce gaz, qui faisait l'objet d'un échange avec l'Italie, a franchi physiquement la frontière française après avoir emprunté le gazoduc Megal construit en commun avec la Société Ruhrgas.

Les négociations en vue de la conclusion de nouveaux contrats d'approvisionnement en gaz se sont poursuivies en Algérie, en Norvège, en U.R.S.S., au Canada, à la Trinité-Tobago. Elles sont entrées dans une phase décisive au Nigeria où le Gaz de France anime un consortium d'acheteurs réunissant les sociétés Snam (Italie), Distrigaz (Belgique), Gasunie (Pays-Bas), Enagas (Espagne), ainsi que Rurhgas, Brigitta et Thyssengas (R.F.A.) et où il détient environ un quart des parts.

La coopération technique avec la Sonatrach résultant du protocole du 25 avril 1978 s'est poursuivie dans des conditions satisfaisantes.

∴

En 1979, les ventes du Gaz de France et de ses filiales ont atteint 257,7 milliards de kWh, dépassant de 10,7 % celles de l'année précédente. Si on ajoute à ces ventes celles de la Société Nationale Elf-Aquitaine (Production) à ses clients directs, le total atteint 269 milliards de kWh et la progression 10,4 % par rapport à 1978. La part du gaz naturel dans le bilan national de l'énergie primaire s'établit pour 1979 à 12 %.

La répartition de l'ensemble de ces ventes est la suivante :

— Secteur résidentiel et tertiaire	45,5 %
— Secteur *industriel*	47,8 %
— Centrales électriques	6,7 %

En ce qui concerne le seul Gaz de France, la croissance des ventes, toujours en relation avec le niveau des approvisionnements, ressort à 11,1 % alors qu'elle avait été l'année précédente de 10,6 %.

Les ventes au secteur résidentiel représentent 38,9 % des ventes totales ; elles sont en augmentation de 7,1 % correspondant à une progression de 5,5 % pour les usages individuels et de 13 % pour les usages collectifs ; corrigés des effets du climat, ces progressions sont respectivement de 5,1 %, 3,7 % et 10,5 %.

Les ventes au secteur tertiaire, qui comprend les commerces et les collectivités, se montent à 13,7 % des ventes totales. Elles progressent de 4 %, soit une croissance de 2,4 % après correction des effets climatiques.

Les efforts sensibles de la clientèle en vue d'économiser l'énergie ont entraîné une moindre croissance des ventes pour le chauffage. L'estimation de ces économies est difficile mais avoisine probablement 7 %.

Les ventes au secteur industriel atteignent 41,2 % du total. Elles augmentent de 13,8 % alors que les fournitures aux centrales électriques sont réduites à 52 millions de kWh.

∴

Par rapport à l'année précédente, les dépenses d'achat de gaz ont augmenté de 1.147 millions de francs. Cette augmentation importante est due pour 300 millions à l'accroissement des quantités et pour 847 millions à l'augmentation du prix unitaire d'achat.

Les charges de personnel, les autres charges d'exploitation et les frais des services centraux augmentent de 600 millions de francs environ, les charges financières et les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent respectivement de 122 et 111 millions de francs.

L'augmentation des charges est, au total, de 16,3 %, soit environ 2 milliards de francs.

Pour faire face à cet accroissement des charges, des hausses de tarifs importantes ont été nécessaires. Elles ont revêtu la forme d'une hausse en pourcentage accompagnée d'une hausse en valeur absolue, applicables à toutes les catégories de tarifs, et ont connu deux étapes. Le 9 juin 1979, la hausse en pourcentage a été de 5 % et la hausse en valeur absolue de 0,20 c/kWh ; le 1er décembre, la hausse en pourcentage a été de 3 % et celle en valeur absolue de 0,65 c/kWh.

Compte tenu de ces mesures, le prix de vente moyen est passé de 6,04 en 1978 à 6,43 c/kWh pour 6,55 de prix de revient moyen, conduisant à un résultat d'exploitation déficitaire de 277 millions de francs que la reprise effectuée en compte de pertes et profits sur la provision spéciale née de la réévaluation des amortissements transforme en un résultat général bénéficiaire de 4.651.000 F, le déficit cumulé demeurant voisin de 2 milliards de francs.

∴

Il faut cependant noter que les facteurs ayant influencé favorablement l'exercice écoulé se sont profondément modifiés depuis.

En vertu du mécanisme des contrats d'achat de gaz, la hausse du prix des fuels intervenue en 1979 affectera pleinement le prix de revient du gaz au cours de l'année 1980, conduisant à une augmentation à ce seul titre de l'ordre de 60 %.

Qui plus est, les renégociations de prix actuellement en cours dans le cadre de certains contrats d'achat ne pourront qu'entraîner des charges nouvelles *qui doivent avoir pour* corollaire des hausses supplémentaires de tarifs. Celles-ci ne permettront d'équilibrer les comptes que si elles interviennent suffisamment rapidement.

Il apparaît d'ailleurs que la dépendance des prix d'achat du gaz vis-à-vis de ceux des produits pétroliers et l'évolution rapide de ces derniers rendent de plus en plus nécessaires la mise en place de mécanismes répercutant promptement sur les tarifs de vente les augmentations des prix de revient, sauf à devoir supporter les graves conséquences qu'engendrerait l'apparition d'un déficit chronique.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 JUILLET

L'or au plus haut depuis février
Marché plus résistant

Conformément aux indications à la hausse parvenues des Etats-Unis et, par contrecoup, de la City de Londres, l'or a poursuivi, mercredi, son ascension à la Bourse de Paris, retenant derechef l'attention générale. Le lingot, qui la veille avait franchi la barre des 86 000 F, est, cette fois, passé au-dessus des 87 000 F pour s'établir à 87 520 F, son plus haut niveau depuis le 14 février dernier (88 500 F). A parité, le métal a toutefois valu moins cher à Paris (666,37 dollars l'once contre 655,41 dollars) qu'à Londres (672 dollars). Le napoléon a lui aussi monté, s'élevant jusqu'à 748,50 F avant de redescendre un peu à 745,50 F (+ 15,50 F). Jamais depuis le 22 janvier dernier, la pièce française de 20 F ne s'était échangée à un prix aussi élevé. Une fois encore, le volume des transactions n'a pas été en rapport avec cette hausse : 20,09 millions de F contre 20,20 millions.

Les satellites de l'or, essentiellement les emprunts 4 1/2 % 1973 et 7 % 1973, les mines d'or étant étroitement irrégulières, ont atteint de nouveaux sommets.

Ce nouvel accès de fièvre sur l'or a un peu détourné l'attention du marché des actions. Un marché, au demeurant modérément actif, mais mieux tenu que lundi, malgré la persistance d'une certaine irrégularité dans les cours. instantané affichai tmême un modeste gain légèrement supérieur à 0,2 %.

Beaucoup imputaient l'amélioration constatée à la reprise de Wall Street. Mais les « soupapes de sécurité », cela ne fait guère de doute, ont probablement fonctionné. Des achats de Sicav-Monory ont été enregistrées, et la Caisse des dépôts, affirmaient certains, aurait, elle aussi, procédé à quelques emplettes.

LONDRES

Dans l'attente de décisions économiques étudiées par le gouvernement, le Stock Exchange marque le pas. Les industrielles, pétroles, mines d'or et fonds d'Etat sont irréguliers.

Or (ouverture) (dollars) 664 50 contre 661 50

VALEURS	CLOTURE 2/7	COURS 3/7
Beecham	142 ..	141 ...
British Petroleum	368 ...	364 ...
Courtaulds	81 ...	82 ...
*De Beers	9 48	9 58
Imperial Chemical	376 ..	376 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	448 ..	443 ...
Shell	408 ...	408 ...
Vickers	136 ...	135 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/2	32 3/8
*West Driefontein	79 1/4	79 1/3
*Western Holdings	73 1/4	73 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CROUZET. — M. Roger Champt vient d'être nommé président. Il succédera le 1er octobre prochain à M. Jullien-Davin, qui se retire pour raisons de santé.

ETABLISSEMENTS NEU. — Dans le cadre de la prise de participation majoritaire d'Elf-Aquitaine, des opérations vont avoir lieu sur le capital. Ce dernier va être réduit de 18 à 6 millions de francs par abaissement de la valeur nominale des actions de 60 F à 20 F, de manière à réduire le report à nouveau du déficit. Un regroupement de titres aura lieu ensuite : cinq actions de 20 F pour une de 100 F. Enfin, le capital sera porté de 6 à 36 millions de francs par émission de 300 000 actions réservées à Elf-Aquitaine ou à une des sociétés de ce groupe. Il sera demandé aux actionnaires de renoncer à leur droit préférentiel de souscription. A l'issue de ces opérations, le groupe pétrolier détiendra 85 % du capital.

Etablissements Gantois. — Attribution gratuite et cotation à la Bourse de Nancy de 30 000 actions nouvelles, créées jouissance 1er janvier 1980 (trois pour onze).

Le capital est porté de 55 millions à 70 millions de francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/7	3/7
1 dollar (en yens)	219 13	218 78

Taux du marché monétaire

Effets privés, de 3/7 ... 12 1/8 %

NEW-YORK

Nouvelle avance

La progression des cours s'est poursuivie mercredi à Wall Street mais de façon toujours assez désordonnée et en ordre dispersé. Finalement, malgré l'apparition de temps à autre de quelques ventes bénéficiaires, l'indice des industrielles s'est établi à 876,02, soit à 3,76 points au-dessus de son pécédent niveau.

L'activité s'est encore accélérée et 42,5 millions de titres ont changé de mains contre 34,65 millions la veille.

La conviction qu'un desserrement du crédit et une réduction des impôts seront inéluctables dans un proche avenir l'a emporté dans l'esprit des opérateurs sur la crainte d'une récession majeure. Du moins est-ce l'avis formulé par de nombreux spécialistes. Du coup, l'annonce d'une forte baisse des commandes de produits manufacturés en mai (— 2,6 %) n'a eu qu'un effet marginal. Seule véritable appréhension : le chômage dont on dit qu'il aurait encore sensiblement augmenté ces dernières semaines.

Sur 1 878 valeurs traitées, 920 ont monté, 540 ont baissé et 418 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 1/6	COURS 2/7
Alcoa	58 3/8	58 5/8
A.T.T.	52 1/4	52 1/8
Boeing	35 3/8	35 7/8
Chase Manhattan Bank	44 3/4	44 3/4
Du Pont de Nemours	41 3/4	41 1/2
Eastman Kodak	57 ...	57 3/8
Exxon	67 ...	67 3/8
Ford	24 7/8	25 1/4
General Electric	52 ...	53 1/4
General Foods	31 ...	31 1/4
General Motors	46 7/8	47 1/8
Goodyear	13 ...	13 1/4
I.B.M.	59 5/8	60 5/8
I.T.T.	27 3/4	27 3/4
Kennecott	28 1/4	27 7/8
Mobil Oil	73 3/4	75 ...
Pfizer	41 1/4	48 7/8
Schlumberger	117 7/8	117 3/8
Texaco	37 1/8	36 7/8
U.A.L. Inc.	17 1/8	18 ...
Union Carbide	43 ...	42 1/8
U.S. Steel	19 ...	18 1/8
Westinghouse	23 1/4	23 3/4
Xerox	54 1/4	54 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	1er juil.	2 juil.
Valeurs françaises	106,2	106,1
Valeurs étrangères	106,9	107,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,9	107,5

BOURSE DE PARIS - 2 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 30	2 282
5 %	41 28	2 080
5 % 20-60	[illegible]	2 458
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	207 ..	215 ..
U.A.P.	557 ..	567 ..
Alsacien. Banque	231 ..	231 ..
Locabail Immob.	331 ..	331 ..
Loca-Expansion	133 ..	133 ..
Locafinancière	165 ..	164 ..
Imminvest	152 ..	156 ..
Cie Lyon. Imm.	128 ..	129 ..
UFIMEG	113 ..	117 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/7	Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/7
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1980 a été tiré à 512 579 exemlaires.

A B C D E F G

Les résultats des entretiens de M. Schmidt à Moscou

L'U.R.S.S. est prête à ouvrir des négociations sur les euromissiles avant même la ratification de « SALT 2 »

révèle le chancelier ouest-allemand

Parlant jeudi 3 juin devant le Bundestag sur les résultats de ses entretiens de Moscou, M. Helmut Schmidt a anoncé que M. Brejnev s'était déclaré disposé, à engager des négociations sur la limitation des armements nucléaires à moyenne portée installés en Europe avant même la ratification des accords « Salt 2 » par le Sénat américain. Le chancelier ouest-llemand a cependant précisé que, dans l'optique soviétique, les accords résultant de telles négociations ne pourront entrer en vigueur qu'après la ratification de ces accords Salt 2. En outre, les pourparlers seront conduits exclusivement entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Selon M. Schmidt, cette disposition des Soviétiques a créé « *une situation nouvelle* ». « *Désormais*, a-t-il dit, *l'exigence soviétique de suspendre la décision de modernisation* (adoptée par l'OTAN en décembre 1979) *ne s'oppose plus à l'ouverture de pourparlers sur une limitation réciproque des armements nucléaires tactiques* ». M. Brejnev de « *nouvelle et constructive* », il a ajouté : « *Ces pourparlers devraient porter sur les armes nucléaires tactiques des deux camps en tenant compte de tous les facteurs qui exercent dans ce domaine une influence sur la situation stratégique.* » M. Brejnev a indiqué, a poursuivi le chancelier, qu' « *il conviendrait d'inclure dans cette négociation également les systèmes américains avancés* », autrement dit les armes nucléaires tactiques américaines déjà stationnées en Europe ou à bord des porte-avions de la VIe flotte en Méditerranée et capables d'atteindre le territoire de l'U.R.S.S.

« *Je ne dis pas qu'il s'agit déjà là d'une percée, puisque le succès de telles conversations n'est pas assuré*, a déclaré M. Schmidt. *Mais il me semble que la chance existe d'empêcher une course aux armements effrénée dans ce domaine. Et je voudrais me ranger à l'avis de M. Brejnev qui a déclaré que l'ouverture même de telles conversations peut servir à la stabilisation de la situation mondiale.* »

Faisant par ailleurs allusion à la position française sur la bombe à neutrons, M. Schmidt a dit : « *Le président Giscard d'Estaing a annoncé le 26 juin devant la presse une décision qui, à mon avis, sert le maintien de l'équilibre au même titre que la décision de l'OTAN du 12 décembre 1979* (sur les euromissiles). *Je partage l'opinion du président Giscard d'Estaing que l'équilibre militaire est une condition* sine qua non *de la sécurité et de la coopération en Europe.* ». — *(A.F.P.)*.

MOSCOU : les négociations se tiendraient dans le cadre de SALT 3

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique serait disposée à envisager des négociations sur les euromissiles dans le cadre de SALT-3. Tel dans le cadre de SALT 3. Tel serait, selon des sources dignes de foi, le principal résultat de la visite du chancelier Schmidt à Moscou. La formule doit être considérée avec une grande prudence, car les deux parties se sont exprimées avec beaucoup de réserve sur ce sujet.

L'indication donnée par M. Schmidt selon laquelle Moscou aurait abandonné la condition posée à l'ouverture du dialogue n'est pas encore confirmée ici : l'agence Tass a diffusé, mercredi 2 juillet, un article qui doit être publié à la fin de la semaine dans l'hebdomadaire *Temps nouveaux*. Ce texte indique que « *Washington fait tout son possible pour exclure (...) toute éventualité de voir quelqu'un à l'OTAN réfléchir sérieusement à l'initiative des pays du pacte de Varsovie en vue d'abroger, ou tout au moins de suspendre la décision de produire et de déployer des euromissiles, ce qui créerait les conditions d'un dialogue* ».

M. Schmidt a cependant rencontré chez ses interlocuteurs soviétiques une volonté égale à la sienne de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve actuellement les négociations Est-Ouest sur la limitation des armements. Le meilleur moyen d'y parvenir, sans qu'aucun des protagonistes ne perde la face., est évidemment, de trouver un nouveau cadre, et d'élargir le champ de la négociation. C'est ce que semblent avoir laissé entendre les dirigeants de Moscou.

Pour eux, l'opération ne présentesente aucun désavantage fondamental. Tout résultat obtenu avec SALT 3 ne pourra entrer en vigueur avant la ratification encore incertaine du traité SALT 2. Pendant ce temps, ils pourront continuer à installer leurs fusées à moyenne portée SS-20. D'autre part, un élargissement de SALT 3 à tout le système de « défense avancée » de l'OTAN, y compris les bases américaines en Europe, et éventuellement aux forces de frappe française et britannique, correspond à une vieille idée du Kremlin qui, dès le début du processus des négociations SALT aurait souhaité parler de tous les systèmes d'armes en même temps.

Enfin l'idée est doublement habile : 1) Elle revient à renvoyer à leur position passée les gouvernements d'Europe occidentale, et notamment celui de Bonn. Ces derniers avaient en effet proclamé haut et fort à l'automne 1979 que la ratification de SALT 2 par le Sénat américain constituait une condition préalable à toute décision sur la production et le déploiement des euromissiles ; 2) Elle place le chancelier Schmidt dans une situation à la fois importante et peu confortable d'intermédiaire enrte Moscou et Washington. Le chef du gouvernement fédéral allemand doit en effet, non seulement rendre attrayantes les propositions soviétiques, mais insister auprès des Américains pour que la ratification de l'accord SALT 2 intervienne aussi vite que possible.

DANIEL VERNET.

● *Le colonel de gendarmerie, Armand Wautrin*, vient d'être nommé, par arrêté paru au *Journal officiel* du 3 juillet, au secrétariat général de la présidence de la République en qualité de commandant militaire. Il remplace à ce poste le général de brigade de gendarmerie Pierre de *Larochelambert, nommé commandant* de la Garde républicaine.

EN S'ATTAQUANT AUX BASES ARRIÈRE DE LA SWAPO

Pretoria veut offrir un répit aux autorités de Windhoek

Dressant le bilan de l'intervention militaire sud-africaine dans le Sud de l'Angola contre les bases de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest Africain), le général Geldenhuys, commandant en chef des forces sud-africaines en Namibie, a déclaré mercredi 2 juillet que trois cent soixante guérilleros avaient été tués et que le quartier général de la SWAPO avait été détruit. Pretoria a rejeté les informations diffusées à Luanda selon lesquelles ses troupes ont tué quelque quatre cents civils et militaires angolais au cours d'une « invasion » qui se poursuivait encore mercredi. Le général Geldenhuys a affirmé que ses troupes n'avaient eu que deux accrochages avec des Angolais au cours des trois semaines de juin qu'elles ont passé en Angola. — *(A.F.P.)*

∴

On ne négocie qu'en position de force, telle semble être la raison de la vaste opération de « ratissage » menée par les Sud-Africains contre les camps de la SWAPO dans le Sud angolais. Pretoria entend, en effet, offrir un répit à ce « conseil de cabinet » présidé par son protégé, *M. Dirk Mudge, mis en place* mardi à Windhoek (*le Monde* du 3 juillet). Prudents, les Sud-Africains ont déclaré qu'ils s'attendaient à des attaques de la SWAPO « *en quête d'un regain de prestige* ». Mais ils calculent qu'il faudra plusieurs mois à M. Sam Nujoma et à ses hommes pour réorganiser une guérilla qui s'était visiblement renforcée ces derniers mois.

La réaction sud-africaine ne brille guère par son originalité. Désorientés *par la victoire électorale de M. Mugabe* au Zimbabwe, aux prises chez eux avec une renaissance de la contestation de l'apartheid et de plus en plus gênés devant la perspective d'un règlement international du conflit namibien, les Sud-Africains en restent à la tactique du coup de poing : encore une fois, en tablant sur *un rapport de* forces favorable sur le terrain, ils espèrent modifier les données d'une équation essentiellement politique.

S'ils peuvent peut-être ainsi gagner du temps, ils risquent de nouveau de déchanter dans quelques mois, quand la SWAPO aura repris son souffle. Leur choix demeurera alors le même : soit accepter les propositions, plus conciliantes, de M. Waldheim, soit déclencher l'épreuve de force avec la communauté internationale en proclamant *unilatéralement l'indépen*pendance d'un territoire qu'ils ne sont plus mandatés, depuis de longues années, pour gérer. — J.-C. P.

MORT DE LORD SNOW SAVANT ET ÉCRIVAIN

Nous apprenons la mort de lord Snow, savant et homme de lettres britannique survenue le 1er juillet à Londres. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Né en octobre 1905, Charles Percy Snow, qui deviendra lord Snow en 1964, était comme H.G. Wells et Arnold Bennett né dans une famille pauvre de province. Il se distingua dès ses études secondaires dans les disciplines scientifiques, essentiellement la physique et la chimie. Il entra au Christ College de Cambridge où il fut élu « Fellow » en 1950. Il fit des recherches sur les infra-rouges spectroscopiques et en tira un... roman intitulé The Search *publié en 1934 et traduit en français l'année suivante sous le titre* la Quête.

Il se consacra dès lor· à l'administration et à l'écriture. Il publia, en 1964, son livre le plus connu The Corridor of Power (les Couloirs du pouvoir) *qui précisément se situe dans le monde de la politique et de l'administration et analyse les conflits entre les charges de la vie publique et les exigences de la conscience individuelle. Plusieurs de ses ouvrages reprennent ce thème et certains seront adapté à la scène.*

Conseiller du gouvernement au début de la seconde guerre mondiale, lord Snow fut directeur personnel de l'English Electric Company, puis il travailla pour le ministère de la technologie sous le gouvernement travailliste de Harold Wilson. C'est ce dernier qui le fit anoblir. Lord Snow avait épousé la romancière Pamela Hansford Johnson et leur demeure londonnienne de Eaton Terrace était un lieu de rencontre célèbre et international.

HAUSSE DE 5 % A 8 % DU PRIX DU PAIN

La plupart des boulangers détaillants ont augmenté leur prix du pain, dans le cadre de l'accord de modération passé entre le ministre de l'économie et la Confédération nationale de la boulangerie. Selon cet accord, les hausses devraient suivre l'évolution des prix à la consommation (« le Monde » du 3 juillet).

Depuis le 1er juillet, la majorité des boulangeries ont effectué des hausses comprises entre 5 et 8 %, qui, à Paris, portent le prix de la baguette à 1,70 F ou 1,75 F. Un calcul assez large permet même à certains d'entre eux d'afficher la baguette à 1,80 F.

LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE CONFIRME LES PEINES DE DEUX PROXÉNÈTES

(De notre correspondant.)

Grenoble. — La cour d'appel de Grenoble a confirmé, mercredi 2 juillet, le jugement du tribunal correctionnel de cette ville qui avait condamné, en février, M. Christian Jamet, trente et un ans, à quatre ans d'emprisonnement pour proxénétisme aggravé. Il avait obligé une jeune femme à se prostituer sur les quais de l'Isère. Estimant qu'elle ne lui rapportait pas suffisamment d'argent, Christian Jamet la battait souvent. Une nuit, les coups avaient été si violents qu'il lui avait brisé une côte et fracturé le nez. Malgré ses blessures, il avait obligé la jeune femme dès le lendemain matin à retourner sur le « trottoir » : un client pris de pitié pour la prostituée alerta la police. La cour d'appel a condamné le proxénète à verser également à son ancienne « protégée » 8 000 F de dommages et intérêts. Les équipes d'Action grenobloise contre le proxénétisme qui s'étaient portée partie civile, ont obtenu 1 000 F de dommages et intérêts.

D'autre part, les quatre années d'emprisonnement et les 2 000 F d'amende infligés, le 17 mars 1980, par le tribunal correctionnel de Grenoble à M. Antoine Faccidomo, trente-cinq ans, membre du « clan » des proxénètes italo-grenoblois, ont été également confirmés par la cour d'appel — C. F.

Un avion roumain se pose en catastrophe en Autriche

TOUS LES PASSAGERS DEMANDENT L'ASILE POLITIQUE

Vienne (A.F.P., A.P.). — Un avion roumain, ayant une vingtaine de passagers à bord, a effectué un atterrissage de fortune ce jeudi matin 3 juillet dans un champ situé à une quarantaine de kilomètres de Gratz, dans le sud-est de l'Autriche. Les autorités locales indiquent que tous les passagers *sont sains et saufs*, et qu'ils ont demandé à bénéficier de l'asile politique. On ignorait encore dans quelles conditions l'appareil avait pu être conduit à se poser en Autriche en catastrophe.

M. ROGER ALEXANDRE PRÉSIDENT DE « FRANCE LIBRE » (« L'AURORE » « PARIS-TURF »)

M. Pierre Janrot, président-directeur général de la S.A. des Editions France libre, éditrice de *l'Aurore* et de *Paris-Turf*, a demandé au conseil d'administration de cette société, réuni le 30 juin, à être déchargé de ses fonctions. Prenant acte de ce *vœu, le conseil a désigné pour* lui succéder M. Roger Alexandre, déjà directeur de *Paris-Turf*.

Pierre Janrot avait été élu à ce poste le 3 novembre 1978 en remplacement de Mme Francine Lazurick, démissionnaire. Il reste cependant président de Franpresse, la société holding du groupe qui a racheté le groupe de presse *l'Aurore* à Marcel Boussac en juillet 1978 et que présida M. Marcel Fournier, président-directeur général des magasins Carrefour, jusqu'en novembre de la même année.

[Né en juin 1930 à Paris, licencié en droit, M. Roger Alexandre entre à *l'Aurore* en 1951 et fait toute sa carrière dans l'administration du journal. Directeur administratif du groupe de presse de *l'Aurore - Paris-Turf*. Il devient, en 1974, directeur de *Paris-Turf*. M. Roger Alexandre est, depuis 1976, membre du conseil *d'administration de* l'Agence France-Presse.]

● *M. David Mason*, ancien rédacteur en chef du bureau parisien de l'Associated Press, vient d'être nommé responsable de l'agence pour l'Europe et chef du service diplomatique européen.

M. Mason, qui est âgé de cinquante-huit ans et qui collabore à l'Associated Press (A.P.) depuis 1947, a également été en poste à Saigon et à Moscou. Il était chef du bureau A.P. de Londres depuis 1977.

● *Nouvelle édition du « Provençal » en Corse. — Le Provençal* vient de changer sa « une » en Corse. Son édition insulaire, qui passe à la couleur, porte désormais le titre de *la Corse*. « *Il est apparu*, selon ses responsables, *que la grande mutation de l'île aussi bien que la régionalisation accrue de cette édition justifiaient amplement un titre particulier.* »